U d'/of OTTAWA
39003002667292

MAY 16/66

Hiscoire

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lincidenthohenzo00salo

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

HENRY SALOMON

L'Incident Hohenzollern

L'Événement. — Les Hommes.
Les Responsabilités.

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

L'INCIDENT HOHENZOLLERN

L'INCIDENT HOHENZOLLERN

L'Événement

Les Hommes — Les Responsabilités

PAR

HENRY SALOMON

PARIS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1922

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

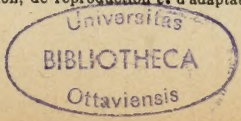

DC
292
.S2
1922

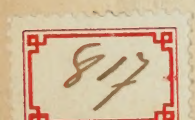

L'INCIDENT HOHENZOLLERN

INTRODUCTION

Peut-on se faire aujourd'hui une idée précise de l'intrigue qui provoqua, en 1870, la guerre entre la France et la Prusse ? Tous les documents qui permettraient d'en débrouiller les fils n'ont pas encore été publiés, mais nous en avons déjà beaucoup, et certains témoignages ont vu le jour, au lendemain ou au cours des événements. M. Benedetti raconta dès 1871 la négociation dont il avait été chargé à Ems auprès du roi de Prusse, lorsque la candidature du prince Léopold au trône d'Espagne fut rendue publique [1] ; le gouvernement anglais avait édité, en 1870 même, un *Livre bleu* qui éclaire tout un côté de la question. L'enquête ouverte par l'Assemblée Nationale sur les actes du Gouvernement de la Défense en mit d'autres en lumière. *L'Histoire diplomatique de la*

1. *Ma Mission en Prusse*, Paris, Plon, in-8°. L'ouvrage sera cité ici d'après la deuxième édition, qui est de 1872.

guerre franco-allemande, qui reste le plus passionnant des ouvrages d'Albert Sorel, comporterait à coup sûr des compléments, mais l'ouvrage n'a pas sensiblement vieilli depuis 1875. Lorsque M. Emile Bourgeois publia, en collaboration avec Emile Clermont, un autre émouvant chapitre de cette histoire : *Rome et Napoléon III*, il donna une bibliographie de la question à laquelle le lecteur curieux de s'instruire fera sagement de se reporter.

En collaboration avec M. Aulard, et avec le concours de MM. Pagès, Caron et Muret, M. Bourgeois rend un autre et signalé service aux chercheurs ; il est un des auteurs les plus avertis et les plus diligents de la publication entreprise, en 1907, par le ministère des Affaires étrangères sur les *Origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871*[1]. Cette publication « comporte l'ensemble de toutes les négociations et conversations qui, directement ou indirectement, ont contribué, dans l'ordre diplomatique, à conduire la politique impériale à l'échéance de 1870 ». Ce que les membres de la commission n'ont pas dit, c'est le soin minutieux qu'ils ont apporté au choix, à la

1. La Commission de publication fut présidée, de 1907 à 1908, par M. Deluns-Montaud et après lui par M. Joseph Reinach, de 1908 à 1921. M. Reinach a eu pour successeur M. Aulard.

collation, à l'annotation des documents, à l'édition du recueil. Il sera impossible de rien écrire, de rien avancer de sérieux sur ces questions et sur cette période sans le consulter ; il est à souhaiter que l'initiative du quai d'Orsay soit suivie à l'étranger.

C'est ce qui se produit à Vienne ; on communique aux lecteurs les documents officiels jusqu'à l'année 1897 ; la lecture de la correspondance du prince Richard de Metternich, qui contredit certains témoignages imprimés, permet de mettre au point plusieurs détails de la négociation et de fixer certaines responsabilités [1].

La collection française comprendra bientôt onze volumes : le premier va du 25 décembre 1863 au 21 février 1864, le dixième du 2 juin au 10 juillet 1866. La catastrophe de 1914 a retardé l'impression des volumes suivants, et les difficultés matérielles auxquelles se heurtent aujourd'hui les administrations comme les particuliers ne permettent pas de regagner le temps perdu aussi vite que le souhaiterait l'impatience des travailleurs. Mais l'œuvre est à vrai dire achevée ; que demain les crédits soient suffisants, ou que

1. Je ne saurais trop remercier de leur obligeance MM. les Archivistes de Vienne. Ne pouvant les nommer tous, je citerai seulement M. le baron Nittis, directeur des Archives, et M. le Dr Gross, qui ont facilité mes recherches.

les prix du papier et de l'impression diminuent, la publication sera très vite menée à son terme. Le libéralisme généreux des membres de la commission qui prennent la peine pour eux et en font profiter les autres, celui de M. le Ministre plénipotentiaire Piccioni, hier encore directeur du service des archives aux Affaires étrangères, m'ont mis à même de feuilleter le manuscrit du volume qui comprendra les documents diplomatiques français de juillet 1870; qu'ils en soient remerciés ici. Si je puis ajouter quelque chose à ce qui a été écrit sur la question, c'est à eux que je le dois.

***

La littérature allemande de la question Hohenzollern est extrêmement riche ; on trouvera une bibliographie assez complète dans le recueil de Fester : *Briefe, Aktenstücke und Regesten Zur Geschichte des Hohenzollernschen Thronkandidatur in Spanien* [1]. Le recueil est utile et commode; le seul reproche qu'on puisse lui faire est d'être trop peu critique et de donner pêle-mêle des textes tirés des sources avec des extraits de livres de seconde et de troisième main. Tel quel il rend

1. Teubner, Leipzig und Berlin, 1913. 2 fascicules, l'un de 164, l'autre de 210 pages.

des services. Mais combien plus en rendrait un recueil officiel, analogue à la collection française, si le gouvernement du Reich faisait publier, à Berlin, une collection analogue à celle de Paris ! Il aurait d'autant plus de raisons de s'y résoudre que les archives allemandes ont été entr'ouvertes, avant 1914, à des écrivains officiels comme Oncken ; c'était pour des publications tendancieuses, et, comme on dit aujourd'hui, proallemandes.

***

Si rien ne vaut les textes, les pièces officielles pour établir un fait, et l'on ne saurait trop regretter que les cartons du Corps législatif transportés aux Archives nationales ne nous renseignent qu'imparfaitement sur les travaux des commissions [1] ou que les rapports des préfets sur l'esprit public soient réduits à des notes insignifiantes, les mémoires des contemporains, les récits où ils ont reproduit la trame des événe-

1. Dans un carton de 1870 on trouve un rapport sur une proposition de loi relative à la suppression de la publicité des exécutions capitales. En revanche il n'y a pas trace du rapport de la Commission à laquelle a été soumise, le 15 juillet, la demande de crédits déposée par M. de Gramont et par M. Ollivier. Les rapports des préfets, dans la série F1c III, qui sont si riches et si précieux pour d'autres périodes, sont misérables pour 1870. Je remercie MM. Bourgin et Schmidt, archivistes aux Archives nationales, qui m'ont aidé à faire ces recherches et à constater ces carences.

ments ne nous aident pas seulement à fixer des impressions, mais nous renseignent, plus d'une fois, sur des faits précis.

Pour le point particulier qui sera étudié ici, on ne saurait se dispenser de consulter *l'Empire libéral* de M. Émile Ollivier. L'ouvrage est d'une lecture facile, attrayante, souvent émouvante ; il n'en faut pas moins contrôler les assertions de l'auteur. Il n'y a pas d'écrivain plus sincère que M. Ollivier ; à certains égards *l'Empire libéral* est une confession, et l'auteur raconte aussi bien les incidents qui provoqueront la critique que ceux dont on lui saura gré. Mais c'est aussi une apologie, et naturellement il interprète à son avantage les actes et les démarches auxquels il a été mêlé. Cet honnête homme, qui a été malheureux, n'admet pas qu'il ait jamais pu être mal inspiré. Il cherche sa justification dans ses intentions qui ne sont pas douteuses, dans des décisions qui peuvent être discutées, dans les témoignages des uns et des autres, dans les paroles ou les écrits qui datent de 1870, dans les ouvrages qui ont paru depuis cette époque. Il a composé, ainsi, un livre hybride, qui veut être une histoire, dont il aurait mieux valu qu'il fît des « souvenirs » et dont il faut se servir avec précaution.

Il a joué la difficulté et il s'en rend bien

compte. « Pendant toute la durée de cette histoire, dit-il, je n'ai pas eu la facilité d'une narration toute unie et bien coulante. Comme ce Néhémias réédifiant le temple avec une épée d'une main et de l'autre une truelle, j'ai dû, à tout instant, batailler contre l'erreur en exposant la vérité. Plus que jamais — (il s'agit du XIVe volume, qui est consacré à l'étude de l'incident Hohenzollern) — je vais être condamné à ce double labeur, car je ne vais plus trouver un fait qui n'ait été faussé, que je ne sois obligé de dégager des travestissements qui le défigurent ou des impostures qui l'obscurcissent [1]. » Notez ces expressions : travestissements, impostures. M. Ollivier est en même temps qu'un sincère, un ardent, un passionné ; il n'admet pas volontiers qu'il a pu se tromper. Tel il se montre dans les *Lettres de l'Exil* (1870-1874) [2], écrites à des parents ou à des amis intimes, en pleine disgrâce, sous l'impression même des malheurs publics et de l'effondrement personnel, tel il nous apparaît encore en 1908 et en 1909, quand le combattant qui se croit apaisé s'imagine, au soir de sa vie, qu'il écrit une page d'histoire.

Le lecteur attentif doit s'imposer une double

1. *Empire libéral*, XIVe volume. Avant-propos, pages 7-8.
2. Paris, Hachette, 1921.

tâche en sens inverse de celui où marche M. Ollivier, dégager ce qui est souvenir personnel, pour l'apprécier comme on doit faire ces sortes d'ouvrages, retenir un fait, une impression, une citation, surtout isoler ce qui est un témoignage précis, pertinent et contemporain, de ce que M. Ollivier a appris postérieurement à la guerre, en France ou à l'étranger.

Il a pensé, dès 1871, à se justifier devant son pays. « Voici comment je travaille [1], écrivait-il au duc de Gramont. Comme éléments, j'ai ma mémoire, les notes sommaires que je prenais chaque soir ou que ma femme prenait pour moi, le *Journal Officiel*, vos lettres, enfin, les documents étrangers. » A ce moment M. Ollivier ne soupçonnait pas quelques-unes des réticences — et des plus graves — du duc de Gramont. Plus tard, rentré en France, il est allé aux Archives des Affaires étrangères ; mais, à la manière dont il parle de ses recherches [2], on voit très bien qu'il a fait des découvertes aux alentours de 1890 et que les pièces n'étaient jamais passées sous ses yeux en 1870. De là, des contradictions et des démentis que M. Ollivier, historien et apologiste, donne à M. Ollivier, garde des Sceaux. Ainsi à la page 30

1. *Lettres de l'Exil*, 17 janvier 1871.
2. *Emp. lib.*, XIV, v, 1, p. 171.

du XIVe volume, il nous dit sa surprise, lorsqu'il apprend la candidature du prince Léopold, le 3 juillet. C'est le témoignage du Ministre; retenons-le. Ailleurs, il nous parle des démarches plus ou moins vagues que l'ambassadeur de France à Madrid avait faites pour prévenir la candidature.

Cela, M. Ollivier ne l'a su qu'après l'événement, peut-être vingt ans plus tard, quand il a voulu se justifier, et en même temps, justifier un collègue qui avait, plus directement que lui, charge de surveiller les événements. Ici son témoignage ne vaut pas plus que celui de tout autre narrateur, de tout autre apologiste.

Ajoutez que M. Ollivier, il l'avoue lui-même, avec une bonne foi touchante, a « toujours mis de la passion dans ses discours et dans ses actes [1] ». C'est un défaut pour un historien.

M. Ollivier est courageux. En janvier 1871, il écrivait à son ancien collègue Plichon, élu député à l'Assemblée Nationale : « Si vous êtes obligé de vous expliquer, soyez fier, hautain, imperturbable, affirmez que nous avons tout tenté pour éviter la guerre... Ne désavouez rien, ne baissez pas la tête devant la défaite [2]. » Il lui recomman-

1. *Philosophie d'une guerre*, chap. IV, p. 39.
2. *Emp. lib.*, XIVe vol., p. 606 et sq.

dait encore la même attitude dans une autre lettre « afin d'empêcher le vilain spectacle de ministres vaincus qui se déchirent entre eux ».

Cette attitude n'était ni sans dignité ni sans noblesse ; elle ne prouve pas — loin de là — que tous les ministres avaient été d'accord entre eux, en juillet 1870. Combien il serait à désirer que les familles de MM. Plichon de Parieu, Segris ou Louvet, publient leurs souvenirs, s'ils en ont écrit, ou tout au moins, leurs correspondances ! M. de Lagorce, un des historiens les plus impartiaux et les plus autorisés du Second Empire, a eu à sa disposition les papiers de M. Louvet. Il y a certainement d'autres témoignages inédits, les hommes de ce temps avaient conservé l'habitude du livre de raison, ils notaient volontiers, le soir, sur un carnet, ce qu'ils avaient vu, entendu, ou fait d'important dans la journée.

Les événements de 1870 sont maintenant de l'histoire, ils ont trop pesé sur la France, pour que nous ne désirions pas les connaître à fond, ils sont assez éloignés de nous pour que nous cherchions à les apprécier avec impartialité.

C'est ce que ne fait pas toujours M. Ollivier. Il se persuadait, et il avait tort, que tous les reproches qu'on pouvait lui adresser étaient mal fondés, parce qu'on ne les lui adressait qu'à raison de la

défaite, et que le grief serait fatalement devenu un éloge, si la France avait été victorieuse en 1871.

M. Ollivier récuse tous les témoignages qui ne concordent pas avec le sien, sous prétexte qu'ils émanent de ses adversaires, quelquefois d'anciens amis politiques devenus ses ennemis. C'est ainsi qu'il prétend infirmer toutes les assertions de Darimon, qui, après avoir été, comme lui, l'un des Cinq et s'être, comme lui, rapproché de l'Empire, n'avait pas, comme lui, rompu avec Rouher[1]. Nous ne sommes pas obligés d'admettre que les *Notes pour servir à l'histoire de la guerre de 1870*[2] ont été « toujours rédigées par un imbécile ou par un drôle ». Nous en contrôlerons l'exactitude, nous ne les rejetterons pas de parti pris.

M. Ollivier est trop ardent. Une déclaration de Thiers n'est-elle pas conforme à des souvenirs que l'auteur de l'*Empire libéral* croit, de bonne foi, très précis, il ne discute pas, ou il discute mal, en citant des témoignages contradictoires, mais il affirme : « Naturellement Thiers a grossièrement travesti ce fait très simple, de même qu'il a travesti tous les faits relatifs à la guerre,

1. *Emp. lib.*, notes des pages 233-234.
2. Paris, Ollendorff, 1888.

sur lesquels il s'est expliqué[1]. » Tout de même, il serait excessif d'admettre, sans discussion, la parole de M. Ollivier et de récuser, sans preuve, celle de Thiers.

A défaut de témoignages d'autres collègues de M. Ollivier, sur les événements de juillet 1870, nous avons, du moins, celui de M. de Gramont. Il a publié : *La France et la Prusse avant la Guerre*[2].

Qu'on n'y cherche pas un essai auto-biographique ou un plaidoyer passionné comme dans l'œuvre de M. Émile Ollivier. Autant le garde des Sceaux est ardent, éloquent, bavard même et parfois candide dans le récit et dans la discussion, autant le ministre des Affaires étrangères est froid, réservé, plein de réticences. M. Ollivier dit tout ce qu'il sait et tout ce qu'il tient des autres ; M. de Gramont voudrait faire rentrer sous le boisseau le peu de lumière qui a pu filtrer. M. Ollivier justifie sa conduite ; M. de Gramont fait le procès des autres. M. Ollivier saigne d'avoir été un des auteurs involontaires d'un des plus grands malheurs qui aient jamais accablé son pays ; M. de Gramont en parle aussi froidement qu'il ferait d'une négociation qui

1. *Emp. lib.*, tome XIV, éclaircissements, p. 592.
2. Paris, Dentu, 1872, in-8°, deuxième édition.

aurait eu pour objet l'attribution d'un îlot en Océanie. « Ayant agi en toute circonstance avec conscience et loyauté, il a conservé l'estime des gens qu'il apprécie et l'amitié de ceux qu'il affectionne [1]. »

Si l'opinion ne lui est pas très favorable, à l'époque où il écrit, il ne doute pas qu'elle ne lui revienne plus tard. Il connaît trop les fluctuations politiques pour s'en émouvoir. Ni les regrets, ni à plus forte raison les remords, n'obscurcissent sa claire vision des choses. « Ayant vécu pendant près de vingt ans dans les missions étrangères [2], il n'a pas le germe des passions qui animent, les uns contre les autres, la plupart de nos compatriotes, et il n'a compris les entraînements de l'esprit de parti, que pendant les quelques mois où il a vécu dans cette atmosphère, comme ministre. » Ne lui parlez ni de Reichshoffen, ni de Sedan, ni de la capitulation de Metz, ni du traité de Francfort. Ce sont là des contingences dont il ne veut pas s'embarrasser. Aussi bien, si la France a connu la défaite, ce n'est ni parce qu'elle ne s'était pas préparée à la guerre et qu'il eût été plus sage de ne pas la déclarer, c'est parce qu'elle a été entraînée « à des exagérations

1. *La France et la Prusse*, préface, pp. 2 et 3.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 5.

de doctrine devant lesquelles s'effacent toutes les vertus civiques et où M. de Gramont relève la source principale de tous nos maux ». Un écrivain qui fait une pareille profession de foi, ne cède jamais à la passion et ne se laisse pas aller à l'invective. Le ton de son récit est uni, volontairement éteint. Si M. de Gramont est ému, il est trop grand seigneur pour le laisser voir.

Il est volontairement secret. M. de Gramont « ne publiera aucun document inédit avant d'y avoir été autorisé par qui de droit. Rien ne lui serait plus facile, on le comprendra sans peine, que d'exhumer, de sa correspondance diplomatique, les éléments d'une publication qui emprunterait tout au moins, aux événements qui en font le sujet, un véritable intérêt ». Il en possédait certainement, et il connaissait des documents secrets qui avaient été mis en sûreté, hors de la portée des fâcheux [1]. « Plutôt que de citer la correspondance de nos agents qui n'est pas encore sortie des Archives ministérielles », M. de Gramont se privera d'un succès certain, mais il ren-

1. *La France et la Prusse*, ch. XVI, p. 347. Il ressort des explications de M. de Gramont qu'au moment d'une révolution des fonctionnaires auraient le devoir de faire disparaître des Archives les pièces secrètes et confidentielles, et par suite le droit et la faculté de se constituer des collections précieuses. Mais si le peuple français ratifie plus tard et approuve l'acte des factieux, comme il est arrivé après le 4 septembre, quel est le sort des pièces en question ?

dra un dernier service à son pays. « Il n'est pas mauvais qu'on sache au dehors qu'il reste encore des hommes, en France, qui ne divulguent pas ce qui a été confié à leur honneur professionnel et à leur probité de citoyen [1]. »

Après une longue carrière diplomatique, couronnée par un ministère de quatre mois, M. de Gramont ne doute pas qu'il ait toute autorité pour tracer une règle de conduite, on dirait presque une poétique aux diplomates indiscrets qui publient prématurément leurs souvenirs. « En principe, je n'admets pas qu'un agent diplomatique ait le droit de publier des dépêches officielles sans le consentement du gouvernement auquel ces dépêches appartiennent... Un agent ou un fonctionnaire doit savoir se résigner à passer pour inhabile ou pour léger ; il importe peu à l'avenir de son pays que sa réputation s'éclipse, en tant qu'homme de talent... »

On se rend tout de suite compte que les déclarations de M. de Gramont ne sont pas une simple profession de foi, mais une mercuriale adressée à un auteur indiscret. L'auteur est M. Benedetti, le livre est : *Ma Mission en Prusse*. Le dernier ambassadeur de Napoléon III à Berlin, attaqué

1. *La France et la Prusse*, ch. XVI, p. 356.

par les partis, abandonné par ses chefs, avait jugé à propos de publier, avec d'autres documents, l'essentiel des télégrammes et des dépêches que son ministre et lui avaient échangés en juillet 1870, et une intéressante relation de sa mission à Ems. Qu'il ait eu tort ou raison de mettre au jour ces documents diplomatiques dont il avait eu la garde, c'est une question que M. de Gramont et lui on appréciée chacun à leur point de vue. M. Benedetti n'a pas pensé que « par respect pour les obligations professionnelles » on soit obligé de se taire « quand l'honneur de la vie entière se trouve à ce point engagé ». La superbe de M. de Gramont condamne par prétérition un agent infidèle et indiscret. M. Ollivier s'est joint à lui pour accabler le diplomate et l'écrivain, pour blâmer en lui « une préoccupation de soi, qui allait jusqu'à la férocité [1] » ; il lui en veut d'avoir su faire la dépêche, ce qui est « dire en dix pages, ce qui pourrait l'être en dix lignes ».

Que nous importe, si ce que dit le rédacteur de la dépêche est exact ? Les minutes des Affaires étrangères montrent que M. Benedetti n'a pas altéré les textes. La grande colère de MM. de Gramont et Ollivier nous porte à croire que la

1. *Emp. lib.*, XIV, v, 1, p. 170.

relation de sa mission à Ems est conforme à la vérité.

Nous possédons, aujourd'hui, assez d'éléments pour nous faire une idée de la négociation d'Ems et pour nous représenter les différentes phases de l'incident Hohenzollern. Ce petit livre aurait atteint son but, s'il pouvait décider les gouvernements et les particuliers à publier tous les documents qui pourraient achever de projeter la lumière sur un des événements les plus considérables du XIXe siècle[1].

1. Le chapitre IV de cette étude a paru dans le tome XXXII de la *Revue de Synthèse historique* (1921) ; la lecture de la correspondance de Metternich en a fait modifier et remanier profondément certains paragraphes.

CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES DE L'INCIDENT HOHENZOLLERN

C'est dans les tout premiers jours de juillet 1870 que l'Europe apprit la candidature du prince Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne.

« La bombe a donc éclaté tout à coup », écrit le roi Guillaume à la reine Augusta le 5 juillet 1870. « La nouvelle qui avait rempli Madrid avait éclaté comme une bombe en France et en Europe », dit de son côté M. Émile Ollivier en 1909 (*Emp. lib.*, XIV, I, 25). « La candidature du prince a éclaté comme une bombe sans préparation », lui avait écrit l'Impératrice à une date qu'il n'indique malheureusement pas. Tous emploient la même expression : le vieux Roi, qui, dans l'abandon de sa villégiature d'été, échange librement ses impressions avec sa compagne respectée, que la volonté d'un ministre tout puissant tient à l'écart, à Berlin, des affaires politiques, — l'homme d'État déchu, qui se rappelle les événements avec toute la douleur du patriotisme meurtri et le souci de

se dégager de ses responsabilités, — l'impératrice Eugénie que la candidature Hohenzollern a brusquement arrachée à ses œuvres de charité et à ses préoccupations de toilette. Il y a toutefois d'autres nuances à noter que les différences de date dans des textes qui en apparence sont semblables. De l'Impératrice volontairement secrète on peut se demander si elle dit toute la vérité ou si elle n'affecte pas l'ignorance pour détourner les soupçons de la postérité qui l'accusera d'avoir poussé l'Empereur à la guerre. Toutefois, il y a lieu de penser que, dans le cas présent, elle est tout à fait véridique et que des événements de juillet, quelle que soit la part qu'elle y ait ou non prise plus tard, elle était trop frivole pour avoir connu toute la genèse. M. Ollivier est certainement tout à fait sincère ; il a été surpris par les événements, beaucoup d'autres l'ont été comme lui, et d'abord le maréchal Le Bœuf ; ni l'un ni l'autre n'auraient défendu devant le Corps législatif la thèse de la réduction du contingent, — une réduction de 10.000 hommes — s'ils avaient cru que la paix était menacée, et c'est ce qu'ils avaient fait dans la séance du 30 juin 1870. Le roi Guillaume a été surpris, non parce que la bombe a éclaté, mais parce qu'elle a « éclaté autrement qu'on ne l'avait dit ». M. de Gramont qui, dans son livre sur *La France et la Prusse avant la guerre,* n'écrit pas un mot sans l'avoir pesé à la balance de précision, parce qu'il n'est pas moins préoccupé de convaincre son lecteur par insinuation ou prétérition que de ne jamais se laisser prendre en flagrant délit d'inexactitude matérielle, voudrait bien faire croire au lecteur qui s'en rapporterait à un témoin aussi considérable

des événements, que c'est un incident impossible à prévoir qui a troublé le ciel diplomatique le 3 juillet 1870. « Il est superflu de rappeler ici l'émotion générale causée par cette nouvelle inattendue, » affirmait l'ancien ministre à ses lecteurs de 1872, et il était sûr de ne pas rencontrer beaucoup de contradicteurs parmi les hommes qui avaient parcouru d'un œil distrait les journaux en temps de paix et qui étaient encore sous l'impression des désastres de la guerre et de la Commune et des lourds sacrifices imposés à la France par les préliminaires de Versailles et le traité de Francfort. Tout de même, comme un certain nombre de documents diplomatiques étaient déjà connus, que la presse était quelquefois bien informée même en juillet 1870, et que l'attention des hommes d'État et des adversaires de l'Empire était toujours en éveil, quand les actes du ministre de la défaite venaient en discussion, M. de Gramont croyait prudent de ne pas dissimuler toute la vérité. « Depuis le 17 juin, il circulait bien quelques vagues rumeurs sur les dispositions personnelles du maréchal Prim. » Mais, comme il n'y avait pas attaché d'importance en 1870, il se hâtait d'ajouter en 1872 : « Mais rien, ni dans ses actes, ni dans son langage, n'avait pu préparer les esprits à ce brusque retour vers un projet abandonné depuis un an[1]. » C'est à savoir, et l'on verra plus loin un témoignage contradictoire de Beust, témoignage qui date de juillet 1870 et non de 1872.

Un journaliste, qui suivait de près les affaires

1. *La France et la Prusse*, V. p. 13 et 14.

d'Espagne et qui, pour avoir étudié toute sa vie la politique internationale, a occupé plus tard non sans honneur un poste diplomatique, bien qu'il ne fût pas de la Carrière, John Lemoinne, écrivait le 8 juillet dans le Premier Paris du *Journal des Débats* : « Ce n'est pas pour la première fois que l'hypothèse du prince Léopold de Hohenzollern Sigmaringen (un nom assez dépaysé chez un peuple de race latine) est mise sur le tapis. Il ne faut donc pas dire que la naissance de cette candidature a été une surprise ; c'est sa résurrection qui en est une, pour nous comme pour tout le monde. » Sera-t-il permis de remarquer que le ministre des Affaires étrangères de France n'était pas tout le monde et que M. de Gramont n'eût pas été médiocrement scandalisé en juillet 1870 si l'on se fût avisé de penser qu'il n'était pas mieux informé que le public des questions de politique extérieure ? John Lemoinne, qui n'était alors qu'un publiciste, mais un publiciste très avisé, écrivait encore le 9 : « Les négociations avec le prince de Hohenzollern durent depuis le mois de février. Le monde officiel a l'air de n'avoir rien su, rien entendu ; ce n'est pas la première fois que cela lui arrive, et ce ne sera pas la dernière. » Propos d'opposant ? Méchanceté de polémiste ? Cri d'alarme de patriote averti et justement inquiet ? Certains ministres de l'Empire étaient facilement contents d'eux-mêmes et ne lisaient les journaux que s'ils avaient chance d'y trouver l'approbation de leur politique et l'éloge de leur maître.

***

En fait, c'est le 30 septembre 1868 que la reine Isabelle s'étant réfugiée en France à la suite d'un *pronunciamento*, le trône d'Espagne était devenu vacant, et, comme cette révolution n'avait surpris personne, des candidatures à la succession avaient été posées même avant l'événement.

Un candidat s'offrait de lui-même et s'offrait trop, c'était le duc de Montpensier. Il avait contre lui au dedans les adversaires des Bourbons et au dehors l'Empereur des Français. Don Ferdinand, père du roi de Portugal, aurait eu beaucoup de partisans, mais il ne se souciait pas de régner à Madrid. Quelques-uns mettaient en avant des candidatures exotiques et recommandaient le duc d'Aoste ou le duc de Gênes. Il est à remarquer que, dès le 19 octobre 1866, dans un dîner à Biarritz, un diplomate prussien, M. de Werthern, placé à côté d'un député espagnol, Salazar, attirait l'attention de son voisin de table sur le prince Léopold de Hohenzollern. Biarritz est une des résidences favorites de l'impératrice Eugénie. Salazar sera l'interprète de son gouvernement auprès de Bismarck et des Hohenzollern, c'est Werthern qui le présentera et l'accréditera en Allemagne. En juillet 1870, l'impératrice Eugénie, Salazar et Werthern seront au premier plan quand l'incident Hohenzollern deviendra une question européenne.

Au mois de janvier 1867, Werthern fait à Dusseldorf les premières ouvertures au prince Antoine, il lui laisse entrevoir des perspectives d'avenir dans la

péninsule pour l'un de ses fils, Léopold ou Frédéric, la personne importe peu, et rien ne presse : la reine Isabelle est encore à Madrid, mais pour quelques mois seulement, assez pour que l'idée ait le temps de germer.

En 1868, la révolution a éclaté, le trône est vacant et la presse s'empare de la question ; le 8 octobre, la *Gazette générale d'Augsbourg* imprime pour la première fois le nom de Léopold. Le Prince qui avait assisté le 6 septembre à Sigmaringen au baptême de son plus jeune fils, avait fait partir sa famille quinze jours plus tard pour la propriété patrimoniale de la Weinbourg, et lui-même était allé à Lisbonne en passant par l'Espagne. Est-ce une simple visite de politesse qu'il veut rendre à son beau-père? Est-ce un voyage politique qu'il entreprend? A-t-il vu au passage des hommes d'État espagnols? *L'Indépendance belge* du 31 octobre à Bruxelles et le *Journal des Débats* du 13 novembre donnent sa candidature comme plus sérieuse qu'on ne pourrait le croire. Lord Loftus, ambassadeur d'Angleterre à Berlin, enregistre les mêmes bruits, en ajoutant que ce choix serait mal vu à Paris [1].

Le 1er février 1869, Salazar attache publiquement le grelot par une lettre à ses électeurs de Briviesca dont il ne manque pas d'offrir un exemplaire au prince Léopold de Hohenzollern [2]. Il se réclame de la doctrine des nationalités et de l'exemple des États qui ont constitué leur unité. Séparés, le Portugal et

1. Lord Loftus, *Diplomatic Reminiscences*, London, 1894, I, 236.
2. Cet exemplaire est à la Bibliothèque de l'Université de Heidelberg. Catalogue B 8845 (Fester, 30).

l'Espagne sont faibles ; réunis, ils seraient forts. Ferdinand ferait un excellent roi. Il aurait pour successeur Don Louis de Portugal, l'unité serait faite ; après Don Louis viendrait son fils aîné. Au cas où cette branche disparaîtrait sans laisser d'héritiers mâles, il resterait les deux sœurs du roi régnant de Portugal. Toutes deux ont des fils de cinq ans, et le mari de la princesse Antonia est un homme de trente-cinq ans, un homme fait, un bon militaire, qui appartient à la branche aînée des Hohenzollern. L'Espagne pour Don Ferdinand, conclut Salazar, l'Ibérie pour ses descendants. Et en avant les Hohenzollern !

Le prince Léopold était le fils du prince Antoine, le gendre du roi Ferdinand, le frère de la comtesse de Flandre. Y eut-il ou n'y eut-il pas un premier complot entre les membres de la famille ? Toujours est-il que le vicomte de Seissal, ministre de Portugal à Bruxelles, se chargea de passer à Madrid pour convaincre Prim de l'opportunité de la candidature du prince Léopold et d'aller à Dusseldorf pour décider le Prince à la poser[1].

Le 27 mars 1869, M. Benedetti, ambassadeur de France en Prusse, signalait la présence à Berlin de M. Rancès, qui avait habité cette ville comme ambassadeur, et il supposait que son voyage n'était pas étranger à la candidature Hohenzollern. Sans avoir d'autres indices, l'ambassadeur croyait devoir faire part de ses soupçons à son ministre des Affaires étrangères, M. de La Valette, qui demandait des explications par voie télégraphique. L'ambassadeur inter-

1. Fester, 35, 7 mars 1869.

rogea M. de Thile, sous-secrétaire aux Affaires étrangères. M. de Thile affirma que rien ne pouvait autoriser pareils soupçons et il engagea même sa parole d'honneur (dépêche du 31 mars). A son retour de Paris, où il avait porté ses préoccupations, M. Benedetti interrogea Bismarck qui ne déclina pas la conversation. Sans l'engager à fond comme Thile, il insista surtout sur les inconvénients d'une souveraineté qui ne saurait être qu'éphémère ; c'était ce qui avait frappé le roi et le prince Antoine. L'ambassadeur eut l'impression que le chancelier ne livrait peut être pas toute sa pensée. Il ne crut pas devoir le pousser et rendit compte à Rouher, qui, étant ministre d'État, faisait aussi l'intérim des Affaires étrangères pendant une absence de La Valette, et qui approuva pleinement son attitude (15 mai).

On a reproché à Benedetti d'avoir laissé voir ses préoccupations à Bismarck au printemps de 1869 et de lui avoir montré involontairement le parti que la Prusse en pouvait tirer [1]. Il était dans son rôle d'ambassadeur vigilant, il avait l'aveu des hommes qui dirigeaient alors la politique étrangère de la France et qui ne lui ont pas fait plus de mal que ceux qui l'ont dirigée en juillet 1870.

***

Quoi qu'il en soit, les Espagnols cherchaient toujours un Roi. Au mois de septembre, Prim était en France et passait une heure à Saint-Cloud, auprès de

1. Léonardon, *Prim*, Paris, Alcan, 1901, p. 154.

l'Empereur, Salazar était à Munich, où de Werthern représentait maintenant la Prusse. Tous deux partent pour la Weinbourg où la famille du prince Antoine était réunie; les deux visiteurs reçoivent le meilleur accueil; on refuse de prendre aucun engagement, mais Salazar repart satisfait le 20 septembre.

Il vient de voir les Hohenzollern pour la première fois et déjà il les connaît assez bien. Il sent à quelles difficultés les princes craignent de se heurter, à Paris et surtout à Berlin où le roi Guillaume se méfie du projet. « Je sais que le Prince craint beaucoup son parent. Il ne veut pas passer la place d'ambitieux (*sic*) et il désire qu'on lui force la main au lieu de montrer son désir lui-même [1]. »

Dès lors la négociation est nouée, elle va continuer non sans quelque mystère. Salazar se fait écrire sous double enveloppe, tantôt à Paris, sous le couvert du propriétaire de son hôtel, l'Hôtel du Helder, tantôt à Madrid, sous le nom du propriétaire de la maison qu'il habite. Il jette les bases de la brochure qu'il publiera en octobre à Madrid sous le titre *Soluciones de la cuestion dinastica;* il y discute les candidatures possibles, et fait valoir les avantages que présenterait celle du prince Léopold, ses titres personnels, ses alliances de famille.

Ces intrigues n'échappaient pas aux diplomates français et ne leur agréaient en aucune manière. A Madrid, Mercier de Lostende ne cache pas à Silvela, qui lui en touche un mot, la mauvaise impression qu'on éprouverait en France si un prince allemand

1. Fester, 82, 20 septembre 1869.

s'installait à Madrid. M. Drouyn de Lhuys, qui était membre du Conseil privé, et qui, pour avoir quitté le quai d'Orsay en 1866, n'en suivait pas moins de très près toutes les complications extérieures, écrivait à Napoléon III, le 17 novembre 1869 : « J'ai l'honneur de placer sous les yeux de V. M. une lettre confidentielle et deux documents qui traitent des diverses candidatures au trône d'Espagne..... L'Empereur trouvera peut-être utile de se faire rendre compte de ces pièces[1]. »

Il y avait donc en France des hommes qui étaient au courant de l'intrigue, et certes, ce fut sans doute une raison pour Bismarck, quand il s'y intéressa, de la mener très secrètement. Cela, ce sont les contingences de la diplomatie secrète, qui était fort à la mode à cette époque. C'est à qui saura le mieux se cacher soi-même, dépister les autres et surprendre leurs trames.

***

Salazar et von Werthern sont les maîtres du genre. Von Werthern a la confiance du prince Antoine, qui accueille avec autant d'intérêt que de reconnaissance toutes communications sur l'affaire d'Espagne et qui envoie le prince Frédéric lui témoigner oralement l'expression de la reconnaissance et du dévouement de la famille. Von Werthern a aussi la confiance de Bismarck ; il correspond avec Salazar qui a celle de Prim.

Le 17 février Prim, écrit au prince Léopold, au roi

1. Fester, 92.

de Prusse, à Bismarck. C'est Salazar qui porte les lettres. On se méfie de la poste, on évite les discussions prématurées aux Cortès, on ne dit rien aux ambassadeurs qui représentent l'Espagne à l'étranger. On aura bien assez de peine à décider le roi de Prusse, malgré les efforts du prince Antoine et ceux du prince royal Frédéric qui trompe dans cette intrigue son besoin d'activité et qui ne décourage pas son parent, tout en lui laissant voir les difficultés de l'entreprise.

Le prince Antoine quitte sa résidence de Dusseldorf, il est reçu le 5 mars à la gare de Berlin par Bismarck qui lui fait connaître les conclusions du rapport qu'il a rédigé pour le Roi. Le 15 mars, un petit dîner d'hommes a lieu au château chez le Prince. Les convives sont avec le souverain et son fils et les deux Hohenzollern, père et fils, Bismarck, de Moltke, Roon, Schleinitz, Delbrück et Thile. Ce n'est pas le Roi qui reçoit et les journaux officiels ne souffleront pas mot de la réunion ; mais c'est le Roi qui a désigné les convives ; le dîner est un dîner politique et un véritable conseil de la couronne. La discussion fut très vive. Parmi les raisons qui inclinaient le Roi au refus étaient les complications qui pourraient surgir dans les rapports de la Prusse et de la France à la suite de l'élévation d'un prince de Hohenzollern au trône d'Espagne. Bismarck et ses collègues partaient du point de vue opposé, et Delbrück, qui était assis à table à côté de Moltke, lui pose cette question : Mais enfin, si Napoléon prenait mal les choses, sommes-nous prêts? A quoi le général répondit affirmativement. Le Roi ne se laisse pas ébranler, et, dans ces conditions, Léopold refuse son consentement.

Son père, de qui le siège est fait, appelle aussitôt à Berlin son troisième fils, le prince Frédéric, qu'il donnerait volontiers aux Espagnols, à défaut de Léopold. Le mois de mars et le mois d'avril se passent en discussions stériles mais le secret est toujours aussi bien gardé en Allemagne, et ce n'est qu'à Madrid, où l'on continue à chercher un Roi que l'on recommence, aux environs du mois de mai, à prononcer le nom de Hohenzollern.

Napoléon III, qui n'a manqué en cette affaire, ni de clairvoyance, ni d'informations, voudrait parer au danger, en faisant revivre la candidature du roi Ferdinand. Il écrit au roi de Portugal, Don Louis[1], pour que le fils décide son père à sortir de sa retraite. Le courrier qui porta la lettre n'était autre que M. Adolphe Ollivier, frère de M. Émile Ollivier, qui faisait alors l'intérim des Affaires étrangères. M. Émile Ollivier venait de réussir le plébiscite, il avait en tête bien des soucis, on peut toutefois s'étonner qu'il n'ait plus pensé à l'affaire Hohenzollern avant le mois de juillet. M. de Beust était plus clairvoyant. « Dans un conflit qui éclaterait entre la France et la Prusse au sujet de la candidature Hohenzollern au trône d'Espagne, écrivait-il à Metternich le 28 mai, l'Autriche ne pourrait pas observer une attitude tiède avec la France, parce que les juges impartiaux ne pourraient, dans cette question, se prononcer que contre la Prusse. » Il serait bien intéressant de connaître l'usage que Metternich a fait de cette dépêche, s'il en a parlé à l'Empereur ou à M. de Gramont qui avait

1. Le 12 mai 1870.

été appelé au quai d'Orsay le 15 mai, si l'Empereur et son ministre se sont entretenus de cette éventualité et à quelle conclusion ils sont arrivés.

***

Le mois de juin devait être décisif. Bismarck, qui avait été malade, comme par hasard, après l'échec des négociations de Berlin, allait mieux; il avait pu reparaître à Berlin, partir pour Ems, reprendre la correspondance chiffrée avec Salazar. En mars, le Conseil avait été qualifié de conférence de banquiers, et la candidature était un projet d'emprunt. En juin il s'agit de tuyaux à fabriquer. Salazar réclame l'envoi d'un monteur allemand, parce que les événements se précipitent et que les Cortès ont voté la loi relative à l'élection du roi. Bismarck envoie Bücher.

Le moment est venu de transformer les négociations secrètes en négociations officielles. Le 11 juin, Prim prononce un grand discours aux Cortès. Il annonce que le roi de Portugal, le duc d'Aoste, le duc de Gênes ont refusé la couronne, mais il tient en réserve un quatrième candidat et il demande qu'on lui fasse confiance. « Une indiscrétion pourrait avoir des suites »; aussi bien le candidat est de race royale, catholique et majeur.

Le 12, un télégramme adressé par Salazar à Bismarck, pour annoncer son prochain départ et celui de Bücher se croise avec un télégramme de Thile qui prévient que le fruit est mûr et qu'on emportera facilement l'adhésion du prince. Salazar et Bücher partent le 13 pour Reichenhall où était le prince Léopold.

Le *Journal des Débats* du 17, la *Gazette générale d'Augsbourg*, la *Gazette de la Croix* du 17, la *Gazette de Cologne* du 18 impriment en toutes lettres le nom du candidat réservé par Prim *in petto*. Que Napoléon III ait lu les journaux avec soin ou qu'il soit en possession de renseignements particuliers, il est au courant. Il prie M. de Gramont d'écrire à Mercier à Madrid pour avoir des renseignements et il ajoute : « Il faudrait, si cela était vrai, faire savoir à Berlin et à Madrid combien cette combinaison nous déplairait ». Combien il est regrettable que Napoléon III n'ait pas saisi de la question le Conseil des Ministres ou qu'il n'ait pas essayé d'atteindre directement le prince Léopold, le prince Antoine, le roi de Prusse! Ce jour-là, une démarche adroite, amicale et pressante auprès du roi de Prusse eût éloigné la difficulté. Rien ne prouve à coup sûr qu'une autre n'aurait pas surgi à brève échéance entre la France et la Prusse. La suite du récit montrera que le 17 juin il était encore possible de prévenir l'incident Hohenzollern, et l'on voit que Paris avait des éléments d'information.

Hélas! M. de Gramont se contente d'écrire une lettre assez molle à Mercier de Lostende qui répond le 23 juin par de longues considérations. Il se doute bien que des agents de Bismarck ont pu nouer en Espagne des négociations secrètes, mais il n'en est pas assez sûr pour l'affirmer. Il donne la même note le 24 et le 25 ; il ajoute seulement que Prim lui a parlé de son voyage à Vichy et de son espoir de s'entretenir avec l'Empereur à son passage à Paris. Le 1er juillet seulement, il télégraphie : « Canitz, — c'est l'ambas-

sadeur prussien à Madrid — a reçu l'ordre de rester à son poste ; sa femme est partie seule pour La Haye. » Il ajoute : « Je n'ai pas entendu dire un mot de la candidature Hohenzollern. » Il n'a pas écouté aux portes.

***

Le 20 juin, le roi Guillaume était arrivé à Ems avec Abeken ; le 20, il y avait reçu des lettres des princes Antoine et Léopold de Hohenzollern, qui lui demandaient formellement l'autorisation d'accepter la candidature. Le 21 juin, sur un rapport de Bücher, il avait télégraphié au prince Antoine : « En dépit de mon sentiment personnel, je consens. Lettre suit[1]. » Abeken, Bücher, sont les hommes de Bismarck. Ils savent parler au Roi. Mais si Guillaume Ier avait trouvé à Ems un message de Napoléon III ou de quelque souverain, confident de Napoléon III, qui lui eût demandé comme un service et pour sauvegarder la paix de ne pas donner son consentement, qu'aurait-il fait ? Aurait-il sacrifié son sentiment personnel qui n'a jamais varié aux désirs de ses cousins ?

Et qu'eût valu alors le télégramme de Salazar qui avait su, dès le 19, que l'acceptation du prince Léopold n'était plus subordonnée qu'à l'autorisation du Roi, et qui avait télégraphié qu'il arriverait le 26 à Madrid ? Malheureusement, Napoléon III n'avait pas agi personnellement et avait trop compté sur M. de Gramont. Le roi Guillaume avait donné son consentement.

1. Fester, 23.

Le 23 juin, le prince Léopold de Hohenzollern annonçait au maréchal Prim qu'il acceptait la candidature. Les Cortès n'avaient plus qu'à l'élire. Les destins étaient accomplis !

***

Cependant, un accident, fâcheux pour les organisateurs qui avaient si bien gardé le secret officiel, vint contrarier l'exécution du plan et empêcher le maréchal Prim d'enlever le vote des Cortès. C'est le major Versen, un des auteurs de la combinaison Hohenzollern, qui avait écrit, probablement chiffré et remis au bureau télégraphique, le télégramme de Salazar : Arriverai le 26. A Madrid on lut : Arriverai le 9. On ne pouvait pas retenir trois semaines de plus les députés à Madrid par une chaleur torride. Le président Zorilla prononça l'ajournement de l'Assemblée, quitte à la convoquer de nouveau en session extraordinaire, et Prim partit pour les monts de Tolède.

Le retour de Salazar précipita les événements. Députés, ministres, journalistes parlèrent. Zorilla fit des confidences à son ami Ignacio Escobar, directeur du journal *la Epoca*, qui mit la nouvelle en circulation. A son retour à Madrid, le 1er juillet au soir, Prim fut reçu à la gare par des amis qui le félicitèrent d'avoir trouvé un roi. Prim fronce les sourcils, froisse son gant et s'écrie : Peine perdue, candidature perdue, et Dieu veuille que ce soit tout ! La bombe avait éclaté !

« Peine perdue ! Candidature perdue ! » Cela c'est l'affaire de l'Espagne, et si intéressant que soit ce côté

de la question, nous le négligeons de parti pris, tant parce qu'il a été bien étudié par M. Léonardon que parce que le prince Léopold n'a pas régné en Espagne. « Dieu veuille que ce soit tout ! » Cela vise les complications qui peuvent surgir en Europe, ce sera dès le lendemain l'incident franco-allemand.

CHAPITRE II

L'INCIDENT — LA NÉGOCIATION

Ce fut le 3 juillet dans la soirée, écrit M. de Gramont à la première ligne de son premier chapitre [1], qu'un télégramme de Madrid apprit au gouvernement français que le prince de Hohenzollern, d'accord avec le maréchal Prim, avait posé sa candidature au trône d'Espagne. Ce qui est vrai, c'est que c'est à dix heures du soir que M. de Gramont se rend à la Chancellerie pour mettre au courant M. Ollivier et qu'en l'absence du Garde des Sceaux, qui a passé cette journée du dimanche à la campagne, il lui laisse ce billet : « Je vous écris sur votre bureau pour vous dire que je suis venu vous informer que Prim a offert la couronne au prince de Hohenzollern *qui l'a acceptée*. C'est très grave ! Un prince prussien à Madrid. J'ai vu l'Empereur, il en est très mécontent. Tout en restant *officiellement* et *ouvertement* dans notre rôle d'abstention, il faut faire échouer cette intrigue... A demain pour plus de détails... Tout à vous. »

1. De Gramont, *La France et la Prusse avant la guerre*, p. 13.

C'est à midi et demi que M. de Gramont a reçu le télégramme de Mercier de Lostende et non dans la soirée. Il a vu l'Empereur à Saint-Cloud ; il a télégraphié à Mercier de Lostende à Madrid. Il a télégraphié à Benedetti, qui devait aller faire une saison aux eaux de Wildbad, de différer son départ, et, comme il apprend que l'ambassadeur a quitté Berlin l'avant-veille, il expédie un télégramme détaillé à Le Sourd, le chargé d'affaires qui remplace Benedetti. Il n'a pas perdu son temps ; ce qui étonne un peu, c'est qu'il ne se soit pas, dès la première heure, mis à la recherche de M. Ollivier.

Le Garde des Sceaux eut un triste retour à la Chancellerie, au soir de ce beau dimanche de juillet, la nouvelle que lui communiquait son collègue des Affaires étrangères lui apparaissait comme une menace de guerre, et quatre jours plus tôt, il avait dit au Corps législatif : « Je réponds à l'honorable M. Jules Favre que le gouvernement n'a aucune inquiétude, qu'à aucune époque le maintien de la paix en Europe ne lui a paru plus assuré. De quelque côté qu'il tourne ses regards, il ne voit aucune question irritante engagée. » Et certes, il était sincère le 30 juin. S'il avait donné des assurances pacifiques à ses auditeurs, c'est qu'il était lui-même parfaitement tranquille et parfaitement résolu à ne pas troubler la paix.

On ne peut pas dire que la guerre a abrégé ses jours, puisqu'elle a coupé sa longue carrière en deux parties presque égales. Mais s'il a consacré la première partie de son existence à préparer son accession au pouvoir, il n'a pas dépensé moins de talent et de

persévérance dans la seconde à repousser les responsabilités que les anciens adversaires et les indifférents faisaient peser sur lui depuis 1870.

« La paix sans aucune arrière-pensée, telle est la seule politique à laquelle je puisse m'adapter », avait-il écrit à Walewski le 1er janvier 1867. Il affirme qu'il tint le même langage à l'Empereur dans la conversation qu'il eut avec le souverain dans l'automne de 1869, avant de constituer le fameux ministère du 2 janvier, et il constate avec désespoir : « Et cependant, c'est ce ministère qui a été obligé à la déclarer. Cela rappelle les musiciens de Roméo et Juliette qui, conviés au festin nuptial, arrivèrent pour chanter les complaintes de la sépulture. Il est peu d'histoires aussi tragiques que celle-là. »

Quand on se rappelle les précautions prises par Bismarck pour ne pas découvrir son Roi, pour se cacher lui-même et ne mettre en avant que le prince Léopold, ce qui frappe le plus, c'est la surprise de M. Ollivier la nuit où la menace lui fut brusquement révélée, c'est le contraste qu'il marque si fortement entre sa volonté de paix et les réalités belliqueuses qui se sont imposées à lui au mois de juillet, et où il croit trouver sa justification, comme si le hasard seul avait joué dans la crise où nous touchons, comme si des intelligences et des volontés n'avaient pas préparé les événements, comme s'il eût été tout à fait impossible à d'autres intelligences et à d'autres volontés d'en détourner le cours.

M. de Gramont et ses collègues, les publicistes favorables au régime impérial, donnent l'impression le 4 juillet de gens qui dormaient d'un sommeil paisible

et qu'un affreux cauchemar a réveillés en sursaut. Auraient-ils manqué de perspicacité?

***

M. de Gramont ne cache pas à Mercier l'impression que *Leurs Majestés* ont ressentie en recevant communication de son télégramme. En Angleterre, un Palmerston, un Clarendon ou un Granville l'aurait peut-être lu à ses collègues avant de le mettre sous les yeux de la Reine et cette question de procédure a bien son importance; quoi qu'il en soit, le ministre recommande à l'ambassadeur de combattre avec ténacité l'intrigue ourdie par Prim, mais avec tous les ménagements nécessaires. « Pour y parvenir, il faut autant de tact, de prudence et de réserve que d'adresse et d'énergie. Agissez sur la presse et sur vos amis sans vous compromettre [1]. » C'est le langage du diplomate qui donne des instructions à un autre diplomate, jugé peut-être inattentif ou peu habile.

Est-ce aussi le professionnel ou le ministre très sensible aux impressions de Leurs Majestés qui a donné l'ordre à Le Sourd d'interroger M. de Thile? Le sous-secrétaire d'État répond naturellement que le gouvernement prussien ignore absolument cette affaire et qu'elle n'existe pas pour lui (télégr. du 4 juillet). M. de Thile donne à Le Sourd l'impression d'un homme qui veut sauvegarder la responsabilité apparente du Cabinet du Roi et se ménager le moyen de se dégager éventuellement. Son attitude était assu-

1. Cf. Dépêche du 3 juillet.

rément déconcertante pour des négociateurs qui avaient la prétention d'obtenir une réponse ferme et devant qui l'interlocuteur se dérobait sans engager le fer. « Votre Excellence remarquera, télégraphiait Le Sourd, que M. de Thile s'est abstenu d'affirmer catégoriquement que le Cabinet de Berlin ignorât l'existence de la négociation et son résultat. »

Hélas ! M. de Gramont n'est que trop porté à le remarquer et trop peu porté à user lui-même des précautions, des ménagements qu'il recommande à M. Mercier de Lostende.

Il ne veut absolument pas fermer les yeux sur le caractère que l'intervention de la Prusse imprime à cette candidature ; il s'en explique dans les termes les plus formels avec l'ambassadeur de Prusse à Paris, M. de Werther, avant le départ du diplomate allemand pour Ems (4 juillet) et il lui demande d'intervenir auprès du Roi pour empêcher l'affaire d'aboutir[1]. Cette démarche était peut-être un peu risquée, les ambassadeurs n'ayant guère l'habitude de rendre compte au Roi que par l'intermédiaire de Bismarck, mais on peut dire aussi qu'elle était justifiée par le refus de Thile, le substitut de Bismarck, de s'expliquer sur une affaire dont le gouvernement prussien n'avait pas officiellement connaissance ; et, puisque M. de Gramont se faisait volontiers l'interprète des Majestés, on peut penser que, chargeant Werther d'une mission auprès du Roi Guillaume, le ministre des Affaires étrangères eût été bien inspiré de faire écrire par son Maître à la Majesté prussienne et de

1. Dépêche du 6 juillet.

glisser la lettre dans la valise de l'ambassadeur. C'est un procédé qui pouvait réussir, si l'on faisait appel à l'esprit chevaleresque et aux dispositions que l'on pouvait, au moins par politesse, supposer pacifiques du souverain. Il eût été sensible à des procédés discrets, à des reproches contenus.

Mais M. de Gramont, tout à ses impressions premières, en fait part à toute l'Europe. Dans une note qu'il fait rédiger, le 14 juillet, pour bien établir l'état de la question, il dit ou fait dire : « Le 5, nous nous adressons à tous les Cabinets pour leur dénoncer le préjudice que nous causerait, au point de vue de notre dignité, comme de nos intérêts, la présence d'un prince prussien sur le trône d'Espagne », et M. Ollivier, le 5, au soir, à sa réception officielle, prend à part lord Lyons, ambassadeur anglais à Paris, pour lui exprimer « nos sentiments avec un abandon inspiré par la confiance[1] ». Le 5, au matin, l'Empereur avait conféré à Saint-Cloud avec M. de Gramont et M. Ollivier, et c'est dans ce conseil à trois que l'on avait décidé de prendre une attitude résolue, et de préparer une déclaration qui serait discutée le lendemain au Conseil des ministres. M. de Gramont avait pris bien des résolutions et grandement engagé sa responsabilité, ce qui est peu — et celle de la France — ce qui est beaucoup, avant de consulter ses collègues et même de les renseigner. Il est heureux qu'un texte constitutionnel nous apprenne qu'ils sont responsables ; on ne s'en douterait guère, à voir comment on oublie, pendant trois jours, de les mettre au courant.

1. *Emp. lib.*, XIV, III, 2.

***

Il est vrai qu'ils avaient les journaux, les dépêches d'agences et les propos de couloirs du Corps législatif. Dans l'après-midi du 5, M. Cochery avait déposé une demande d'interpellation, après s'être assuré qu'elle serait acceptée par M. Ollivier. M. Cochery avait été en cette occasion le porte-paroles de M. Thiers qui considérait que l'intervention du Corps législatif était utile pour amortir le choc et pour ramener le Ministère à des sentiments plus calmes[1]. On peut se demander si Thiers a été bien inspiré en cette circonstance, et s'il n'eut pas dû prévoir, avec la connaissance qu'il avait des assemblées, que le Corps législatif entraînerait le ministre, au lieu de le modérer, et que son intervention aurait pour effet de précipiter la crise. M. de Gramont n'était pas loin de penser que l'interpellation était « prématurée et intempestive au point de vue politique[2] ». Quant à M. Ollivier, qui juge d'ordinaire sévèrement ceux qui ne sont pas ses amis du premier degré — et ni M. Thiers, ni Cochery n'étaient de ceux-là — il était pour une fois plus que satisfait de leur attitude. « La conduite de Cochery a été irréprochable et il n'est ni de loin ni de près responsable de la guerre. Son interpellation ne révélait pas un fait ignoré ; elle était le témoignage et la conséquence, non la cause de l'émotion publique ; il était impossible que le Parlement

1. Darimon. Notes.
2. De Gramont. *La France et la Prusse*, p. 36.

restât indifférent à un fait dont tout le pays s'occupait[1]. »

Il eût été à désirer que le Parlement contrôlât de très près la politique extérieure de la France, les membres du Corps législatif avaient le devoir d'être attentifs au développement et aux conséquences de l'incident Hohenzollern ; il ne s'ensuit pas qu'une discussion publique fût opportune et tous les incidents qui peuvent se produire au cours d'une interpellation inoffensifs. Mais M. Ollivier voulait à tout prix s'expliquer. L'idée lui en était venue brusquement. « Une lueur avait traversé son esprit » : « S'il n'y avait pas eu de Parlement, le Gouvernement eût été obligé de s'expliquer par une note au *Journal Officiel*[2]. »

***

Ainsi de toutes façons une page de prose ministérielle eût porté au monde la pensée du gouvernement français. Celle-ci fut rédigée au Conseil des Ministres qui examina rapidement la question de la préparation militaire — on s'en rapporta aux déclarations du maréchal Le Bœuf — et celle des alliances. Discussion purement académique, parce qu'aucun traité ne nous liait à aucune puissance; l'aversion de M. Ollivier pour l'Autriche, ou les méfiances de M. de Gramont à l'endroit de la Russie, étaient peu de chose et le bon sens aurait voulu que l'on fût heureux de

1. *Emp. lib.*, XIV, III, 3, p. 94.
2. *Ibid.*, XIV, III, p. 87.

mettre la main dans la main de qui aurait consenti à nous la tendre. La prudence et la modération eussent été peut-être le meilleur moyen de nous assurer à l'heure du péril les concours que nous ne nous étions pas ménagés auparavant. La délibération fut surtout consacrée à la discussion et à la rectification de la déclaration que M. de Gramont avait préparée; l'Empereur, M. Émile Ollivier mirent la main à la pâte, la discussion fut très vive; mais quel succès au Corps législatif pour le texte éloquent, pour les fanfares guerrières, pour ces coups de clairon, pour ces phrases vibrantes qui sentaient déjà la poudre! « Nous ne croyons pas que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, puisse déranger, à notre détriment, l'équilibre actuel des forces en Europe, et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France. » (*Vifs applaudissements.*) « Cette éventualité, nous en avons le ferme espoir, ne se réalisera pas. Pour l'empêcher, nous comptons à la fois sur la sagesse du peuple allemand et sur l'amitié du peuple espagnol. S'il en était autrement, forts de votre appui, Messieurs, et de celui de la Nation, nous saurions remplir notre devoir sans hésitation et sans faiblesse. » (*Longs applaudissements — acclamations répétées.*) Les acclamations, dit M. Ollivier, accompagnèrent Gramont jusqu'à son banc[2]. Nul ne doutera que Tartarin n'en ait provoqué d'aussi chaudes, lorsqu'il en fit la lecture au cercle de Tarascon.

1. *Emp. lib.*, XIV, III, 5, p. 110.
2. *Id.*, III, 5, p. 108.

C'est le manifeste d'un gouvernement sûr de lui, qui sent qu'il est en mesure de faire la guerre avec toutes les chances possibles de succès et qui, loin de la redouter, la verrait éclater sans déplaisir. M. Ollivier qui en laisse modestement la paternité à M. de Gramont, mais qui avait cependant le droit de dire : *Pars magna fui*, en jugeait autrement. « Cette déclaration est irréprochable, et je la relis, après tant d'années avec satisfaction. » Elle avait cependant provoqué quelques protestations et assez judicieuses. Malgré l'enthousiasme de la majorité, Glais-Bizoin s'écria : « C'est une déclaration de guerre ! — C'est la guerre déclarée, reprit Crémieux. » M. Ollivier se défendit de son mieux ; ce qu'il dit de plus raisonnable c'est ceci : « Mon opinion est que le gouvernement emploie le seul moyen qui reste de consolider la paix ; car chaque fois que la France se montre ferme sans exagération, dans la défense d'un droit légitime, elle est sûre d'obtenir l'appui et l'approbation de l'Europe [1]. »

Lui-même avait été effrayé de l'effet qu'avait produit le texte enflammé du Ministère et qu'il n'avait pas prévu lorsqu'il s'était laissé bercer le matin à Saint-Cloud par la cadence des phrases et la sonorité des mots. Au sortir de la séance, il adressait à l'Empereur un télégramme confidentiel [2]. « La déclaration a été reçue par la Chambre avec émotion et immenses applaudissements. Le mouvement, au premier moment, a dépassé le but. On eût dit que c'était une déclaration de guerre. J'ai profité d'une intervention de Crémieux pour rétablir la situation. » Donc le

1. *Emp. lib.*, p. 113.
2. *Id.*, *ibid.*, XIV, III, p. 126.

6 juillet, M. Ollivier avait compris après coup, et c'est cette impression qui vaut, quoi qu'il puisse écrire après tant d'années en 1909. Ce qu'on lut et commenta le lendemain, dans tous les milieux où l'on cherchait à démêler la pensée du gouvernement français, ce ne fut pas la réplique à Crémieux, mais le texte officiel du ministère, et c'est une assertion un peu risquée que celle-ci : « La déclaration que la France accueillait dans une immense majorité par une adhésion passionnée — donc peu raisonnée, sinon déraisonnable — ne suscita en Europe ni surprise, ni révolte, à l'exception de quelques diplomates timorés qu'effraie tout ce qui s'élève au-dessus de leur caquetage habituel[1] ! » Faudrait-il tant de mots et si violents et si bizarres pour justifier une manifestation qui se défendrait d'elle-même, et, timorés ou non, l'adhésion des diplomates européens dans la crise que traversait la France n'était-elle pas d'un prix infiniment supérieur à celle des têtes chaudes et des mégalomanes du Corps législatif?

M. Ollivier s'exprimerait-il ainsi en 1909, si M. de Gramont lui avait communiqué en 1870 le courrier du quai d'Orsay? s'il avait vu dans la correspondance de M. de Cazaux, chargé d'affaires à Vienne, pourtant si soucieux de complaire à son ministre, cet extrait de la *Nouvelle Presse Libre* : « Le langage des journaux inspirés par le gouvernement français doit nous paraître extrêmement maladroit[2] »; s'il avait vu cette

1. *Emp. lib.*, XIV, III, VI, p. 123.
2. Dépêche du 6 juillet, enregistrée au Cabinet le 10, transmise à la Direction politique le 11. Elle est désagréable à M. de Gramont, il ne la retient pas.

remarque de M. d'Astorg, ministre à Darmstadt. « Quant à la presse française, je dois dire qu'on voudrait, autour de moi, lui voir un peu plus de calme[1] » ; s'il avait médité sur ce télégramme du général Fleury[2] : « Le prince Gortchakof m'a fait dire que, tout en comprenant la susceptibilité de la France, il regrettait la forme comminatoire du Cabinet des Tuileries, parce qu'elle rendrait la tâche conciliatrice plus difficile à Berlin » ; si le gouvernement français avait attaché l'importance qu'il convenait à une communication de M. de La Valette, ambassadeur à Londres : « Le principal secrétaire d'État aux Affaires étrangères, lord Granville, a regretté que M. de Gramont eût tenu à M. de Werther un langage aussi énergique que le laissait supposer la dépêche de lord Lyons et il se demandait si l'attitude que nous avions cru devoir prendre, dès le début de l'incident, n'était pas faite pour créer précisément des complications plus sérieuses que celles qui pouvaient résulter de l'incident lui-même[3]. » On échangeait beaucoup de communications entre Paris et Londres en juillet 1870; les relations amicales entre la reine Victoria et Napoléon III, la situation de lord Lyons à Paris et de La Valette à Londres, la proximité des deux capitales créaient, quoi qu'ait dit ou laissé entendre M. Ollivier, une atmosphère confiante entre les deux gouvernements et celui de Londres a bien servi la France en 1870. Il n'a rien épargné, ni à Berlin, ni à Madrid, pour faire retirer la candidature Hohenzollern, mais

1. Dépêche du 11 juillet.
2. Télégr. du 11 juillet.
3. Dépêche du 7 juillet 1870.

il n'a pas caché que, si nous avions raison dans le fond, dans la forme, nous nous donnions tous les torts. Cette franchise pouvait être désagréable à M. de Gramont, M. Ollivier y a vu plus tard de l'égoïsme et de la tiédeur. Tous les gouvernements étaient du même avis que le Cabinet de Saint-James.

De même, malgré les arguments que les ministres de 1870 et leurs apologistes ont tirés des encouragements à eux donnés par la presse française et de son excitation, il y avait à Paris des publicistes qui ne pensaient pas autrement que les gouvernements étrangers et qui avaient le courage de le dire. Dans un article déjà cité et qui paraissait le jour même où M. de Gramont brandissait ses foudres à la tribune du Palais-Bourbon, John Lemoinne, parlant de l'irritation où le projet hispano-prussien paraissait jeter le monde politique, écrivait : « Nous la trouvons d'abord prématurée parce que rien n'est fait, et parce qu'il est possible que rien ne se fasse. »

Avant de parler, de menacer, il eût valu la peine de réfléchir et de se demander si des princes étrangers n'avaient pas déjà posé quelque candidature à un trône vacant, et si des puissances intéressées n'avaient pas été admises à faire valoir leurs droits ou à présenter des réclamations. « C'est ce que nous examinâmes, Gramont et moi, dit M. Ollivier, en quelques heures qui équivalaient, par l'intensité de notre travail, à de longues journées [1]. »

Il y avait longtemps qu'on se serait livré à cet examen aux Affaires étrangères, si l'on avait lu d'un

1. *Emp. lib.*, XIV, I, 5, *in fine*.

peu plus près la correspondance de Madrid, et à défaut des dépêches peu nourries de l'ambassadeur, les nouvelles des journaux et des agences. C'est sans doute M. Ollivier, avocat et juriste, qui l'a proposé en homme qui a autrefois étudié de près les affaires de ses clients et qui l'a imposé à M. de Gramont. Il ne nous dit malheureusement pas avec précision à quelle date eut lieu cette étude : on peut inférer de son texte que c'est le 4 ; mais, s'il en était ainsi, il aurait suffi de deux jours pour oublier cette étude historique et juridique et pour tirer le 6 un pétard dont on s'aperçoit, après coup, qu'il a dépassé l'effet attendu. C'est étrange.

La dépêche de M. de La Valette qui a été citée tout à l'heure et qui confirmait ses communications télégraphiques et les démarches de lord Lyons, est arrivée au quai d'Orsay le 9 juillet ; on ne l'envoie que le 12 à la Direction politique. Or, le 9, mais le 9 seulement, M. de Gramont expédiait à tous les agents diplomatiques, qui représentaient la France à l'étranger, des instructions très claires et très probantes, qui les invitent, à propos de la candidature, à faire état des précédents et à établir ainsi sur des bases solides, les prétentions de leur gouvernement. N'est-ce point par là qu'on eût commencé sous ces régimes abolis dont on reprenait un peu tard les procédés de travail et de discussion, et où, le plus souvent, sous la présidence du chef de l'État, le ministre compétent exposait devant tous ses collègues les différents aspects d'une question difficile et prenait à temps, de concert avec eux, les résolutions nécessaires ? M. de Gramont a sans doute fait mettre au point par ses bureaux, sur

le thème recommandé par M. Ollivier, la circulaire qu'il a ensuite signée ; c'est à la rédaction du document tapageur du 6 qu'il avait associé ses collègues avec ou sans leur assentiment. Il a lancé le 9 le document dont M. Ollivier place la première rédaction au 4; il a fini par où il aurait dû commencer.

***

Aussi bien à ce moment, des négociations étaient-elles engagées directement par la France, ou indirectement par les neutres à Madrid, à Berlin et à Sigmaringen, et, comme le Cabinet de Berlin continuait à se désintéresser officiellement de l'affaire, le gouvernement français décidait d'interrompre le congé de M. Benedetti et de l'envoyer à Ems pour entrer directement en pourparlers avec le roi de Prusse. L'idée n'était pas mauvaise, à condition que l'on fût décidé à user envers le Roi de tous les ménagements nécessaires, de s'adresser à l'homme et au souverain chevaleresque, plutôt qu'au chef d'État obligé de jouer un rôle et de défendre une politique, et peut-être eût-ce été encore une fois le cas, pour Napoléon III, d'écrire une lettre à son bon frère, le roi de Prusse, ou de la faire écrire par un autre souverain, s'il craignait de s'humilier en l'écrivant lui-même. En un mot, il eût convenu de discuter avec prudence et d'éviter tout ce qui pouvait ressembler à un ultimatum.

Est-ce là ce qu'a fait M. de Gramont? Ouvrons les instructions adressées le 7 juillet 1870 à M. Benedetti.

M. de Gramont les envoie par M. de Bourqueney, qui apporte aussi un chiffre pour la correspondance ;

des attachés de Cabinet porteront les dépêches de Paris à Ems et d'Ems à Paris. Ainsi le Ministre dirigera la négociation.

Sa dépêche du 7 qui expose la question avec netteté est irréprochable : « si le chef de la famille des Hohenzollern a été jusqu'ici indifférent à cette affaire, nous lui demandons de ne plus l'être et nous le prions d'intervenir, sinon par ses ordres, au moins par ses *conseils* auprès du prince Léopold... Quant à nous, M. le Comte, nous verrions surtout, dans l'intervention du roi Guillaume pour mettre obstacle à la réalisation de son projet, les services qu'elle rendrait à la cause de la paix et le gage de l'affermissement de nos bons rapports avec la Prusse... Efforcez-vous d'obtenir que S. M. *conseille* au prince de Hohenzollern de *revenir* sur son acceptation. » Voilà le langage d'un diplomate. Malheureusement, à la dépêche est jointe une lettre particulière où le duc, impérieux et hautain, écrit : « Il faut absolument que vous obteniez une réponse catégorique suivie de ses conséquences naturelles. Or, voici la seule qui puisse nous satisfaire et empêcher la guerre. *Le gouvernement du Roi n'approuve pas l'acceptation du prince de Hohenzollern et lui donne l'ordre de revenir sur cette détermination prise sans sa permission* » ; et, pour que M. Benedetti n'en ignore pas, après avoir commenté son ultimatum, M. de Gramont ajoute : « Sinon c'est la guerre ! » Il écrira en 1872 : « Rien n'était plus loin de la pensée du gouvernement que d'entraîner le pays à la guerre[1]. » On com-

1. *La France et la Prusse avant la guerre*, p. 41.

prend mal ou l'on comprend trop. Les assertions de 1872, après la défaite, ne sont pas en désaccord avec les instructions officielles données au négociateur en juillet 1870, elles contredisent les indications de la lettre particulière. En général, les instructions secrètes livrent la pensée intime du ministre et de l'ambassadeur ; on eût compris, dans la circonstance, que M. de Gramont demandât davantage dans les instructions officielles, dont son représentant pouvait montrer le texte ou indiquer le sens au Roi, mais lui eût indiqué dans une lettre privée les concessions qu'il était autorisé à faire, et le minimum dont se contenterait le gouvernement français. M. de Gramont fait le contraire. La dépêche officielle est raisonnable et modérée; la lettre privée est violente. Aurait-il été décidé à mener la négociation *crescendo*, à enfler la voix si le Roi était conciliant, ou voulait-il embarrasser M. Benedetti? Nous n'avons pas ici des instructions qui se complètent, mais qui se contredisent. M de Gramont aurait donc deux opinions à lui tout seul et mènerait deux négociations parallèles. C'est bien possible et très conforme aux habitudes de l'époque. L'Empereur le chargeait de télégraphier à Benedetti l'interdiction formelle de s'adresser au prince de Hohenzollern, alors qu'il cherchait à l'atteindre par d'autres voies.

***

Cependant M. Benedetti, arrivé à Ems le 8 au soir, était informé qu'il serait reçu par le Roi le lendemain, à la fin de l'après-midi seulement, mais qu'il serait

retenu à dîner. On débute bien. Avant l'audience, M. Benedetti a vu Werther et a expliqué à son collègue prussien l'objet de sa mission. Werther a répliqué que S. M. ayant autorisé le prince à poser sa candidature, il lui est maintenant difficile, sinon impossible de l'inviter à y renoncer. C'est une difficulté, mais on peut tourner une difficulté, on peut discuter et s'entendre.

Sur l'ensemble, le Roi ne dit rien de plus que Werther[1]. Il est intervenu, non comme souverain — il a refusé de recevoir un envoyé du Cabinet espagnol —, mais comme chef de famille. Il ajoute qu'il s'est mis en communication avec le prince Léopold et son père, et que, s'ils sont disposés à retirer leur acceptation, il approuvera leur réponse. Il est courtois, conciliant, l'interlocuteur croit à sa sincérité. S'il formule quelques réserves, c'est moins pour se mettre à couvert contre un démenti possible des événements que pour ne pas déplaire à M. de Gramont. Dans une lettre particulière qu'il fait porter à la poste, à la frontière, il ne peut pas cacher à son chef que le Roi s'est plaint, en termes mesurés, de la fin de la déclaration ministérielle du 6 qui est presque une provocation.

Le roi de Prusse s'était avancé, aussi loin que le lui permettait sa dignité, en disant que si les princes étaient disposés à retirer leur acceptation, il approuverait leur réponse. C'est ce que M. de Gramont qualifie de « malheureux début[2] ». Il ne sera satisfait

1. Voir le télégramme de Benedetti du 9 juillet, six h. du soir, sa dépêche du 9, et sa lettre particulière.
2. *La France et la Prusse*, p. 69.

que s'il obtient des excuses du Roi, ou, tout au moins, un désaveu, dont il puisse se targuer devant le Corps législatif et l'opinion française. Il envoie le 10, à 1 heure 25 du soir, à Benedetti, cet étrange télégramme :

« Ecrivez-moi une dépêche que je puisse lire aux Chambres, ou publier, dans laquelle vous démontrerez que le Roi a connu et autorisé l'acceptation du prince de Hohenzollern, et dites surtout qu'il *vous a demandé de se concerter avec le Prince avant de vous faire connaître ses résolutions.*

M. Benedetti ne doit pas négocier pour obtenir le retrait de la candidature, mais pour assurer un succès à M. de Gramont, en humiliant le roi de Prusse. M. de Gramont ne compte qu'avec l'opinion publique française. Entendrait-il par là l'opinion que le public doit avoir des capacités du Ministre des Affaires étrangères de France? C'était vraiment chose secondaire pour quiconque n'était pas M. de Gramont lui-même, et la négociation ne pouvait pas aboutir aussi tôt que le souhaitait l'impatience du Ministre.

Le 10 juillet, dans la soirée, le roi Guillaume arrêtait M. Benedetti sur la promenade d'Ems, pour lui dire qu'il n'avait pas encore de réponse du prince Léopold qui, étant en excursion sur les rives du lac de Constance, n'avait pas encore rejoint son père. Ce n'est pas un progrès matériel de la négociation, mais c'est une avance. Le Roi n'eût pas abordé l'ambassadeur pour lui faire entendre qu'il lui tardait de lui communiquer une réponse négative.

M. Benedetti ne peut pas s'y tromper, mais il est éperonné, talonné, par M. de Gramont; dépêches,

télégrammes, réclament une réponse du Roi, négative ou affirmative. Pour un succès de tribune, on rompra la négociation ; peu importe le fond, il faut sauver les apparences.

Le 11 au matin, M. Benedetti, reçu par le Roi, devient plus pressant si pressant que l'interlocuteur prend ombrage de cette insistance qui ressemble à une menace. A l'indiscrétion du messager de M. de Gramont il répond en maintenant sa position ; il n'a pas agi en roi, mais en chef de famille ; il n'a pas interdit au prince Léopold de poser sa candidature, il ne lui interdira pas de la retirer. Voilà pour la forme. M. de Gramont, qui refuse de comprendre la position du Roi, qui continue, dans son cabinet du quai d'Orsay, son raisonnement unilatéral — ce qui est bien fâcheux pour un négociateur — néglige l'autre côté de la question, la contrepartie : « après me l'avoir demandé plusieurs fois, dans le cours de l'audience, le Roi, avant d'y mettre fin, annonce M. Benedetti, m'a vivement engagé à vous télégraphier, en son nom, qu'il croyait recevoir ce soir ou demain une communication du prince Léopold qui a dû rejoindre son père à Sigmaringen et qu'il s'empresserait de me donner une réponse définitive ». Voilà ce que Benedetti pouvait télégraphier, dès 1 heure 1/2 de l'après-midi (heure allemande). Une heure plus tard il annonçait le départ de M. de Werther pour Paris, et il donnait cette indication précise et précieuse : « J'ai cru comprendre, d'après ce qu'il m'a dit, qu'il n'a d'autre mission que de chercher à vous démontrer la sincérité des sentiments du Roi... » A cinq heures du soir, il écrivait : « S. M. me laisse deviner, et elle me fait

donner à entendre par son entourage, ainsi que vous le répètera M. de Werther, que le prince doit renoncer spontanément à la couronne qui lui a été offerte, et que le Roi n'hésitera pas à approuver sa résolution. »

M. de Gramont ne recevra cette lettre que le 12, avant de voir M. de Werther. Mais le télégramme est suffisamment explicite et M. de Gramont, le diplomate, le ministre secret, qui cachait à M. Ollivier lui-même des confidences faites en juin par l'Empereur sur les négociations conduites avec l'Autriche et l'Italie, pouvait attendre la suite sans impatience, si le ministre n'avait pas été « aux prises avec l'opposition intraitable de la Chambre », pour parler comme M. Ollivier[1], entendez par là une question d'Arago, posée, paraît-il, d'une voix tonitruante, — Arago est un opposant et il voudrait savoir si la conversation engagée à Ems ne déborde pas la question Hohenzollern — et une tempête véritable venue de la Droite qui ne permet pas à M. de Gramont de répondre fût-ce un mot à Emmanuel Arago.

Cette attitude produit une impression différente sur M. Ollivier et sur M. de Gramont. A six heures du soir, M. Ollivier[2] écrit à l'Empereur pour la lui signaler. « La Droite déclare tout haut que l'affaire Hohenzollern ne doit être considérée que comme un incident..., les uns et les autres annonçaient tout haut l'intention d'attaquer le Cabinet s'il s'arrêtait après le dénouement de l'affaire Hohenzollern. M. Thiers s'ex-

1. *Emp. lib.*, XIV, v, 7, p. 198.
2. *Id., ibid.*, p. 201.

primait avec une extrême vivacité dans le sens contraire, il estime que la reculade prussienne, à laquelle il croit plus que moi, serait une satisfaction dont il faudrait se contenter. »

Ce texte n'est pas un commentaire et une apologie rédigés plus de vingt-deux ans après l'événement : c'est un rapport à Napoléon III d'où il ressort qu'on avait des raisons, le 11 juillet, à six heures du soir, d'escompter le retrait de la candidature; M. Ollivier en veine d'expansion le qualifie de reculade.

M. de Gramont nous confie que « l'opinion publique s'irritait à vue d'œil ». Il avait télégraphié, le 10 juillet, à Benedetti : « L'opinion *publique* s'enflamme et va nous devancer. » Les manifestations de ses amis de la Droite, qu'il ne paraît avoir ni combattues, ni découragées, agissaient d'une façon extraordinaire sur ce ministre qui avait jusqu'alors beaucoup plus vécu dans les ambassades et dans les cours que dans les couloirs des assemblées politiques ou dans la rue. Une explosion de murmures et d'interpellations a pour lui une extrême importance ; les télégrammes si clairs de Benedetti lui apprennent « que la question n'a fait aucun progrès ». Comment les a-t-il lus ? De quels yeux prévenus ? Ou avec quelles clameurs de ses amis de la Droite dans ses oreilles ?

Et qu'importe, s'il ne doit pas se réjouir d'apprendre que le Roi approuvera la résolution de Léopold de Hohenzollern de retirer sa candidature, que les télégrammes de Benedetti soient bien arrivés, comme le prétend M. de Gramont, quelques instants après l'expédition de son propre message du 11 juillet, 6 h. 50

du soir[1] ? « Au point où nous en sommes, je ne dois pas vous laisser ignorer que votre langage ne répond plus, comme fermeté, à la position prise par le gouvernement de l'Empereur, il faut aujourd'hui l'accentuer davantage. »

Est-ce M. de Gramont qui parle au nom de Napoléon III ou M. de Lyonne au nom du grand Roi, servi par M. le Prince et par M. de Turenne ?

A ce langage impérieux, le malheureux ambassadeur répond le 12 : « J'avais pressenti vos ordres et m'y suis conformé d'avance. » Il sait ce qu'il peut attendre et craindre de son irascible chef, mais il n'oublie pas son rôle de négociateur, et il écrit très raisonnablement à la fin de sa lettre : « Si en arrivant à Ems, j'avais en quelque sorte posé un ultimatum au Roi, j'aurais fait croire à Sa Majesté que nous voulions la guerre à tout prix. » Il avait négocié, il n'avait pas obtenu que Guillaume Ier reniât la distinction qu'il avait établie entre la position de roi de Prusse qui veut rester étranger à l'incident Hohenzollern, et son rôle de chef de famille, qui connaît comme tel, et comme tel seulement, les ambitions et les projets de ses parents. Il n'avait pas insisté sur des modalités qui permettaient à Guillaume de céder en sauvant la face. On lui avait presque annoncé le retrait de la candidature, et c'était un succès si le roi de Prusse était sincère.

1. M. de Gramont ergote. (*La France et la Prusse*, p. 90 et 91, et note de la page 90) sur les heures d'expédition et d'arrivée. Le fond reste le même.

***

Il ne l'avait jamais été davantage. Il était arrivé très fatigué à Ems, il était accablé par la chaleur et n'avait pas la force de se promener à pied. La divulgation prématurée de la candidature du prince Léopold n'était pas seulement pour lui un contretemps politique et la preuve qu'il avait eu vraiment raison de s'y opposer ; c'étaient des vacances gâtées, et, au lieu de voisiner avec la Reine, de faire tranquillement sa cure, c'étaient des préoccupations fâcheuses qui l'obsédaient, des échanges de dépêches, quelquefois trois ou quatre par heure [1], des audiences à donner. Il fallait recevoir Werther, l'écouter, lui tracer une ligne de conduite. Bismarck lui recommande d'envisager la situation le plus froidement possible [2], et c'est bien à quoi s'efforce Guillaume Ier, qui est l'homme du devoir ; mais à la Reine il ne cache pas qu'il est excédé, d'autant plus qu'il a des nouvelles de Paris, de Berlin, de Bruxelles, mais du cousin — du prince Antoine — pas un mot [3]. Il lui écrit au cousin, il lui fait écrire par Abeken. Il lui parle de l'émotion ressentie à Paris, il ne lui cache pas qu'il regrette que l'on n'ait pas pressenti l'opinion de Napoléon III avant de s'engager dans cette aventure ; il laisse d'ailleurs aux Altesses Royales le soin d'examiner dans quelle mesure on pourrait agir à Paris sur l'opinion et

1. Fester, 451.
2. *Id.*, 268.
3. *Id.*, 269.

auprès de Napoléon III[1]. Ce n'est pas de l'enthousiasme, c'est plutôt une douche jetée sur celui des bons parents de Sigmaringen. Il sait que l'élection d'un Roi ne peut être acquise aux Cortès qu'à la majorité absolue non des votants, mais de tous les députés, et il s'imagine que la France fera un gros effort financier pour acheter des suffrages. Quant à lui, il ne dépensera pas un thaler pour gagner une voix aux Hohenzollern, et — « entre nous soit dit » — (*sic* — en français dans le texte), c'est à la Reine qu'il fait cette confidence, « je souhaiterais de tout cœur que Léopold ne fût pas élu[2] ».

Le Roi n'ignore pas les représentations amicales qui ont été faites à Berlin, au nom du gouvernement austro-hongrois[3] et du gouvernement britannique. Il donne les Hohenzollern à tous les diables et le prince Antoine s'en doute bien, qui entreprend à la fois de lui faire agréer ses excuses et de le prendre par l'amour-propre. « Veuille V. M., écrit cette Altesse ingénieusement servile, ne pas nous rendre personnellement responsables des impressions pénibles et des tracasseries dues à l'affaire d'Espagne qui vont influer en la troublant sur sa Très Haute saison de cure. Cette question est à cette heure un prétexte à l'explosion d'une haine qui couve depuis longtemps et qui a pour objet la mission universelle et historique de la Prusse, mission qu'elle a obtenue dans le sang depuis 1866[4]. » Le Roi ne goûte pas beaucoup ce ver-

1. Fester, 295 et 296.
2. Ems, 7 juillet. Fester, 320.
3. Beust à Münch, 6 juillet. Fester, 296-299.
4. *Id.*, 345.

biage ; il trouve le cousin très agité tandis que Benedetti lui a paru très tranquille et plein de sang-froid. Il est bien mieux disposé pour l'ambassadeur que Gramont lui a dépêché que pour le ministre lui-même. Il est à la fois sous l'impression de la déclaration ministérielle du 6 et de propos plus ou moins exactement rapportés, et, le 10 juillet, il se plaint à la reine Augusta de la morgue autrichienne du ministre français. Le 11, il raconte à sa femme la seconde audience de Benedetti, et il le fait dans des termes identiques à ceux que Benedetti emploie dans sa dépêche à M. de Gramont. Au prince Antoine qui lui a fait entendre qu'il n'attendait pour retirer la candidature qu'un ordre du Roi, il a répondu qu'il n'en ferait rien, mais que si la rupture venait de son côté, il acquiescerait (avec joie) et il lui a envoyé le colonel Strantz avec une lettre où il lui a fait part de toutes les nouvelles alarmantes qu'il a reçues, de tous les propos exacts ou controuvés qui lui ont été rapportés.

Quand on compare les lettres du Roi à la Reine, qui sont des lettres intimes et où Guillaume Ier se livre tout entier, et les dépêches où Benedetti rapporte les paroles du Roi à M. de Gramont, l'on n'y relève aucune contradiction. Le Roi a pris une attitude que lui commande le souci de sa dignité, il a laissé la décision aux Hohenzollern, mais il désire que cette décision soit conforme aux vœux de Napoléon III. Le prince Antoine, atteint dans son orgueil, se fait prier. M. de Gramont, qui cherche un succès diplomatique, insiste et devient indiscret ; M. Ollivier, qui est pacifique, mais nerveux, ne peut ou ne sait calmer son collègue. Benedetti craint de choquer le Roi, mais craint encore plus de

déplaire à son chef. Bismarck guette, attend, surveille[1].

Deux hommes sont vraiment pacifiques : Napoléon III, qui dit à Vimercati, son confident, son intermédiaire auprès de Victor-Emmanuel : « si on renonce à la candidature sous n'importe quelle forme, il n'y aura pas de guerre[2] », et le roi Guillaume qui écrit à sa femme, à la date du 11 : « Dieu veuille que les Hohenzollern se rendent à la raison ! » Quel dommage que des raisons de convenance et de dignité protocolaire aient empêché les deux souverains de régler directement la difficulté, qu'il y ait eu à Ems un Abeken, âme damnée de Bismarck, à Paris, un ministre aussi peu expert en négociations diplomatiques que M. Ollivier avec un collègue aussi hautain et aussi obstiné que M. de Gramont, et à tous égards aussi peu sûr ! L'homme qui ordonnait à Benedetti, le 11 juillet, à six heures du soir, de hausser le ton, avait la veille déclaré à lord Lyons que le maintien de la candidature du prince Léopold au trône d'Espagne entraînerait la guerre entre la France et la Prusse, mais que le retrait de cette candidature avec l'approbation du roi de Prusse terminerait tout le différend (Dépêche de Lyons à Granville du 10 juillet). M. de Gramont croit confondre tous ses adversaires allemands, français ou neutres, en établissant que le prince Léopold n'avait accepté les offres de Prim qu'avec le consentement du Roi. S'il les repoussait le 11 ou le 12 juillet, ce ne serait certainement pas sans l'aveu du Roi.

1. Fester, 451. Lettre du roi Guillaume à la reine Augusta du 12 juillet 1871.
2. *Id.*, 405. C'est une lettre de Vimercati à Victor-Emmanuel.

***

Quoi qu'il en soit, le dénouement approchait, on l'attendait à Ems, où l'on aurait été informé plus tôt si le colonel Strantz n'avait pas manqué une correspondance à Bruchsal où il devait changer de train et s'il n'était pas arrivé à Sigmaringen dans la nuit du 11 au 12 juillet, au lieu d'y être vingt-quatre heures plus tôt. On attendait aussi la solution à Paris, où un Conseil des Ministres eut lieu le 12 aux Tuileries sous la présidence de l'Empereur. Nous n'avons malheureusement pas les procès-verbaux des conseils tenus par les ministres du 2 janvier. Du récit de M. Ollivier nous pouvons inférer que M. de Gramont communiqua les dernières dépêches de Benedetti, qu'une discussion eut lieu, que des divergences d'opinions se manifestèrent entre une majorité conciliante et le fringant titulaire des Affaires étrangères. A midi 45, après le Conseil, M. de Gramont télégraphie à Benedetti : « Notre dessein n'a jamais été de provoquer un conflit..., nous ne pouvons refuser au roi de Prusse le délai qu'il nous demande. »

A midi 45, il parlait en mandataire de ses collègues et de la France.

***

Une heure plus tard commençait ou recommençait son action personnelle, et quelle action, hélas !

A 1 h. 40 il envoyait de son cru, sans consulter personne, un second télégramme à M. Benedetti : « Employez votre habileté, je dirai même votre

adresse, à constater que la *renonciation* du prince de Hohenzollern vous est *annoncée*, *communiquée* ou *transmise par le roi de Prusse* ou son gouvernement. C'est pour nous de la plus haute importance. La participation du Roi doit à tout prix être consentie par lui ou résulter des faits d'une manière *saisissable*. »

Du texte même de ce télégramme il résulte : 1° que M. de Gramont avait à 1 h. 40 non seulement la certitude morale, mais la certitude de fait de la renonciation du prince Léopold, bien qu'il ne veuille l'avoir apprise[1] que vers 3 heures, à la fois par une communication officielle de M. Olozaga et par un télégramme d'agence ; 2° qu'à cette heure, et bien que la dépêche de renonciation fût, d'après lui, rédigée de manière à froisser le sentiment public, c'est-à-dire le sien, et celui de ses amis, il avait assez de sang-froid pour se contenter de cette satisfaction très substantielle et qu'il pensait contenter aussi la partie belliqueuse de l'opinion en donnant à entendre que le roi de Prusse n'était pas étranger à la décision prise par les princes de sa famille.

M. Émile Ollivier avait appris la nouvelle vers deux heures ; comme il traversait le jardin des Tuileries pour aller à la Chambre, un employé du ministère de l'Intérieur lui avait remis une copie de la dépêche en clair expédiée par le prince Antoine à Olozaga pour lui annoncer la grande nouvelle, et il est très peu vraisemblable qu'une copie toute pareille n'ait pas été remise au même moment, et peut-être plus tôt au Ministre des Affaires étrangères. Comme tous les

1. Gramont, *La France et la Prusse*, VI, p. 111-112.

honnêtes gens qui auraient eu ce texte sous les yeux, le Garde des Sceaux poussa un soupir de soulagement et se réjouit sans arrière-pensée : « Je crus alors tout sauvé, et telle fut ma joie de la paix ressaisie, telles mes craintes de la perdre de nouveau que toutes les dispositions de combativité auxquelles j'avais fini par me résigner fondaient sous la chaleur de la nouvelle inespérée. Il n'y avait plus à se montrer raide, mais accommodant, facile, et à consolider le résultat obtenu au lieu de le compromettre. L'affaire était sûrement finie si nous ne commettions aucune imprudence, et j'en étais si heureux que, par moments, je ne pouvais pas y croire[1]. » Voilà certes l'expression de la vérité ; on peut discuter sur la date d'une décision prise, sur un geste fait par tel ou tel collaborateur ; on n'oublie pas une minute où, après six jours d'angoisses patriotiques, on touche à la solution d'une crise et où l'on croit tenir la paix. Au Palais-Bourbon, M. Ollivier tombe sur Olozaga qui lui met sous les yeux le texte authentique de la dépêche. Les députés, les journalistes, qui ont assisté de loin au colloque et qui ont vu le geste, entourent le Garde des Sceaux, et l'interrogent, il n'a aucune raison de leur cacher la nouvelle. Il a le bon esprit d'engager le rédacteur en chef de la *Liberté*, Léonce Détroyat, à refuser l'insertion des articles de son oncle, Emile de Girardin, qui poussait inconsidérément à la guerre ; il n'a pas le courage de relever vertement le malfaisant aventurier, Clément Duvernois, qui prend la parole au moment où M. Émile Ollivier entre dans la salle

1. *Emp. lib.*, XIV, VII, 1, p. 229-230.

des séances : « Nous demandons, dit-il, à interpeller le Cabinet sur les garanties qu'il a stipulées ou qu'il compte stipuler pour éviter le retour de complications successives avec la Prusse. » Au même moment, un aide de camp apportait au Garde des Sceaux un billet de l'Empereur [1] qui l'appelait aux Tuileries et qui lui traçait une ligne de conduite pour le cas où il voudrait s'expliquer à la tribune. « Si l'on annonce la nouvelle à la Chambre, il faut au moins en tirer le meilleur parti et bien faire sentir que c'est sur l'injonction du roi de Prusse que la candidature a été retirée. »

Mais, dit M. Ollivier [2], une lecture n'aurait eu de valeur que si elle avait été accompagnée d'un commentaire ou suivie d'une conclusion. Comment aurais-je pu me permettre un commentaire ou une conclusion sans m'être au préalable concerté avec mes collègues? Singulière excuse, et M. Ollivier a bien des égards pour des collègues qui n'en ont pas toujours pour lui. Que ne se rappelle-t-il, lui qui aime à évoquer les précédents et qui sait si bien l'histoire, Casimir Périer revendiquant pour lui seul le droit de décision, sifflant pour ainsi dire M. d'Argoult qui se dirige contre son gré vers la tribune? Que fait-il de sa théorie sur le droit de décision et la responsabilité de l'Empereur? Et s'il craint le mécontentement de Duvernois et des autres foudres de guerre de la majorité, comment oublie-t-il qu'il est à peu près sûr de ne pas être renversé, tant qu'il est en communion avec l'Empereur? Il y était Sans doute M. Chevandier de

1. *Emp. lib.*, XIV, p. 236.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 237.

Valdrôme, plus préoccupé de faire la police de la salle des séances que de préserver son pays des horreurs de la guerre, lui écrivait : « On se plaint, je vous aime trop pour ne pas vous le dire (admirez à cette heure si grave les gentillesses du style de M. de Valdrôme) de la communication que vous avez faite dans les couloirs. — *Ne nous jetons pas tête baissée dans la paix*[1]. » Mais vraiment c'était peu de chose que l'opinion de M. Chevandier de Valdrôme et celle de Napoléon III aurait pu faire impression sur M. Ollivier qui lui était si dévoué.

***

Quand M. Ollivier arriva aux Tuileries, un peu après trois heures, « l'Empereur était dans le salon de service au milieu de ses officiers..., il leur disait, avec un accent de sincérité qui les impressionnait : c'est un grand soulagement pour moi. Je suis bien heureux que tout se termine ainsi. Une guerre est toujours une grave aventure...[2] »

Le même jour le roi Guillaume annonce à la reine Augusta l'arrivée d'un télégramme chiffré du colonel Strantz : « C'en est fait, c'est la renonciation du prince Léopold. — Quel poids de moins sur le cœur ! » s'écrie le vieux Roi. Il écrit : une pierre — qui est la formule allemande. Et certes, il prend des précautions pour couvrir sa retraite ; il recommande la discrétion et même le mystère à la Reine, parce qu'il ne veut pas donner de réponse officielle à Benedetti avant

1. *Emp. lib.*, XIV, VII, 1, p. 237.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 241.

d'avoir le texte écrit et signé de ses cousins. Mais, comme Napoléon III, il est heureux. Pour les deux souverains, à travers les préoccupations politiques, c'est une impression de soulagement.

Le Roi était si sincère que, dans l'après-midi, il crut pouvoir faire comprendre à Benedetti que la solution était proche. A six heures du soir, l'ambassadeur télégraphie : « Le Roi vient de me dire qu'il avait reçu une dépêche télégraphique qui lui annonçait que la réponse du prince de Hohenzollern lui parviendrait indubitablement demain matin. Il a ajouté qu'il me fera demander dès qu'elle sera entre ses mains. M. de Bismarck est attendu demain à Ems. »

Le sens des paroles du Roi était si clair que M. de Gramont, si malveillant pour Benedetti, ne peut s'empêcher de dire : « Au moment où notre ambassadeur écrivait ces mots, et pendant toute la soirée du 12, il dût se croire arrivé au terme de sa mission et se féliciter du résultat qu'il avait obtenu [1]. » Dans la journée du 13, les paroles décisives tomberaient certainement des lèvres du vieux souverain qui était resté lui-même, pendant toute la négociation, très soucieux de sa dignité, mais très désireux de voir échouer l'affaire d'Espagne qui n'avait jamais été de son goût.

***

Bismarck échouait au port. Une première fois, la divulgation prématurée de la candidature avait contrarié ses projets ; la maladroite déclaration du ministère

1. *La France et la Prusse*, p. 133.

français avait rétabli ses affaires. L'intervention des cours étrangères, toutes animées par un vif désir de prévenir le conflit, même quand elles n'approuvent pas l'attitude ou le ton de M. de Gramont, le volte-face des Espagnols qui se sont aperçus que le prince Léopold serait un embarras de plus dans une situation troublée, la volonté du roi Guillaume ont coupé court à ses intrigues. Il est battu, et il n'est pas content.

« Le Noble Cid, écrit-il, eût demandé compte à la France de son intervention. » « Le Roi ne s'était pas soustrait dès l'abord aux influences de Benedetti. S'il ne l'avait pas fait, c'est qu'il subissait surtout l'influence que la Reine exerçait sur lui de Coblence, où elle se trouvait dans le voisinage d'Ems [1]. » Bismarck exagère peut-être un peu l'influence de la Reine. Si elle a été toujours hostile à la politique du Chancelier, le Roi a obéi dans la circonstance à des répugnances personnelles, il a fixé sa position dès le début, il l'a conservée jusqu'à l'issue qu'il a préparée et désirée, et il ne s'est pas départi de cette dignité dont Bismarck reconnaît qu'il avait le sentiment à un si haut degré. Mais il n'a pas varié non plus dans son opinion sur l'affaire d'Espagne, et il est heureux qu'elle ait échoué. Bismarck le sent si bien qu'après avoir pris la résolution d'aller à Ems, il y renonce. « En entrant dans la cour de mon hôtel à Berlin, je reçus des télégrammes avant d'être descendu de ma voiture... Ma première pensée fut de donner ma démission. » Et cela aussi était un succès pour la

1. *Pensées et Souvenirs*, trad. Jæglé, Paris et Londres, p. 93, p. 103.

France. Il menace le Roi de se retirer si celui-ci reçoit encore Benedetti.

***

Au temps où l'on citait du latin, un narrateur fidèle aurait dit ici :

Quos vult perdere
Jupiter dementat.

Disons plus simplement que M. de Gramont qui avait parfois vu clair depuis le 3 juillet et fait adroitement face aux difficultés, ne sut pas apprécier et porter son bonheur.

Au milieu de l'après-midi, il était en train de causer avec M. de Werther, arrivé le matin à Paris, lorsque M. Olozaga lui fit demander d'être reçu d'urgence pour lui communiquer la réponse du prince Antoine. M. Olozaga se félicitait de cette solution [1] ; l'Empereur était content, M. Ollivier ne l'était pas moins ; M. de Gramont, lui, « ne pouvait se dissimuler que le désistement en se produisant sous cette forme, loin d'avancer nos affaires, les compliquait au contraire de la façon la plus grave [2] ». N'est-ce pas Bridoison qui parle quelque part avec quelque irrespect de la forme ? Encore, devant un tribunal, ne peut-elle que retarder l'issue d'un procès ; un diplomate formaliste peut faire couler le sang des hommes et changer le destin des nations.

Ecoutez celui-ci : « Pas un mot de la France, pas un

1. *La France et la Prusse*, p. 112.
2. *Éd.*, *ibid.*

mot de la Prusse. Tout se passait entre le prince de Hohenzollern et l'Espagne. Ainsi s'évanouissait l'espoir que nous avions fondé sur une participation, même indirecte, du Roi au désistement du Prince... (p. 112). Il fallait évidemment arriver à de nouveaux expédients » (p. 114), apparemment pour fournir au ministre des Affaires étrangères une satisfaction analogue à celle qu'éprouvait M. Olozaga pour avoir vu prévaloir la solution qu'il recommandait. Et M. de Gramont disait de Benedetti. « Quand il se contemple, il est ébloui[1]. » Quand M. de Gramont se contemplait lui-même, il était ébloui au point de ne pas voir la France. M. Ollivier, qui la voyait, avait une opinion très nette, le ministre des Affaires étrangères en avait une toute différente. « A partir de ce moment, nous dit-il, cessa l'accord complet qui avait existé entre nous[2]. »

Ils allaient néanmoins collaborer à une bien mauvaise besogne. M. de Gramont essaya vainement d'arracher à Werther un mot qui pût être interprété comme une intervention du roi Guillaume dans la renonciation du prince Léopold. En revanche, M. de Werther donnait à entendre — s'il ne le dit pas explicitement — que rien n'avait été plus loin de la pensée de son souverain que de blesser l'Empereur ou d'inquiéter la France[3]. C'est alors que M. de Gramont, charmé de cette assurance, eut l'idée — on a comme cela des éclairs de génie — de demander si une lettre où le roi de Prusse donnerait cette assurance par écrit

1. *Emp. lib.*, XIV, v, 1, p. 170.
2. *Ibid.*, XIV, vii, 2, p. 243.
3. De Gramont, *La France*, vi, p. 121.

ne mettrait pas fin à ce dissentiment, et qu'il écrivit tout de suite ce que M. Ollivier appelle une note *ad memoriam* dont il remit la copie à M. de Werther.

On peut juger de la valeur de cette idée par l'effet qu'elle produisit à Berlin et à Ems, aussitôt que M. de Werther eût télégraphié son rapport. Le 13 juillet Bismarck donne l'ordre à Abeken de n'en pas faire de rapport au Roi. Des ouvertures de ce genre, dit-il à Werther, me paraissent inacceptables, et, le cas échéant, je refuserais en ma qualité de ministre responsable, de les soumettre au Roi dans un rapport officiel [1]. Abeken et les autres agents de liaison, présents à Ems, refusent en effet de les communiquer officiellement au Roi, mais en des termes et avec des restrictions qui font désirer à Guillaume Ier de les connaître. On le met au courant, et tout de suite, il déclare : Il est nécessaire de télégraphier à Werther que je suis indigné de la suggestion de M. de Gramont et d'Ollivier et que je me réserve d'y donner suite [2].

Il n'était pas besoin d'être grand clerc pour s'attendre à un résultat de ce genre. M. de Gramont n'aurait pu se flatter de faire accepter cette suggestion singulière que s'il avait demandé à son souverain d'écrire d'abord au roi de Prusse quelques mots obligeants auxquels le destinataire eût répondu de même encre.

C'est à quoi ne songèrent ni M. de Gramont, ni M. Ollivier qui, arrivant au quai d'Orsay, à trois heures et demie, entra en tiers dans l'entretien et malheu-

1. Fester, 508-509.
2. *Id.*, 514. Textes du 13 juillet.

reusement aussi dans les vues de M. de Gramont. M. Ollivier affirme à la vérité que « l'entretien changea de nature. Il cessa d'être officiel, comme il l'avait été jusque-là, et devint une de ces conversations libres que les hommes politiques ont entre eux, quand ils sont en dehors de leur rôle officiel, dans lesquelles on échange des idées sans s'engager soi-même et à plus forte raison son gouvernement[1]. Le malheur est que ni M. de Werther, le 12 juillet 1870, ni M. de Gramont ne paraissent s'être aperçus que l'entretien avait changé de caractère, comme croyait se le rappeler M. Ollivier en 1909, et que lui-même a dit ailleurs : « Entre agents diplomatiques et ministres étrangers, tout est officiel. Il ne peut y avoir d'officieux que des conversations, lorsque chacun d'eux, ayant préalablement dépouillé son caractère diplomatique, ils échangent librement leurs idées sans engager leur gouvernement ni eux-mêmes. » S'il en avait été ainsi, Werther n'eût pas manqué de le dire expressément dans son rapport et n'aurait pas été rappelé brutalement pour avoir toléré qu'on fît devant lui des suggestions blessantes pour le Roi.

Quant à ces suggestions mêmes, un des historiens qui connaissent le mieux les rapports de la Prusse et de la France, M. Muret, croit qu'elles répondent à un plan de conduite que s'est tracé M. de Gramont. Elles répondent tout au moins à l'obstination avec laquelle, au lieu de chercher à maintenir la paix[2], il poursuivait un succès diplomatique personnel. M. Muret n'est

1. *Emp. lib.*, XIV, III, 2, p. 146.
2. *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, tomes XIII et XIV, 1910.

pas loin de penser que M. Ollivier aurait approuvé ce plan, puisqu'il s'associa au quai d'Orsay à l'étrange proposition déjà faite avant son entrée dans le cabinet de M. de Gramont, d'une lettre à écrire par le roi de Prusse et dont le duc avait même esquissé le brouillon.

C'est admettre que M. Ollivier aurait connu toute la situation diplomatique dont il ne s'est fait une idée un peu nette que vingt-cinq ou trente ans plus tard, quand il écrivait les derniers volumes de l'*Empire libéral*.

Le 12 juillet 1870, il a vu les uns et les autres, il a connu des émotions diverses. Il est allé aux Tuileries, à la Chancellerie, au quai d'Orsay — deux fois —, au Palais-Bourbon, il a vu deux fois l'ambassadeur d'Espagne. Il n'a pas étudié les dossiers qu'on ne lui ouvrait pas. Qu'a-t-il appris au Conseil le matin? On ne sait pas au juste Que s'est-il passé entre M. de Gramont et lui après le départ de M. de Werther? On sait seulement qu'ils se séparèrent en prenant rendez-vous pour le lendemain au Conseil.

***

Gramont partit pour aller au rapport à Saint-Cloud. Il a été reçu par l'Empereur. Mais qui était auprès de Napoléon III? Il n'y avait ni Le Bœuf, ni Chevandier de Valdrôme, ni Segris, ni M. Ollivier, aucun ministre. Au retour à Paris, à sept heures du soir, M. de Gramont expédiait à Benedetti le télégramme suivant : « Nous avons reçu des mains de l'ambassadeur d'Espagne la renonciation du prince Antoine, au nom de

son fils Léopold, à sa candidature au trône d'Espagne. Pour que cette renonciation du prince Antoine produise tout son effet; il paraît nécessaire que le roi de Prusse s'y associe et nous donne l'assurance qu'il n'autoriserait pas de nouveau cette candidature.

« Veuillez vous rendre immédiatement auprès du Roi pour lui demander cette déclaration qu'il ne saurait refuser, s'il n'est véritablement animé d'aucune arrière-pensée. »

Si quelque apprenti diplomate avait rédigé et signé la première partie de ce télégramme, on dirait : ce jeune homme manque d'expérience, il est impatient, il oublie l'essentiel qui est acquis, pour s'attacher à des contingences. Mais il y a un second paragraphe, et c'est un diplomate très chevronné qui tient la plume, un chef autoritaire qui ordonne : Veuillez vous rendre immédiatement auprès du Roi. Cette dépêche a tout perdu. L'affaire Hohenzollern est terminée. L'affaire des garanties commence.

Quel philtre a-t-on fait absorber à Saint-Cloud à M. de Gramont et à Napoléon III lui-même dans cette fin d'après-midi du 12 juillet 1870 ? Quelles sont les influences mystérieuses et déplorables qui ont pesé sur le souverain et sur le ministre ? Y avait-il dans ce vieux château quelque sorcier acharné à la perte de l'Empereur et de la France ?

En prenant la décision qui mettait fin à la difficulté par le retrait de la candidature de son fils, le prince Antoine n'avait pas cru seulement déférer aux vœux du roi de Prusse que le colonel Strantz lui avait formellement exprimés, mais qu'il pouvait très bien deviner depuis le début. Il avait conscience de se

rendre aussi à un désir de Napoléon III, que l'Empereur des Français avait jugé à propos de lui faire connaître par un intermédiaire sûr, en lui faisant savoir qu'il dépendait de sa décision de maintenir la paix. En se résignant au sacrifice d'un projet longuement mûri, sacrifice qu'il annonçait à Ems par un télégramme et que sa fille, la comtesse de Flandre, communiquait de son côté à Bruxelles pour que la nouvelle en fût transmise à Paris, le prince Antoine se targuait d'avoir joué un rôle et d'avoir fait de cette journée du 12 juillet, une journée importante et significative [1].

On voudrait savoir si une ou plusieurs personnes assistaient à l'audience que Napoléon III accorda entre cinq et six heures à M. de Gramont et quelles étaient ces personnes. On l'ignore, mais on peut affirmer qu'aucune d'elles n'avait aucune qualité officielle pour parler au nom de la France. Si M. de Gramont était seul avec l'Empereur, on se demande si ce n'est pas dans une crise d'amnésie ou sous l'effet de quelque soporifique absorbé pour calmer de violentes douleurs que le souverain aurait oublié les assurances et le mot d'ordre pacifiques de l'après-midi, jusqu'à décider ou simplement autoriser la singulière et irréparable démarche du ministre des Affaires étrangères.

Dans la soirée, Napoléon III, faisant allusion aux conversations de l'après-midi qui, sous la plume du ministre des Affaires étrangères, deviennent des « débats », lui écrit pour le prier d'accentuer en les précisant, les termes du télégramme qu'il a dû

1. Lettre d'Antoine de Hohenzollern au roi Guillaume.

envoyer à Benedetti. Le Ministre n'avait été que trop explicite et trop tranchant.

Se référant au message du Maître, il écrit en 1872[1] : « Le Garde des Sceaux en prit connaissance et nous convînmes d'adresser au comte Benedetti un second télégramme[2]. »

***

Le Garde des Sceaux ? M. de Gramont a-t-il donc convoqué son collègue ? Non, il est ministre des Affaires étrangères, il est le chef direct des ambassadeurs, il leur expédie des télégrammes chiffrés, d'où sortira la guerre, mais il lui suffit d'être couvert par Saint-Cloud, il n'en a pas référé au collègue qui fait figure de chef du ministère. Celui-ci, qui est inquiet, va le soir aux nouvelles ; il passe chez M. Olozaga qui dînait en ville ; M. Ollivier attend, M. Olozaga le rassure et lui donne les meilleurs avis : « Ne vous inquiétez pas, ne précipitez pas vos résolutions, et cela s'arrangera[3]. »

Il était tard, plus de onze heures ; cependant, M. Ollivier pousse jusqu'aux Affaires étrangères pour revoir M. de Gramont et savoir s'il n'est rien arrivé d'Ems. Son collègue lui montre le texte du télégramme de sept heures, et c'est pendant qu'il en prend connaissance qu'arrive la lettre impériale. M. Ollivier la lit après M. de Gramont.

Que se passa-t-il alors entre les deux hommes ? en

1. De Gramont, *La France et la Prusse*, p. 136.
2. Télégramme du 12 juillet, 11 h. 3/4 du soir.
3. *Emp. lib.*, XIV, VIII, 4, p. 267.

présence de Mme Émile Ollivier qui accompagnait son mari ? M. Ollivier était un méridional, un passionné ; M. de Gramont avait trahi sa confiance, il avait gâché la situation, il précipitait la France dans la guerre. M. Ollivier qui est un homme du monde « domina son sentiment[1] ». Cependant, il y avait de quoi justifier une explosion de rudes paroles et l'on n'aurait pas songé à lui en vouloir s'il avait dit durement son fait à l'artisan de la catastrophe. « Quelque haut qu'on ait placé son âme, au-dessus des susceptibilités vulgaires, écrit en style académique M. Ollivier vieilli, il est impossible de ne pas ressentir certains procédés. Être demeuré d'accord avec l'Empereur, à trois heures, qu'aucune détermination ne serait prise avant le lendemain au Conseil, et apprendre après 11 heures du soir, *par hasard*, qu'une détermination grave a été adoptée, mise à exécution, sans qu'on ait été consulté, ni prévenu[2] », c'était terrible.

Un Casimir Périer n'eût pas hésité ; il eût rompu et brutalement avec M. de Gramont. Il eût au moins mis son collègue et le souverain lui-même aux prises avec la Chambre et avec le pays. Mais M. Ollivier s'était prêté au déchaînement des passions belliqueuses et il ne se sentait plus capable de les dominer seul. Il avait accepté une conception hybride qui partageait la direction de la politique étrangère entre l'Empereur et ses ministres : M. de Gramont s'abritait derrière l'autorité de Napoléon III et M. Ollivier était dans un cruel embarras.

L'arrivée du message impérial arrêta les explica-

1. *Emp. lib.*, XIV, VIII, 4, p. 269.
2. *Id.*, *ibid.*

tions, évidemment assez vives, qu'échangeaient les deux ministres, et M. de Gramont associa ingénieusement le Garde des Sceaux à ses responsabilités en lui soumettant le texte qui fut télégraphié à Ems.

La collaboration continuait, c'est la séparation qui s'imposait, même avec le régime si mal défini qu'était l'Empire libéral. Ainsi en jugeaient les confidents, les amis personnels de M. Ollivier. En provoquant une crise ministérielle, il eût obligé Napoléon III à réfléchir et peut-être à se ressaisir.

***

Après cette journée extraordinaire où l'émotion, la fatigue, le besoin de parler l'avaient associé à une imprudence très fâcheuse dans l'entretien avec M. de Werther, où il avait été, pour finir, si odieusement joué par M. de Gramont, M. Ollivier donna simplement pour instructions à Robert Mitchell, de faire paraître une note rassurante le lendemain 13, dans le *Constitutionnel* : « Déclarer que nous sommes satisfaits et que tout est fini [1]. »

M. Ollivier raconte lui-même qu'une heure plus tôt, il avait dit à M. de Gramont, d'un ton navré : « On va nous accuser d'avoir prémédité la guerre, et de n'avoir vu dans l'incident Hohenzollern qu'un prétexte de la provoquer [2]. »

Que d'impressions différentes et d'assertions contradictoires ! Il serait cruel d'insister, et peut-être ne

1. *Emp. lib.*, XIV, VII, 5, 272.
2. *Id.*, *ibid.*, XIV, VII, 4, p. 270.

serait-ce pas juste. M. Ollivier devait être brisé, après tant d'émotions contradictoires, et il avait besoin d'être seul.

« Je débattis, nous dit-il, pendant une longue nuit d'insomnie, la conduite que je devais tenir... Mon premier mouvement fut d'envoyer ma démission... Je me sentais trahi, mal servi de tous les côtés [1]. » Tout ceci est la vérité même. M. Ollivier devait s'en aller, pour la France, pour lui-même, pour Napoléon III que sa démission motivée pouvait détacher de l'emprise où le tenaient depuis la veille soit M. de Gramont, soit des individualités sans mandat.

La nuit porte quelquefois conseil. Hélas ! ce ne fut pas le cas. « En creusant ses pensées, cette retraite parut à M. Ollivier un acte d'égoïsme condamnable. C'eût été, comme les Saxons, au milieu de la bataille, passer à l'ennemi ». Voilà ce que M. Ollivier écrit dans l'*Empire libéral,* et c'est aussi ce qu'il disait plus tard à M. Deluns-Montaud, quand il allait explorer les archives des Affaires étrangères pour y trouver la justification de ses actes : « Que vouliez-vous que fît un homme d'honneur lorsque le pays est en danger ? Rester, et je restai [2]. »

Par là, il est vrai, dit-il encore « je me rendais solidaire officiellement d'un acte que je déplorais » et c'est une confession dont chacun appréciera la franchise. On goûtera moins la conclusion : « en apparence, je m'y associais, mais comme le paratonnerre

1. *Emp. lib.*, VII, 5, p. 273.
2. Henri Welschinger, *La Guerre de 1871*, Paris, 1911, in-8°, t. Ier, chapitre IV, p. 14.

s'associe à la foudre pour la conjurer[1]. » Cela, c'est une métaphore, et une métaphore n'est ni un fait, ni un argument, ni une excuse.

***

M. Ollivier put s'en rendre compte le 14 quand il apprit ce qui s'était passé le 13.

Le 13, dès le matin, Benedetti s'inquiéta d'exécuter les ordres funestes que lui avait donnés son chef ; il sortit pour aller solliciter une audience. Le Roi qui était déjà dehors, l'aperçut dans une allée et la conversation s'engagea aussitôt. M. Benedetti s'acquitta de sa mission en atténuant dans la forme[3], il l'assure, du moins, le caractère de la nouvelle concession qu'il était chargé de demander au Roi ; la permission d'annoncer au Gouvernement français qu'il n'autoriserait jamais le prince de Hohenzollern à poser sa candidature au trône d'Espagne. « Le Roi, écrit-il, a absolument refusé de m'autoriser à vous transmettre une semblable déclaration. » M. de Gramont a beau jeu de souligner ces deux lignes dans son livre comme une preuve de la mauvaise volonté du roi de Prusse, et de l'échec de la négociation de M. Benedetti, il souligne ainsi l'échec de sa nouvelle demande de garantie, et celui-là seul.

« Vous me demandez (Dépêche de Benedetti du 13 juillet), dit le Roi, un engagement sans terme et pour tous les cas ; je ne saurais le prendre. » Il exprime

1. *Emp. lib.*, XIV, VII, 5, p. 274.
2. *Ma Mission*, p. 370-371.

ses regrets de ne pouvoir nous faire ce qu'il a appelé une concession nouvelle et inattendue et l'impression de l'ambassadeur était que désormais « il lui serait moins facile de l'aborder ». Il ne se trompait pas. Le roi Guillaume était littéralement furieux. Il écrit à la reine Augusta, après sa conversation avec Benedetti : « il est venu à la promenade et, au lieu d'être satisfait (en français dans le texte), il m'a demandé de m'engager à tout jamais à ne jamais donner mon consentement si cette candidature venait à reparaître. J'ai naturellement refusé, d'autant que je n'ai pas encore reçu de détails et qu'il devenait pressant et impertinent. J'ai fini par lui dire : « Mettons que votre Empereur lui-même (en français dans le texte) accepte cette candidature, il faudra que je m'y oppose. Il paraît avoir reçu des instructions pour m'extorquer cette concession dont il aurait fait part aussitôt à Paris, afin de m'engager dans des négociations officielles que j'ai évitées pendant toute l'affaire », et le vieux Roi ajoute pour la Reine : « On connaît bien la position à laquelle je me suis astreint et tenu depuis six mois de n'avoir, en tant que chef du Gouvernement, rien eu à voir dans l'affaire ». Il termine ainsi : « Voici les lettres que je viens de recevoir, je te prie de me les retourner aujourd'hui même, j'ai besoin de les avoir toutes sous la main ; ma lettre à Léopold du 21 juin est là, mais en copie [1]. »

Quand il avait rencontré le matin M. Benedetti, le Roi n'avait pas encore reçu le télégramme qu'il attendait de Sigmaringen, il avait dit sans doute à l'ambas-

1. Fester, Guillaume à la reine Augusta, 13 juillet.

sadeur qu'il le ferait appeler pour lui en communiquer le texte : « Le Roi m'avait assuré qu'il m'inviterait à me rendre auprès de lui, à l'arrivée des dépêches du prince de Hohenzollern »[1] ; mais la demande de garantie lui avait causé une irritation si vive qu'il ne voulait plus s'exposer à entendre formuler de nouvelles exigences, et lorsqu'il reçoit enfin le télégramme du prince Antoine, il en avise M. Benedetti par l'intermédiaire d'un aide de camp. Sur le fond, il tient sa promesse, il fait même un peu plus. Le roi, télégraphie Benedetti à 3 h. 45 du soir, m'autorise à faire savoir au gouvernement de l'Empereur qu'il approuve cette résolution. M. Benedetti répond en sollicitant du Roi une nouvelle audience pour lui soumettre de nouveau et développer les observations qu'il lui a présentées le matin. Il eût mieux fait, à coup sûr, de demander simplement à remercier le Roi, il aurait pu glisser, dans sa phrase de remerciement, quelques vagues allusions à l'avenir, que le Roi aurait ou non relevées et que l'on aurait interprétées à Paris comme une satisfaction. Le Roi envoie une seconde fois son aide de camp ; il refuse la discussion, mais il tient toute sa promesse, et avec l'intention formelle de ne désobliger ni l'ambassadeur ni son Gouvernement. « Le Roi a consenti, m'a dit encore son envoyé au nom de S. M., à donner son approbation entière et sans réserve au désistement du prince de Hohenzollern ; il ne peut faire davantage... »

Cette démarche du Roi que l'ambassadeur faisait connaître à Paris par son télégramme de sept heures du

1. *Ma Mission*, p. 375.

soir, était au moins un demi-succès pour la France et pour son envoyé. Guillaume Ier ne prenait pas d'engagement pour l'avenir, mais il approuvait formellement la renonciation. M. de Gramont peut consacrer cinq ou six pages, s'il lui plaît, de son huitième chapitre — sans compter les autres — à démontrer que M. Benedetti n'a pu obtenir la concession à l'heure où le Ministre des Affaires étrangères aurait voulu qu'elle lui fût annoncée, elle n'en était pas moins faite, et, quand il s'agit de précipiter ou d'éviter l'effusion du sang, on peut se demander s'il est indispensable de s'attacher à une question de forme et à une question d'heures. Le condamné à mort à qui l'on annoncerait sa grâce à la dernière minute devant l'échafaud ne se plaindrait pas.

C'était bien l'avis de M. Ollivier qui, au conseil du 13, profita de l'ignorance où étaient ses collègues de ce qui s'était passé le 12 à Saint-Cloud et au Quai d'Orsay, pour reprendre ses avantages et incliner, après une discussion orageuse, le Conseil et l'Empereur, à des atermoiements qui préparaient une solution pacifique. On lirait à la tribune une déclaration où le Ministère se fonderait sur la prolongation des pourparlers pour demander un ajournement de la discussion au Corps législatif. M. Ollivier constata qu'il n'était d'accord, ni avec tous ses collègues, ni avec tout l'entourage impérial, ni avec tous les députés. Au Palais-Bourbon, M. Duvernois, d'un ton rogue, et M. Jérôme David, d'une voix sifflante[1] demandent des explications immédiates, mais la

1. *Emp. lib.*, XIV, VIII, 3, p. 295.

majorité suit M. de Gramont et ajourne le débat au vendredi 15. Quelques ministres confèrent avec Thiers, qui les adjure, dans un salon du Palais-Bourbon, de ne pas se laisser entraîner à la guerre, tandis que leur collègue des Affaires étrangères va recevoir lord Lyons au Quai d'Orsay. A huit heures du soir, M. de Gramont télégraphie à Benedetti : « Faites un dernier effort auprès du Roi ; dites-lui que nous nous bornons à lui demander de défendre au prince de Hohenzollern de revenir sur sa renonciation. Qu'il vous dise : je le lui défendrai, et vous autorise à me l'écrire, ou qu'il charge son ministre ou son ambassadeur de me le faire savoir, cela nous suffira... La parole seule du Roi peut constituer, pour l'avenir, une garantie suffisante. J'ai lieu de croire que les autres cabinets d'Europe nous trouvent justes et modérés. »

L'Empereur Alexandre nous appuie chaleureusement.

***

On verra plus loin si M. de Gramont avait le droit d'interpréter ainsi l'attitude des gouvernements étrangers. Il allait de l'avant. Il prévenait M. Ollivier de son départ pour Saint-Cloud, mais sans lui communiquer le texte des télégrammes d'Ems qu'il portait à l'Empereur. Il en revenait avec une invitation pour tous les ministres à dîner à Saint-Cloud, le 14, à sept heures du soir, on tiendrait un Conseil dans la soirée. Il en avise M. Ollivier par un billet cavalier. « L'indécision est grande, d'abord la guerre, puis le

doute[1]. » M. Ollivier, qui avait reçu de nouvelles assurances de M. Olozaga, était beaucoup plus confiant et disait à M. Robert Mitchell à la fin de la journée : « Maintenant, c'est véritablement fini[2]. »

Vraiment, M. de Gramont et M. Ollivier faisaient preuve l'un et l'autre de beaucoup d'ingénuité. Ils peuvent discuter, négocier, palabrer le 13 ; ils ont jeté les dés le 12 avec la fameuse note *ad memoriam* et le télégramme impératif de sept heures du soir. On sait comment Guillaume Ier avait réagi. Et le Roi n'était pas seul, il y avait Bismarck, et Bismarck télégraphiait de Berlin : « Si le Roi recevait maintenant Benedetti, je considérerais cette démarche comme l'acceptation de ma démission et je repartirais pour Varzin[3]. » Et le Roi n'avait plus reçu M. Benedetti.

La renonciation du prince de Hohenzollern avait été pour la France — pour emprunter son expression à Thiers — un immense avantage ; M. Guizot avait pu dire des ministres[4] : « Ces gens-là ont un bonheur insolent. » Avantage et bonheur tournaient au désastre.

Le 13, à 7 h. 3/4 du soir, M. Benedetti ajoutait à son télégramme, ce petit paragraphe :

« M. de Bismarck ne viendra pas ici ; je remarque l'arrivée des Ministres des Finances et de l'Intérieur. »

1. *Emp. lib.*, XIV, VIII, 9, p. 351.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 352.
3. Fester, p. 510.
4. *Emp. lib.*, XIV, VI, 3, p. 220.

***

En effet, l'affaire avait changé de caractère ; un télégramme d'Abeken à Bismarck expédié à 3 h. 50 l'avait mis au courant de la situation et lui avait remis le soin de décider si la nouvelle prétention du comte Benedetti et le refus qui lui avait été opposé, « devaient être communiqués immédiatement à nos ministres à l'étranger et à la presse ». En même temps, l'aide de camp du Roi, le prince Radziwill rédigeait un compte rendu de ce qui s'était passé entre Guillaume Ier et M. Benedetti ; à quelques variantes près, le texte du prince Radziwill est tout à fait conforme aux renseignements donnés par M. Benedetti. Les variantes n'ont d'intérêt que pour M. de Gramont qui cherche à se justifier en accablant son ambassadeur. De même, il importe peu qu'Abeken ait modifié dans son télégramme à Bismarck le rapport de Radziwill ; cette critique des textes n'a, dans l'espèce, d'intérêt que pour M. Ollivier.

La modification avait si peu d'importance que Roon et de Moltke, qui étaient ce soir-là les hôtes de Bismarck, furent si atterrés à la lecture du télégramme qu'ils en oublièrent de boire et de manger. Cette scène est trop connue, elle a produit trop d'impression en Allemagne même lorsque le chancelier de fer, congédié par Guillaume II, ouvrit toutes les écluses et livra tous ses souvenirs à la publicité, sans se soucier du discrédit qui pouvait en rejaillir sur son pays et sur lui-même — qu'est-ce qu'un Allemand, un grand Allemand ne peut pas se permettre ? — pour qu'on la

raconte en détails et qu'on épilogue longuement. Tout le monde voit Bismarck prendre le crayon, biffer la moitié ou les deux tiers des mots, relire à ses deux convives, dont les traits tirés se détendent et dont l'appétit se réveille, « la rédaction qui condensait la dépêche », pour parler comme le grand homme lui-même. « Voilà qui sonne tout autrement maintenant, fait-il dire à Moltke ; auparavant on eût cru entendre battre la chanade ; à présent, c'est comme une fanfare en réponse à une provocation[1]. »

La dépêche envoyée d'Ems annonçait que le Roi avait donné satisfaction à la France sur le fond, mais avait refusé et même un peu rudement d'en donner aucune autre. Le texte condensé ne disait pas le contraire, mais faisait si bien ressortir l'impatience du Roi qu'un esprit prévenu pouvait s'y arrêter assez pour oublier la concession fondamentale. On pouvait aussi relire ce texte avec soin et conclure que la malveillance voulue et préméditée dans la rédaction du communiqué n'annulait pas le retrait de la candidature, et que le retrait de la candidature restait après tout l'essentiel.

Les aveux de Bismarck justifient parfaitement la qualification, qu'on a donnée en France à sa manœuvre, de falsification de la dépêche d'Ems. En 1870, les diplomates français n'ont pas tous considéré le texte comme injurieux pour la France et les neutres n'ont pas cru que la guerre dût en sortir.

M. Benedetti dit un mot dans sa relation du « caractère outrageant donné par Bismarck dans ses communications diplomatiques aux derniers incidents des

1. Bismarck, *Pensées et Souvenirs*, tome II, p. 108.

négociations d'Ems ». Mais, dans sa dépêche du 14 juillet 1870 (12 h. 30 du soir), il parle, sans y attacher autrement d'importance, du télégramme de la *Gazette de Cologne* et la publication du journal officieux ne l'a pas empêché de demander à être reçu par le Roi en audience de congé. A trois heures, il voit le Roi à la gare d'Ems, et Guillaume Ier lui déclare qu'il n'a plus rien à communiquer, mais il ajoute que les négociations qui pourraient encore être poursuivies, seraient continuées par son Gouvernement (dépêche de 3 h. 45). On ne parle pas sur ce ton à un homme que l'on met à la porte, et l'on ne parle pas de négociations quand on est décidé à faire la guerre.

M. de Comminges-Guitaut à Berne, M. de Cadore à Munich, furent très émus à la communication du télégramme de M. de Bismarck, et les ministres français firent grand état à l'époque et dans leurs essais postérieurs de justification des communications venues de Berne et de Munich. M. de Gramont s'est bien gardé de dire que M. de Cadore ajoutait : « Le comte de Bray qui a été très ému par cette dépêche télégraphique me prie de dire à votre Excellence qu'en présence de la renonciation du prince de Hohenzollern, l'opinion publique en Bavière ne comprendrait pas que nous fassions la guerre, uniquement pour obtenir de la Prusse, une garantie qu'elle croit de sa dignité de refuser dans la forme exigée » (télégramme du 14 juillet 6 h. 1/2 du soir, reçu à 8 h. 1/4). M. de Bray voyait surtout l'essentiel, la renonciation.

De Stuttgart, Saint-Vallier mandait le 13 : « Toute nouvelle insistance de notre part auprès du Cabinet de Berlin serait regardée maintenant par toute l'Alle-

magne comme une preuve de vues belliqueuses. »

Le comte de Mosbourg à Carlsruhe, M. de Chateaurenard à Dresde donnent la même note le 15 juillet.

A Londres, le 13, on s'étonnait que la France ne se contentât point de la renonciation. « Le Gouvernement de la Reine pensait qu'après avoir agi à la demande de la France il avait le droit d'insister auprès d'elle pour qu'elle n'assumât pas la responsabilité d'engager une querelle sur une question de forme, alors qu'elle avait complètement obtenu gain de cause[1]. » On n'avait changé d'opinion, ni le 14, ni le 15 et l'on offrait encore d'intervenir. Le Tsar regardait l'incident comme vidé et ne pouvait peser davantage sur le roi de Prusse[2].

M. Thiers ne dira pas autre chose le 15 juillet au Corps législatif. Il sera insulté par des épileptiques. Les gens raisonnables continuaient à raisonner sur les faits ; la communication hargneuse de Bismarck ne leur voilait pas l'essentiel, la France avait gain de cause sur le fond, et le succès qu'elle avait obtenu lui permettait de passer condamnation sur la forme, qui sait ? de demander peut-être au roi de Prusse s'il avait autorisé Bismarck à donner une expression aussi désobligeante à la résolution prise de ne plus discuter avec Benedetti.

Peut-être cette discussion accessoire n'eût-elle pas été très facile, mais M. de Gramont n'aurait eu à s'en prendre qu'à lui-même, ayant été dès le début, si hautain et si peu malléable.

Il eût sagement fait de méditer sur une dépêche de

1. Dépêche de M. de la Valette du 13 juillet.
2. Télégramme du général Fleury du 14 juillet, 8 h. soir.

son chargé d'affaires à Berlin qui lui transmettait un avis donné par lord Loftus après une conversation avec Bismarck, « il serait important, à mon sens, si, comme j'en suis convaincu, le Gouvernement français veut fermement la paix, qu'il ne fît pas étalage, à la tribune du moins, de l'issue favorable du différend ».

***

M. de Gramont avait compromis et renversé la situation par les télégrammes envoyés le 12, en fin de journée, et dans la nuit du 12 au 13; il essaya en vain de les atténuer dans la soirée du 13. M. Benedetti avait exécuté ses ordres. Le Roi s'était ému, on l'eût été à moins. Bismarck tenait le bon bout, la dépêche d'Ems courait le monde.

Le 14 au matin, M. Ollivier, « tranquille après tant de tourments », rédigeait un projet de déclaration pour le soumettre au Conseil à Saint-Cloud, avant de le lire, le 15, aux deux Chambres. M. de Gramont se fait annoncer chez lui et à peine[1] la porte est-elle refermée par l'huissier de service qu'il s'écrie : « Mon cher, vous voyez un homme qui vient de recevoir une gifle ! »

« Je ne vous comprends pas, expliquez-vous ! » M. Ollivier, après avoir lu le texte du télégramme, dit à son tour : « Il n'y a plus d'illusions à se faire ; ils veulent nous obliger à la guerre. » L'intention n'était pas douteuse, mais, de l'intention à l'effet, il y avait un pas à faire ; ni l'un ni l'autre ministre ne songe à

1. *Emp. lib.*, XIV, VIII, 10, p. 355

demander d'explications à M. de Werther, qui va prendre un congé par ordre, mais qui laisse à Paris un chargé d'affaires, M. de Solms, ni à M. Benedetti qui serait à Paris le 15 au matin. ni à M. Le Sourd à Berlin. Les relations diplomatiques continuaient, on pouvait s'informer à la source même.

On n'y pensa même pas. M. de Gramont se sentait atteint, M. Ollivier, qui comprenait mieux que lui la solidarité ministérielle, n'était pas moins affecté; il fit chercher en hâte ses collègues pour les mettre au courant « de ce coup imprévu » ; on pria l'Empereur de réunir le Conseil aux Tuileries à midi 1/2. Le Conseil dura six heures « à travers les péripéties les plus émouvantes ». On interpréta le télégramme allemand — peine bien inutile, c'est en Allemagne qu'il fallait faire l'enquête ; on évoqua les précédents, que M. Ollivier a peut-être retrouvés plusieurs années plus tard, — après tout, une narration même très sincère n'est pas un procès-verbal. On parla beaucoup, il paraît que M. Ollivier « s'éleva aux considérations les plus admirables[1] ». On apprenait que le Corps législatif était très belliqueux, mais les ministres ne sentaient pas le rouge de la honte leur monter au front, puisqu'on décida d'en appeler au Congrès Européen. M. Ollivier trouva tout de suite un tour si heureux que l'Empereur lui dit : « Allez vite écrire cela dans mon cabinet. »

Il achevait à la Chancellerie la rédaction commencée au Château pour la soumettre au Conseil le lendemain lorsqu'il reçut une dépêche de l'Empereur qui

1. *Emp. lib.*, p. 358.

l'appelait à Saint-Cloud le soir même. Les conseillers mystérieux du 12 avaient, le 14 encore, agi sur l'Empereur, et cette fois le maréchal Le Bœuf s'était joint à eux. M. Ollivier ne pouvait pas s'y tromper. On allait décider la guerre.

Dans la voiture qui l'emmenait à Saint-Cloud, il faisait malgré lui une comparaison entre la douceur de cette délicieuse nuit d'été, le calme apaisant du flot alangui de la Seine qui reflétait le scintillement des étoiles, l'insouciance des promeneurs qui oubliaient dans les allées du Bois de Boulogne les tracas de la journée, et les cruautés de la guerre, le bruit des batailles que les passions des hommes allaient bientôt déchaîner, les angoisses où lui-même se débattait depuis deux jours, pris entre le désir de prévenir une catastrophe, et le devoir de relever un prétendu défi jeté à son pays.

Est-ce donc toute la situation que l'on discute à Saint-Cloud en présence de l'Impératrice, que M. Plichon fut très surpris de trouver là, quand il arriva très en retard, à 11 heures 1/2, de la majorité des ministres, mais en l'absence de Segris, de Louvet, qui n'ont pas été touchés par la convocation impériale ? Non, M. de Gramont soumet à ses collègues les télégrammes relatifs à son soufflet, à la transmission de la dépêche d'Ems. Les télégrammes de M. de Comminges-Guitaut et de M. de Cadore les frappèrent beaucoup par le caractère officiel qu'on avait prêté à la communication de Bismarck à Berne et à Munich. M. Ollivier a-t-il raison de qualifier de balourdise la remarque de Rothan, qui s'est permis d'écrire que dans les autres centres diplomatiques on n'avait pas attribué

cette importance à la dépêche et pourquoi n'a-t-il pas remarqué, quand il a vu le texte de ce télégramme aux archives du quai d'Orsay, que le 14 juillet, à Saint-Cloud, dans cette délibération truquée, M. de Gramont n'a sans doute lu à ses collègues qu'une partie du télégramme de M. de Cadore? M. de Gramont était poursuivi par une idée fixe, il convertit ses collègues comme le maréchal avait converti l'Empereur; MM. de Gramont et Ollivier furent chargés de rédiger un projet de déclaration qui serait soumis le lendemain aux ministres réunis au grand complet. Tous ceux qui étaient là se résignaient à la guerre, à l'exception peut-être de M. de Parieu qui voulait espérer contre toute espérance. M. Plichon[1], qui arriva au moment où l'on se séparait, pensait comme M. de Parieu. M. Ollivier se résignait, mais avec une douleur si profonde et si visible que Robert Mitchell qui attendait son retour lui dit, comme il avait peut-être fait le 12: « Donnez votre démission. » M. Ollivier avait certainement pensé à la donner le 12, et il était resté. Il fit le 14 comme il avait fait le 12 : il resta.

***

Quand on se retrouva le 15 au matin à Saint-Cloud la guerre était décidée en principe[2]; parmi les parti-

1. Voir le récit de M. Ollivier, *Emp. lib.*, XIV, VIII, p. 380.

2. C'est ce qui résulte de lettres aigres-douces que MM. Ollivier et Plichon échangèrent en janvier 1886. En l'absence de comptes rendus des séances du Conseil des Ministres, nous acceptons les assertions de M. Ollivier, quand elles ne sont pas contredites par les faits. Puissent les familles de ses collègues publier leurs souvenirs ou leurs carnets ! On comparerait avec fruit les souvenirs des uns et des autres.

sans de la paix, M. Segris osa seul manifester ses inquiétudes, mais le maréchal Le Bœuf le rassura, l'Empereur avait battu des mains à la lecture du texte ministériel, M. Chevandier de Valdrôme dit : « Lorsqu'on me donne un soufflet, sans examiner si je sais plus ou moins bien me battre, je le rends. » La guerre fut votée à l'unanimité.

Il n'y avait plus qu'à faire ratifier par le Corps législatif les décisions du Gouvernement. Benedetti était arrivé le matin à Paris. « Il ne nous apprit rien de nouveau, nous dit M. Ollivier », et il le lui reproche. Il lui reproche aussi de l'avoir importuné de ses plaintes sur les attaques dirigées contre lui par les journalistes officieux. On reprocherait plus justement à MM. de Gramont et Émile Ollivier de ne pas lui avoir demandé s'il avait été, oui ou non, insulté par le Roi et ses aides de camp, et s'il n'y avait pas moyen d'obtenir d'eux une rectification à la version tendancieuse de Bismarck.

***

Tout le monde connaît cette orageuse séance du 15 juillet où M. Ollivier supporta d'abord tout le poids de la discussion. Le Ministère demandait le vote de crédits pour la guerre, en réalité, il demandait au Corps législatif de s'associer à la déclaration de guerre que M. de Gramont lancerait à son jour.

La lecture du texte ministériel, faite par le Garde des Sceaux qui assumait décidément les responsabilités encourues par d'autres, fut accueillie par des applaudissements, et les tentatives de protestation de

la gauche par des huées. Thiers eut le courage de prononcer, au milieu des interruptions, un discours qui à lui seul eût fait sa gloire; les échauffés de la droite lui criaient : A Coblentz! et M. Ollivier dans la *Philosophie d'une guerre*, qualifie son exorde d'interminables radotages personnels[1]. Dans son XIVe volume, il est obligé de citer le passage essentiel qui condamnait le Gouvernement et qui correspondait, à vrai dire, à la pensée intime du défenseur officiel de la politique de guerre.

« Est-il vrai oui ou non, que, sur le fond, c'est-à-dire sur la candidature du prince de Hohenzollern, votre réclamation a été écoutée et qu'il y a été fait droit? Est-il vrai que vous rompez sur une question de susceptibilité très honorable, je le veux bien, mais que vous rompez sur une question de susceptibilité? » Là était le point essentiel. M. Ollivier a beau attaquer Thiers de front et de biais, lui reprocher d'avoir créé par son attitude, depuis 1866, l'état d'esprit qui devait amener la guerre au premier incident, et comme le lui écrivait Napoléon « amassé les matières incendiaires[2] », rechercher dans des discours prononcés en 1840 des arguments pour réfuter ceux de 1870, Thiers avait raison sur le fond le 15 juillet; il avait raison aussi de « désirer connaître les dépêches sur lesquelles se fondait la déclaration de guerre[3] ».

La grande majorité de l'auditoire lui était hostile et il était facile à M. Ollivier et à M. de Gramont

1. *Philosophie d'une guerre*, ch. XXI, p. 287.
2. *Emp. lib.*, XIV, IX, 4, p. 213.
3. *Id.*, *ibid.*, XIV, IX, 3, p. 409.

d'avoir raison. M. Ollivier, passionné jusque dans la vieillesse, frémit encore quand il refait le récit de la séance et qu'il revit ses impressions d'orateur et de contradicteur. Après plus d'un quart de siècle, il est encore sensible à la griserie des applaudissements que provoquaient sur les bancs de la droite le langage patriotique de M. de Gramont et les tirades du brillant avocat que restait M. Émile Ollivier.

Il était sûr d'avoir une majorité, mais non pas l'unanimité. Quelques députés voulaient savoir si la France avait vraiment reçu un soufflet, si elle avait, oui ou non, obtenu satisfaction sur le fond, si Thiers, que l'Empereur lui-même avait autrefois qualifié de grand historien national, était ou non passé à l'état d'opposant de parti pris; on demandait la communication des documents diplomatiques.

Ce ne sont pas seulement les députés de la gauche, les Jules Favre, les Picard, les Grévy qui la réclament, ce ne sont pas seulement les députés formalistes comme M. Buffet ou M. Daru, à qui M. Ollivier pouvait reprocher de satisfaire des rancunes personnelles. C'étaient des hommes comme M. Pinard, ancien ministre de l'Empire, comme M. Piccioni, député de la Corse, bonapartiste né; leurs adversaires leur montraient le poing ou leur adressaient des injures que le compte rendu n'a pas recueillies. M. Jules Favre avait demandé la communication des documents au Corps législatif, M Ollivier refusa, mais consentit à les communiquer à la Commission qui allait, pendant une suspension de séance, examiner la demande de crédits. « La proposition de M. Jules Favre, écrit M. Ollivier, fut repoussée par 159 voix

contre 84[1]. » C'est matériellement vrai, il n'en serait pas moins plus exact de dire : l'opposition groupa dans ce scrutin 84 suffrages; parmi les 159 autres, il y avait quelques amis de M. Ollivier, et tous ceux de son ennemi Rouher. M. de Gramont avoue pour sa part n'avoir « jamais bien saisi la portée de ce vote ». S'il avait été député, il n'aurait eu « aucune difficulté à voter pour la proposition, du moment que son auteur la réduisait à une communication de pièces à la Commission[2] ». Il était très facile de rallier une Commission au point de vue ministériel, au Corps législatif du Second Empire.

A peine nommée, constituée sous la présidence du duc d'Albuféra, ayant désigné pour rapporteur M. de Talhouët, cette Commission entendit M. Ollivier, le maréchal Le Bœuf, M. de Gramont, vit passer rapidement quelques télégrammes qui défilèrent devant elle comme les verres d'une lanterne magique et présenta aussitôt après au Corps législatif un rapport favorable qui fut discuté dans l'atmosphère enfiévrée d'une séance du soir.

M. Ollivier parla encore et fut très applaudi. « Il s'était véritablement surpassé..., les réflexions lui venaient nettes, précises, pressantes. Il n'a pas été seulement éloquent, il a fait preuve d'une grande souplesse[3]. »

Peut-être l'auteur de l'*Empire libéral* contesterait-il ce témoignage; c'est celui de Darimon, le drôle

1. *Emp. lib.*, XIV, IX, 7, p. 430.
2. *La France et la Prusse*, ch. XII, p. 252.
3. Darimon, *Notes pour servir à l'histoire de la guerre de 1870*, X, p. 181.

et l'imposteur, qui a changé de parti et abandonné celui de M. Ollivier. Si un changement de front suffisait à discréditer le témoignage d'un homme, on ne pourrait écrire l'histoire qu'avec le *Bulletin des lois* et le *Journal officiel*. Or le compte rendu analytique des séances du 15 juillet nous montre que Thiers fut interrompu, houspillé, hué, et que si l'on fait abstraction des interruptions de la gauche, M. Ollivier remporta, malgré un mot malheureux qui lui échappa dans la séance de l'après-midi, toute une série de succès oratoires.

Quelques minutes après minuit, tout était terminé.

***

A partir du 15 juillet, le Gouvernement français précipite la course à l'abîme. Dès le 16 juillet, on rappelle l'attaché militaire à Berlin, M. de Gramont adresse au chargé d'affaires, qui remplace l'ambassadeur, un projet de déclaration de guerre et des instructions pour confier la garde des archives de l'ambassade à l'ambassadeur britannique. En vain, le gouvernement britannique, que M. de Gramont et M. Ollivier ont à l'envi accusé de tiédeur et de malveillance, a-t-il essayé encore d'interposer ses bons offices et de faire jouer le 23e protocole du Congrès de Paris pour faire accepter un projet de médiation, M. de Gramont se dérobe : il veut la guerre. « Le soin de notre dignité ne nous permet plus une autre conduite[1]. »

1. Dépêche du 17 juillet à M. de La Valette.

BIBLIOTHECA Ottaviana

Il avait la majorité du Corps législatif, il avait l'unanimité du Sénat, où il avait répété les mêmes affirmations qu'au Corps législatif et produit les mêmes documents.

***

« Notre déclaration, dit très justement M. Ollivier, équivalait à une déclaration de guerre [1]. »

Et c'est bien ainsi que l'entendait le roi de Prusse ; il avait ordonné la mobilisation de son armée.

Toutefois, en vue de l'impression à produire sur les États de l'Allemagne du sud, dont M. de Gramont s'obstinait encore à escompter la neutralité, il eût mieux valu laisser l'ennemi déclarer la guerre. C'était l'avis de Le Bœuf qui eut un éclair de bon sens. Ce n'était pas celui de « Rigault de Genouilly, dont la rare intervention était toujours impérieuse et déplorable. Il y mit une telle insistance que, craignant d'amener une dislocation ministérielle, nous lui concédâmes la déclaration de guerre. Elle fut libellée d'une manière assez maladroite par les commis des Affaires étrangères et elle ne fut pas même lue au Conseil. Elle fut communiquée uniquement pour la forme et sans discussion aux Assemblées et envoyée à la Prusse le 19 juillet [2]. »

1. *Philosophie d'une guerre*, ch. XXI, p. 305.
2. *Emp. lib.*, XIV, IX, 13, p. 500.

CHAPITRE III

LES RESPONSABILITÉS ALLEMANDES

La candidature du prince de Hohenzollern a été la cause déterminante d'une des grandes guerres du XIXe siècle. Il vaut la peine d'examiner de près qui a pris sur soi de la pousser en Allemagne, de la faire mûrir et de la mener au point où elle est arrivée le 1er juillet 1870.

Est-ce le roi de Prusse ? Ses sentiments ne sont pas douteux. Du premier au dernier jour il a gardé son opinion et ses répugnances ; il est hostile à la candidature. Ni elle ne le séduit en elle-même, ni ce vieil homme, chargé d'années, de succès et de gloire, ne se soucie de s'engager dans une aventure dont il n'attend rien de bon, ni pour lui, ni pour son pays.

La lettre du prince Antoine qui lui soumet le projet de candidature le surprend comme un éclair dans le ciel pur ; ainsi s'exprime-t-il le 27 février 1870, et, quand il convoque ses conseillers intimes, le 15 mars, pour les entendre avant de prendre une décision définitive, il ne leur cache pas qu'il n'est

d'accord ni avec son chancelier, ni avec ses cousins[1]. Il se refuse formellement à donner au prince Léopold l'ordre d'accepter l'offre espagnole. Il lui paraît aussi peu souhaitable que possible de laisser s'éteindre le nom et la famille en Prusse et en Allemagne, et il approuve le prince héritier de Sigmaringen de ne pas échanger sa position de prince allemand et prussien contre une position aussi incertaine[2]. Harcelé par le prince Antoine qui enverrait son second fils Frédéric à Madrid, à défaut de l'aîné, le Roi lui écrit le 2 avril : « Je suis dans le même cas que pour ton fils aîné[3]. » Au mois de mai, il se fait lire par Versen le mémoire que le major a rédigé sur son voyage en Espagne. « C'est intéressant, mais très couleur de rose (*sic*) », écrit-il encore au prince Antoine. Et il ajoute : « J'ai maintenant une connaissance parfaite de la question et mon point de vue n'en est pas modifié le moins du monde. On est aujourd'hui à Madrid au courant du refus de ton plus jeune fils. Je pense qu'aucun de nous ne le regrettera jamais. »

Quand, six semaines plus tard, il est pour ainsi dire sommé par les princes d'autoriser la candidature, il donne son consentement, mais en maugréant et en soulignant ses réserves. Il les exprime dans son télégramme d'autorisation. Il les exprime par écrit au fils et au père. « Tu as pris une résolution que tu avais, dans ma conviction, eu tout à fait raison d'écarter, dit-il à Léopold le 21 juin... Je suis contraint de donner mon consentement, quoique je le donne le

1. Fester, 110.
2. *Id.*, 116.
3. *Id.*, 133.

cœur serré, tout à fait serré! L'avenir seul nous apprendra si nous avons fait la volonté de Dieu. Puisse-t-il en être ainsi! » (Ems, le 21 juin 1870)[1]. Puis, au prince Antoine, Guillaume écrit : « Mon point de vue est resté le même du commencement jusqu'à ce jour, je ne vois pas sans répugnance un membre de la famille des Hohenzollern courir une chance qui d'après les prévisions humaines ne peut pas tourner pour lui en bénédiction[2]. » Le consentement est arraché, il n'est pas donné, Guillaume Ier n'est pas responsable.

***

Les Hohenzollern de Sigmaringen n'ont ni le tempérament du roi Guillaume ni les mêmes raisons que lui de se tenir sur la réserve.

Le prince Antoine n'a pas soixante ans ; il est vigoureux, intrigant, curieux de politique, et persuadé, depuis que son second fils Charles est devenu prince de Roumanie, que ses enfants sont tous promis aux plus hautes destinées. Il a des relations confiantes et suivies avec le prince royal de Prusse, qui est confiné comme lui dans une situation secondaire, et qui, à défaut des premiers rôles, jouerait volontiers les comparses ou les utilités dans la comédie diplomatique. Joignez à cela que le prince Antoine tient de la famille de sa mère — une Murat — un certain goût pour les grandeurs et croit devoir à sa vraie famille — celle de Prusse — d'affecter la haine et le mépris de

1. Fester, 231.
2. *Id.*, 232.

la France. Dès le 30 octobre 1868, il se félicite de la révolution d'Espagne qui oblige la France à se tenir tranquille. Je déplore, écrit-il à son ami, le prince Frédéric de Prusse, le sort de la pauvre Reine (Oh! combien et quel bon apôtre !) — une vieille connaissance — ...Si la République triomphe en Espagne, l'exemple sera bientôt suivi en France, et ce sera un moindre danger pour le développement de l'Allemagne que la dynastie napoléonienne[1].

Derrière ces vues de haute politique n'y avait-il pas déjà une arrière-pensée? Ce n'est que dans les journaux qu'il est question du trône d'Espagne, écrira bientôt le prince à son fils Charles, et je ne conseillerais pas, si cette hypothèse devait se rapprocher de nous, d'accepter une situation aussi douteuse et brillant d'un pareil clinquant. D'ailleurs la France, en raison de nos relations avec la Prusse, n'admettrait jamais l'installation d'un Hohenzollern de l'autre côté des Pyrénées. Elle est déjà rongée d'envie de voir un Hohenzollern régner sur le Danube.

Ce prince est bien préoccupé, pour un homme à qui l'on n'a pas encore fait la moindre ouverture, et il a bien l'air de plaider le contre pour que son correspondant plaide le pour[2]. A l'automne de 1869 il a fait le meilleur accueil à Salazar à la Weinburg. C'est avec un intérêt rare, un vif sentiment de reconnaissance qu'il accueille les communications de Werthern sur l'affaire espagnole; comme cette Altesse Royale se met en frais de politesse pour une simple Excellence! Et certes le prince Antoine ne voit que des

1. Fester, 17.
2. *Id.*, 26.

raisons de refuser pour le moment la couronne d'Espagne, *mais pour le moment*. Attendre et ne prendre de décision que lorsque la question renaîtra sur de nouvelles bases[1]. Voilà son programme en novembre 1869.

Il ne faudrait jurer de rien.

En février, il reçoit l'offre de Salazar pour son fils Léopold, et aussitôt il s'en ouvre au roi de Prusse[2] le cœur plein de respect et d'émotion, mais plein aussi de l'inébranlable confiance qu'inspire l'importance de la situation. Sans doute il joue encore la comédie et proteste de son éloignement pour les grandeurs lointaines. Mais, comme il s'agit du rôle que la famille royale et princière des Hohenzollern est appelé à jouer dans l'histoire universelle, et que le moment de la temporisation est passé, il en appelle à la toute-puissante et royale décision de S. M. « Si les intérêts de la puissance prussienne comportent une solution affirmative de la question, V. M. voudra bien me le faire savoir ; s'ils ne la comportent pas, notre décision est toute indiquée : c'est un refus. S'il ne convient pas à V. M. de prendre tout de suite une résolution définitive et souveraine, V. M. voudra bien m'appeler à Berlin où je suis prêt à tout moment à me rendre à son appel. » On n'en doute pas, et l'on ne saurait ce qui l'emporte dans cette lettre, de l'envie de voir son fils courir cette chance un peu lointaine ou de l'extrême déférence envers le Roi, si le désir d'accepter la couronne ne perçait pas plus nettement encore

1. Fester, 94.
2. 25 février, *id.*

dans une lettre à Bismarck[1] avec la volonté de s'incliner aussi bas que possible devant un homme d'État dont le prince connaît et surestime peut-être l'influence sur son maître.

« Dans l'acceptation de cette couronne, il y a, d'une part, un fait d'importance historique et mondiale, d'autre part, le témoignage d'une conscience prodigieusement forte de la politique et de la puissance prussiennes.

« Une dynastie qui représente le centre de gravité de l'Europe Centrale et dont les rameaux peuvent fleurir à la fois sur la Mer Noire et de l'autre côté des Pyrénées, l'un régnant sur un peuple de civilisation naissante, l'autre sur un peuple de vieille civilisation, est une dynastie telle que l'histoire n'en a plus vue depuis Charles-Quint ; sur elle repose une haute mission imposée par la Providence, avec la vocation et la capacité de gouverner les éléments les plus hétérogènes. »

L'auteur de cette lettre n'a-t-il pas un sentiment même excessif de l'importance de la mission que les Hohenzollern sont appelés à remplir dans le monde et ne croirait-on pas qu'il nourrit en lui quelque peu de l'orgueil qui a fait donner à un des ascendants de Guillaume Ier le surnom de Fat ou quelque chose de la mégalomanie de Guillaume II, si ces considérations de haute politique et de philosophie de l'histoire n'avaient pas pour conclusion une formule d'excessive humilité, pour ne pas dire davantage, à l'adresse de celui qui n'est encore que le Comte de Bismarck ?

1. Fester, 104, 25 février 1870.

« Daigne Votre Excellence ne pas refuser à mon fils et à moi ses conseils très autorisés et recevoir d'avance mes plus sincères remerciements pour la patience avec laquelle Elle lira cette lettre [1]. » Faut-il que celui qui l'a écrite soit attiré par l'appât d'une couronne royale et persuadé qu'il dépend de Bismarck plus encore que du Roi de la placer sur la tête de son fils?

Qu'il dût lui en coûter d'apporter au Roi le refus de son fils Léopold et de rompre la négociation ! Il ne se résigne pas à renoncer tout à fait et il appelle à Berlin son troisième fils Frédéric qui pourrait bien aller à Madrid à la place de Léopold. Malheureusement Frédéric est quelque part entre Nice et Paris et on ne le trouve pas tout de suite. Le prince Antoine prolonge son séjour à Berlin et fait ses confidences à son fils aîné. Il ne lui dit pas du tout, après la décision négative du Roi et de Léopold : « C'est fini », mais : « Tout cela est encore dans le futur, et il faut garder le secret. » Cette couronne qui traîne sera bien placée finalement sur une tête de la famille. Tant d'intérêts y sont liés ! « Même pour ta situation politique, dit le père, la solution de la question n'est pas indifférente. » Voilà pour Charles, et voici pour la princesse mère. « Pour ta bonne mère ce sera aussi un terrible combat, mais elle ne voudra pas finalement entraver le cours de l'histoire du monde. » C'est le leitmotiv auquel s'ajoute la ritournelle obligatoire des Hohenzollern. « Là aussi la Providence a des desseins insondables [2]. » Quelques jours plus tard le

1. Fester, 104.
2. *Id.*, 122.

prince annonce au prince Charles que Frédéric a refusé comme Léopold, mais « le dernier mot n'est pas encore dit[1] ». Ce n'est pas que l'ambition le pousse, comment donc ? Mais « un grand événement historique est passé pour la maison des Hohenzollern, un moment comme il n'y en a jamais eu, comme il n'en reviendra plus ». (Lettre du 22 avril[2].)

Ainsi cette affaire serait close. « Ces négociations extraordinairement intéressantes iraient dormir tranquillement dans les archives jusqu'à ce qu'un jour, dans un lointain avenir, un historien écrive l'histoire de notre maison ! » Oh ! le bon apôtre, et faudrait-il être aveugle pour ne pas apercevoir, en lisant, entre les lignes, la rage de la décision imposée et non acceptée et la volonté d'en appeler du Roi mal informé au Roi circonvenu par les hommes et dominé par les circonstances : « L'affaire serait close, si je n'étais pas là pour la faire renaître avec le concours de quelques Espagnols qui ont jeté leur dévolu sur nous et de quelques Allemands qui visent à peu près les mêmes buts que nous, pour des raisons peut-être un peu différentes. »

Même ton, mêmes indications dans une lettre du prince Antoine à sa fille Marie, qui a épousé le comte de Flandre[3]. « Notre maison est à un tournant de l'histoire et en présence d'un grand événement mondial... Ne crois pas, chère Marie, que ce soient des considérations de vanité ou d'ambition qui me déterminent. Qui le penserait ? Je ne veux pas que plus

1. Fester, 131.
2. *Id.*, 143.
3. *Id.*, 131.

tard l'histoire et les miens me reprochent d'avoir manqué de patriotisme et sacrifié de grands intérêts.

« Dans des cas comme celui-ci, où la Providence nous avertit si clairement, les considérations de convenance personnelle disparaissent. La destinée frappe nettement à notre porte ; nos enfants et nos petits-enfants pourraient un jour non seulement ne pas nous comprendre, mais nous reprocher de ne pas avoir répondu : « Entrez ». Peut-être de petits princes et de petites princesses, encore à naître — qui seront un jour les enfants de Frédéric — ne pardonneraient-ils jamais à leur père et à leur grand-père de s'être par timidité et par courte vue dérobés à un grand devoir[1]. » On se fait facilement une idée des propos que le père pouvait tenir à son fils Léopold, soit à Dusseldorf, soit à Sigmaringen ; le malheureux Léopold était parti pour Bruxelles, afin d'échapper à l'obsession. Il en reviendra. Le 19 mai, le prince royal de Prusse avait envoyé Versen au prince Antoine, pour lui rendre compte après coup, *post festum*[2], d'une mission qui n'a plus d'objet. Il connaît bien son homme et il ne sera pas étonné des remerciements lyriques de Charles-Antoine. Le père de famille assure que Léopold regrette d'avoir laissé passer un moment historique et qu'il a conscience d'avoir manqué à l'esprit chevaleresque en refusant de répondre à l'appel d'une grande nation. C'est le père qui regrette et qui pense toutes ces belles choses, car, plus loin, il conjecture simplement avec sa femme que les répugnances de son fils seraient moin-

1. Fester, 130, 30 mars 1870.
2. *Id.*, 176.

dres; il engage le prince royal à confesser le prince héritier et à préparer dès à présent S. M. le Roi à une décision qui sera en contradiction formelle avec la précédente [1]. Il va partir pour Ems, afin de rendre ses devoirs à l'empereur Alexandre et d'être prêt à tout événement. Soufflé par Bismarck, qui sait bien où le bât blesse tous ces Hohenzollern de Sigmaringen, le Prince héritier s'est chargé de faire connaître à son père leur dernière volte-face, et, malgré les répugnances du Roi, de rappeler le plus tôt possible de Bruxelles le prince Léopold, de le recevoir incognito, et de lui faire manifester sa volonté. Il a l'impression que le père et le fils sont maintenant d'accord et comptent sur sa bienveillante intervention [2]. Il ressort clairement de la lettre que le prince royal de Prusse a conscience d'être agréable à Bismarck en favorisant la combinaison, et qu'il est pleinement d'accord avec lui.

Le roi Guillaume y répugne comme auparavant; le prince royal s'y est rallié par romantisme, à moins qu'il n'attende de Bismarck quelque concession importante en échange de la bonne grâce avec laquelle il aura servi ses desseins secrets. Le prince Antoine touche à la réalisation du rêve qu'il poursuit depuis au moins dix-huit mois; son fils Léopold emboîte le pas. Le prince royal de Prusse, Bismarck sont avec lui, il n'y a plus qu'un consentement à obtenir : celui du Roi.

Le prince Léopold ne paraît pas enthousiaste. « Après un pénible combat intérieur, écrit-il le 19 juin,

1. Fester, 180, 23 mai 1870.
2. *Id.*, 189, 30 mai 1870.

je suis arrivé à la conviction qu'on ne peut plus se dérober à la grande mission historique qu'implique l'acceptation de la couronne et qui incombe à la maison des Hohenzollern, et que nous ne pouvons plus, mon père et moi, répondre à l'offre par un refus. » On reconnaît les phrases du père, et l'on peut se demander si ce n'est pas le père qui a dicté tout ou partie de la lettre du fils [1].

« C'est en me fondant sur ces considérations que je prie en toute humilité V. M. de vouloir bien m'autoriser à ne plus opposer une plus longue résistance aux instances du gouvernement espagnol.

« C'est avec une émotion inaccoutumée que je fais cette démarche décisive auprès de V. M., ayant bien conscience que je sacrifie une existence bénie à tous égards à un avenir tout à fait inconnu, mais fermement décidé à faire le grand saut pour la glorification du nom allemand, et par esprit de sacrifice et de dévouement aux intérêts de la patrie. »

Le père se hâte d'expédier la lettre à Ems en ajoutant quelques mots de son cru pour hâter la solution et pour fermer toute retraite au prince Léopold. « J'envoie à V. M., en insistant sur l'extrême urgence, la lettre ci-jointe relative à la décision à prendre quant à l'acceptation de la couronne d'Espagne...

« Aussitôt que Votre Majesté aura donné connaissance de sa volonté par un tout-puissant et gracieux télégramme : « Oui » ou « non », l'on donnera suite à la proposition qui nous est faite du trône d'Espagne. Le porteur de cette lettre donnera les explica-

1. Fester, 234.

tions que je pourrais donner moi-même, en des circonstances qui exigent si impérieusement une solution rapide que ce n'est plus une question de jours, mais une question d'heures [1]. »

Le porteur de la lettre, c'est Bücher, qui n'est pas seulement le messager du prince, mais l'homme de confiance de Bismarck. Le prince a réalisé son grand dessein, il tient la succession d'Espagne, comme l'a tenue Charles-Quint, comme l'a tenue Louis XIV. L'heure historique a sonné. Le nom des Hohenzollern sera aussi glorieux que celui des Habsbourg, que celui des Bourbons. La famille a essaimé sur l'Allemagne, elle a poussé un rameau vers les Balkans, le prince Antoine voit maintenant une lignée de Hohenzollern encore à naître qui porteront des titres sonores dans un pays de race latine. Sur quoi ont porté ses méditations du 19 au 21 et qu'a-t-il vu en rêve dans la nuit du 21 au 22, après avoir reçu le télégramme affirmatif du roi de Prusse ? Il s'est douté qu'il a fait de l'histoire ; s'est-il douté qu'il ne l'a pas faite dans le sens où il l'aurait voulu ? mais dans le sens d'un homme plus fort, plus secret, plus intelligent que lui ?

Aussi bien ce personnage glorieux et obstiné n'est-il pas incapable, quand les circonstances l'obligent à virer de bord, de voir les avantages d'une volte-face et d'en tirer parti auprès de qui de droit.

Trois semaines se passent ; la France s'émeut ; le roi de Prusse entend qu'elle ait satisfaction. Le colonel Strantz lui ayant fait connaître aussi clairement que possible le sentiment, pour ne pas dire la

1. Fester, 123.

résolution du Roi, le prince Antoine télégraphie au maréchal Prim le 12 juillet que son fils Léopold renonce à la couronne d'Espagne, il communique la nouvelle à la presse, puis il écrit au roi Guillaume.

« La pensée d'un danger prochain de guerre pour une question qui n'est encore qu'une question de famille est devenue pour moi si insupportable qu'il a fallu me tenir à quatre pour ne pas faire annoncer dès hier la résolution prise. »

C'est le parent pauvre, le courtisan d'un roi pacifique qui parle.

Voici maintenant le vrai Hohenzollern, le confident de Bismarck qui découvre le fond de sa pensée.

« Il appartient au gouvernement français de montrer aujourd'hui à l'Europe, en renonçant à tout prétexte de guerre, qu'il veut sérieusement le maintien de la paix, sinon l'on verra clairement que Napoléon n'est qu'un instrument aux mains du parti de la guerre et qu'il a été obligé de le suivre en aveugle pour des considérations de conservation dynastique.

Si la France veut la guerre *à tout prix* (*sic*), la situation est devenue infiniment plus favorable pour nous, la cause de la guerre n'est plus une question de famille secondaire...., l'opinion publique se déclare partout en notre faveur, et la question allemande se rapproche de sa solution naturelle [1]. »

Le père ambitieux fait son sacrifice, il se console en bon Allemand ; il espère que la guerre sortira malgré tout du différend, et de la guerre la grandeur et l'unité de son pays.

1. Fester, 455.

C'est bien le même à qui l'on avait suggéré d'écrire à Napoléon III une lettre qui ne fut d'ailleurs jamais envoyée et qui disait au prince royal, en lui en soumettant le brouillon : « Je ne sais si j'ai trouvé le ton qui convient ; il n'y a rien d'aussi difficile que de se montrer amical à contre-cœur (*sic*) à l'endroit d'un ennemi, surtout quand on se sent Prussien, uniquement Prussien, et pas Français pour un atome. »

Ce fils d'une princesse Murat éprouve le besoin de renier sa mère. Qu'il se rassure ! Il est un bon Allemand, un vrai Hohenzollern des temps héroïques, il est responsable de la guerre.

***

Bismarck est très capable d'altérer la vérité, de la déguiser ou de mentir tout à fait, quand un mensonge est utile. Il ne ment pas pour le plaisir, et il était peut-être sincère, lorsqu'il disait à Benedetti, au printemps de 1869, qu'il était surtout frappé par les inconvénients que présenterait pour un Hohenzollern la candidature au trône d'Espagne ? De Werthern a-t-il essayé dès lors de le convertir à sa manière de voir ? Il est certain que ce diplomate a fait auprès de lui, dans l'automne de cette même année, les démarches que demandait Salazar, il est possible que Rascon, qui représentait l'Espagne à Berlin, ait agi sur lui ; il est vraisemblable que Werthern lui avait transmis la correspondance de Salazar. La lettre de Prim du 17 février ne le surprend certainement pas, et il est tout prêt à se faire le conseiller et le guide du prince Antoine de Hohenzollern, qui est devant lui

très petit garçon et qui sollicite humblement son avis.

A partir du 26 février 1870, il a pris l'affaire en mains et comment ? S'il y a réfléchi déjà, il reprend ses réflexions par la base, il condamne sa porte pour méditer à loisir. Il fait l'inventaire des arguments pour et contre, il tient d'autant plus à les mettre en ordre qu'en le conviant à la discussion le Roi ne lui cache pas son peu d'inclination pour une aventure lointaine et qu'il faudra jouer serré. Le 27 il dicte un rapport au roi, et ses notes lui servent aussi pour la discussion orale. Tout au moins est-ce le même thème qu'il développera.

Il ne voit que des avantages à retirer de l'acceptation de cette couronne.

Ce serait resserrer les liens entre deux nations qui ne sont en conflit nulle part, et l'Espagne serait reconnaissante à l'Allemagne de la tirer de l'anarchie.

Du point de vue des relations de la Prusse avec la France, le chancelier croit qu'il serait utile d'avoir de l'autre côté de la frontière un pays sur les sympathies duquel l'Allemagne pourrait s'appuyer et avec les sentiments duquel la France serait obligée de compter. Voilà un argument politique qui est de premier ordre et sur lequel Bismarck a certainement insisté pour influencer le Roi. Prévoyant la possibilité d'une guerre entre la France et l'Allemagne, Bismarck compare la situation telle qu'elle se présenterait si la France et l'Espagne étaient dans les mêmes rapports qu'au temps d'Isabelle la Catholique et un régime où la France aurait à faire état de sympathies allemandes du côté espagnol. Il évalue à un ou deux corps d'armée la différence de l'effectif français que l'Alle-

magne trouverait devant elle, suivant que la question posée sera résolue dans l'un ou l'autre sens.

Il voit aussi à l'acceptation des avantages commerciaux, il insiste sur le danger d'un refus qui pourrait blesser les Espagnols, au moment où ils croient trouver dans la famille des Hohenzollern un moyen de sortir de l'anarchie.

Mais ce sont les raisons politiques qui l'ont certainement déterminé, et s'il désire vaincre les répugnances non dissimulées du Roi, c'est qu'il voit dans l'acceptation un accroissement de considération pour la maison de Hohenzollern, c'est que ce n'est plus seulement la Prusse, mais l'Allemagne qui s'identifie à cette famille et qu'elle occupe en Europe une position analogue à celle qu'ont occupée autrefois les Habsbourg.

Il a pris des renseignements et à tort ou à raison il compte sur une majorité imposante : le prince Léopold réunirait aux Cortès les trois quarts des voix et la branche espagnole des Hohenzollern aurait dans la péninsule des racines aussi fortes que les Hanovre en Grande-Bretagne ou les Romanov en Russie.

Bismarck a lié partie avec Salazar, il lui écrit sous double enveloppe comme fait Werthern, il a tout un système de correspondance chiffrée, et il lui annonce en langage convenu le conseil de la couronne du 15 mars. « Les banquiers intéressés vont se réunir ce soir pour discuter l'emprunt en ma présence. Je vous informerai du résultat[1]. »

Canitz, son ambassadeur en Espagne, le seul grand

1. Fester, 111.

diplomate allemand qui soit dans la confidence, déconseille vivement l'aventure. Il télégraphie le 17 mars : Ne faites point l'emprunt ; en Espagne il faut de l'argent espagnol et non pas étranger[1]. Il insiste le 18, le 26. Bismarck réplique le 20[2] : « Je ne suis pas de votre avis, un caballero bien et légitimement élu est au moins aussi fort que les chevaliers qui se soutiennent maintenant malgré l'opposition qu'on leur fait de tous les côtés (Prim, Serrano). » A Salazar il donne la même note : « A la conférence des banquiers, les deux grandes maisons ont maintenu leur opposition », mais il ajoute : « elles sont disposées à consentir que l'emprunt se fasse, si leur compagnon de voyage accepte la part pour laquelle il est coté[3] ». Le 24 mars, il promet des renseignements définitifs à brève échéance, dans le sens de la seconde alternative du programme (le prince Frédéric). Au début d'avril il annonce une entrevue prochaine avec un négociateur espagnol, qui est désigné sous le pseudonyme de M. Gama. Au milieu du mois, il a vraisemblablement essayé encore de convertir le Roi à sa manière de voir. Il a échoué, et il est parti pour Varzin ; aux communications de plus en plus pressantes de Salazar qui télégraphie en son nom, et au nom de Prim, il ne répond rien lui-même, il ne se compromet pas. Il fait répondre par Thile, son second et son confident[4]. Le quatrième et le sixième terme du contrat sont écartés définitivement (Léopold et Frédéric). Tout l'emprunt

1. Fester, 118.
2. *Id.*, 123.
3. *Id.*, 128.
4. *Id.*, 140, 142.

devient impossible. Dites à Bücher de revenir ici.

Bücher, conseiller de légation, fut un des agents les plus actifs de Bismarck en cette occurrence ; le major prussien von Versen déploya aussi beaucoup de zèle. Ce n'est pas de leur faute si la candidature n'aboutit pas au printemps. Bismarck se garde bien d'écrire une ligne que son Roi pourrait lui reprocher plus tard, mais, le 22 avril, Thile, qui a beaucoup moins de chances d'être découvert, ne craint pas de dire : « Nous regrettons, on ne peut plus vivement, ce résultat d'une longue délibération. »

Versen est passionné pour l'entreprise ; il attend, il espère. Le 15 mai il écrit dans son journal : « Tout dépend maintenant de la rapidité de la guérison du prince de Bismarck. » Il est allé en Espagne et au retour il a fait son rapport au prince royal de Prusse qui s'amuse de ce feuilleton écrit et envoie le personnage à Dusseldorf au prince Antoine. « Si le coup réussit, dit encore Versen, je pourrai y penser avec orgueil ma vie durant. » Et comment n'aurait-il pas réussi avec un Hohenzollern qui rêve de voir son fils à Madrid, et un Bismarck qui consent à tout, sauf à se découvrir personnellement ?

***

Le 5 juin Bismarck donne ses instructions à Bücher. Elles sont d'une habileté machiavélique, il a prévu toutes les campagnes de presse, toutes les campagnes diplomatiques qu'on pourra mener contre la candidature et contre ceux qui l'auront lancée, soutenue ou fait rebondir. Il prépare les réponses, et il faut avouer

que, du point de vue allemand, peut-être même du point de vue des neutres, elles sont de nature à lui concilier l'opinion.

« Il est possible que nous assistions en France à une agitation passagère et il nous faudra éviter tout ce qui pourrait la provoquer ou l'accroître. Serait-il dans ces conditions désirable de jeter mon nom dans les négociations ? Je ne le crois pas ; au contraire, il faut recommander de laisser ma personne tout à fait hors de cause. En réalité, je ne suis pas officiellement engagé. Il s'agit d'une initiative qui appartient pour une part à la nation espagnole, pour l'autre au prince héritier qui est majeur, qui est maître de ses décisions et qui agit en simple particulier. A-t-il eu raison ou non de chercher l'agrément de son père et du chef de sa famille ? C'est une affaire privée, ce n'est pas une affaire d'État. C'est le devoir du Ministre de la Maison du Roi de présenter ces projets au Roi. J'ai donné mon avis, non comme ministre président ou ministre des affaires étrangères, mais comme homme de confiance au même titre que les autres serviteurs de l'État qui ont été mis dans le secret. Je crois que le gouvernement espagnol fera bien de ne publier que la lettre du général Prim au Prince héritier et sa réponse. Nous aurions ainsi en Europe une position inattaquable. » Et il esquisse déjà le thème que développerait la presse allemande, si l'on donne l'alarme en France. Voulez-vous dicter leurs résolutions à la nation espagnole et à un simple particulier ? Bismarck ajoute que sa réponse n'est qu'un acte de politesse à l'endroit de Prim ; c'est de Prim et des Cortès que dépend maintenant la réalisation du projet qu'il n'a

pas pu quant à lui mener au point où il est arrivé sans avoir à surmonter de sérieuses difficultés.

La répugnance du Roi n'a pas été la moindre, si nous en croyons Versen, et Bismarck expliquait au Major qu'une fois à Madrid le Prince n'aurait rien à attendre de l'Allemagne.

A l'heure décisive, Bismarck se défend auprès du Roi d'avoir conduit la négociation derrière son dos. Il ne conduira jamais, affirme-t-il, de négociations internationales derrière le dos de S. M., et il ne ment pas formellement. Il a seulement dirigé les princes de Hohenzollern qui ont su prendre le Roi. « Quant à Bücher, il a porté une réponse verbale à une lettre et à un télégramme que je devais au Maréchal Prim et dont S. M. connaît le contenu. Je ne voulais pas la donner par écrit, ajoute-t-il, pour éviter qu'on en communiquât le texte ou une analyse et pour éviter toute cause de mécontentement en Espagne à propos de notre attitude. Il est difficile d'écrire ce qu'on expose facilement de vive voix et Bücher est du petit nombre de ceux qui ont des relations personnelles de l'autre côté des Pyrénées ; la réponse consistait purement et simplement en ceci que le gouvernement du Roi ne pouvait exercer aucune influence dans un sens ou dans l'autre sur la solution de la question posée. Il n'appartient qu'aux Espagnols de se mettre en relations avec le prince héritier. Je n'attends de réponse ni de Bücher ni de Prim, je me suis mis tout à fait en dehors de l'affaire [1]. »

Voilà ce que Bismarck écrit de Varzin, le 20 juin,

1. Fester, 228.

et certes on peut l'accuser de duplicité, mais on ne peut méconnaître qu'ayant engagé la partie, il l'a supérieurement jouée.

Bücher, qui avait les pleins pouvoirs de son chef, a vu Salazar à Madrid, il est parti avec lui pour Sigmaringen. Les Hohenzollern, le prince Antoine et le prince Léopold, ont été mis au pied du mur ; ils ont demandé au Roi, chef de la famille des Hohenzollern, l'autorisation d'accepter la couronne d'Espagne. Le chef de famille a pris les responsabilités.

***

Officiellement, le gouvernement prussien est en dehors de la question.

Si des difficultés surgissent, si le roi de Prusse a intérêt à faire retirer la candidature, il pourra tirer son épingle du jeu sans avoir à désavouer son ministre. Il n'est engagé par aucune démarche officielle.

Au fond, c'est Bismarck qui a tout conduit, qui a encouragé Salazar, qui a tiré parti de l'orgueil du prince Antoine. Si tout va bien, un prince prussien règnera en Espagne ; si quelque rouage est faussé dans la machine si bien montée, l'Allemagne n'en souffrira pas, au contraire.

Le contretemps survient le 1er juillet. La nouvelle de la candidature, officiellement posée cette fois, est divulguée en l'absence des Cortès. La France ne se trouvera pas en présence d'un vote du Parlement espagnol auquel elle ne pourrait pas faire d'opposition sans blesser un peuple fier et ombrageux dans

ses sentiments intimes, sans faire du prince Léopold le candidat des partis qui auraient été au premier abord les moins portés à l'accueillir.

Bismarck avait beaucoup compté sur la susceptibilité des Espagnols. Il a peut-être exagéré plus tard lorsqu'écrivant ses pensées et souvenirs, il a écrit, pour mieux produire son effet : « Le noble Cid eût demandé compte à la France de son intervention dans un moment où l'Espagne allait librement élire son roi, et il n'eût pas laissé à des étrangers le soin de défendre l'indépendance espagnole [1]. » Il sait très bien qu'il va trop loin et que l'Espagne, émiettée en groupes incapables de s'entendre et obligés de chercher au dehors un prince qui puisse devenir un arbitre, n'est guère en état d'intervenir dans un conflit européen. Néanmoins, dans la partie qui est engagée en Europe depuis 1866 et où les joueurs peuvent être entraînés du terrain diplomatique sur le terrain militaire, rien n'est à mépriser et Bismarck peut surestimer dans ses *Souvenirs* la valeur de l'Espagne, il l'a trop exactement évaluée dans la note qu'il a dictée pour le Roi pour que ses assertions postérieures puissent nous faire illusion. L'erreur de date commise dans la transcription de la dépêche de Salazar était très fâcheuse pour la combinaison ; c'est un accident, et peut-être Bismarck ne comptait-il pas sur cet accident-là. Mais un joueur aussi expérimenté que lui sait très bien que la fortune peut le trahir à un moment de la partie, et ce qu'il peut faire, ce qu'il fait, c'est de s'assurer contre les trahisons du hasard.

1. Bismarck, *Pensées et Souvenirs*. Tome II, ch. XXII, p. 96 (trad. Jaeglé).

Or, que risque-t-il dans sa villégiature de Varzin? S'est-il imprudemment découvert? En aucune façon. Si Prim est attaqué aux Cortès, si une conversation délicate s'engage entre la France et l'Espagne, peut-on citer une ligne du chancelier qui le compromettra, qui compromette le ministre prussien, son pays, son Roi? Il a eu soin de ne pas écrire un mot; à une lettre qui lui a été adressée en février il fait transmettre sa réponse oralement par Bücher, au mois de juin. La négociation a été menée par des agents secrets, mais par des agents secrets qui sont des hommes tout à fait sûrs, à la dévotion de Bismarck, et qui rendent compte au Roi, mais après avoir pris les ordres de leur chef.

Ni le Parlement prussien, ni celui de la Confédération du Nord n'ont rien su. Aussi bien, ni la Prusse, ni la Confédération ne connaissent le régime représentatif tel qu'on le pratique en Angleterre; ils sont là pour donner au peuple allemand cette illusion de libéralisme à laquelle ne peuvent pas se refuser, dans cette seconde partie du XIXe siècle, les états civilisés de l'Europe. Quand le Landtag prussien a été gênant, Bismarck a résolument engagé la lutte contre lui, et, maintenant qu'il bénéficie du prestige des victoires de 1864 et de 1866, il sait très bien qu'avec un peu d'adresse il restera toujours à l'abri de toute attaque un peu vive.

Quelques ministres sont dans la confidence, mais le ministère prussien n'a pas eu à connaître de la question. Bismarck est tout à fait sûr de ses collègues, mais il ne les a pas mis tous au courant d'une négociation où les intérêts de l'État prussien ne sont pas engagés. Il n'a pas eu à faire jouer le fameux règle-

ment du 8 septembre 1852 qui fixe les attributions, les obligations et les droits du président du Conseil, chargé de maintenir l'unité de vues dans le Conseil et d'assurer la liaison entre le Conseil et le souverain. Il n'y a pas toujours lieu de prendre à la lettre les démentis et les rectifications de Bismarck, mais il a parfaitement le droit de dire que « le Conseil des Ministres, tenu au château, dont parlent les Mémoires du Roi de Roumanie, n'a jamais eu lieu. Le prince Antoine était logé comme hôte du Roi dans le château, et il y avait invité à dîner le souverain avec quelques-uns des ministres[1] ». Il abuse de notre crédulité quand il ajoute : « C'est à peine si je crois qu'on ait fait allusion à table à la question espagnole. »

On n'a parlé que de cela, mais en conseil de famille, en conseil de la couronne, entre princes et serviteurs qui avaient intérêt à ne rien divulguer de ce qui s'était dit, puisque le succès des ambitions dynastiques des uns, et des perspectives politiques entrevues par les autres, dépendait précisément de l'exactitude avec laquelle on garderait le secret. C'étaient des hommes absolument sûrs qui avaient été conviés au dîner du prince Antoine, de rigides observateurs de la discipline comme Roon et de Moltke, des collaborateurs attachés à la fortune de Bismarck comme Thile et Delbrück, et l'on n'a vraiment rien à craindre d'eux.

Ils sont tous d'accord, et tous obligés de se soumettre à la volonté du Roi qui est seul hostile à l'acceptation de la couronne d'Espagne par le prince Léopold.

1. Bismarck, *Pensées et Souvenirs*, trad. Jaeglé, II, 66.

Ils sont trop habitués à obéir pour s'inscrire en faux contre la volonté formelle du souverain. Ils savent que seul le hasard ou la force des choses pourra le convertir, et, pour faire naître ce hasard qui ne nous apparaît pas sous les mêmes espèces et qui ne joue pas au XIXe siècle dans les mêmes conditions que dans la tragédie antique, Bismarck compte avant tout sur les Espagnols qui, à tort ou à raison, se sont maintenant engagés sur la piste des Hohenzollern, sur les adhésions que Salazar et Prim sauront réunir, sur leur adresse et l'opportunité de leurs manœuvres. Il compte sur l'ambition et la ténacité du prince Antoine et de son fils, savamment tenus en haleine par les uns et par les autres et attirés par cette couronne lointaine comme le papillon par la lumière. S'il n'a pas joué lui-même aux cartes, Bismarck est du temps où les diplomates s'asseyaient volontiers à une table de whist, et il n'est pas de ceux à qui le partenaire pourrait reprocher d'avoir gâché son jeu. Il a des atouts, il lui en manque un, qui est le Roi — le Roi qu'il ne faut pas mécontenter, qu'il surveille et fait surveiller par Abeken, et avec succès, puisqu'Abeken le rassure tout à fait le 24 juin. « Le Roi n'en veut ni à Votre Excellence, ni à Bücher[1]. » Mais, si l'on ne veut absolument rien risquer, il ne faut pas jouer, il faut renoncer à la politique, et Bismarck n'y renonce pas. Il joue en se gardant contre l'accident toujours possible et inévitable dans une partie qui dure longtemps. Il se garde en évitant d'engager le gouvernement prussien dans l'affaire dont la réussite pourrait avoir

1. Fester, 241.

tant d'avantages pour la Prusse. Dès lors un contretemps reste fâcheux, mais il n'est fâcheux qu'en soi, il n'entraîne aucun contre-coup. Le gouvernement prussien n'a pas été compromis, et c'est l'essentiel ; Bismarck ne s'est pas découvert, il n'a pas découvert les ministres dont il est chef, il n'a découvert ni son pays, ni son Roi. Il n'a que très peu pensé aux intérêts de l'Espagne, il ne s'est nullement préoccupé des intérêts et de l'amour-propre de la France. Conseiller prussien et conseiller allemand, il a supérieurement manœuvré ; il n'a qu'à voir venir.

Si la candidature du prince Léopold était ratifiée par les Cortès, Bismarck avait remporté un succès. Si la candidature échouait, ni le gouvernement prussien, ni l'Allemagne n'étaient ébranlés.

***

La transcription défectueuse de la dépêche de Salazar a été le contretemps toujours possible ou, si l'on veut, la faute commise par le partenaire dans le tour de whist. Bismarck a été mécontent, inquiet, parce qu'un des joueurs est le Roi ; il s'est tu, parce qu'il est beau joueur, il s'est tu, parce que la faute n'était pas pour déplaire au Roi.

A Varzin, d'où il suit, sans se compromettre, tout le développement de l'affaire à Ems et à Sigmaringen, il n'a pas changé d'avis ; mais, comme le Roi s'enfonce avec autant de force dans le sentiment contraire, et que la situation est sérieuse, il dit, comme son maître,

que c'est aux Hohenzollern à prendre leurs résolutions [1]. On aurait toujours sauvé la face.

Cependant la négociation d'Ems, les bons procédés du Roi pour Benedetti, le désistement du prince Léopold qui permettra d'éviter la guerre, après que la déclaration ministérielle française du 6 juillet et les premières tergiversations de Sigmaringen l'avaient fait prévoir avaient été pour Bismarck une grosse déception. Il allait perdre la partie ; il faudrait quitter la table de jeu.

« Je télégraphiai aux miens de ne pas faire les malles, de ne pas partir ; je serais de retour auprès d'eux dans quelques jours. Je croyais à ce moment à la paix (le 12 juillet). Mais je ne voulais pas assumer la responsabilité de défendre l'attitude par laquelle on avait acheté cette paix. J'abandonnai donc le voyage d'Ems et priai le comte Eulenbourg de s'y rendre pour exposer à S. M. mon point de vue. Je parlai aussi dans le même sens avec le Ministre de la Guerre de Roon [2]. »

***

Il était toujours sous la même impression et il voulait donner sa démission, lorsqu'il se mit à table le 13 au soir avec de Roon et Moltke. C'est en lisant tout haut la dépêche d'Abeken et en constatant que le Roi l'autorisait à la publier, qu'il se résolut à ne rien brusquer. Il restait encore une carte à jeter sur le tapis ; un bon joueur n'abandonne jamais la partie, si

1. Fester, 451. Lettre du roi Guillaume à la reine Augusta.
2. Bismarck, *Pensées et Souvenirs*, p. 203.

compromise soit-elle. Une faute de l'adversaire peut la faire gagner à qui la croit perdue.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans le récit que Bismarck nous a donné de son dîner du 13 et du travail qu'il a fait subir à l'auguste télégramme, c'est l'effet qu'il attend de ses procédés, la justesse des calculs d'un joueur qui va risquer un coup, d'une correction plus que discutable, mais qui a prévu l'impression qu'il produira sur des adversaires naïfs, et qui sait qu'ils tomberont dans le piège maladroitement, au lieu de faire constater l'incorrection par des tiers. « Ce texte, dit Bismarck, n'apporte aucune modification, ni aucune addition à la dépêche. Si, en exécutant le mandat de S. M., je le communique aussitôt aux journaux et si, en outre, je le télégraphie à tous nos ambassadeurs, il sera connu avant minuit. Non seulement, par ce qu'il dit, mais aussi par la façon dont il aura été répandu, il produira là-bas, sur le taureau gaulois, l'effet du drapeau rouge... Il est essentiel que nous soyons les attaqués; la présomption et la susceptibilité gauloises nous donneront ce rôle. . »

Bismarck avait joué avec audace, et, si l'on peut dire, le tout pour le tout. Il n'avait pas trop préjugé de la naïveté de ses adversaires ; il les avait battus en les faisant tomber dans le piège. Quoi qu'on pense de la valeur morale du procédé, il était bon pour un réaliste comme Bismarck, qui ne regarde que le résultat, puisqu'il avait réussi. Le Chancelier avait gagné la partie. C'est lui qui l'avait engagée, quand il avait, au début, lancé sur l'Espagne les Hohenzollern de Sigmaringen ; c'est lui qui l'avait continuée dans des conditions difficiles en forçant la main à son maître,

au risque de se briser, s'il commettait la moindre faute. Personnellement, il n'en a commis aucune. C'est à lui que revient l'honneur, si l'on se place au point de vue allemand, ou c'est sur lui, si l'on se place au point de vue humain, que retombe la responsabilité de la rupture entre deux grands peuples : il l'a provoquée.

Les Français seraient mal venus à diminuer le rôle de Bismarck. Par ses agissements au delà des Pyrénées, sur les bords du Danube, il a tout préparé ; par sa dernière manœuvre à Berlin, il a ressaisi le gouvernail qui lui échappait. De Moltke et le grand état-major avaient porté l'armée au plus haut degré de préparation. Le Roi avait choisi les généraux et les avait maintenus à leur action. Les princes de Hohenzollern ont été de merveilleux agents, et il n'y a pas à déprécier leur rôle. Mais celui qui a tout suggéré, tout conduit, tout mené à bien, c'est incontestablement Bismarck.

CHAPITRE IV

LES RESPONSABILITÉS FRANÇAISES

LE RÉGIME

On ne fait pas la guerre tout seul, et malgré les ambitions allemandes, celle de 1870 n'aurait pas eu lieu, si les Français ne s'y étaient pas prêtés. Une des questions que pose l'étude de l'incident Hohenzollern est naturellement celle-ci : M. Ollivier s'est-il trompé en juillet 1870 quand il a cru devoir, à l'occasion de la candidature du prince Léopold, déclarer la guerre à la Prusse ?

S'il s'est trompé alors, s'est-il trompé pour la première fois ? N'a-t-il pas été, dès le début de son ministère, victime d'illusions que des succès de tribune paraissaient justifier et que des flatteries plus ou moins intéressées entretenaient chez le triomphateur du 2 janvier ?

Il n'est pas possible de répondre équitablement à la première question avant d'avoir répondu à la seconde. Elles sont, elles restent inséparables l'une de l'autre. M. Ollivier a consacré le quatorzième volume de l'*Empire libéral* à l'étude de l'incident Hohen-

zollern, et la *Philosophie d'une guerre* en est une édition légèrement modifiée. Ce n'est pas sans raison que treize volumes compacts ont préparé le quatorzième ; l'auteur a cru qu'en initiant le lecteur à tous les détours de sa vie politique, à l'évolution de sa pensée, à l'élaboration de son système, il emporterait sa conviction.

Il a été républicain, mais « l'amnistie de 1860 a apaisé son cœur[1] ». M. Ollivier s'est séparé des Cinq, il a constitué le groupe des Quarante-Quatre du Tiers parti, il a continué avec lui une revendication constitutionnelle qui aboutit au décret du 19 janvier 1867 ; il a cru le but atteint. Ce n'était qu'une étape. Après les élections de 1869, il s'est mis à la tête du groupe d'ailleurs très peu homogène des cent seize, ou plutôt il a recueilli pour déposer une demande d'interpellation qui fit beaucoup de bruit à l'époque (5 juillet 1869) les signatures de cent quinze collègues qui réclamaient avec lui au nom du suffrage universel l'alliance de l'Empire et de la liberté[2].

L'alliance de l'Empire et de la liberté! quelle belle phrase dans un programme et dans un récit! Aussi bien est-ce la première fois qu'on entend ce son de cloche? Est-ce M. Ollivier ou quelque autre des cent quinze cosignataires de son interpellation qui avait dit que la liberté serait le couronnement de l'édifice? Et puis, qu'y a-t-il de précis et de substantiel au-dessous des formules? En 1863, l'Empereur a rétabli le droit d'interpellation, comme il avait concédé en 1860 au Sénat et au Corps législatif le droit de voter une

1. *Empire libéral,* tome XIII, p. IX, 12.
2. *Id., ibid.*, p. 103.

adresse; mais ces interpellations ne comportent aucune sanction. Le compte rendu analytique des séances sera imprimé au *Moniteur*, mais les lecteurs constateront que les discours de l'opposition ne sont jamais suivis d'effets. En 1867, le droit d'interpellation est étendu, l'Empereur donne la parole dans les Chambres à chacun de ses ministres, mais il a soin d'établir que les ministres ne sont responsables que devant lui. Depuis 1863, le ministre d'État était son représentant et portait la parole en son nom; en 1867, il accroît le nombre des orateurs du gouvernement qui est mieux armé pour répondre aux députés de l'opposition. L'Empereur consent à rendre la parole au Corps législatif; la presse est plus libre depuis le vote de la loi du 11 mai 1868. Il n'est pas douteux que la France respire mieux : le régime de la dictature a pris fin. Mais le pouvoir personnel subsiste.

***

Avant d'aller plus loin, remarquons que la dictature a pris fin avant que M. Ollivier ait eu accès auprès du souverain; c'est M. de Morny, le ministre de l'Intérieur du 2 décembre, qui a ménagé le rapprochement entre l'Empereur et l'ancien opposant. C'est lui qui a conseillé les premières mesures destinées à rendre l'Empire moins autoritaire, qui a fait, au Corps législatif, les premières avances aux anciens partisans du régime parlementaire avec l'espoir de les rallier, par des concessions, au gouvernement impérial. Ce sont des bonapartistes d'origine, et ils n'étaient pas très nombreux, qui ont, soit comme ministres présidant

le Conseil d'État, soit comme ministres sans portefeuille, soit comme ministres d'État, contresigné ou mis en valeur devant la Chambre élective les réformes constitutionnelles et libérales consenties par Napoléon III, ou défendu les projets de loi présentés en son nom. Baroche, Rouland, Magne, Billault, Walewski sont, avec des tempéraments divers, les hommes de l'Empereur et de l'Empire. Ils n'évoquent pas des souvenirs de brutalité, ils ne font pas figure d'exécuteurs des hautes œuvres comme Saint-Arnaud ou de Maupas, agents des coups de force, comme le général Espinasse, dont les quatre mois de ministère représentent l'application d'une loi de vengeance et de haine, la loi de sûreté générale, comme Persigny, le serviteur au dévouement aveugle qui rédigea sous la présidence le décret de confiscation des biens de la famille d'Orléans pour devenir, au soir de l'Empire, l'admirateur de M. Émile Ollivier. Ils sont les légistes et les serviteurs de l'Empire dit autoritaire, ils ont desserré lentement les chaînes qui pesaient sur la France. La volonté de Napoléon III appelle au ministère de l'Instruction publique en 1863, et y maintient jusqu'en 1869 un homme qui a le tempérament d'un chef, mais qui est animé de sentiments libéraux, Victor Duruy. Enfin le personnage le plus représentatif du régime, Eugène Rouher, a été appelé au ministère de la Justice par le prince-président le 31 octobre 1849; il a tenu ce portefeuille presque sans interruption jusqu'au 22 janvier 1852. Il a renoncé aux honneurs ministériels et servi son maître au Conseil d'État lorsque ce grand corps qui préparait les lois est devenu le rouage essentiel du gouvernement autoritaire; il

en a pris la présidence le 23 juin 1863, après en être sorti en 1855 pour gérer le ministère si important alors de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics. Le 18 octobre de la même année, il a remplacé Billault au ministère d'État. Collaborateur du Président au temps de l'Assemblée législative, associé au coup de force du 2 décembre, il est à coup sûr l'homme de l'Empire autoritaire. Mais il a été associé à toutes les transformations, il a toléré, provoqué ou approuvé toutes les concessions, non en mystique comme Persigny, mais en conseiller réfléchi; il a été l'interprète et le porte-paroles du souverain au Corps législatif; et quand, dans un débat solennel, M. Ollivier, qui ne l'aime pas, le qualifie de vice-empereur sans responsabilité, c'est Napoléon III qui réplique en offrant au confident de toutes les heures, au témoin de toutes ses irrésolutions, à l'interprète de tous ses repentirs, la croix de la Légion d'honneur en diamants.

En attaquant directement Rouher en 1867, M. Ollivier avait indisposé l'Empereur. En lui donnant à choisir entre deux hommes dont l'un lui était cher, parce qu'il lui savait gré d'un dévouement déjà ancien, de longs services et d'importants travaux, et dont l'autre lui était sympathique par sa spontanéité, son talent, la sincérité de son ralliement à l'Empire et une certaine communauté d'idées ou de rêves, M. Ollivier avait retardé plutôt que hâté l'avènement du régime libéral qu'il se flattait de lui faire accepter.

***

Après les élections de 1869, l'interpellation des cent seize entraîne un changement plus sérieux et a des résultats plus efficaces.

Encore l'Empereur a-t-il soin, dans le message qui annonce les modifications constitutionnelles et qu'il fait lire par Rouher, de les présenter comme « le développement naturel de celles qui ont été successivement apportées aux institutions de l'Empire », et il ajoute : « elles doivent d'ailleurs laisser intactes les prérogatives que le peuple m'a plus explicitement confiées et qui sont les conditions spéciales d'un pouvoir, sauvegarde de l'ordre et de la liberté ».

Toutefois les conséquences de l'interpellation des cent seize sont doubles et importantes : un changement ministériel, le 17 juillet 1869, et la promulgation d'un sénatus-consulte, le 8 septembre.

Pour la première fois les ministres formeront un conseil, mais, suivant l'idée chère à l'Empereur des transitions nécessaires et de la continuité, cinq d'entre eux, dont ceux de l'intérieur, M. de Forcade la Roquette, et des finances, M. Magne, — M. Ollivier ne les aime ni l'un ni l'autre, — conservent leur portefeuille. Le ministère d'État disparaît et son titulaire avec lui, M. Rouher; M. de La Valette, ami de Rouher, quitte aussi les Affaires étrangères. Mais Rouher recueille la succession du jurisconsulte Troplong à la présidence du Sénat.

Est-ce une disgrâce au moment où le sénatus-consulte du 8 septembre attribue en fait au Sénat une

grande part de pouvoir législatif sans lui enlever le pouvoir constituant? Lui-même aurait « engagé son maître, puisqu'il est décidé aux concessions, à les faire complètes tout de suite et à accepter sans marchander leur conséquence nécessaire, la responsabilité des ministres ».

M. de la Gorce cite (*Histoire du second Empire*, tome V, p. 516) ce passage d'une lettre écrite dans l'automne de 1869 par M. Ollivier à Clément Duvernois et destinée à passer sous les yeux de Napoléon III : « Je ne crois pas que je puisse être utile à l'Empereur en m'unissant à M. Rouher dans un Ministère; plus tard, ce sera peut-être désirable ; aujourd'hui, ce serait un désastre pour tous deux. » Dans le même ordre d'idées, il est remarquable qu'en 1867, M. Rouher, examinant les titres des candidats possibles à la succession de M. de La Valette au ministère de l'Intérieur, ait jeté les yeux sur M. Émile Ollivier « malgré les répugnances que lui inspire cette nature versatile [1] ».

Quand on pense à l'importance que les contemporains ont attachée à la retraite de Rouher et six mois plus tard à la formation du ministère qu'on appelait tantôt le ministère du 2 janvier, tantôt le ministère Ollivier, il est indispensable de constater que si les deux hommes ne s'aimaient point, si le tempérament, la manière et l'idéal de l'un ne sont pas le tempérament, la manière et l'idéal de l'autre, la volonté non dissimulée de Napoléon III les empêchait de prononcer l'un contre l'autre une exclusive sans appel.

Quel que soit le désir de M. Ollivier de faire du neuf

1. *Empire libéral*, tome X, p. 197.

ou d'en voir faire dans l'attribution des portefeuilles, Napoléon III a conservé le 17 juillet 1869 cinq collaborateurs dont le moins que l'on puisse dire, c'est que leur maintien n'avait pas été désagréable au ministre d'État. Il usera de sa prérogative pour en imposer trois au ministère du 2 janvier.

Le sénatus-consulte du 8 septembre 1869 confère aux deux Chambres le droit d'interpellation complété par une faculté nouvelle sous le Second Empire et fort importante, celle de voter un ordre du jour motivé; il attribue au Corps législatif l'initiative des lois et le droit essentiel de voter le budget des dépenses par chapitre et par article. Mais, si les attributions de l'Assemblée élue au suffrage universel sont étendues, celles de Napoléon III restent intactes. Les ministres ne dépendent que de l'Empereur.

Il a eu le dernier mot. S'il est disposé à donner d'autres satisfactions aux opposants, ce seront des satisfactions de personnes et des satisfactions de forme.

***

Aussi bien en est-ce assez pour qu'au mois d'octobre 1869, M. Ollivier se croie et qu'on le croie le maître de l'heure. Robert Mitchell lui écrit : Il n'y a rien de possible sans vous. Rouher disait tout haut : « En dehors de moi il n'y a qu'Ollivier qui puisse faire quelque chose[1]. » Les négociations commencent avec l'Empereur; elles aboutiront le 2 janvier 1870 à la constitution d'un ministère qui n'éveillera que trop

1. *Empire libéral*, XII, v, 4.

d'espérances. Nul ne songe à suspecter l'authenticité des lettres flatteuses qui arrivaient place Vendôme d'hommes considérables appartenant ou ayant appartenu à des opinions très différentes. Le deuxième chapitre du XIIe volume de l'*Empire libéral* est une véritable collection de certificats au bas desquels figurent les noms d'hommes plus habitués à se rencontrer dans des salons éclectiques et mondains que dans des groupes politiques fermés : Montalembert, Trochu, Mézières, Duruy, Chesnelong, de Lavergne, Le Play, Odilon Barrot, le cardinal Donnet, Paul de Saint-Victor, Guizot. Ils portent témoignage de la courtoisie, des tendances libérales de M. Ollivier si accommodant pour les personnes, des dons de séduction du nouveau garde des sceaux, des espérances et des illusions des correspondants. Ni les félicitations, ni les conversions n'impliquent que M. Ollivier ait la possibilité d'orienter la France vers des voies véritablement nouvelles ni qu'il y ait eu rupture définitive avec les errements du passé. L'Empereur n'a rien renié ni des origines de son pouvoir, ni de ses actes politiques, ni des instruments qu'il a employés.

On le vit bien lorsqu'il fallut passer des paroles aux actes, et d'abord constituer le ministère. Le choix des personnes se heurtait à des difficultés politiques.

M. Ollivier veut écarter Forcade, l'Empereur le défend très longtemps et non par caprice. « Le ministre de l'Intérieur doit rester, être pour ainsi dire le trait d'union entre le passé et l'avenir. » Le trait d'union, voilà bien l'idée essentielle qui marque la différence entre la volonté du prince et les aspirations du futur ministre.

Quand Napoléon III abandonnera Forcade, la même discussion recommencera à propos de Magne, et Ollivier ne résoudra la difficulté à son gré qu'au dernier moment, lorsque les négociations engagées avec lui seront trop avancées pour que l'Empereur puisse les rompre sans dérouter l'opinion. Encore le prince a-t-il exigé formellement le maintien du général Le Bœuf à la Guerre[1] et de l'amiral Rigault de Genouilly à la Marine ; il a maintenu le maréchal Vaillant au Ministère de la Maison de l'Empereur.

Au moins M. Ollivier amène-t-il de son côté une équipe de ministres homogènes soutenus par un parti nombreux, unis pour appliquer le même programme ? Ce parti n'existait pas au Corps législatif.

Les bonapartistes de la stricte obédience n'étaient plus la majorité à eux seuls en 1869 ; ils étaient le noyau autour duquel pouvaient se grouper aux heures de crise beaucoup de députés que leur fortune, leur situation personnelle, leur attachement aux idées conservatrices avaient désignés à l'investiture officielle d'abord, puis au choix des électeurs, dans un temps où la liberté était mesurée à la presse et le droit de réunion aux Français. Ils acceptaient M. Ollivier comme les ultras de la Restauration avaient accepté la Charte, par déférence pour le Prince. Paul de Cassagnac vint lui faire une visite. « Tout en conservant ses opinions d'autrefois, il voulait, disait-il, faire sa paix avec moi[2]. » L'extrême-droite critiquait souvent

1. « J'ai *subi* Le Bœuf que je ne connaissais pas, » (É. Ollivier au prince Napoléon, lettre du 18 juillet 1871), Lettres de l'*Exil*, Paris, Hachette, 1922.

2. *Empire libéral*, XII, p. 177.

les actes du ministre ; elle ne renversait pas l'élu de l'Empereur ; « les bravaches, qui nous pourfendaient tous les jours dans les couloirs, reculaient quand nous les défiions un peu ». Colère bien inutile et bien vaine, l'attitude de la droite n'était pas très flatteuse pour M. Ollivier, il pouvait avoir besoin d'elle.

Il ne pouvait guère compter que sur le concours absolu des cent quinze ; encore y avait-il parmi eux des députés beaucoup plus attachés à la monarchie parlementaire qu'aux idées napoléoniennes et se subdivisaient-ils en plusieurs groupes. Le chroniqueur de la *Revue des Deux-Mondes*, esprit chagrin, mais observateur perspicace et très attaché au régime parlementaire, écrivait le 14 décembre 1869 : « C'est à ne plus se reconnaître dans tous ces dénombrements fantastiques de la gauche, de la droite, du centre gauche, du centre droit, des cent seize qui se fractionnent, des cent quatorze qui deviennent cent vingt-huit, des vingt-cinq qui deviennent les quarante-trois. » Quant au Ministre de l'Empire libéral, il lui arrive de parler avec rage du Parlement qui s'émiette en groupes minuscules, en tiers partis dissolvants. Il est obligé de chercher deux majorités. « S'agirait-il d'assurer les suites d'une mesure libérale contre les résistances des réactionnaires, les soixante-dix-neuf des gauches me les fourniraient certainement. Faudrait-il résister aux entreprises révolutionnaires, la droite, même de mauvaise humeur, ne me refuserait pas ses voix[1]. » Et il conclut : « Ce n'était que si le concours du souverain me faisant défaut, une coalition

1. *Empire libéral*, XII, XII, 1.

de la droite et du centre droit s'unissait contre moi, que, réduit à l'appui de la gauche, ma majorité s'écroulerait. »

L'Empereur, toujours l'Empereur. Or, Napoléon III n'avait qu'un goût très modéré pour les cent seize, il trouvait qu'il y avait en eux du déjà vu. « J'ai eu le malheur de commencer par la vieille rue de Poitiers, avait-il dit[1], je ne voudrais pas finir par la jeune. Or M. Daru aux affaires étrangères, M. Buffet aux finances, M. de Parieu, ministre présidant le Conseil d'État, pour ne pas nommer M. Segris, M. de Talhouët, M. Louvet, représentaient plus ou moins la vieille rue de Poitiers. » Ils demandaient la préfecture de la Seine pour Augustin Cochin, et M. Ollivier leur aurait volontiers donné ce gage. L'Empereur refuse[2]. « Il ne doutait ni de ses lumières ni de sa probité, mais il était préoccupé de la prépondérance qu'avait dans le Cabinet selon son expression la jeune rue de Poitiers et il ne se souciait pas de l'accroître. » Plus tard, quand Segris passe aux finances, M. Ollivier « eût voulu le remplacer incontinent par Duruy à l'instruction publique. L'ancien ministre était populaire même parmi les républicains, et il eût ajouté au caractère libéral de notre ministère en le décléricalisant un peu. C'est ce qui m'empêcha de réussir. Mes collègues partageaient les défiances de leurs amis catholiques contre le propagateur de l'enseignement laïque[3] ». M. Ollivier est le prisonnier des ministres choisis parmi les cent seize ou des ministres désignés par l'Empereur.

1. *Empire libéral*, XII, VI, 1.
2. *Id.*, XII, p. 361.
3. *Id.*, XIII, p. 307.

Persigny n'est pas loin de la vérité quand il lui écrit le 4 janvier : « Bientôt vous ne pourrez réellement compter dans le Cabinet que sur votre digne ami M. Maurice Richard. » Pour être juste, il faut y ajouter M. Chevandier de Valdrôme, ministre de l'intérieur. Mais trois personnes, en y comprenant M. Ollivier, c'est bien peu pour assurer la prépondérance de ses vues et l'unité dans ce que l'on s'est plu à qualifier de ministère Émile Ollivier.

***

Si le protagoniste de l'Empire libéral avait été obligé de faire des concessions sur les personnes, avait-il eu satisfaction sur le programme ? Les négociations avaient été longues, elles avaient occupé tout l'automne de 1869 ? Est-ce parce qu'on voulait se mettre d'accord sur tous les points ? Est-ce parce qu'on n'y réussissait pas ?

Il semble qu'on ait pris pour base de la discussion le texte de la fameuse interpellation des cent seize. « Nous demandons à interpeller le gouvernement sur la nécessité de donner satisfaction aux sentiments du pays en l'associant d'une manière plus efficace à la direction des affaires. La constitution d'un ministère responsable, le droit pour le Corps législatif de régler les conditions organiques de ses travaux et de ses communications avec le gouvernement seraient à nos yeux des mesures essentielles pour atteindre ce but. » On sent ici l'influence des parlementaires nés, des hommes qu'il faudra introduire dans la combinaison ministérielle. M. Ollivier attachait moins d'im-

portance aux formes constitutionnelles qu'il tenait volontiers pour des chinoiseries ; il voyait de haut : « La liberté, disait-il, c'est les violences de la presse et de réunions courageusement supportées, tant qu'il n'y aura pas péril de guerre civile et de lutte dans la rue..., les candidatures officielles abandonnées, la loi de sûreté générale rapportée. » Cependant le 1er et le 3 novembre le programme suivant est arrêté chez un avocat du barreau de Paris, M. Jousseau : une presse et des élections libres, un ministère homogène et responsable, une majorité compacte autour de principes déterminés et consentis.

Continuant par lettre une discussion commencée à Compiègne dans une entrevue nocturne qui avait été entourée de quelque mystère et de précautions qui font un peu sourire, M. Ollivier avait écrit à Napoléon III le 25 octobre : « V. M. ayant accepté ces idées, une note paraîtrait au *Moniteur* en ces termes : Les ministres ont donné leur démission qui a été acceptée. M. Émile Ollivier a été appelé par l'Empereur et chargé par lui de former un ministère[1]. » Aux premières ouvertures que leur fit M. Ollivier, Daru et Buffet répondirent : « Sans un chef de cabinet il ne peut y avoir de ministère parlementaire[2]. » Mais Napoléon III n'est pas de cet avis : « Il lui paraît en dehors de l'esprit et de la lettre de la Constitution de charger une seule personne de former un cabinet. Cela serait reconnaître l'existence d'un premier ministre, donner à la Chambre plein pouvoir sur le choix des ministres, tandis que, d'après la Constitu-

1. *Empire libéral*, XII, p. 129.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 215.

tion, ils ne doivent dépendre que de moi, et que ma responsabilité s'exerce en présidant le Conseil[1]. » Le contradicteur se soumet aussitôt. « Je ne suis pas non plus éloigné de la pensée de V. M. en ce qui touche la formule : M. X. est chargé de former un ministère. Je ne voulais indiquer par là ni que l'Empereur renonce à sa responsabilité, ni qu'il abdique la présidence du Conseil. Mon intention était simplement de marquer l'homogénéité du cabinet nouveau. »

Combien ce cabinet est homogène, nous l'avons vu, et nous sommes tout prêts à mesurer l'importance des assertions de M. Ollivier, lorsqu'il apprécie ainsi la combinaison ministérielle du 2 janvier. « Pour être absolument conforme au régime parlementaire, il manquait au ministre du 2 janvier quatre conditions : 1° d'avoir choisi lui-même les ministres de la guerre et de la marine ; 2° d'avoir un chef officiel ; 3° de ne pas compter parmi ses membres un président du Conseil d'État n'appartenant à aucune fraction du Parlement et échappant aux conditions de la responsabilité ; 4° de ne contenir aucun membre de la Chambre Haute. La première dérogation avait été imposée par l'Empereur, la deuxième et la troisième par Daru et ses amis[2]. » M. Ollivier a dit et prouvé lui-même tout le contraire. Comme les contradictions ne l'embarrassent pas, il nous affirme que « l'Empereur était disposé à lui conférer le titre non de premier ministre, mais de vice-président du Conseil. Ce sont les parlementaires qui s'opposèrent à l'inauguration du

1. *Empire libéral*, XII, p. 246.
2. *Id., ibid.*, p. 244.

régime parlementaire complet[1] ». Ils avaient posé au dernier moment des conditions formelles à leur acceptation. Quatre portefeuilles pour Daru, Buffet, Segris, de Talhouët, pas de chef de cabinet. « Il n'y aura ni premier, ni dernier[2]. » Un royaliste libéral pouvait écrire : « Ollivier se trouve relégué au second plan, ou, du moins, il est contenu par ses trois collègues[3]. » L'*Univers* se réjouissait : « Le nouveau cabinet offre entre autres avantages celui de ne pas laisser libre carrière à M. Émile Ollivier. »

A coup sûr ces appréciations et ces procédés ne sont pas d'amis du premier degré. D'autre part, pourquoi et comment, si les souvenirs de M. Ollivier sont tout à fait exacts, Daru et Buffet se sont-ils déjugés? N'est-ce pas parce qu'ils ont su que M. Ollivier s'était déjugé lui-même? Napoléon III ne l'a pas chargé de constituer un ministère parlementaire, mais « de lui désigner les personnes qui peuvent former avec lui un cabinet homogène, représentant fidèlement la majorité du Corps législatif, et résolues à appliquer dans sa lettre comme dans son esprit le sénatus-consulte du 8 septembre[4] ». Or, au Corps législatif, il n'y a pas de majorité homogène ; l'article 2 du sénatus-consulte du 8 septembre est ainsi conçu : « Les ministres ne dépendent que de l'Empereur. Ils délibèrent en Conseil sous sa présidence. » M. Ollivier a été invité à résoudre le problème de la quadrature

1. *Empire libéral*, p. 215.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 245.
3. *Félix Lambrecht*, par Albert Desjardins, p. 53, livre cité par Ollivier, *Empire libéral*, XII, p. 225.
4. *Empire libéral*, XII, p. 196.

du cercle, il le sait bien. Il se résigne. « Comme je ne voulais pas faire échouer la création du premier ministère responsable par une exigence qui eût paru dictée par une infatuation personnelle, j'acceptai sans mot dire toutes les conditions [1]. »

Aucune explication ne vaut contre le fait. Le cabinet n'est pas homogène, il n'a pas d'autre chef que l'Empereur; il y a des hommes nouveaux et un grand orateur dans le cabinet; il n'y a pas de ministère parlementaire le 2 janvier 1870.

***

Les inconvénients d'une situation fausse se sont-ils atténués dans la pratique; les ministres et le Corps législatif ont-ils accepté de subir comme le public le réel ascendant de M. Ollivier? Il n'y paraît pas et l'auteur de l'*Empire libéral* n'avait pas oublié après quarante ans les froissements d'amour-propre dont il eut à souffrir.

Il était garde des sceaux. « D'après un usage constant, c'était à la Chancellerie que les Ministres se réunissaient lorsque l'Empereur n'était pas présent. De tout temps, en effet, le garde des sceaux a eu le pas sur ses collègues lorsqu'il n'y avait pas de président du conseil. Daru, afin de marquer que ma préséance honorifique ne constituait pas une prééminence de chef de cabinet, demanda que nos réunions ministérielles se tinssent chez chacun des Ministres... Ayant tué en moi tout sentiment de susceptibilité, je

1. *Empire libéral*, p. 215.

ne fis pas même une objection[1]. » Le Ministre s'est soumis en 1870, — non sans colère à coup sûr, — puisque près de quarante ans plus tard le narrateur se souvient. Voici encore un détail édifiant. Le Bœuf est fait maréchal, on ne devait pas moins à ce grand homme de guerre. « Il s'agissait de savoir qui contresignerait le décret de nomination. Ceux en qui subsistait sourdement, peut-être à leur insu, l'idée de me reléguer au second plan, eussent bien voulu que ce ne fût pas moi. Mais on trouva un précédent, celui du maréchal Gérard dont la nomination avait été signée par le garde des sceaux du temps, et cela coupa court à la velléité. Je signai donc[2]. »

Que de bon vouloir entre ces hommes! Comme ils sont faits pour s'entendre et disposés à sacrifier leurs préjugés personnels pour servir leur pays! M. Ollivier peut-il se flatter d'accomplir avec eux une œuvre utile et de renouveler la politique de la France, si la politique ne consiste pas essentiellement à maintenir l'ordre dans la rue tout en tolérant les violences de la presse et un peu d'agitation dans les réunions publiques, sous l'œil vigilant d'un commissaire de police?

***

Au moins les ministres sont-ils d'accord entre eux et le Ministère d'accord avec l'Empereur sur la direction générale et sur les détails de la politique étrangère? On peut admettre que les autres dissentiments

1. *Empire libéral*, XII, p. 247.
2. *Id.*, *id.*, p. 237-238.

seraient après tout secondaires et qu'on s'entendrait plus tard sur une jurisprudence constitutionnelle et administrative plus satisfaisante, si l'on constatait l'unité de vues dans la solution de problèmes qui intéressent tout le pays et son avenir, et où les hommes et les partis devraient faire abstraction de leurs préférences particulières.

M. Ollivier avait naturellement des idées sur les relations de la France avec ses voisins et sur la politique internationale. Il raisonnait en orateur, il ne connaissait pas les situations. Il se prévalait de fautes commises par tel ou tel diplomate pour juger de très haut les meilleurs serviteurs de la France : il parle quelque part d'un diplomate attaché aux vieilleries diplomatiques, c'était Rothan. Plût au ciel que les vues de Rothan eussent prévalu sur celles de son hautain critique! Rothan regardait et savait voir. M. Ollivier faisait des théories.

Il avait dit un jour au Corps législatif[1] : « Pour moi, la véritable tradition de la France, conforme à son véritable intérêt, consiste à faciliter, à seconder les aspirations du peuple vers l'indépendance et l'unité, et non à les contrarier, à les arrêter dans ce mouvement, et si, aujourd'hui, en Italie et en Prusse, il y a un sentiment de colère contre la France (*Murmures et réclamations sur plusieurs bancs*), c'est précisément parce que vous présentez à ces deux pays une France jalouse, mesquine, inquiète (*Nouveaux murmures*), et non une France confiante, généreuse et libérale. » M. Ollivier s'étonnait de ne pas recueillir

1. *Empire libéral*, p. 247.

l'adhésion des députés français que ce langage scandalisait. Trop sûr de lui pour changer d'avis, il fut encore plus étonné, à l'entrevue de Compiègne, d'entendre un souverain désabusé, éclairé par l'expérience, non pas désavouer mais expliquer et atténuer dans la pratique les chimères qui avaient bercé sa jeunesse et que le théoricien de l'Empire libéral avait hardiment enfourchées. « Je suis comme vous, disait Napoléon III, partisan des nationalités, mais les nationalités ne se reconnaissent pas seulement par l'identité des idiomes et la conformité des races; elles dépendent surtout de la configuration géographique et de la conformité d'idées qui naît d'intérêts et de souvenirs communs [1]. »

M. Ollivier tranche d'un mot toutes les difficultés : « Il y a deux tisons de guerre allumés, il faut mettre résolument le pied dessus et les éteindre : c'est au nord la question du Sleswig, au sud celui de la ligne du Main. Quoique très sympathique aux Danois, nous n'avons pas le droit d'engager notre pays dans un conflit, pour assurer la tranquillité de quelques milliers d'entre eux injustement opprimés. Quant à la ligne du Main, elle a été franchie depuis longtemps, du moins en ce qui nous intéresse.... L'unité allemande contre nous est finie : ce qui reste encore à faire, l'union politique, n'importe qu'à la Prusse, à laquelle elle apporterait plus d'embarras que de forces [2]. »

Napoléon III répond : « Je suis de votre avis en ce qui concerne les Danois du Sleswig, mais en Allemagne, il serait imprudent de se prononcer ouverte-

1. *Empire libéral*, XII, p. 146.
2. *Id.*, XII, p. 134-135.

ment sur le parti que l'on prendra si la Prusse franchit le Main.... Il n'y a qu'à garder le silence et, sans annoncer que nous nous y opposerons, attendre les événements. » La réserve de l'Empereur est d'un esprit plus positif et plus avisé que l'enthousiaste adhésion du futur ministre aux ambitions de la Prusse. En tout cas les interlocuteurs sont en désaccord sur un sujet important.

En voici un autre sur lequel on pourrait croire qu'ils s'entendront tout de suite : « En ce qui concerne Rome, dit l'Empereur qui veut temporiser en Allemagne, il faut au contraire prendre un parti et évacuer le plus tôt possible. » Ce n'était pas la première fois que l'Empereur, après avoir été d'un avis contraire, entrevoyait la nécessité de l'évacuation. N'avait-il pas déjà, au dire de M. Ollivier, qui est toujours enchanté de rapporter quelque détail désobligeant pour Rouher, contredit le vice-empereur après la fameuse discussion de 1867 sur Mentana et la question romaine. « Au Conseil des ministres qui suivit, l'Empereur félicita Rouher de son discours en ajoutant : En politique il ne faut jamais dire : *jamais*. Puis, comme tout le monde gardait le silence, il poursuivit : Supposez qu'à un moment donné le Pape et Victor-Emmanuel s'entendent, que devient le mot éloquent du Ministre d'État[1] ? » Le *jamais* de Rouher avait réjoui les évêques et les catholiques, on ne s'attendait pas à le retrouver dans la bouche d'un partisan déterminé de la politique des nationalités. Cependant M. Ollivier, qui a des vues très personnelles sur la

1. *Empire libéral*, X, p. 229.

question romaine, répond au projet d'évacuation : « Cela paraît bien difficile, Sire, tant que le Concile durera, car notre gouvernement doit mettre son honneur à assurer sa liberté. — C'est vrai, aurait répliqué l'auguste interlocuteur. » L'assentiment ne serait-il pas de pure courtoisie ? Tout de même on ne voit pas Victor-Emmanuel marchant contre le Concile et l'on ne voit pas non plus Napoléon III concédant de si bonne grâce à M. Ollivier ce qu'il a contesté à Rouher.

Pour lui la question romaine était depuis dix ans le ver rongeur; elle avait empoisonné les lauriers de 1859, elle avait depuis lors gêné toute sa politique italienne; elle traversait encore ses desseins au moment où de précieuses alliances s'offraient à lui dans des négociations dont il gardait le secret; il ne se décidait pas à conclure, parce qu'il ne croyait « pas pouvoir abandonner le Pape aux convoitises de ses ennemis[1] ». Il espérait on ne sait quel événement providentiel qui arrangerait tout au dernier moment. Il lui répugnait de contrister le pape, l'impératrice, les catholiques français ; peut-être jugea-t-il inutile de contrister M. Ollivier au moment où il ouvrait des négociations avec lui.

L'Empereur continue de réfléchir, de peser le pour et le contre et ne met pas de signature au bas d'un traité d'où dépendait peut-être le salut de la France. M. Ollivier, souvent indécis, a pris parti et a pris des engagements. « L'habileté suprême est de dire carrément ce qu'on pense et ce qu'on veut[2]. » Il dit aux catholiques : « Non seulement nous n'évacuerons pas,

1. *Empire libéral*, XIII, p. 445.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 163.

mais nous n'accepterons pas même une conversation à ce sujet tant que le Concile n'aura pas terminé ses travaux. Et même alors, nous ne nous prononcerons sur le maintien de nos troupes qu'après en avoir informé notre Parlement[1]. »

« Ces explications furent rendues publiques. M. Ollivier les répéta en particulier à Rattazzi, le chef de la gauche italienne venu à Paris aux informations. »

Il ne nous dit pas si la discussion reprit tôt ou tard avec l'Empereur. Ce qui est certain, c'est que le souverain et le ministre étaient en dissentiment sur deux questions importantes, la question romaine et la question des rapports avec l'Allemagne.

Il n'est pas surprenant que, lors de la répartition des portefeuilles, Napoléon III l'ait dissuadé sous des prétextes polis de s'installer au quai d'Orsay, qu'il l'en ait détourné encore, lorsqu'après la disparition de M. Daru, démissionnaire pour des raisons qui seront exposées plus loin, M. Ollivier eut fait l'intérim pendant un mois. Il eût volontiers conservé le poste, les diplomates étrangers le désiraient aussi, on le croira sans peine; mais en mai comme en janvier, l'Empereur avait dit : « C'est trop tôt[2]. »

Absorbé par la direction des affaires intérieures sur lesquelles il n'est complètement d'accord ni avec ses collègues, ni avec l'Empereur et qu'aucun titre officiel ne lui abandonne, satisfait d'avoir fait connaître sur les affaires d'Allemagne des vues qui ne sont conformes ni à celles de Napoléon III ni à celles de la majorité du Corps législatif, et sur les affaires de Rome une déci-

1. *Empire libéral*, p. 164.
2. *Id.*, *ibid.*, XIII, p. 430.

sion qui lui vaudra l'appui de la majorité catholique du Parlement mais qui peut gêner Napoléon III, M. Ollivier croit suffisant, le 2 janvier, de « mettre aux affaires étrangères un homme prudent, de belles manières, sachant parader avec les ambassadeurs et leur offrant bien à dîner[1]. En mai[2], il chercha dans la carrière un diplomate qui tiendrait la place tant que durerait notre période d'effacement, et qui la lui rendrait au moment opportun, moyennant une compensation égale à ses mérites.... Le hasard le mit en relations avec le duc de Gramont; il le trouva séduisant, éclairé, instructif.... Il voyait les choses à vol d'oiseau et n'avait pas de goût à se perdre en leurs profondeurs.... Il connaissait les prudences de la diplomatie, il avait toujours voulu en ignorer les astuces. »

Quelles singulières appréciations portées sur les hommes que M. Ollivier appelait ou croyait appeler à diriger les affaires avec lui et quelles réflexions elles appelleraient, si les pages qui précèdent n'avaient pas démontré et si celles qui suivent ne devaient pas démontrer encore que le 2 janvier 1870 de nouveaux ministres avaient paru sur la scène, mais qu'il n'y a pas eu à proprement parler un ministère !

***

M. Daru n'était pas seulement un homme du monde et un mannequin comme voudrait le faire croire M. Ollivier. Ministre des Affaires étrangères, il ne

1. *Empire libéral*, XII, p. 204.
2. *Id.*, XIII, p. 432.

cherchait à provoquer personne et sa politique était prudente et réservée, comme le voulaient à ce moment l'Empereur et ses ministres. Mais il était Français, il n'était pas obsédé par cette théorie des nationalités qui était comme le « tarte à la crème » de M. Émile Ollivier. Au représentant de la France en Prusse il avait écrit : « ...J'accepte l'état territorial de la Prusse, tel qu'il est, mais je vous prie de suivre d'un œil attentif tous les incidents qui pourraient se produire du côté de l'Allemagne du Nord.... Je n'irais volontairement au devant d'aucune complication. Mon ambition, en ce moment, se réduit à *ne pas laisser se modifier, au détriment de l'Empereur et de mon pays, la situation générale que je trouve établie....* » « Napoléon Ier n'eût point parlé autrement[1] », observe M. Ollivier. Parle-t-il sérieusement lui-même? En tout cas, Napoléon III ne se fût vraisemblablement pas approprié ce jugement sévère et il est vraisemblable aussi que Bismarck ne se fût pas étonné, s'il avait eu connaissance de ces instructions, qu'un ministre français défendît les intérêts de la France.

Aux yeux de M. Ollivier le souci d'affirmer la politique des nationalités justifie les démarches les plus singulières. Sous le prétexte que Daru ne communiquait pas au Conseil la correspondance diplomatique, M. Ollivier entreprend de rassurer l'Allemagne par l'intermédiaire du correspondant de la *Gazette de Cologne* à Paris. « Je le fis venir, écrit-il, et, après une conversation avec moi, il rédigea l'interview suivant :

« On ne pourra pas contester le caractère authen-

1. *Empire libéral*, tome XIII, p. 64.

tique des déclarations qui vont suivre, lorsqu'on saura que c'est un membre du Cabinet du 2 janvier, qui, non seulement les a faites, mais qui, précisément en raison de ses sympathies pour l'Allemagne, n'a rien objecté à leur publication dans la presse allemande. Le ministère français actuel, dit cet homme d'État important, est animé de dispositions favorables au développement des relations avec l'Allemagne. Je suis un des rares Français qui possèdent l'intelligence complète, intime, de l'intensité du mouvement allemand; mais tous mes collègues ont, en dépit des bruits contraires, prouvé plusieurs fois combien ils étaient eux aussi animés de sentiments bienveillants, non seulement pour l'Allemagne, mais aussi pour la Prusse [1]. »

« Daru sentit la gravité de mon acte », avoue M. Ollivier [2]; il lui écrivit pour lui signaler l'inconvénient d'indiscrétions qui soulignaient les désaccords des ministres. « Ma réponse ne se fit pas attendre. Ce fut la note suivante insérée par Levison (le correspondant) dans la *Gazette de Cologne*: « De plusieurs côtés on a attaqué dans leur ensemble ou contesté dans les détails mes récentes communications sur les sentiments d'amitié qui dominent dans le Cabinet français à l'égard de l'Allemagne et de la Prusse.... J'ai été autorisé à nommer la personne de qui je tiens, jusqu'aux moindres détails, tout ce que j'ai dit. Ce n'est autre que M. Ollivier, ministre de la Justice. Ollivier me disait encore il y a à peine 48 heures : Il

1. *Empire libéral*, p. 80.
2. *Id.*, *ibid.*, tome XIII, p. 84.

n'existe pas en ce moment de question allemande (24 mars 1870)[1]. »

Qu'il n'y eût pas en ce moment de question allemande, c'était possible. Était-il opportun et digne de le claironner aussi haut, après Sadowa, après l'affaire du Luxembourg? Cette attitude convenait-elle à l'homme qui reproche sans preuves au colonel Stoffel, attaché militaire de France à Berlin, d'être toujours « serviable à Bismarck[2] »? En tout cas, elle créait un état de malaise qui ne pouvait que s'aggraver entre M. Ollivier et M. Daru.

« S'il y avait eu une décision à prendre sur une conduite immédiate à tenir, comme nous n'aurions cédé ni Daru, ni moi, la dislocation du ministère se fût produite incontinent. Mais ne s'agissant que d'une discussion abstraite sur une éventualité éloignée, tout se réduisit à des explications dans lesquelles chacun maintint, mais d'une manière très courtoise, son point de vue personnel[3]. » Discussion abstraite, la conduite à tenir dans les relations de la France et de l'Allemagne, qui souscrirait à un pareil jugement? Éventualité éloignée : l'incident Ollivier, Daru, Levison, est de la fin de mars 1870, et la candidature Hohenzollern éclate au mois de juillet. Il faut regarder plusieurs fois le millésime de la publication du XIIIe volume de l'*Empire libéral*, pour s'assurer que l'auteur de l'autoplaidoyer maintenait encore son point de vue en 1908.

Comme il était plus près de la vérité en déclarant

1. *Empire libéral*, p. 85.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 67.
3. *Id.*, *ibid.*, p. 85.

que l'inconvénient d'un dissentiment public entre deux ministres sur un sujet de cette importance tenait à la « situation fausse qui lui avait été faite d'avoir les charges et les responsabilités d'un premier ministre sans jouir du droit de discipline légal attribué partout à ce titre[1] » ! M. Ollivier cite un mot de Palmerston : « Si le ministre secrétaire d'État aux Affaires étrangères envoie une dépêche importante, sans s'informer de l'opinion du premier ministre, il est coupable d'une infraction à son devoir[2]. » Mais pourquoi M. Ollivier avait-il accepté qu'il n'y eût pas de premier ministre, ou qu'il n'y en eût pas d'autre que l'Empereur lui-même ? Et quand il qualifie d'abstraite la discussion dans laquelle il jugeait à propos d'introduire jusqu'aux lecteurs de la *Gazette de Cologne*, ne démontre-t-il pas que les ministres du 2 janvier n'étaient que des figurants sur un théâtre politique?

***

Un autre dissentiment surgit entre M. Ollivier et Daru sur une question grave, mais moins immédiatement menaçante pour les intérêts de la France.

Le Concile du Vatican se réunissait pour discuter et résoudre des difficultés qui préoccupaient le monde catholique. Les hommes d'État ne s'en désintéressaient pas, M. Ollivier, moins que tout autre, qui connaissait à fond l'histoire de l'Église et de ses doctrines. Mais il soutenait, et en cela il faisait preuve d'une grande hauteur de vues, que la distinction du

1. *Empire libéral*, tome XIII, p. 86.
2. *Id.*, *ibid.*

temporel et du spirituel interdisait formellement à l'État d'intervenir au Vatican : « Quoi que décidât le Concile, fît-il un dogme du Syllabus, nous ne devions ni nous en mêler, ni empêcher nos évêques d'enseigner ces doctrines, car l'État n'a pas plus de droits contre des opinions théologiques que contre des opinions politiques, tant qu'elles ne se transforment pas en actes interdits par la loi[1]. » Plus l'État prétend s'affranchir de la surveillance ou de l'immixtion de l'Église dans ses affaires, plus il doit s'interdire de contester son enseignement ou ses doctrines. On peut dire que cette fois M. Ollivier voyait loin et devançait l'avenir.

M. Daru ne pensait pas comme lui. Ce catholique libéral, qui était, comme Montalembert et ses amis, fort inquiet des agissements des ultramontains, voyait dans sa présence au ministère une chance suprême dont il fallait profiter pour empêcher la promulgation qu'il jugeait inopportune du dogme de l'infaillibilité. Aussi bien Mgr Darboy, archevêque de Paris, avait-il dès le mois de janvier fait appel à ce que M. Ollivier qualifie de bras séculier, c'est-à-dire à une intervention diplomatique auprès de Pie IX.

C'est la démarche que tente Daru et que désavoue M. Ollivier. Daru rédige une dépêche « qu'il soumet à l'Empereur seul et qu'il expédie à Banneville, ambassadeur de France à Rome », 20 février[2]. M. Ollivier conteste l'opportunité de cette dépêche, la modifie, l'édulcore, juge à propos de « dire à Keller, qui le redit à Mgr Mermillod, qui le redit à Rome,

1. *Empire libéral*, p. 156.
2. *Id.*, *ibid.*, XIII, p. 175.

combien il le regrettait ; puis il s'excuse affectueusement auprès de Daru, qui s'est plaint du procédé. Mais il le juge avec une extrême sévérité : « En dehors de la petite liberté parlementaire, il n'avait aucune compréhension de la grande liberté de la pensée et de la conscience ; il trouvait bon qu'on tracassât un gouvernement, il ne comprenait pas qu'on ne tînt plus à la chaîne les croyants, les prêtres et les penseurs. Il avait la bouche pleine des droits de l'État [1]. » Ceci est admis aujourd'hui, ceci est vrai en 1908 ; en 1870, les esprits étaient divisés, les catholiques l'étaient aussi, la question était pendante.

« L'Empereur, d'instinct, eût été du côté de Daru [2]. » Il est probable qu'il songeait de plus en plus à rappeler de Rome les troupes françaises ; il savait qu'il serait agréable aux Italiens et qu'il aurait pour lui une partie de l'opinion française. « Accompli aujourd'hui, écrivait le choniqueur politique de la *Revue des Deux-Mondes* qui n'appartenait pas au parti catholique, mais qui était catholique, ce rappel serait un retour pur et simple à la convention du 15 septembre 1864, qui n'est point abrogée, que nous sachions, et qui est la seule garantie dont on puisse se prévaloir. »

M. Ollivier avait raison de ne pas chercher à intervenir dans les délibérations du Concile. Il ne voulait pas confondre le temporel et le spirituel. Mais ne les confondait-il pas par ce qu'il appelle lui-même une intervention indirecte, quand il maintenait les troupes françaises à Rome pour assurer la liberté des

1. *Empire libéral*, p. 157.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 157.

délibérations de ce Concile? Ou son esprit, qui était capable de s'élever très haut, ne s'abaissait-il pas quelquefois à des considérations tout à fait terre à terre? Il avait dit à Ratazzi : « Nous essayons péniblement de constituer un gouvernement libéral; nous trouvons devant nous comme adversaire implacable le parti qui approuverait notre retraite de Rome, et comme amis dévoués ceux qui y sont contraires; les blesser, perdre leur appui, ce serait ruiner notre œuvre. »

Petits calculs d'un homme qui parle si dédaigneusement de la petite liberté parlementaire. Mauvais calculs aussi. Rédacteurs et lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes* ne sont pas des adversaires implacables d'Émile Ollivier. Daru est resté l'ami de Montalembert qui a salué l'arrivée de M. Ollivier au pouvoir et préparé son élection à l'Académie française. M. Ollivier a contrecarré et désavoué la politique de Daru; n'ayant pas sur lui le droit de discipline légale que confère le titre de premier ministre, il a constamment contrarié son action dans la presse, dans les coulisses du Parlement, au Conseil des ministres. S'il n'a pas les attributions d'un Président du Conseil au vrai sens du mot, en a-t-il davantage l'esprit? Et ses collègues peuvent-ils avoir l'illusion qu'ils font partie d'un véritable cabinet parlementaire?

***

M. Ollivier avait dit un jour au Corps législatif, et jamais il n'a rien dit d'aussi juste : « Examinez la politique de ces dernières années, vous découvrirez

la politique que fait l'Empereur, à côté de celle de M. le ministre des Affaires étrangères, à côté de celle que fait en parlant le ministre d'État. »

Ce que disait l'orateur de l'opposition en 1867 un orateur de l'opposition en 1870 aurait pu le répéter en substituant l'expression garde des Sceaux à celle de ministre d'État; et, si l'Empereur continuait depuis le 2 janvier le jeu de cache-cache qu'il avait toujours joué derrière le dos de ses ministres et de ses ambassadeurs officiels, il aurait trouvé sinon une excuse, du moins une circonstance atténuante à sa duplicité dans la résignation de M. Ollivier qui n'avait pas osé lui demander de renoncer aux pratiques de la diplomatie secrète et qui lui fournissait plutôt des prétextes pour la continuer en s'employant à discréditer par tous les moyens ses propres collaborateurs.

C'était le moment où l'Empereur essayait de négocier une alliance avec l'Autriche. L'archiduc Albert vient en France. « L'Empereur lui offre un grand dîner auquel assistèrent tous les ministres. Il autorise Le Bœuf à lui offrir aussi un dîner officiel à la condition de n'en faire aucun fracas, et de n'inviter aucun membre du corps diplomatique en dehors de l'ambassadeur d'Autriche, aucun ministre en dehors du ministre des Affaires étrangères [1]. » Daru reçoit le prince, mais Le Bœuf assiste seul à la fête ; M. Ollivier ne le voit qu'aux Tuileries, et une autre fois à son hôtel au cours d'une visite banale. « L'Archiduc n'eut de conversation suivie qu'avec l'Empereur. Tous deux

1. *Empire libéral*, XIII, p. 87.

discutèrent minutieusement le meilleur plan d'opérations à adopter au cas d'une guerre avec la Prusse.... L'Empereur communiqua au général Lebrun les observations du prince, mais nous n'en connûmes rien et ne vîmes dans son voyage, comme le public lui-même, qu'une nouvelle assurance de l'amitié autrichienne [1]. »

Si ces détails sont exacts, et rien ne permet d'en douter, nous voyons que l'Empereur fait confidence des secrets d'État aux serviteurs du premier degré, les ministres n'y sont pas initiés.

Il faut relever et savourer le récit embarrassé d'un incident qui souligne et confirme cet état de choses. « Une démarche de l'Empereur, faite en dehors de nous dans le mois de juin, pourrait seule, mal connue et mal interprétée, donner lieu de croire qu'à l'abri des déclarations pacifiques de son ministère, il préparait sous main une offensive belliqueuse. Un mois environ après le départ de l'archiduc Albert, il appela Le Bœuf et lui dit qu'il venait de recevoir de ce prince une lettre embarrassante.... Il demandait d'envoyer à Vienne un officier de confiance chargé d'arrêter les détails d'une coopération militaire de la France et de l'Autriche. Le Bœuf observa que cette démarche serait bien grave, et ressemblerait à une entente en vue de la guerre, qui contredisait la politique du cabinet [2]. »

Ces réserves de Le Bœuf paraissent d'autant plus invraisemblables que M. Ollivier lui a fait tenir ailleurs un langage très différent. « Ma seule politique, a-t-il dit, lors de la constitution du ministère du 2 janvier,

1. *Empire libéral*, p. 88.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 592.

c'est d'être toujours prêt ; quant à me mêler de la paix ou de la guerre, cela ne me regarde pas. » Il avait la haine de la Prusse.... Il lui arriva même un jour, lorsque nos relations devinrent plus confiantes, de me dire : « Ne vous montrez donc pas trop pacifique [1]. »

Quoi qu'il en soit, une conférence militaire a lieu le 19 mai entre l'Empereur, Le Bœuf, les généraux Frossard et Jarras. Lebrun fut envoyé à Vienne, il rendit compte de sa mission à l'Empereur, et plus que probablement à Le Bœuf. Ollivier fut mis au courant en 1875. Il n'y a qu'une interprétation possible de son récit. L'Empereur continuait à négocier en dehors de ses ministres, sauf de ceux qu'il avait choisis lui-même, et de ses ambassadeurs. Des projets de conventions militaires étaient dissimulés aux uns et de conventions diplomatiques aux autres.

Lorsqu'au mois de mai 1870, M. de Gramont, ambassadeur à Vienne, est appelé à Paris pour remplacer Daru aux Affaires étrangères, Beust qui se méfiait avec raison des indécisions de Napoléon III et qui aurait mieux aimé traiter avec un gouvernement responsable qu'avec un souverain de volonté vacillante, exprime le désir de mettre le nouveau ministre français au courant du projet de traité à trois qui avait été négocié entre François-Joseph, Victor-Emmanuel et Napoléon III. Depuis près de neuf ans, Gramont représentait Napoléon III à Vienne ; depuis près d'un an il se rencontrait chaque jour avec Beust et il y a des secrets diplomatiques dont il a été exclu [2]. A Paris, Napoléon III confirme les

1. *Empire libéral*, XII, VIII, 3.
2. *Id.*, tome XIII, x, 6, *passim*.

confidences de Beust et Gramont voit les lettres des deux souverains. Il ne communique ni au Conseil ni à M. Ollivier ces négociations capitales. M. Ollivier n'en fut instruit qu'après les événements. Aux reproches qu'il crut devoir adresser à Gramont, celui-ci répondit : « L'Empereur s'était réservé de communiquer lui-même les documents au Conseil. S'il avait voulu vous les cacher, je m'y serais opposé, mais je ne pouvais lui refuser de vous les révéler au moment qu'il jugerait opportun. »

Entre la dissimulation complète et une communication qui n'est faite qu'après coup, on saisit d'autant moins la nuance que Gramont avait promis à M. Ollivier de lui envoyer les extraits des dépêches de nos ambassadeurs. Il communiquait des extraits de dépêches, il gardait par devers lui la minute d'un traité d'alliance offensive et défensive dont la signature ou l'abandon pouvait changer la face de l'Europe et la fortune de la France.

Défiance réciproque des ministres, défiance à leur endroit d'un souverain qui choisit ses confidents à l'étranger, voilà quelle est la situation en mai 1870. Quelle que fût leur bonne volonté, comment ces détenteurs de portefeuilles qui ont chacun leurs aspirations et leurs secrets et qui dépendent d'un prince encore tout pénétré des principes du pouvoir personnel pourraient-ils faire une politique commune, logique, vraiment française, et, s'il le fallait, parer à l'imprévu ?

De quelque biais qu'on examine la question, qu'on étudie les hommes, les principes ou les faits, la même réponse s'impose toujours comme un *leitmotiv* : il y a des ministres, il n'y a pas de ministère.

***

Napoléon III avait dit à M. Ollivier en lui refusant la succession de Daru au Quai d'Orsay : « Votre attention ne doit pas se détourner encore des affaires intérieures. » M. Ollivier, qui entrevoyait quelquefois la complexité et les contradictions de la situation, se consolait de n'être encore dans les questions de politique étrangère qu'un ministre mineur en préparant de nouvelles modifications constitutionnelles qui donnaient quelques satisfactions à l'opinion libérale, tout en respectant les pures traditions napoléoniennes. « Je vous prie, écrivait l'Empereur à son ministre, le 21 mars 1870, de vous entendre avec vos collègues pour me soumettre un projet de sénatus-consulte qui fixe invariablement les dispositions fondamentales découlant du plébiscite de 1852, partage le pouvoir législatif entre les deux Chambres et restitue à la nation la part du pouvoir constituant qu'elle avait déléguée. »

M. Ollivier rédige le projet de sénatus-consulte. L'article 13 consacrait le plébiscite facultatif : « *L'Empereur est responsable devant le peuple français auquel il a toujours le droit de faire appel.* » Le plébiscite obligatoire était établi dans l'article 45 : « *La Constitution ne peut être modifiée que par le peuple sur la proposition de l'Empereur.* »

M. Ollivier souligne l'attitude de Daru et de Buffet qui n'objectent rien à ces deux textes. Buffet critique au contraire l'article 19. « Il fit remarquer qu'il y avait contradiction à déclarer, § 1er : « Les ministres dépen-

dent de l'Empereur », § 2 : « Ils sont responsables », ce qui équivaut à : ils dépendent de la Chambre. De la sorte un paragraphe dit *oui*, et le second *non*[1]. » Objection irréfutable, contradiction fondamentale qui n'embarrasse pas M. Ollivier ; depuis le 2 janvier il conciliait les contraires. L'Empereur répond : « La responsabilité ministérielle est une question de fait plus que de droit.... Le maintien du § 1er s'impose parce qu'il est une des cinq bases votées par le peuple auxquelles il n'est possible de toucher que par plébiscite ; *et ni vous, ni moi, ne voulons de plébiscite*[2]. » Voilà où l'on en était le 28 mars. L'Empereur refusait de définir clairement la responsabilité ministérielle, telle qu'on l'entend et la pratique dans les pays libres ; il faudrait, pour l'établir, provoquer un plébiscite auquel le sénatus-consulte permettra toujours de recourir mais qui à l'heure actuelle paraît inutile au souverain.

Daru et Buffet se taisent le 28 mars ; ce silence peut s'expliquer par bien des raisons et d'abord par le respect dû au souverain qui ne goûtait pas beaucoup la contradiction. Il est probable que leurs amis n'étaient pas tous satisfaits et témoignaient quelque méfiance à l'endroit de cette responsabilité ministérielle qui était une question de fait et qu'il était impossible de définir nettement dans un texte. « Quelle ne fut pas ma surprise, écrit M. Ollivier, lorsqu'un matin Daru vint m'interrompre au milieu de mon travail pour me dire que, réflexion faite, il croyait indispensable un plébiscite immédiat.... Si le système nouveau

1. *Empire libéral*, tome XIII, p. 264.
2. *Id.*, *ibid.*

n'était garanti que par un sénatus-consulte, son existence n'aurait pas la même solidité que s'il était consacré par un verdict populaire solennel. » C'est l'étonnement de M. Ollivier qui est surprenant; la méfiance des partisans du régime parlementaire s'explique très bien, ils ne se convertissent pas à la doctrine plébiscitaire ; mais à un prince et à un régime qui s'en réclament ils réclament un plébiscite comme garantie des concessions promises.

Leur pensée intime se traduit dans un ultimatum que Buffet remet, le 7 avril, à M. Ollivier et le prie de transmettre à l'Empereur. « Le présent plébiscite ne sera pas soumis aux Chambres. L'Empereur conservera le droit d'appel au peuple, mais aucun changement à la Constitution ne pourra être opéré sans le consentement préalable des deux Chambres. »

La rédaction de Buffet était la logique même : rallié à l'Empire libéral par amour de la paix publique, il acceptait le plébiscite mais avec des garanties qui réservaient les droits du Parlement. L'Empereur n'accepte pas l'ultimatum et Buffet donne sa démission le 9 avril. Deux jours après, il est suivi dans sa retraite par Daru, « le promoteur principal de ce plébiscite qui produisait tant de fracas.... Les orléanistes, les légitimistes, les cléricaux, acharnés à la ruine de l'Empire, au milieu desquels il vivait, lui en firent un devoir, et le menacèrent de ne plus mettre le pied dans son salon s'il ne s'exécutait[1]. » Voilà M. Daru transformé presque en traître de mélodrame et M. Ollivier triomphe de sa contradiction. Contradic-

1. *Empire libéral*, tom. XIII, p. 365.

tion apparente. Il a demandé un plébiscite comme garantie des concessions promises par l'Empereur, et M. Buffet a proposé une rédaction qui aurait aussi garanti pour l'avenir les droits du Parlement. Thiers qui était alors en bons termes avec M. Ollivier, avait suggéré lui-même, dans une réunion du centre gauche, l'idée « qu'on prendrait son parti d'un plébiscite ratificatif du présent sénatus-consulte sans une approbation préalable du Corps législatif, pourvu que ce précédent ne fît pas loi, et qu'il fût formellement stipulé qu'à l'avenir aucun plébiscite ne pût être proposé au peuple sans une approbation préalable des Chambres[1] ». Mais Thiers vient de voter et de faire voter pour lui ses amis à l'Académie française ; M. Ollivier lui pardonne ses hésitations et ses tergiversations dans l'affaire du plébiscite, il ne pardonne pas à M. Daru, qu'il a si fort maltraité dans la *Gazette de Cologne*, lors du désaccord sur la conduite à tenir à l'égard de l'Allemagne, et au Conseil lors de la discussion sur les affaires de Rome.

M. Ollivier retirait pourtant de ces incidents trois satisfactions : d'abord la retraite d'un collègue avec qui les relations avaient toujours été difficiles et dont le départ lui permettait de s'installer à titre intérimaire au Quai d'Orsay ; en second lieu, une rédaction encore insuffisante, mais plus nette, de l'article sur la responsabilité ministérielle : l'Empereur nomme et révoque les ministres ; ils sont responsables. — On ne dit pas devant qui, remarquait le prince Napoléon. — Mais l'Empire avait toujours vécu de l'équivoque ; enfin

1. *Empire libéral*, p. 270.

l'adhésion de la très grande majorité du Corps législatif au plébiscite.

Ce plébiscite fut un triomphe.

Il ne résolvait pas toutes les difficultés. M. Ollivier s'aperçut bientôt que, malgré les 7.336.434 *oui* donnés à l'Empire, son autorité personnelle n'était pas accrue.

« Chaque jour, écrit-il, je comprenais mieux les inconvénients d'un arrangement qui me donnait les responsabilités et le fardeau d'un premier ministre, sans que j'en eusse l'autorité. Mes excellents collègues le pensaient comme moi et ils avaient décidé de faire une démarche auprès de l'Empereur, afin que, sans renoncer à son titre de président du Conseil, il me conférât celui de vice-président [1]. » La démarche ne fut jamais faite et l'on a vu ce que l'excellent collègue Gramont était capable de dissimuler à M. Ollivier. Quand l'auteur de l'*Empire libéral* serre les choses de près, il se rend bien compte de ce qui a manqué à son gouvernement pour être un gouvernement parlementaire et à lui-même pour en être le chef. Au Sénat même on l'avait compris. La Commission qui examina le projet de sénatus-consulte déposé par M. Ollivier et qui délibérait sous la présidence de M. Rouher, discuta l'article 19, relatif à la responsabilité des ministres, dans ses séances du 4 et du 5 avril 1870. Le rapporteur, M. Devienne, nous apprend qu'il souleva de vives controverses. Sans être satisfaisant, le texte élaboré sous les yeux de M. Rouher vaut mieux que celui de M. Ollivier [2].

Mais pour M. Ollivier le vote du 8 mai emporte tout.

1. *Empire libéral*, tome XIII, p. 437.
2. *Archives du Sénat*, carton 229.

Le succès du plébiscite le rend aveugle et lyrique. « Maintenant le peuple me disait par plus de 7.000.000 de suffrages que je ne m'étais pas trompé en croyant mon œuvre bonne.... Supposons que j'aie été emporté alors par une fièvre, comme Cavour, j'eusse été célébré unanimement comme un des rares hommes d'État du XIXe siècle, dont le dessein eût été accompli dans son intégralité, ni plus ni moins, et l'on m'eût ainsi donné comme la preuve de ce que peut une volonté[1]. »

M. Ollivier pose mal la question. Supposons qu'il ait alors disparu et que l'Empereur ait offert sa succession à Ernest Picard qu'il jugeait à tort susceptible de se rallier à l'Empire, ce n'est pas seulement pour des raisons de dignité personnelle que l'ancien ami d'Ollivier aurait refusé. Il aurait étudié les anciens et les nouveaux textes constitutionnels, les rapports que la jurisprudence et la pratique établissaient entre les ministres et le souverain, il aurait bientôt rendu le dossier. Si des ouvertures avaient été faites à Thiers que M. Ollivier soupçonne volontiers d'avoir été en coquetterie avec le souverain, Thiers aurait fait les mêmes objections. Il aurait aussi exigé que le directeur des affaires politiques lui ouvrît tous les dossiers du Quai d'Orsay et l'Empereur ses archives secrètes. La rupture eût été immédiate.

M. Ollivier s'abuse étrangement. C'est l'Empereur qui a réalisé son rêve de donner aux Français la liberté, sans renoncer au pouvoir personnel et aux possibilités de plébiscite. Après avoir supposé qu'il meurt en beauté, en plein triomphe, il ajoute : « Mais

1. *Empire libéral*, tome XIII, p. 404.

je survis : un cyclone que je n'avais pu prévenir et contre lequel on ne m'a pas laissé le temps de lutter, s'abat sur mon œuvre, la fracasse et me rejette au nombre des vaincus condamnés par l'ostracisme. » M. Ollivier se trompe encore. Les Français qui ont voté *oui* ont-ils déclaré que l'Empereur avait eu raison de ne pas conclure l'alliance projetée avec Victor-Emmanuel et François-Joseph, de ne pas en conférer avec ses ministres, ses ministres de ne pas se mettre d'accord entre eux et avec le souverain sur les questions essentielles de la politique étrangère ?

Le plébiscite est un succès d'apparat qui n'a supprimé aucune difficulté, qui n'a rien éclairci. La situation de M. Ollivier reste après le plébiscite ce qu'elle était avant, fausse et incertaine ; il a pris des apparences pour des réalités. Un homme qui avait pour lui beaucoup d'estime et de sympathie, le prince Napoléon, a dit : « Ollivier n'est qu'un ténor, et non un homme d'État. » Est-ce un jugement ? Est-ce une boutade ?

***

M. Benedetti, qui savait observer, avait parfaitement compris, bien avant que la candidature Hohenzollern fût de nouveau un prétexte à conflit, que la situation de Bismarck était très forte.

« La Constitution qu'il a élaborée, écrivait-il un jour, et qu'il a fait adopter, dans un moment où le prestige du succès et de la victoire dominaient toutes les résistances, est assurément une œuvre digne de son habileté et de sa prévoyance. Elle lui garantit une prépondérance absolue dans l'exercice du pouvoir et

la direction des affaires fédérales ; rien ne peut se faire sans son assentiment... Sa situation ou celle du gouvernement n'a rien à redouter des partis ; il les a étroitement emprisonnés dans des institutions qu'aucune tentative ne peut mettre en péril[1]... »

Le 3 juillet 1870, le pouvoir exécutif était en Allemagne très fort, composé d'éléments étroitement subordonnés les uns aux autres et parfaitement d'accord entre eux : un Roi qui tient sa couronne de Dieu, chef respecté d'une famille qui lui soumet tous les cas difficiles et d'un ministère institué par lui ; un président du Conseil prussien, Chancelier de la Confédération de l'Allemagne du Nord, qui a eu plus d'une fois des vues différentes de celles du souverain, mais qui ne prendra jamais une décision, ne donnera pas un ordre à un fonctionnaire ou à un ambassadeur, n'écrira pas une ligne sur une feuille de papier de la Chancellerie sans l'aveu de son maître, des ministres, qui sont les subordonnés plutôt que les collègues du chancelier, habitués à suivre ses directions, à interpréter sa pensée, à se taire quand il convient. On lit les journaux à Berlin et l'on connaît les sentiments pacifiques de M. Ollivier. On sait que M. de Gramont n'est pas de la même école. On a eu vent des négociations secrètes de Napoléon III, on est porté à le croire plus belliqueux et surtout plus décidé qu'il n'est en réalité. La candidature du prince Léopold, qui est pour le prince Antoine une affaire capitale, est aux yeux de Bismarck, qui l'a si ingénieusement, si mystérieusement fait aboutir, une précaution contre la

1. Benedetti, *Ma Mission en Prusse*, dépêche du 27 janvier 1870.

France, une contremine opposée aux projets devinés ou soupçonnés ou supposés de l'Empereur des Français.

A Paris, le plébiscite a donné à la France une apparence de régime parlementaire, et M. Ollivier remplit en partie les fonctions d'un président du Conseil. Il supporte le poids des débats devant les Chambres, et l'homme de tribune qu'il a toujours été s'imagine qu'il a vraiment l'exercice du pouvoir, quand le ministre compétent le met au fait, avant l'ouverture d'une discussion, des théories qu'il pourra défendre au Corps législatif. En fait, il domine le sujet, parce qu'il le possède, lorsqu'on discute une question de politique intérieure. La rédaction du billet que M. de Gramont a laissé sur sa table, le 3 juillet au soir, semble indiquer que les deux ministres n'ont jamais discuté les éventualités que pourrait faire naître la vacance du trône d'Espagne. Très certainement le Conseil n'en a jamais délibéré. Les termes de la correspondance échangée entre M. de Gramont et Mercier de Lostende ne nous portent pas à penser que le ministre des Affaires étrangères s'en soit beaucoup préoccupé. C'est à coup sûr Napoléon III qui a suivi l'affaire de plus près ; mais en a-t-il parlé à d'autres qu'à M. de Gramont?

L'autorité est diluée. Où est le concert entre l'Empereur, M. de Gramont et M. Ollivier ? Entre eux et les autres ministres ? Que sait le Parlement de la situation extérieure de la France ?

CHAPITRE V

LES RESPONSABILITÉS FRANÇAISES

LES PERSONNES

M. Ollivier justifie l'empereur Napoléon III de s'être « opposé à la candidature Hohenzollern, à tous risques, parce qu'une opinion publique à peu près unanime l'y a contraint[1] ». Il estime au contraire que les ministres doivent se placer au-dessus de l'opinion et la briser au besoin. Telle est sa théorie ; en fait, il accumule les titres et citations de journaux d'opinions différentes, dont les rédacteurs eurent le tort de jeter feu et flammes, dès que l'on connut à Paris la candidature du prince Léopold de Hohenzollern.

Quant à M. de Gramont qui, en 1872, « sans refuser de tenir compte de l'opinion publique dans une juste mesure, en connaît trop les fluctuations[2] » pour ne pas s'élever au-dessus, il a, en 1870, peur d'être devancé ou débordé par elle ; il ne pense qu'à satisfaire à la fois, la Cour, le Corps législatif et la Ville. S'il

1. *Emp. lib.*, XIV, I, 5, p. 50.
2. *La France et la Prusse*, préface, p. 5.

est resté talon rouge et homme du bel air, il est par moment démagogue.

On a reproché aux ministres d'avoir excité la presse; M. Ollivier, qui a réponse à tout, parce que l'auteur de l'*Empire libéral* a oublié certains propos inquiétants tenus en juillet 1870 par le garde des Sceaux au prince de Metternich[1], affirme qu'ils n'avaient aucune action sur elle. Est-ce bien certain? Si les ministres avaient été d'accord entre eux et avec le souverain, quelqu'un d'entre eux ou le maître lui-même aurait trouvé le moyen de calmer les journaux dévoués à l'Empire et de donner le mot d'ordre, comme M. Ollivier faisait au *Constitutionnel.*

Aujourd'hui même où la presse jouit d'une liberté absolue, on ne s'imagine pas que les journaux de Paris traduisent toujours exactement l'état d'âme de la France, on sait très bien comment l'on produit ce que l'on appelle un jour un grand courant d'opinion et qui fait place quelques semaines plus tard à un courant contraire. Comment admettre d'ailleurs que les journaux impérialistes soient les fidèles interprètes de la population parisienne, lorsque les électeurs de Paris ont envoyé l'année précédente au Corps législatif les députés d'opposition, qui sont encore, en juillet 1870, les adversaires de M. Ollivier et de M. de Gramont? M. Ollivier n'avait pas encore eu le temps de modifier les mœurs comme il en avait la volonté, et c'est dans les journaux de l'opposition modérée qu'il eût convenu de chercher les véritables manifestations de l'opinion publique.

1. Voir, plus loin, pages 226 et 227.

Après la séance du 15 juillet, le *Journal des Débats* écrira : « ... Nous renonçons à des discussions désormais inutiles... le drapeau est engagé ; nous nous apprêtons à le suivre. » Ce journal est aussi français que ceux de l'Empereur. Mais il a écrit le 7 : « L'annonce de la nouvelle candidature au trône d'Espagne a causé en France une surprise qui ne nous semble pas justifiée et une certaine irritation qui nous paraît au moins prématurée », et c'est John Lemoine qui signe l'article. Le 12, c'est Ernest Bersot qui parle d'hésitations que n'ont pu dissiper ni la déclaration de M. le ministre des Affaires étrangères, ni les acclamations de la droite, ni les déclamations d'un certain nombre de journaux, et il ajoute : « Nous avons des raisons de penser qu'une partie de la nation est dans le même état que nous. » Il dit encore très finement « qu'en consultant la presse, l'on pourrait croire que l'opinion est surexcitée quand elle ne l'est pas ». Le 10, le rédacteur du Premier Paris donne un avertissement salutaire : « Que le Gouvernement soit bien convaincu que les journaux qui paraissent souhaiter la guerre et qui l'appellent de leurs vœux ne représentent pas l'opinion publique. »

Après la déclaration ministérielle du 6, un journal catholique, le *Français*, remarque : « Est-il sage de la part du Gouvernement français d'engager ainsi, dès la première heure, toute sa politique ? »

Le thème du Bulletin du jour n'est pas différent dans le *Temps* du 7 juillet : « Ce n'est pas une raison pour que l'on se départe de la politique expectante qui convient seule à la situation et qui est peut-être encore le meilleur moyen d'empêcher la réussite

définitive de la candidature du prince prussien. »

Le 16, l'alsacien Nefftzer écrira : Aujourd'hui nous trouvons la Prusse trop grande et nous voulons lui donner une leçon, le succès militaire est probable : nous devons l'espérer et nous croyons que nous pouvons l'espérer sans forfanterie. Mais les résultats politiques seront, nous le craignons, illusoires. Dût la Prusse voler en éclats, on ne ramènera jamais l'Allemagne à son ancien état d'impuissance et de morcellement. Nous avons pu contribuer à l'en faire sortir, mais nous ne pourrons jamais l'y faire rentrer. »

Ces articles sont sérieux, graves peut-être ; les rédacteurs raisonnent un peu mieux que celui du *Gaulois* qui exulte après la déclaration ministérielle du 6 : le Gouvernement a vengé la France. « Si ce dernier affront avait été toléré, s'écrie le journaliste très parisien, il n'y eût plus eu une femme au monde qui eut accepté le bras d'un Français. Maintenant l'honneur est sauf. »

Claveau, assagi par l'âge et l'expérience, a raconté plus tard[1] comment il faisait des mots dans le *Peuple* avec des jeunes gens qui confondaient la blague avec la politique. « Si le *Père Antoine* n'est pas de moi, il est d'Hector Pessard, aussi animé que nous et qui, dans je ne sais plus quel journal, déclarait chaque jour la guerre à la Prusse. Nous demandions si le Gouvernement français allait tendre au Père Antoine le *rameau d'olivier.* »

C'était évidemment très spirituel, et ces jeux de mots faisaient fureur sur les boulevards. Il est fâcheux

1. *Souvenirs politiques et parlementaires d'un témoin*, I, p. 339, Paris, 1913.

qu'ils aient produit de l'impression sur les ministres qui auraient mieux fait de s'inquiéter du tirage des journaux d'opposition. Le nombre des abonnés du *Temps* passait de 7.500 au 30 juin 1870 à 9.130 au 31 juillet, la vente au numéro donnait un tirage moyen de 6.500 par jour en juin, et de 7.500 en juillet. Au prix où se vendait le numéro avec le droit de timbre, un pareil tirage représente un nombre de lecteurs trois ou quatre fois égal à celui des exemplaires.

Un journal étranger, très ami de la France, l'*Indépendance Belge*, recevait de Paris des correspondances très bien faites. « D'après tout ce qui nous revient de cette capitale, y disait-on le 10 juillet, il n'est pas possible de nier que le Gouvernement français soit sur la pente de la guerre, et, ce qui plus est, à voir comme il mène la chose, et comme on parle en son nom, il devient difficile de ne pas penser qu'il marche à la guerre de propos délibéré. »

Un pareil langage qui est d'accord avec celui de tous les diplomates français à l'étranger est tout de même plus impressionnant que les plaisanteries et les fanfaronnades des feuilles mondaines ou gouvernementales.

Et, si les défenseurs de MM. de Gramont et Émile Ollivier font état des manifestations dirigées contre l'ambassade d'Allemagne pour soutenir que les Parisiens désiraient la guerre, on leur répondra qu'il se trouve toujours dans les grandes villes des braillards et des gens sans aveu pour organiser quelques désordres que les Gouvernements qui se respectent sont les premiers à regretter et à désavouer.

***

Il y a plus. L'opinion de Paris n'est pas toute l'opinion. On lit bien dans les rapports des préfets sur l'esprit public des notes comme celle-ci : « L'élan patriotique qui s'est manifesté dès les premiers jours va croissant... l'état de l'opinion est excellent[1]. » Ou encore : « Les populations ont approuvé, sans hésitation, la politique du Gouvernement[2]. » Ou encore : « Jamais l'opinion publique n'a ratifié avec tant d'enthousiasme la politique du Gouvernement[3]. »

Comme c'est vague, et que ces fonctionnaires sont peu bavards ! A côté de ces rapports du mois de juillet destinés à prendre place dans des cartons et qui déjà ne sont pas très belliqueux, il y avait ceux du mois précédent qui l'étaient moins encore. Un honnête homme, qui avait servi l'Empire comme magistrat et comme ministre, écrira : « Le ministre de l'Intérieur avait les rapports de ses préfets, qui constatent presque tous un ardent désir de la paix dans les provinces et surtout chez les populations rurales[4]. » M. Ollivier lui-même avoue qu'au-dessous de la portion politique de la nation, la masse agricole restait paisible, beaucoup plus préoccupée de la sécheresse, que des périls d'une royauté prussienne en Espagne[5].

Planchut m'écrit de Paris, disait George Sand, le

1. Arch. Nat., Meurthe F. 1[6] III, 8.
2. Arch. Nat., Manche F. 1[6] III, 11.
3. Arch. Nat., Calvados F. 1[6] III, 9.
4. Ernest Pinard, *Mon journal*, Paris, Dentu, 1892; t. II, p. 57.
5. *Emp. lib.*, XIV, I, 5, pp. 49-50.

14 juillet, que Paris est *rugissant* d'enthousiasme. Ce n'est pas la même chose en province, on est consterné [1].

Michelet avait donc raison d'écrire au *Rappel* le 10 juillet : « Personne ne veut la guerre. Or, on va la faire, ou faire croire à l'Europe que nous la voulons. Des milliers de paysans ont voté hier à l'aveugle. Pourquoi ? Croyant éviter une secousse qui les effrayait, est-ce qu'ils ont cru voter la guerre, la mort de leurs enfants ? »

« Le souverain qui se glorifie du titre d'Empereur des paysans, écrit pareillement le *Times* [2], ferait bien, avant de marcher sur le Rhin, de s'assurer si les huit millions de votants qui l'ont soutenu sont aussi impatients de venger Sadowa que les quelques centaines de politiciens bruyants des boulevards. »

Médiocre argument, médiocre excuse que l'opinion publique. Cela ne vaut pas.

***

Quelle a été dans la crise l'attitude du Cabinet français ? Le témoignage de M. Ollivier est à peu près le seul qui nous permette de nous représenter les séances du conseil des ministres. Il nous a montré quelle était l'attitude du ministre de la Marine. L'amiral Rigault de Genouilly ne discutait pas ; quand il avait une opinion à faire prévaloir, il disait : c'est à prendre ou à laisser.

1. *Correspondance*, t. VI, à Mme Edmond Adam.
2. Article cité par le *Temps* du 7 juillet.

Le maréchal Le Bœuf ne savait pas mieux que lui ce qu'il faut entendre par la responsabilité et la solidarité ministérielles, mais il était quelquefois étonné des incertitudes et des contradictions de ses collègues, et il les relevait sans ménagements. Le 13 juillet au matin, c'est un aide de camp du prince impérial qui lui annonce, dans l'antichambre de la salle du Conseil, qu'on a demandé des garanties. Le maréchal « bondit ». Il entre dans la salle comme un furieux, il fonce sur M. de Gramont et sur M. Ollivier. « Qu'est-ce que ces garanties? La querelle recommence et je l'ignore? Mais j'ai arrêté mes préparatifs!... Cela ne peut pas durer... Il faut absolument que je sache, ce matin, si c'est la paix ou la guerre[1]. »

Après le conseil, il suit l'Empereur dans ses appartements, rentre dans la salle « agité et soufflant ». jette son portefeuille sur un meuble et parle sans bienveillance des niaiseries du Cabinet qui trahit l'Empereur. C'est ce que M. Ollivier appelle avec indulgence « des mouvements désordonnés d'une âme militaire ».

Le 14, à 4 heures, le Conseil a décrété l'appel des réserves et le maréchal se lève pour aller au ministère faire exécuter le décret. A peine a-t-il refermé la porte qu'il se ravise; il rentre et dit : « Messieurs, ce que nous venons de décider est très grave, mais on n'a pas voté. Avant de signer le rappel des réserves, je réclame un vote nominatif. » « Il nous interrogea lui-même, l'un après l'autre, raconte M. Ollivier, en commençant par moi et en finissant par l'Empereur.

1. *Emp. lib.*, XIV, VIII, 2, p. 265.

Notre réponse fut unanime. « Maintenant, dit le maréchal, ce qui va se passer ne m'intéresse plus. » Et il se rendit au ministère[1]. Singulière procédure et singulier langage!

Le soir, à Saint-Cloud, c'est encore le maréchal, s pressé à 5 heures de regagner son cabinet, qui va peser sur ses collègues, il les soupçonne de vouloir retirer le décret de mobilisation : « Si l'on croyait nécessaire de l'annuler, il en prendrait seul la responsabilité devant le pays et il donnerait sa démission[2]. » C'est un bonheur qui n'était pas réservé au pays. M. de Gramont coupa la parole au ministre de la guerre pour donner lecture des télégrammes ou des fragments de télégrammes qui paraissaient imposer la guerre.

***

L'étude de la négociation nous a montré comment le ministre des affaires étrangères avait l'habitude d'en user; quand il ne décidait pas seul, c'est à Saint-Cloud qu'il allait conférer. « Sans doute, dit M. Ollivier, l'opinion de Saint-Cloud était de quelque importance, mais la mienne et celle de mes collègues ne l'étaient pas moins[3]. »

Comment concilier ce passage de l'*Empire libéral* avec ceux où M. Ollivier parle de délibérations « réfléchies, méthodiques, cohérentes[4] », ou « d'une dis-

1. *Emp. lib.*, XIV, VIII, 10, p. 362.
2. *Id.*, *ibid.*,11, p. 373.
3. *Id.*, *ibid.*, 9, p. 351.
4. *Id.*, *ibid.*, 2, p. 290.

cussion élevée, approfondie, ardente[1] ? » Il affirme aussi que pour la première et la dernière fois, le 13 juillet, le Conseil se divisa. Il n'y paraît pas. Si, en l'absence de comptes rendus des séances, nous nous en référons au témoignage de M. Ollivier, nous constatons que, jusqu'au 12, le Conseil a été surtout consulté sur la rédaction de déclarations ministérielles ou convoqué pour entendre la lecture des dépêches que M. de Gramont choisissait à son intention. M. Maurice Richard a souvent dit à Darimon : « Je n'ai pas été mis au courant des pourparlers qui ont eu lieu entre le 3 et le 15 juillet[2]. » « Toute cette négociation[3], lui confie M. Mège, le 15 juillet, a passé pardessus la tête des membres du Cabinet et, à part M. de Gramont, personne d'entre nous n'a été mis au courant de tous les incidents qui se sont produits. M. Émile Ollivier lui-même n'a pas tout su. Je l'ai entendu se plaindre de ce que l'on se fût livré à certaines démarches sans les lui faire connaître et par conséquent sans lui demander son avis. Aussi, quand je l'ai vu cet après-midi défendre avec un courage de lion la politique que M. de Gramont a fait prévaloir, j'ai admiré son abnégation. Il s'est véritablement sacrifié. Quant à nous, ses collègues, nous n'avons connu les dépêches que par fragments, et pour ainsi dire par hasard. » Et M. Mège ajoutait que, quand il avait fallu en citer quelques-unes aux ministres pour les décider à la guerre, on s'était contenté de « les leur lire ».

1. *Emp. lib.*, p. 288.
2. *Notes*, IX, p. 115.
3. *Idem*, X, p. 123.

Sans doute M. Ollivier contesterait, s'il vivait, le récit de Darimon comme tout ce qui est sorti de cette plume, mais sa dénégation serait infirmée par le récit qu'il nous a laissé lui-même des événements du 12 : elle ne vaudrait pas. M. Ollivier a contesté l'importance qu'aurait pu avoir au conseil du 13 une intervention de MM. Plichon et Louvet. « Louvet et Plichon étaient d'excellentes gens », mais M. Ollivier leur refuse toute influence. « Louvet intervenait peu » ; « Plichon parlait davantage, mais il n'avait pas un don particulier de persuasion [1]. » A M. Segris il reconnaît une belle éloquence [2].

M. Ollivier le possédait ce don de persuasion. Aussi M. de Gramont prenait-il ses résolutions sans le prévenir à la fin de la journée du 12; il le jouait encore le 14, en précipitant la décision alors que le conseil de l'après-midi avait décidé un appel au Congrès, et, c'est pour ce motif que le 14, dans la nuit, Robert Mitchell dit à M. Ollivier : « Donnez votre démission. » C'est M. Ollivier qui l'imprime [3], ce n'est pas Darimon.

Si habitués qu'ils fussent à être un conseil d'enregistrement, les ministres s'étaient émus le 13 des décisions prises le 12 à leur insu. « Nous nous trouvions en présence d'un fait accompli qui s'imposait à nous, écrira plus tard M. Ollivier, et contre lequel il n'y avait de protestation possible qu'une démission. » Il ajoute : « Personne ne parla de la donner [4]. »

1. *Emp. lib.*, XIV, VIII, 2, p. 285.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 291.
3. *Id.*, *ibid.*, 11, p. 382.
4. *Id.*, *ibid.*, 2, p. 286.

Au conseil, personne n'en parla ; dans la coulisse quelques ministres y pensèrent sans doute, comme M. Ollivier avait fait lui-même, et lui-même sentait bien que, s'il parlait de se retirer, certaines personnes seraient trop heureuses de le prendre au mot et de substituer au sien un autre ministère.

Darimon affirme qu'il a un jour demandé au duc de Gramont, dans le salon de M. Ollivier, alors que le maître de la maison allait recevoir dans son cabinet un autre visiteur :

« Est-il vrai qu'il y avait une combinaison basée sur l'élimination d'Ollivier ?

« — C'est très exact, me répondit le duc ; il y avait deux ministres en présence, et j'étais des deux combinaisons. » Et plus tard, M. Ollivier, mis au courant par Darimon, se serait écrié : « M. de Gramont ! C'était un homme bien léger ! »

Autant de témoignages que M. Ollivier repousserait du pied comme venant de Darimon.

Pourrait-il contester l'exactitude de cette note du *Constitutionnel*, le journal officieux ?

« On fait circuler plusieurs nouvelles inexactes. Il n'est nullement vrai qu'un dissentiment existe entre M. Émile Ollivier et M. le duc de Gramont ; il n'est pas plus exact que M. Émile Ollivier ait offert sa démission.

« Le ministère est uni comme au premier jour, avec la Chambre et le pays dans le but de sauvegarder la paix de l'Europe, sans sacrifier l'honneur et les intérêts de la France[1]. »

1. Darimon, *Notes*, VII, p. 10.

Quand ces choses-là sont vraies, on n'a pas besoin de les dire. Elles ne l'étaient pas.

Le ministère n'était pas uni. Les ministres ne savaient rien, ou savaient peu. On les convoquait pour entériner des décisions déjà prises. On leur avait donné la responsabilité légale, sans leur conférer l'autorité.

Ce n'est pas le cabinet qui est responsable.

***

Aussi bien, dans la dernière conception politique de Napoléon III, que M. Ollivier a cru muer par le plébiscite en une constitution nouvelle, la responsabilité, surtout en matière de politique étrangère, est-elle partagée entre le ministère et le souverain.

L'Empereur, qui était un maniaque de la négociation diplomatique secrète, ne s'est pas comporté en juillet 1870 autrement qu'il avait fait dans l'été de la même année et en mille autres circonstances. M. Olozaga, ambassadeur d'Espagne à Paris, qui avait appris la candidature Hohenzollern par la dépêche du 3 juillet, qui n'en était pas partisan et qui en détestait les parrains espagnols, Salazar et le maréchal Prim, était venu proposer à Napoléon III de faire faire une démarche auprès des Hohenzollern de Sigmaringen par Strat, agent de Roumanie à Paris. L'Empereur accueillit cette ouverture. Strat consentit à se charger de la démarche, mais « en exigeant que ni Gramont ni personne n'en fût instruit ». L'Empereur lui promit le secret[1]. Aussi fut-il le premier informé du succès.

1. *Empire libéral*, XIII, VIII, 14, p. 141.

« Le 12 juillet, pendant le Conseil, un chambellan entre, dit quelques mots à voix basse à l'Empereur, qui aussitôt se lève et sort... Il rentre quelque temps après... Il était allé recevoir Olozaga, qui, n'ayant pu lui apporter à Saint-Cloud pendant la nuit le télégramme chiffré de Strat, avait instamment demandé à le voir tout de suite, malgré les usages, afin de faire cette communication urgente[1]. Olozaga demande à l'Empereur de tenir sa communication confidentielle jusqu'à l'arrivée des télégrammes qui lui étaient annoncés, et Napoléon III continue à se cacher devant ses ministres de cette « négociation occulte ». Le résultat est que les ministres interpréteront la nouvelle, chacun suivant ses inclinations, lorsqu'elle sera rendue publique. C'est M. Olozaga qui raconte toute l'histoire à M. Ollivier dans la soirée du 12[2], à l'heure où Napoléon III, qui avait fait un effort heureux, à l'insu de ses ministres, pour sauver la situation, en faisait ou en laissait faire un si désastreux, en se cachant de son garde des sceaux, pour déchaîner la guerre.

C'est là une cachotterie parmi tant d'autres cachotteries de Napoléon III. Le 9 juillet il écrivait à M. de Gramont qu'il ne jugeait ni utile ni digne de sa part d'écrire aux princes de Hohenzollern et faisait défendre à Benedetti de les aller trouver. Mais le 9 juillet Léopold II, roi des Belges, écrivait au prince Léopold : « Je viens de recevoir un message direct et très secret de l'empereur Napoléon, qui me prie de m'adresser à vous pour vous dire qu'au point où en

1. *Empire libéral*, XIV, VII, 1, p. 226-227.
2. *Id.*, *ibid.*, XIV, VII, 4.

sont les choses, il dépend de vous de sauver la paix de l'Europe. D'après les termes du message, votre refus personnel d'accepter le trône d'Espagne est le seul moyen d'éviter la guerre. C'est à vous seul que l'Empereur désire que je parle, et la situation des parties engagées est en effet telle que je sens que je dois à S. M. le Roi de Prusse de ne pas m'adresser en cet instant à lui comme je l'aurais fait en toute autre occurrence[1]. » Le Roi des Belges insiste sur le caractère pressant du message de l'Empereur et sur le sentiment qui l'a engagé lui-même à se rendre au désir de Napoléon III. Le prince Antoine profite de la présence de sa fille Marie, mariée au comte de Flandre, pour envoyer au roi des Belges une réponse affirmative.

M. Émile Ollivier n'avait pas sous les yeux, quand il écrivait l'*Empire libéral*, la série des textes qui ont été publiés par Fester, puisque le recueil allemand est de 1913.

Il savait le 12 juillet 1870 au soir que l'Empereur avait mené une négociation occulte parallèlement à la négociation officielle.

Il savait que l'Empereur avait d'autres secrets. Il en avait eu la preuve le 6 juillet au Conseil où l'on discuta la fameuse déclaration avec tant de passion, la question des alliances avec quelque dilettantisme. M. Ollivier tenait pour l'alliance russe, M. de Gramont, l'ancien ambassadeur à Vienne, l'ami de Beust, tenait pour l'Autriche. « L'Empereur se leva, marcha vers un bureau, ouvrit un tiroir, y prit les lettres de l'em-

1. Ce texte, comme la plupart de ceux qui ne sont pas suivis d'une justification bibliographique, se trouve dans le recueil de Fester.

pereur d'Autriche et du roi d'Italie de septembre 1869 et nous en donna lecture. L'Empereur ne nous expliqua point ce qui avait motivé ces lettres[1]. » Ces messieurs sont bien discrets, ils ne posent aucune question. Sans doute ils interprètent ces textes comme une promesse éventuelle de concours, sans savoir si les assurances données s'appliquent au cas particulier, ou si l'on a échangé les ratifications qui feraient seules de ces lettres un véritable traité d'alliance.

Si M. Émile Ollivier a vraiment la confiance de l'Empereur, que ne se risque-t-il à lui demander quelques explications? Son silence est inexplicable, car, s'il était respectueux dans ses rapports avec l'Empereur, son attitude n'a jamais été celle d'un courtisan, et l'on ne peut pas admettre davantage qu'en pareille matière il ait trouvé naturel, parce qu'il était devenu ministre, ce qu'il avait condamné à juste titre quand il était dans l'opposition.

C'est un des traits les plus fâcheux de son caractère que ce penchant de Napoléon III à tromper ses conseillers et à faire derrière leur dos une politique personnelle, quelquefois parallèle à celle des ministres, quelquefois contradictoire. Tout ce qu'on a pu dire de la double diplomatie de Louis XV, on peut le dire de celle de Napoléon III : les mêmes procédés qui ont si mal réussi au XVIIIe siècle ont eu des effets plus tristes encore au XIXe.

Ce qui aggravait encore la situation, c'est que l'Empereur était très indécis. Cet homme qui avait tout risqué le 2 décembre, quand il jouait son avenir sur

1. *Empire libéral*, XIV, III, 4, p. 105.

le coup d'État, avait des revenez-y et des repentirs qui ne sont ni d'un chef ni d'un homme politique. S'il aimait à poursuivre à la fois une négociation officielle par l'intermédiaire de son ministre et des ambassadeurs et une négociation officieuse par l'entremise d'agents secrets, voire d'agents étrangers, c'était peut-être pour se réserver plus longtemps le choix entre plusieurs solutions, et pour ajourner la décision finale. Rien n'est plus absurde, et rien n'est plus fâcheux, mais c'est une particularité dont s'apercevaient assez vite ceux qui étaient appelés à travailler avec lui et dont il eût fallu savoir jouer.

Il eût fallu aussi compter avec un certain nombre de confidents et de personnages interlopes qui s'insinuaient auprès de lui, qu'il estimait à leur valeur, mais dont il n'était pas incapable d'accepter un beau jour l'impulsion. Il s'était attaché à un certain nombre de truismes qu'il qualifiait d'idées napoléoniennes où le faux se mélangeait avec le vrai et où voisinaient les contraires, parce que l'expérience et le contact avec les hommes avaient nécessairement dissipé quelques illusions. C'est en partie par sa facilité à développer les thèmes politiques, à jouer avec les mots, à soutenir des thèses brillantes, telles que la fusion de l'esprit de liberté avec l'esprit d'autorité, que M. Ollivier avait gagné sa confiance, et Napoléon III refusait de se séparer de lui, au moment où il prenait les décisions qui étaient le plus propres à contrarier son ministre. « C'est un être bien singulier, disait un jour de Napoléon III le marquis de Chasseloup-Laubat au comte d'Haussonville. C'est le plus soupçonneux des hommes, ombrageux et méfiant; il n'y a pas de pire

désorganisateur. Il a toujours autour de lui un tas de pantins qui colportent un tas d'extravagances. Il a des idées auxquelles il ne tient guère et qui s'en vont comme elles sont venues, on ne saurait dire pourquoi. Mais il y en a, d'autre part, logées dans sa cervelle et qui n'en démarreront jamais [1]. »

Ce qui paraît avoir dominé chez Napoléon III en cette année 1870, c'est l'indécision dans le *statu quo* et l'espoir de maintenir la paix. Il avait des projets de traité dans son tiroir, et il ne donnait pas la signature décisive ; il craignait les conséquences, et il n'avait pas le courage de les discuter avec ses conseillers naturels, les ministres qu'il avait agréés. Il voulait la paix, et écoutait les pacifiques, mais il entendait aussi les autres qui étaient bruyants ; c'eût été aux pacifiques à faire plus de bruit encore pour l'emporter. Ils n'y auraient pas eu beaucoup de peine.

La lettre du roi des Belges au prince de Hohenzollern, qui a été citée plus haut, en est une preuve. On publiera sans doute quelque jour une lettre semblable adressée à la reine Victoria. Que les archives russes contiennent ou non une demande personnelle d'intervention adressée par Napoléon III à Alexandre II, on peut considérer que le général Fleury, aide de camp de l'Empereur, était un *missus dominicus*, interprète de l'homme autant que du souverain. La négociation menée par Strat est une autre preuve des efforts très sincères et qui ne furent pas inefficaces du prince pour éviter la guerre. Pourquoi défend-il à Gramont, au moment même où il donne carte blanche

1. Journal du comte d'Haussonville, cité par Welschinger, *La Guerre de 1870*, I, IV, p. 152.

à Strat, d'agir à Sigmaringen ? C'est toujours la manie du secret qui l'inspire, la distinction subtile entre l'officiel et l'officieux, qui déroute et qui trompe.

Un article de l'*Indépendance Belge* du 6 mars 1874, dont les éléments auraient peut-être été fournis par un secrétaire infidèle de M. de Gramont ou proviendraient d'indiscrétions commises dans son entourage, affirme que le 5 juillet les ministres ne pouvaient avoir aucun doute sur les intentions de Napoléon III ; il désirait sincèrement conserver la paix. Au Conseil du 6, et M. Ollivier[1] ne dit pas le contraire, c'est l'Empereur qui demande qu'on donne un tour plus agressif au projet de déclaration préparé par M. de Gramont; on fit plusieurs modifications, on discuta longtemps la dernière phrase. Quelques ministres la trouvèrent téméraire : « L'un deux, s'adressant plus particulièrement à l'Empereur, déclara que le terrain était brûlant, et qu'il était dangereux de jouer avec le feu[2]. » Si le fait est exact, on peut regretter que ce ministre n'ait été ni M. de Gramont ni M. Ollivier, qui, sensible à l'éloquence au point d'en être aveuglé, ne touche à la phrase proposée par l'Empereur que pour la corser encore par une belle allusion au trône de Charles-Quint.

Napoléon III était-il donc devenu franchement belliqueux ? Non, mais il s'imaginait qu'il imposerait la paix et qu'il ferait impression sur la Prusse, en brandissant une menace de guerre. Les esprits positifs et rassis jugeaient cette attitude dangereuse ; il insista

1. *Empire libéral*, XIV, III, 1.
2. Darimon, *Notes pour servir à l'histoire de la guerre de 1870*, IV, Paris, Ollendorff, 1888.

et l'emporta. « Ce n'est, écrit l'informateur de l'*Indépendance Belge*, qu'après la volonté nettement, fermement exprimée par le souverain, faisant prévoir qu'il ne changerait pas d'avis, que les ministres eurent la faiblesse d'adhérer par déférence à la déclaration. »

Au fond Napoléon III est si désireux de supprimer les causes du conflit qu'il donne l'ordre au secrétaire d'ambassade Bartholdi, envoyé à Paris par M. Mercier de Lostende, de repartir pour Madrid et de faire en son nom une démarche auprès de Serrano pour que le régent obtienne du prince Antoine le retrait de la candidature de son fils. Et comme Bartholdi demande si l'ambassadeur ne serait pas plus qualifié pour discuter avec le régent : « Allez vous-même chez Serrano, comme venant spécialement de ma part, ordonne Napoléon III, cela fera plus d'effet. Insistez, dites au Maréchal que je fais appel à ses sentiments d'amitié pour moi[1]. » Il est bien difficile de revenir sur des démarches de ce genre, de renier des lettres comme celles dont l'existence nous est prouvée par des témoignages authentiques. On est en droit d'en inférer que si Napoléon III avait rencontré chez tous ses ministres, chez les principaux, la même volonté de paix que chez les excellentes gens qui osaient élever la voix, au risque de déplaire, il aurait peut-être eu honte de ses propres hésitations et n'aurait pas oscillé, aux heures critiques, entre deux attitudes contradictoires.

Lorsqu'il apprend le 12 par M. Olozaga la renonciation du prince Antoine, il se hâte d'annoncer la

1. *Empire libéral*, XIV, III, 7, p. 133.

bonne nouvelle au ministre d'Italie, M. Nigra, et l'appelle aux Tuileries tout exprès pour lui en faire part. M. Ollivier ne peut pas se tromper sur les sentiments intimes de son maître, puisque c'est lui-même qui, s'étant croisé avec le diplomate italien, a pris note de la rencontre et ne manque pas de la signaler [1]. « Oui, c'est la paix, dit l'Empereur à Nigra, et je vous ai fait venir pour que vous télégraphiiez à votre gouvernement. Le roi Victor-Emmanuel peut partir tranquillement pour la chasse [2]. »

L'auteur des *Souvenirs* du général du Barail [3] qui est très dévoué à Napoléon III, écrit : « L'Empereur ne voulait pas la guerre. L'Empereur ne pouvait pas la vouloir. L'Empereur connaissait mieux que personne les formidables armements de l'Allemagne et l'infériorité militaire de la France » (Tome III, p. 142). Il rappelle qu'au 4 septembre, en entrant aux Tuileries, on trouva encore sur le bureau du souverain les fameux rapports du colonel Stoffel qui énuméraient toutes les forces de l'Allemagne. L'Empereur était informé, et le soldat de valeur qui ne traite pas, comme M. Émile Ollivier, l'attaché militaire de France à Berlin « d'auxiliaire le plus précieux de Bismarck [4] » pense que Napoléon III puisait dans les rapports de Stoffel des raisons de s'attacher à la paix.

Dans le privé, il n'a jamais varié. Causant à Saint-Cloud avec son aide de camp, le général Bourbaki, qui s'échauffait volontiers et devançait les événe-

1. *Empire libéral*, XIV, VII, 1.
2. Nigra, *Ricordi*, texte cité par Fester.
3. Général du Barail, *Mes Souvenirs*, Paris, Plon, 1896, in-8°.
4. *Empire libéral*, XII, p. 326.

ments, il lui demandait des nouvelles de la générale : Bourbaki répondit que sa femme était à Paris pour préparer ses équipages de guerre, puisqu'il ne pouvait le faire lui-même à cause de son service au Palais. — Pourquoi vos équipages de guerre? lui dit l'Empereur. Il n'y a pas de guerre. Le désistement du prince de Hohenzollern enlève tout prétexte.

Et continuant sur ce thème-là, il fit au général cette comparaison : — Figurez-vous qu'un beau jour une île surgisse des profondeurs de l'Océan dans la Manche : l'Angleterre et la France en revendiquent la possession. Toutes deux arment pour appuyer leur droit. Puis, un beau matin, l'île redescend au fond de la mer. Il n'y a plus de guerre possible. Eh bien, la candidature du prince de Hohenzollern a été cette île. Plus d'île, plus de guerre, plus de candidature, plus de guerre[1].

S'il est vrai qu'après cela le général Bourbaki décroche son épée, l'étend sur le billard et dit : « s'il en est ainsi, désormais je refuse de servir[2] », c'est qu'il a la mémoire bien courte. En tout cas, il est bien fâcheux que son maître ne l'ait pas entendu et ne lui ait pas infligé, pour l'exemple, quelques jours d'arrêt de rigueur.

Un témoin sincère des événements, qui fut aussi un serviteur dévoué de l'Empire, un des échauffés de 1870 et qui ne renia jamais ses dieux, Dugué de la Fauconnerie, écrit[3] : « La vérité est que si un homme échappa à l'affolement général et assista,

1. Du Barail, *Souvenirs*, tome III, p. 143.
2. *Empire libéral*, XIV, VII, 3, p. 253.
3. *Souvenirs d'un vieil homme*, Paris, Ollendorff, 1912, in-12.

triste et rêveur, au spectacle de toutes nos intempérances et de toutes nos vantardises, ce fut l'Empereur. »

Évoquant le souvenir d'un dîner auquel il fut convié à Saint-Cloud avec d'autres membres du Corps législatif, quelques jours avant le départ de l'Empereur, il ajoute :

« Comme après dîner, au fumoir, on causait de la guerre, unique objet à ce moment de toutes les préoccupations et de toutes les conversations, un de mes collègues, le baron de Veauce, croyant probablement faire plaisir à l'Empereur, déclara que, loin de regretter la façon dont les choses avaient définitivement tourné, il s'en félicitait vivement, ne doutant pas que la victoire vînt rehausser l'éclat du règne de Napoléon III et donner à la dynastie un regain de gloire, de prestige et de popularité. A ces mots (ce que je raconte là date de quarante ans, mais je m'en souviens comme si c'était d'hier), l'Empereur qui, d'ordinaire, se montrait si patient, si plein d'indulgence pour tous, coupa brusquement, presque brutalement la parole à M. de Veauce, en lui disant : « Je ne suis pas de votre avis, monsieur le Député ; je ne me félicite pas de la guerre et J'AI FAIT TOUT CE QUE JE POUVAIS FAIRE POUR L'ÉVITER ! » Puis il ajouta : « C'est toujours une chose terrible que la guerre, même quand on est sûr de la victoire et l'on en n'est jamais sûr. » « Tout cela dit de telle façon que je rentrai, ce soir là, chez moi, bien tristement impressionné. »

Le très galant homme, qui fut le courtisan du malheur, Augustin Filon, est peu prodigue de détails historiques et pour cause. Il a écrit ses *Souvenirs*

sur l'Impératrice Eugénie[1] comme un dévot écrirait la vie d'une sainte — une sainte très mondaine. Il veut nous donner l'impression qu'à Saint Cloud il y avait un véritable mur entre la vie de famille et la vie politique et qu'étant, par ses fonctions de précepteur du prince impérial, admis dans l'intimité de la vie familiale, il n'a jamais entendu les souverains parler des questions brûlantes dans ces dernières semaines qu'ils passèrent au château.

« Que pensait l'Empereur ? C'était là pour nous tous un mystère profond[2]. » Cependant Filon a su que M. Thiers disait à qui voulait l'entendre : « Nous n'aurons pas la guerre ; l'Empereur n'en veut pas. »

Filon était présent lorsque l'Empereur reçut l'adresse du Sénat : « C'était dans la galerie de Diane. Les sénateurs de 1870 arrivaient très excités, mais le ton morne, presque dolent du souverain, ce ton si différent de celui qu'il prenait d'ordinaire, en public, glaça tout le monde et je crois voir encore sur les visages l'effet de cette phrase : « Nous commençons une guerre longue et difficile. » J'entendis, au sortir de cette réception, des blâmes très vivement et très librement exprimés[3]. »

Il y avait une raison très sérieuse pour que l'Empereur fût sincèrement et foncièrement pacifique : c'est le mauvais état de sa santé. M. Ollivier, historien, en parle avec quelques détails. M. Émile Ollivier, ministre, qui s'était rapproché de l'Empire depuis quelques années, mais qui n'avait pas vécu dans l'in-

1. Paris, 1920, in-18.
2. Filon, *Souvenirs*, ch. v, p. 91.
3. *Id.*, *ibid.*, p. 94.

timité du souverain, n'avait que de vagues soupçons que pouvait avoir provoqués chez lui l'attitude de Napoléon III pendant les séances du Conseil. « Sous la menace du conflit avec la Prusse, Émile Ollivier avait couru chez le maréchal Le Bœuf et l'avait interrogé sur l'état physique de celui qui devait commander les batailles. Le Maréchal répondit qu'il avait lui-même interrogé l'Impératrice et qu'elle l'avait tout à fait rassuré en lui affirmant que l'Empereur n'était affligé que de légers rhumatismes dont il ne souffrait nullement pendant les chaleurs. Elle ne parla point de la consultation récente des docteurs Sée et Nélaton qui avaient conclu que l'Empereur avait la pierre, c'est-à-dire était hors d'état d'aller à l'armée [1]. »

Dans le XIIIe volume de l'*Empire libéral* [2], M. Ollivier, qui a interrogé les témoins et pris connaissance des documents publiés, nous dit qu'on était très préoccupé à Saint-Cloud de la santé de l'Empereur.

« Depuis quelque temps ses accidents habituels se reproduisaient avec fréquence. Il disait à Franceschini Pietri : « Je me sens là comme un paquet de pointes d'aiguilles qui m'enlève toutes mes forces. » En public, grâce à un effort inouï de volonté, il se tenait debout et restait encore imposant. Ne sentait-il plus un regard scrutateur posé sur lui, il s'affaissait et faisait parfois pitié à contempler. »

Darimon, qui avait demandé et obtenu une audience, fut frappé de l'altération de ses traits et de la difficulté qu'il éprouvait à se mouvoir ; il avait une peine infinie à conserver la station droite, et il se mordait

1. *Revue de Genève*, n° 9, mars 1921, article de Mme Émile Ollivier.
2. Ch. XII, 10.

fréquemment la moustache comme un homme qui éprouve une douleur infinie[1].

L'*Union Médicale* du 9 janvier 1873 publia le procès-verbal d'une consultation qui eut lieu aux Tuileries le 1er juillet 1870, entre les docteurs Nélaton, Ricord, Fauvel, G. Sée, Corvisart. Les médecins concluaient à « une cystite d'origine calculeuse, que ce calcul soit placé et enchatonné dans la vessie ou qu'il ait eu son siège primitif dans les reins. » Ils considéraient comme nécessaire le « cathétérisme de la vessie à titre d'exploration, et pensaient que le moment était opportun ». La publication de cet article coïncidait avec la mort de Napoléon III. « L'autopsie, écrivit M. Rouher le 11 juillet 1873, a démontré les terribles ravages faits dans la santé de l'Empereur par les maladies de 1866, 1867 et 1869. »

D'après Darimon, le docteur Ricord aurait dit un jour au prince Napoléon que si la consultation n'avait été signée que par le docteur G. Sée, c'est que Nélaton, ayant opéré dans les mêmes conditions et sans succès le maréchal Niel, avait craint d'être appelé à opérer l'Empereur, si les diagnostics étaient connus, et avait préféré ne pas mettre son nom au bas du procès-verbal. Le docteur Conneau aurait déclaré aussi au prince Napoléon après la mort de l'Empereur : — J'ai montré la pièce à qui de droit en temps utile. — Et qu'a-t-on répondu? — On m'a répondu : Le vin est tiré, il faut le boire.

Quelle que soit la façon dont les choses se sont passées, une lourde responsabilité pèse sur la per-

1. Darimon, *Notes*, ch. II, p. 30.

sonne qui avait le devoir de donner au document médical les suites qu'il comportait, parce que si l'Empereur avait subi une opération en juillet 1870, on n'aurait pas pu empêcher, le cas échéant, une puissance étrangère de déclarer la guerre à la France, mais on n'aurait sans doute pas trouvé de ministres assez fous pour prendre eux-mêmes une pareille initiative et un Corps législatif assez léger pour la ratifier.

Si la maladie de Napoléon III le faisait cruellement souffrir depuis plusieurs années, si quelques familiers étaient au courant, le public savait très bien depuis 1869 que l'Empereur avait eu des accidents très graves, et il fallait être aussi confiant que le maréchal Le Bœuf pour se rassurer sur une simple affirmation de l'Impératrice et accepter la légende des rhumatismes.

Le maréchal Canrobert ne s'en laissait pas si facilement accroire. Dans le volume si soigneusement colligé par M. Germain Bapst[1], on lit ceci : « Le maréchal Niel étant mort le 13 août 1869, on a remarqué que, contre son habitude, l'Empereur n'a pas été au lit de mort du Maréchal ; l'on en conclut que lui-même est malade : certains disent même qu'il l'est gravement : bientôt cela ne fait plus de doute pour personne ; il est alité et ne peut pas présider le Conseil. »

Le 3, le 4 septembre le maréchal Canrobert se rend à Saint-Cloud ; il ne voit pas l'Empereur ; il ne le voit pas davantage le 5.

1. *Le maréchal Canrobert*, tome IV, Paris, 1909, in-8°.

« Le 6 septembre le bruit de la maladie de l'Empereur se répandait dans Paris et de là dans toutes les capitales... Vienne est très agitée, très bouleversée par les mauvaises nouvelles que l'on répand depuis hier soir sur la santé de l'Empereur, écrivait le duc de Gramont, le 7 septembre... Les ministres étaient des plus inquiets, quand l'Impératrice, maîtresse d'elle-même comme toujours dans les crises graves, se décida, pour calmer l'opinion, à faire coûte que coûte transporter l'Empereur dans un fauteuil au Conseil qui aurait lieu le 7. On le roula en effet ce jour-là, jusqu'à la salle où étaient réunis les ministres, mais à peine y fut-il qu'il tomba en syncope et qu'il fallut le ramener : les assistants en étaient profondément affectés, mais l'on put insérer au *Moniteur* que l'Empereur allait bien et qu'il avait présidé le Conseil. »

Le 12 juillet 1870, à Saint-Cloud, l'écuyer Bachon ne partage pas les velléites belliqueuses des dames de l'entourage impérial « Je ne comprends pas, dit-il, qu'on songe à la guerre, quand on ne peut plus se tenir à cheval[1]. »

Quatre jours auparavant, le docteur Nélaton aurait tenu, sous le sceau du secret, un langage analogue au général de Montebello, qui l'aurait rapporté au maréchal Canrobert : « l'Empereur est malade, il lui serait impossible de monter à cheval[2] ».

Le maréchal Randon, reçu en audience de congé avant le départ de l'Empereur, lui exprime ses regrets de ne pas pouvoir l'accompagner à la guerre : « Je

1. *Empire libéral*, XIV, VII, 3.
2. Germain Bapst, tome IV, pp. 130-134.

suis obligé d'avouer, soupire-t-il, que mon âge et mes infirmités me défendent une pareille ambition. »

Alors l'Empereur, lui prenant les mains, s'écria : « C'est comme moi, mon cher maréchal, moi aussi je suis bien vieux pour une pareille campagne, et je ne suis pas valide du tout. Puis son visage devint triste. Il paraissait comme accablé sous le poids d'une préoccupation si sombre que le maréchal en fut profondément frappé[1]. » Ainsi les témoins de la vie de l'Empereur, les maréchaux qui obtiennent facilement d'être admis auprès de lui, les simples visiteurs qui sont convoqués à son audience sont frappés de son air de souffrance ou d'accablement, du changement qui s'est produit dans sa démarche; on sait très bien par le nom des spécialistes qui sont appelés fréquemment auprès de lui de quel genre de maladie organique il peut être atteint, et l'on sait aussi que plus que d'autres les affections de cette sorte influent sur le moral et sur l'intelligence du malade.

Les étrangers qui ne l'avaient pas vu depuis quelques années étaient frappés du changement qui s'était fait en lui. Lord Malmesbury, ancien ambassadeur à Paris, est invité à dîner aux Tuileries le 19 mai 1870. « Je trouvai Napoléon III très changé depuis trois ans que je ne l'avais vu... J'ai emporté une pénible impression de cette visite à l'Empereur qui m'a paru prématurément vieilli et affaibli[2]. »

Le témoignage de lord Malmesbury est celui d'un

1. *Mémoires du maréchal Randon*, tome II, p. 308.
2. Malmesbury, *Mémoires d'un ancien ministre*, Paris, Ollendorff, 1885.

homme qui constate, après une longue séparation, une pénible déchéance.

Les impressions du prince de Metternich, qui représente l'Autriche à Paris depuis 1859 et qui n'a jamais perdu le contact avec Napoléon III, sont exactement les mêmes dès 1866. Il constate alors la pâleur, l'épuisement général de Napoléon III, un état de souffrance qui, au moment de Sadowa, s'aggravait avec les émotions et les embarras de la politique. L'Impératrice, qui assistait, à cette époque, aux délibérations des ministres, confiait à Metternich que les défaillances de l'Empereur ne lui permettaient plus de diriger le Conseil. Elle avait PROPOSÉ A SON MARI D'ABDIQUER ET DE LUI CONFIER LA RÉGENCE [1].

Il en était là en 1866. Sa santé n'était pas meilleure en 1870, puisqu'on avait appelé en consultation toute la Faculté ; les mêmes causes produisaient les mêmes effets, les mêmes douleurs physiques, les mêmes défaillances morales, les mêmes sursauts de volonté, qui semblaient dus à une griserie d'alcool, bientôt suivis du même marasme et des mêmes abattements.

Pour absorbés que fussent les ministres en juillet 1870 par la gestion de leur département et par la discussion de l'incident Hohenzollern, il n'est pas admissible que la gravité de l'état de l'Empereur leur ait absolument échappé.

D'après un récit fait à M. Grivart par le maréchal de

1. Archives de Vienne, *Correspondance de Metternich en 1866*, Lettres 41 et 41 B *très secrète* à Mensdorff. Je compte publier en entier cette lettre très curieuse que le professeur Wertheimer a signalée le premier et analysée dans un article de la *Œsterreische Rundschau* du 15 février 1920.

Mac-Mahon, qui le tenait de M. de Pienne, donc, d'après un récit de troisième main qui ne peut être accepté que sous bénéfice d'inventaire, l'Empereur se serait trouvé mal le 14 juillet 1870 au soir à Saint-Cloud pendant la réunion des Ministres, et c'est sous l'influence de l'Impératrice que l'on se serait prononcé pour la guerre. M. Ollivier a contesté l'exactitude de ce récit, dont il avait eu connaissance, lorsqu'il publiait en 1911 la *Philosophie d'une guerre*. « Si ceux qui n'assistaient pas au Conseil ont vu cette scène, je déclare qu'aucun de ceux qui y assistaient ne l'ont vue[1] ». M. Ollivier dit formellement que l'Impératrice ne prononça pas une parole[2]. Donc nous admettrons que la seconde partie du récit ne vaut pas, quoi que pense M. Welschinger[3]; mais la première concorde avec les récits que nous a faits le maréchal Canrobert d'un Conseil du mois de septembre 1869, elle concorde avec tout ce que nous savons de la santé de l'Empereur à cette époque. M. Ollivier cite lui-même des cas où Napoléon III a quitté la salle des délibérations, il n'est pas vraisemblable que Napoléon III et même d'autres personnes soient restés sans bouger aux Tuileries dans ce long Conseil du 14 qui, commencé à midi et demi, dura toute la journée. Il a pu se trouver mal à Saint-Cloud le 14 au soir. Comment les ministres ne se sont-ils pas inquiétés pendant ces suspensions effectives des séances de cet aspect maladif du souverain qui faisait impression sur tous les visiteurs, de ces accès de souffrance si difficilement

1. *Philosophie d'une guerre*, ch. II, p. 275.
2. *Empire libéral*, XIV, VIII, 11, p. 380.
3. *La guerre de 1870*, tome I, p. 156.

réprimés et qui coïncidaient avec le vacillement de sa pensée, des tergiversations, des indécisions, des contradictions d'autant plus dangereuses que pour quelques-unes des personnes présentes chaque parole tombée de la bouche de l'Empereur était la parole du maître et qu'elles se croyaient tenues d'admirer au moins par déférence. Non en vérité un homme, chez qui les désordres de l'organisme provoquaient des douleurs aussi cruelles avec une dépression morale aussi prononcée et un affaiblissement de la volonté aussi sensible n'est pas en état de prendre une décision ni même de présider une délibération, de recueillir, de peser les avis, d'arbitrer. Si quelque chose pouvait justifier la présence de l'Impératrice à cette réunion nocturne du 14 juillet, ce serait l'inquiétude que lui aurait causée la santé de l'Empereur. Et, puisque les ministres qui avaient depuis le 2 janvier refusé de délibérer devant elle, y consentaient ce soir-là, ils auraient dû lui poser la question dont il n'était pas possible qu'ils ne fussent pas préoccupés, exiger des réponses précises, la production d'une consultation médicale écrite, et, si on leur refusait cette satisfaction nécessaire avant de les obliger à prendre une résolution irréparable, en laisser l'initiative à qui assumait à la légère, devant les Français qu'on allait envoyer au feu, devant le pays, devant l'histoire, la plus terrible des responsabilités.

M. de Gramont écrit un jour à Andrassy : « N'oubliez pas que l'Empereur n'est plus très jeune. Il approche de ce temps de la vie où les fatigues se sentent doublement, où le repos devient une nécessité. » Que n'a-t-il tenu ce langage, que n'a-t-il soulevé

la question le 14 ou le 15 juillet avant ces Conseils décisifs, alors que l'Empereur était visiblement en état d'infériorité physique et intellectuelle ?

***

Si ce n'est pas l'Empereur amoindri qui est responsable, est-ce l'Impératrice ?

Augustin Filon a beau vouloir la disculper tout à fait, il ne réussit pas à nous convaincre. Qui veut trop prouver ne prouve rien. On a quelquefois accablé sans preuves l'Impératrice et des adversaires sans procédés et sans scrupules lui ont prêté des mots qu'elle n'a jamais prononcés. Elle n'a pas dit : « Cette guerre là, c'est ma guerre. » Mais qui a-t-elle cru tromper en disant à Augustin Filon que son rôle avait été nul[1] ? De même, quel que soit son dévouement pour celle à qui son respect et son admiration avaient voué un culte si touchant parce que si sincère, il ne peut pas nous faire accepter une assertion qui est contredite par toute la vie de la souveraine. Lui-même a cité au chapitre précédent une conversation où l'Impératrice lui avouait qu'elle était hantée dans l'automne de 1869 par les souvenirs de Louis XVI et de Marie-Antoinette et opposée au développement des réformes libérales ; elle s'y est mal résignée. Sans doute son influence n'était pas toute-puissante ; le couple impérial n'avait pas toujours été très uni, et l'Impératrice n'avait pas toujours le dernier mot avec le mari qui l'avait élevée au trône. Mais

1. *Souvenirs*, ch. v, p. 92.

elle avait eu ses périodes de puissance, elle avait été régente, elle pouvait le redevenir; un malade est accessible à toutes les suggestions, à plus forte raison à celles de sa femme. La reine Augusta agissait de Coblentz dans un esprit modérateur et pacifique auprès du roi Guillaume pendant la négociation d'Ems; puisque l'impératrice Eugénie assistait le 14 juillet au soir à la délibération des ministres, si elle avait eu horreur de la guerre, comme la reine Augusta, elle aurait profité du caractère indécis de l'Empereur pour l'incliner vers la paix, et le 15 au matin, lorsque M. Segris ne fit pas mystère de ses angoisses devant ses collègues et adressa un appel patriotique au maréchal Le Bœuf, nul ne se fût étonné que la souveraine sortît de son mutisme pour élever sa voix de femme et de mère en faveur de la paix.

Augustin Filon nous affirme qu'elle n'a rien dit. Très habilement elle s'est abstenue de laisser des mémoires, du moins personne n'a jamais raconté qu'elle ait confié à sa famille espagnole, à ses amis d'Angleterre, ou aux membres français de son entourage un manuscrit destiné à la publication. Elle a élevé des tombeaux à ses morts, elle a voyagé, elle a enrichi les collections de la Malmaison, elle passait les mois d'hiver au milieu des fleurs, dans un décor féerique sous le ciel transparent du Midi, elle accueillait dans sa villa Cyrnos les écrivains et les artistes, elle les charmait par sa bienveillance, elle les émerveillait par la vivacité de son esprit, elle ne se racontait pas. Quand elle traversait Paris, elle passait quelques jours à l'hôtel Continental ; elle descendait dans le jardin des Tuileries, elle se promenait appuyée sur une canne

dans ce qui avait été le jardin réservé, devant la rue qu'on a percée depuis 1870 et devant les parterres où était élevé son palais? Évoquait-elle les souvenirs de sa grandeur passée? Le théâtre de sa puissance et de ses succès ? Était-ce la mère désolée qui voulait revoir les lieux où avait grandi et joué son enfant? Toujours est-il qu'elle ne paraît pas y avoir été jamais torturée par le remords et que si l'Angleterre était sa résidence officielle parce qu'elle voulait y dormir un jour son dernier sommeil auprès de son mari et de son fils, la Côte d'Azur était la région bénie où elle avait coutume de chercher le plus beau soleil pour ses membres refroidis par l'âge, et le coin de Paris où elle avait vécu dix-sept ans restait la place préférée où elle venait réchauffer son cœur endolori.

Cette femme qui avait montré de la volonté à l'heure de son mariage, qui sous l'Empire avait eu sa politique et ses partisans, sinon un parti, qui sut au mois d'août, après les grands revers, à l'heure où beaucoup de serviteurs de l'Empire l'abandonnaient, faire face avec une énergie virile à d'insurmontables difficultés et, devant la mauvaise volonté des hommes d'État, disparaître sans provoquer d'effusion de sang, se défendait donc devant le courtisan du malheur à qui elle confiait le soin de sa mémoire d'avoir influé sur les événements et eu quelque part dans la décision.

« Quant à ses sentiments, ils avaient été ceux de beaucoup de Françaises. » On lui disait que la guerre était inévitable, qu'il valait mieux la faire immédiatement, attendu que nous étions prêts et que les chances de succès iraient en diminuant avec les années ; elle

croyait tout cela, et comment ne l'aurait-elle pas cru, elle qui avait au plus haut degré le respect des compétences et des spécialités ? C'est pourquoi elle acceptait la lutte comme une douloureuse nécessité [1]. »

Toutes réserves faites sur la valeur de ces spécialistes qui s'appelaient Le Bœuf et Bourbaki, ou de ces compétences qui étaient M. de Gramont ou les députés qui fréquentaient à Saint-Cloud, nous voyons que ses sentiments étaient belliqueux et tout nous prouve que les solutions proposées par M. Ollivier avaient chance de lui déplaire. Elle l'a dit très franchement à Filon. « L'Empereur devait rester ce qu'il était ; la liberté eût été le don de joyeux avènement de son fils [2]. »

Les égards qu'elle témoigna d'abord à M. Ollivier firent très vite place à la mauvaise humeur et l'entourage féminin de la souveraine croyait lui être agréable en appliquant le surnom railleur de « Sainte Mousseline » à la très gracieuse femme du ministre. Elle répondait avec humeur à ceux qui imploraient d'elle quelque grâce : « Adressez-vous aux ministres ; moi, je ne suis plus rien. » Elle disait encore avec le même dépit : « Je ne sais vraiment quel charme a Ollivier, l'Empereur en est amoureux. » Félix, le chef des huissiers du cabinet impérial, racontait : « Le patron a une grande affection pour M. Ollivier, mais la patronne est pour lui comme une hyène [3]. »

Le 12 juillet, la nouvelle de la renonciation du prince Léopold, commentée par les bonapartistes les

1. Filon, *Souvenirs sur l'Impératrice*, v, p. 92-93.
2. *Id.*, ch. v, 85.
3. *Revue de Genève*, n° 8, février 1921, article de Mme Ollivier.

plus fougueux qui partageaient l'hostilité de l'Impératrice contre M. Ollivier, provoque une déception et une colère qu'on ne peut pas s'expliquer pour peu qu'on ait conscience des deuils et des désastres qu'entraîne la moindre guerre. « Le prince impérial, tout effaré, s'élance vers l'amiral Duperré, de service auprès de lui : Venez ! venez, crie-t-il, je ne sais pas ce qu'a maman ! Elle avait une attaque de nerfs, et criait : La couronne de France est tombée en quenouille[1] ! »

Les dames d'honneur se mettent probablement au ton de l'Impératrice. Le baron Jérôme David et Paul de Cassagnac battent le fer pendant qu'il est chaud ; ils commentent les nouvelles à leur façon et soutiennent l'Impératrice lorsqu'elle démontre à l'Empereur, à son retour des Tuileries, que la renonciation de Léopold de Hohenzollern est une concession insignifiante, tant qu'elle n'est pas avalisée par le roi de Prusse. Sur la volonté vacillante d'un malade une scène de ce genre produit de l'impression et provoque l'envoi d'une dépêche qui annulera en vingt-quatre heures l'effort de plusieurs jours de négociation.

Après la scène qui suivit le conseil du 13, où M. Ollivier avait cru neutraliser l'effet des résolutions prises le 12 au soir, l'Impératrice fait sentir sa mauvaise humeur à M. Ollivier. « J'étais à gauche de l'Impératrice : elle affecta de ne pas m'adresser la parole, et quand je la provoquais à la conversation, elle me répondait à peine, à mots saccadés ; elle saisit un de mes propos sur la renonciation pour se moquer du « père Antoine » et finit par me tourner le dos[2]. Son entourage

1. *Revue de Genève*, n° 8, février 1921, article de Mme Ollivier.
2. *Empire libéral*, XIV, VIII, 3, p. 293.

et les journaux d'extrême droite faisaient beaucoup de plaisanteries sur le « père Antoine ». C'est avec ces plaisanteries de salles de rédaction que l'Impératrice voulait mener la France ; elle ne faisait pas plus preuve de réflexion que de politesse et de bon goût.

On lui répétait sans doute que le trône de son fils était en péril, si le gouvernement impérial manquait de fermeté. Elle subissait l'influence du baron Jérôme David, un des membres les plus inconsidérés de la droite. Il ne quittait plus Saint-Cloud, il y était le 12, il y dînait le 13 et M. de Gramont lui-même, le ministre soucieux de complaire aux têtes couronnées, fut étonné à son arrivée au château le 13 au soir d'y rencontrer, dans l'intimité de la famille impériale, le député qui avait attaqué le ministère dans la journée. Il prit la liberté de s'en ouvrir à l'Empereur. « L'Empereur répondit que l'invitation venait de l'Impératrice et qu'il n'avait cependant pas pu renvoyer Jérôme David. »

Évidemment, l'Impératrice dissimulait mal et manquait de tact.

Le sang espagnol bouillonnait en elle, le moindre retard l'exaspérait, elle ne supportait pas l'idée qu'on hésitât avant de lancer les taureaux dans l'arène ; et le 14, à la fin de l'après-midi, elle accueille fort mal l'Empereur qui lui annonce au retour du Conseil qu'on pourrait peut-être éviter la rupture. — Alors pourquoi, fit l'Impératrice, en lui montrant le *Peuple Français*, votre journal dit-il que la guerre est certaine? — D'abord, réplique l'Empereur, ce n'est pas mon journal comme vous le dites, et je ne suis pour rien dans cette nouvelle. Voici d'ailleurs ce qui a été

rédigé au Conseil. » Et il lui donna à lire la Déclaration[1]. » Elle en fut exaspérée. En cette veillée des armes, ce n'est pas l'Impératrice qui joue dans le ménage impérial le rôle de modératrice. Elle ne donne pas pour cela l'impression d'une héroïne, mais d'une grande nerveuse qui n'est faite ni pour entourer un malade, ni pour soutenir un mari de volonté vacillante, ni pour exercer la régence dans l'intérêt du pays, si le malheur des temps oblige qu'elle lui soit confiée.

Au maréchal Le Bœuf qui, ayant accepté le projet de Déclaration, la justifie au moins du bout des lèvres, elle jette une injure : « Comment, vous aussi, vous approuvez cette lâcheté ? Si vous voulez vous déshonorer, ne déshonorez pas l'Empereur. » Napoléon III intervient : « Oh, comment pouvez-vous parler ainsi à un homme qui vous a donné tant de preuves de dévouement[2]. »

Et comme c'est une compétence qu'elle a insultée, l'Impératrice fait des excuses ; elle embrasse le Maréchal en le priant d'oublier sa vivacité. Aussi bien ce soldat ne demande au fond qu'à faire marcher ses réserves, après les avoir rappelées ; on le ramènera bien vite à la guerre. Ce n'est pas comme M. de Parieu, le vice-président du Conseil d'État, qui n'est ni jeune, ni bouillant, ni belliqueux, ni courtisan ; on lui sait très mauvais gré de sa réserve et de son penchant pour la paix. « M'étant attardé dans le salon d'attente à chercher mon chapeau, l'Impératrice, écrit-il à M. Ollivier, me prit à part. Je lui dis : « Il a été question d'une offre de lord Lyons qui espère

1. *Empire libéral*, XIV, VIII, 11, p. 370.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 373.

faire donner la garantie pour l'avenir, spontanément. Mon avis serait de tenter cette voie d'accommodement. » L'Impératrice ne dit rien, il me sembla que le lendemain j'étais boudé par les deux majestés [1]. » Le texte de M. de Parieu dément d'avance le récit de Filon qui place cet entretien le 28 juillet et prête à l'Impératrice cette réplique : je le crois comme vous [2]. M. Lavisse accepte sans hésiter le récit de son ami, qui était certainement sincère, mais de qui les souvenirs, écrits longtemps après l'événement, ont pu se déformer. Mais M. Lavisse doit interpréter très exactement la pensée de l'Impératrice lorsqu'il écrit : « Elle crut comme à peu près tout le monde (le monde impérial et la partie du public, — alors très nombreux — qui s'en rapporte à l'opinion des officiels) ; — elle crut comme à peu près tout le monde que la victoire était certaine et serait prompte. Elle rêva d'un retour triomphal des troupes ; sous l'arc élevé à la gloire de l'Oncle passeraient le neveu et le petit-neveu, Napoléon III et celui qui certainement un jour serait Napoléon IV [3]. »

Si c'est bien ainsi que les choses se sont passées, si les témoignages qui viennent d'être juxtaposés et examinés sont exacts, l'Impératrice est nerveuse et passionnée, elle écoute de mauvais conseillers, elle lit les journaux sans discernement et se laisse prendre aux articles à effet, elle se compose peut-être un rôle,

1. Dans le n° 8 de la *Revue de Genève*, Mme Ollivier cite la lettre même adressée à son mari par M. de Parieu le 20 juillet 1871.

2. v, p. 95.

3. Aug. Filon, *Souvenirs sur l'Impératrice Eugénie*. Préface de E. Lavisse, pp. XXII, XXIII.

elle a choisi celui d'une souveraine, femme et mère de soldat, elle le jouera sans défaillance. Le 28, quand le train impérial s'ébranle, le dernier mot qu'elle dit à son fils est celui-ci : « J'espère, Louis, que tu feras ton devoir », et quand les voitures ont disparu sur les rails, seule avec la princesse Clotilde, dans la petite voiture qui la ramène au château, elle pleure. Le masque tombe, la mère reparaît maintenant que son enfant s'éloigne vers l'inconnu.

Elle avait d'autant plus de raisons de pleurer que maintenant elle était régente, que de lourdes responsabilités pesaient désormais sur sa tête, qu'il s'en fallait de beaucoup qu'elle eût, depuis le début de la crise, fait quoi que ce fût pour la résoudre. A cette heure décisive où le train impérial emportait Napoléon III et la fortune de la France, l'Impératrice revivait sans doute toute l'histoire de la dernière quinzaine, et peut-être était-elle effleurée par le remords.

On ne saurait tout prévoir; l'Impératrice a pu circonvenir l'ancien précepteur de son fils et manœuvrer de façon à lui faire estomper son rôle en juillet 1870. Mais les voix d'outre-tombe ne rendent pas toutes le même son, et voici celle du prince de Metternich, familier des Tuileries, de Compiègne et de Saint-Cloud, confident des pensées les plus intimes, qui donne un démenti involontaire, mais formel et irrécusable, puisque son témoignage est contemporain des événements, aux dénégations intéressées et postérieures de l'Impératrice, et aux assertions chevaleresques d'un galant homme, qui la croyait sur parole, parce qu'elle était femme, souveraine et malheureuse.

Le 6 juillet, l'Impératrice Eugénie avait reçu le

prince de Metternich à Saint-Cloud, et, dès son retour à Paris à sept heures du soir, l'ambassadeur d'Autriche devant qui l'Impératrice des Français ne dissimulait pas, avait télégraphié à Beust : « L'Impératrice espère que la Prusse ne cèdera pas[1]. » Le 8, il écrivait : « J'ai trouvé l'Impératrice tellement montée en faveur de la guerre que je n'ai pas pu m'empêcher de la plaisanter un peu », et il ajoutait : « L'IMPÉRATRICE EST RAJEUNIE DE DIX ANS A L'IDÉE D'UN TRIOMPHE POLITIQUE OU DE LA GUERRE[2]. »

Elle a poursuivi cette idée à sa manière, dans la mesure où elle pouvait agir, obliquement.

Jusqu'au 14 elle n'a pas assisté aux Conseils, elle n'a certainement pas lu toutes les dépêches diplomatiques, elle a causé avec les ministres, mais elle n'a pas discuté sérieusement avec eux, — ou si elle l'a fait, c'est avec ceux qui partageaient ses passions. Elle leur a témoigné de la mauvaise volonté quand ils inclinaient vers la paix; cette femme, qui était généralement gracieuse, a été volontairement désobligeante et presque grossière.

A-t-elle été seule à ne pas comprendre son devoir? En temps normal, l'étiquette ou la dignité personnelle eussent peut-être obligé M. Ollivier à supporter sans mot dire des froissements, quitte à faire savoir plus tard qu'il n'y avait pas été insensible ; dans ces circonstances tragiques, quand ils sentaient ou croyaient sentir derrière ces mauvais procédés une intrigue politique et l'action

1. *Archives de Vienne.* Télégramme de Metternich en date de Paris, 6 juillet, 7 h. 10.

2. *Archives de Vienne.* Lettre de Metternich du 8 juillet 1870.

de tout un parti, les ministres avaient le droit et même le devoir de provoquer une explication franche et complète, et ils ont eu grandement tort de rester dans l'équivoque. Le 14 au soir et le 15 au matin, lorsque par deux fois l'Impératrice assistait au Conseil, ils devaient ou s'opposer à cette présence insolite ou en profiter pour exposer devant elle toute l'histoire de l'incident et de la négociation, pour lui montrer tous les aspects de la question, pour la mettre à même et en demeure de se prononcer en connaissance de cause. Qu'elle ait désiré la guerre et qu'elle ait grandement contribué à créer autour de l'Empereur, malade, impressionnable et indécis, une atmosphère de guerre, cela n'est pas douteux. Elle ne mérite pas, dans une galerie des reines de France, une place d'honneur à côté de Blanche de Castille et d'Anne d'Autriche ; elle ne s'est pas assuré dans le cœur du peuple français la même place que l'impératrice Joséphine. Les ministres, responsables avec l'Empereur des événements et du désastre, ont le droit de dire qu'ils n'ont trouvé dans l'Impératrice ni concours utile ni bienveillance foncière ni même les égards apparents, mais ils n'ont pas le droit de rejeter sur elle tout le poids qui les accable, parce qu'il ne paraît pas qu'ils aient fait aucun effort pour essayer d'éclairer son jugement faussé, de combattre les influences de parti et de cour, de faire intervenir auprès de la femme un mari qui n'avait plus toute son affection, ni toute sa confiance, mais qui, étant l'Empereur, pouvait finalement avoir le dernier mot. En définitive l'impératrice Eugénie n'était pas une Catherine II ou une Marie-Thérèse ; tant qu'elle n'était pas régente,

elle n'avait même pas les pouvoirs et l'autorité morale d'une reine Victoria. Pourquoi lui a-t-on laissé jouer un rôle que la Constitution ne lui assignait pas? Assiste-t-elle aux conseils comme membre participant ou comme une femme inquiète qui veille sur son mari malade? On n'en sait rien. Elle pèse visiblement sur Napoléon III; on ne saurait trop lui reprocher de ne pas avoir fait connaître aux ministres l'état de santé de l'Empereur, qui eût inquiété la famille d'un particulier et qu'il était criminel de dissimuler au gouvernement de la France. Mais l'Impératrice n'était pas présente aux premiers conseils tenus après le 3 juillet, sous quel prétexte s'est-elle trouvée avec les ministres aux réunions du 14 et du 15?

Permettrait-on à une infirmière d'assister, sous prétexte d'accompagner son malade, aux délibérations d'un conseil de famille? Si la présence de l'Impératrice était justifiée par la gravité de l'état de l'Empereur, n'était-ce pas plus qu'il n'en fallait pour incliner tous les ministres irrésistiblement vers la paix? Ou la souveraine serait-elle venue là par hasard pour fasciner de ses regards son époux vacillant et faudrait-il accueillir cette tradition conservée dans la famille d'un des ministres du 2 janvier, — qui n'était pas M. Émile Ollivier, — et qui nous la montre réveillant l'Empereur la nuit pour l'empêcher de céder aux instances des gens raisonnables et lui arracher la promesse de déclarer la guerre? S'il en est ainsi, comment s'expliquer que des ministres qui se croyaient constitutionnels, se soient résignés, sans mot dire, à délibérer devant elle et n'aient pas même provoqué de sa part la moindre explication?

Quoi qu'elle ait essayé de faire croire à la postérité, elle a voulu la guerre, elle y a poussé de toutes ses forces, sa responsabilité morale est terrible, et les précautions qu'elle a prises plus tard pour la dégager montrent bien qu'elle en a eu conscience. Mais sa responsabilité légale n'a commencé que le 28 juillet, après le départ pour l'armée de l'impérial infirme, et, si coupable que soit la souveraine, ce n'est pas à elle qu'un tribunal imputerait, comme au principal auteur du mal accompli, la responsabilité des décisions prises le 14 et le 15 juillet.

***

Si la responsabilité de l'Empereur et même celle de l'Impératrice sont atténuées, est-ce de M. Ollivier, éternel aspirant à une effective présidence du Conseil et plus que jamais ministre de la parole dans les fatales séances de juillet 1870, qu'il serait juste de dire : Il a voulu la guerre ?

Jamais sa bonne volonté n'a été plus grande et jamais son impuissance n'a été plus manifeste. En quel temps et en quel pays un premier ministre aurait-il supporté les incartades, les *motu proprio* de M. de Gramont et les mises au pied du mur du maréchal Le Bœuf ? Ni la prétendue compétence d'un diplomate qui s'est jeté tête baissée dans la guerre sans avoir contracté les alliances qui s'étaient offertes à son pays, ni celle d'un soldat qui n'a su préparer ni la mobilisation ni un plan de campagne ne les justifient d'avoir passé outre aux obligations de la solidarité ministérielle. Ni la gravité des circons-

tances, ni les nécessités d'une prompte décision, ni les exigences du patriotisme ne justifient M. Ollivier d'avoir supporté des écarts qui n'étaient pas seulement des impertinences à son endroit, mais une sorte de chantage politique, un reniement des décisions prises en conseil par tous les ministres, des cavaliers seuls dansés au moment le plus inopportun et faits pour contrarier l'action de celui qui croyait diriger le ministère.

M. Ollivier était l'éloquence même, et l'éloquence était un de ses moyens d'action et de séduction au Parlement, au conseil, dans les académies, dans la conversation même. Napoléon III y était très sensible, et, un jour qu'on rabaissait devant lui le talent de l'orateur pour faire valoir celui de Rouher, Napoléon III répondit avec un accent pénétrant : « Oui, Rouher a un grand talent, mais Ollivier, c'est le poète de la parole[1]. » Il n'y a pas de médaille sans revers, de don précieux sans contre-partie, et malheureusement l'orateur a, dans cette crise, soutenu avec le même talent des thèses contradictoires. Le 13 juillet au matin, il est assez heureux pour entraîner la majorité du conseil et le souverain lui-même qui s'est laissé chambrer la veille au soir par les intrigants de Saint-Cloud. Le 14, quand il a été retourné lui-même par la production de dépêches où une compétence, pour parler comme Filon, se hâte de voir d'irréparables offenses, sans analyser le texte et le contrôler, sans en rechercher les altérations possibles, il plaide contre lui-même, contre son sens intime qui

1. *Revue de Genève*, n° 9, mars 1921, article de Mme Ollivier.

est d'accord avec le sens commun, il paraît mener ceux qui l'entraînent, il défend avec un incomparable brio une thèse qui n'est pas la sienne, il parle en grand virtuose en dépit d'une maladresse qui lui échappe dans une de ses répliques, et qui lui échappe précisément parce qu'il veut concilier deux contraires, son horreur de la guerre, sa conviction qu'on pouvait encore l'éviter et l'ardeur belliqueuse des Le Bœuf et des Gramont et le chauvinisme de ses anciens adversaires d'extrême droite, dont les interruptions approbatives et les applaudissements, nouveaux pour lui, l'entraînent et le grisent.

Il serait injuste de ne voir en M. Ollivier qu'un orateur. Il avait des connaissances très variées, il avait lu et il possédait les poètes, les philosophes, les historiens, les anciens et les modernes, les classiques et les romantiques, les auteurs français et les auteurs étrangers. Il évoquait volontiers le passé, il y puisait des enseignements, des arguments, des justifications. Il était jurisconsulte; avocat, il avait plaidé; à la tribune il plaidait encore, il se saisissait du thème proposé, il le développait avec une excessive facilité. C'est ainsi que le 13 juillet, mis au courant entre deux portes par M. de Gramont d'une conversation commencée avec M. de Werther, ambassadeur de Prusse, il est tout de suite au point et appuie une suggestion de son collègue que Guillaume Ier et Bismarck ne pouvaient que mal interpréter.

Était-il préparé à surveiller le règlement d'une affaire d'État en collaboration avec un ministre des Affaires étrangères, plus que confiant en lui-même, trop porté à dissimuler ses correspondances et le

détail d'une négociation? Croyait-il être au courant et a-t-il connu en 1870 la moitié des textes qu'il a cités dans son livre?

Il était trop averti pour ne pas savoir qu'un ministre des Affaires étrangères a besoin de longs jours et d'une étude patiente pour se mettre au point. Il n'avait fait au quai d'Orsay qu'un intérim d'un mois. « Où aurais-je pris le temps, a-t-il écrit très justement, de lire tout notre dossier diplomatique dans les quelques jours de mon intérim[1] ? » Confiant, trop confiant à coup sûr, il comptait sur la promesse qu'on lui avait faite de lui communiquer les dépêches importantes, et, pour le reste, il s'en remettait au jugement et à la compétence du collègue dont il avait proposé la nomination à la signature impériale, aux lumières de l'Empereur lui-même, puisqu'il admettait que cette collaboration de l'Empereur et du conseil, de l'Empereur et des titulaires de portefeuilles était le dernier mot de la sagesse politique. Absorbé par ailleurs par la direction des services de la chancellerie, par les luttes de tribune, par les devoirs mondains, par la direction de la politique générale qu'il était préoccupé de conserver ou de ressaisir, quand elle lui échappait, il n'était renseigné par son collègue des Affaires étrangères qu'autant que celui-ci le jugeait à propos, et il ne corrigeait pas la discrétion excessive de M. de Gramont par l'étude attentive des informations de presse et des articles de publicistes compétents : « Je ne lisais jamais un journal, a-t-il dit, si ce n'est les journaux révolutionnaires que je surveillais particulièrement[2]. »

1. *Empire libéral*, XIV, VII, 3, p. 237.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 257.

Il a lu plus tard beaucoup de dépêches aux archives des Affaires étrangères, il en a parlé avec un mépris qui ne ferait pas honneur à son intelligence très vive, s'il n'avait pas cru, en les dénigrant, se justifier de ne pas les avoir connues alors qu'il était ministre. Il a expliqué la différence entre les lettres officielles des diplomates, dont le texte est rédigé quelquefois à dessein pour être lu en entier ou en extraits à l'interlocuteur étranger et la lettre particulière où le correspondant dit toute sa pensée, donne ses instructions définitives, indique son dernier mot. De tout cela que connaissent bien les travailleurs, curieux de politique étrangère, M. Ollivier s'est-il rendu compte en 1870 ou aux alentours de 1908 et de 1909? Sans doute il faudrait avoir été présent au quai d'Orsay, à la place Vendôme, aux Tuileries et à Saint-Cloud pour affirmer qu'on lui a presque tout caché en 1870. Mais on aurait beaucoup plus de chances de se tromper si on disait le contraire. M. Ollivier a laissé échapper, sans y prendre garde, un aveu significatif. Il énumère les pièces diplomatiques dont il s'était chargé le 15 juillet d'annoncer le dépôt à la Commission des crédits. Il ajoute cette note : « Je ne parlai point des rapports, parce qu'ils n'étaient que la paraphrase des dépêches auxquelles ils n'ajoutaient rien [1]. »

Sans doute les agents diplomatiques ont des crédits à leur disposition, ils ne comptent pas les mots de leurs télégrammes, comme fait un particulier; ils disent tout l'essentiel. Mais c'est dans les dépêches, ces fameuses dépêches que M. Ollivier appelle ici des

1. *Empire libéral*, XIV, IX, 8, note de la page 450.

rapports, qu'on se rend compte, lorsqu'elles ont été rédigées par un diplomate habile, de la physionomie d'une négociation. Le télégramme que Benedetti expédia le 13 juillet à midi 5 minutes pour annoncer que le roi de Prusse repousse la demande de garanties a environ 190 mots; il en envoie dans la même journée trois autres qui sont plus courts. Mais le soir il rédige et fait partir une dépêche de plusieurs pages, c'est-à-dire un rapport très détaillé dont l'étude minutieuse aurait sollicité et fixé l'attention d'hommes désireux d'éviter la guerre. Les télégrammes indiquent un refus, la dépêche montre que l'accueil du roi est toujours resté gracieux, les relations courtoises, qu'il faut se tenir pour satisfait des résultats acquis, ne pas tendre la corde à l'excès, ne pas provoquer les justes susceptibilités d'autrui, quand on a satisfaction sur le point essentiel. Un homme aussi fin que M. de Talhouët, un homme de bonne volonté comme le duc d'Albuféra auraient pu être éclairés par un rapport comme celui-là et comprendre un état d'esprit dont il y avait lieu de tenir compte Les télégrammes indiquent des faits brutaux et concrets, le rapport nous introduit au cœur même de la négociation et nous met en contact avec les interlocuteurs. Il est bien regrettable que M. Ollivier n'ait pas communiqué les rapports à la Commission le 15 juillet 1870.

Mais qu'en connaissait-il lui-même à cette date? Lorsque M. de Gramont lui communiquait la correspondance d'Ems, lui montrait-il la dépêche ou seulement le télégramme en l'accompagnant d'un commentaire oral? Lui communiquait-il les télégrammes ou les dépêches de Londres, de Florence, de Vienne, de

Saint-Pétersbourg? Pour l'Angleterre, la conversation de lord Lyons pouvait suppléer aux textes, et M. Ollivier voyait fréquemment lord Lyons, mais il ne subissait pas assez son influence calmante. Pour l'Italie et pour l'Autriche il causait avec Metternich et Nigra, mais Metternich et Nigra étaient plus en confiance avec l'Empereur et avec l'Impératrice qu'avec M. de Gramont, et avec M. de Gramont qu'avec M. Ollivier.

Aussi bien n'était-il pas trop nerveux, trop affectif pour diriger ou pour surveiller une négociation? Il était capable de donner d'excellents conseils, il a souvent vu clair et discuté l'essentiel avec un ferme bon sens. Mais à d'autres moments il vibre comme une harpe éolienne, en patriote et en poète qui sent très vivement la première impression; — il n'a pas l'impassibilité de l'homme d'État.

Lorsqu'il trouve le 3 juillet, dans la nuit, le billet de Gramont qui lui annonce la candidature Hohenzollern, il est tout démonté. « En lisant cette lettre je fus plus ému que Gramont ne l'avait été en l'écrivant. J'éprouvai un violent mouvement de colère et de désespoir [1]. » Il en rappelle, il cherchera, le calme revenu, le moyen de déjouer l'intrigue et il aura d'excellentes inspirations, mais il y aura des retours de colère dont le récit, postérieur de tant d'années aux événements, porte les traces.

Que signifie cette assertion [2] ? « L'agression étant manifeste, nous avions le droit, sans mot dire, de rappeler nos réserves, de les lancer à la frontière, et quand elles y seraient massées, de dénoncer

1. *Empire libéral*, XIV, I, 2, p. 23.
2. *Id., ibid.*, III, 1, p. 83.

par un parlementaire envoyé aux avant-postes, le commencement des hostilités. » Quelle frontière et quels avant-postes ? La frontière et les postes prussiens, puisqu'on n'était pas assez fou pour dire aux Espagnols : Le gouvernement français vous défend de prendre pour roi un Hohenzollern. Mais le gouvernement prussien aurait dénoncé et repoussé l'agression, et il aurait eu toute l'Europe pour lui. Il y a des choses qu'on pense et qu'on dit entre soi, pour se détendre les nerfs et pour soulager son cœur. Un homme d'État non seulement ne les fait pas, mais ne les écrit pas. Quand il s'est tracé une ligne de conduite, il s'y tient; s'il est ardent parce qu'il aime son pays et souhaite les solutions rapides, il calcule cependant les délais nécessaires, et s'impose la patience que son devoir d'état est de recommander aux autres. Autrement on est la proie de ses nerfs et on devient le jouet des habiles.

M. Ollivier a été la proie de ses nerfs. Il est aussi la victime des effets oratoires, des succès de tribune qui ne dépassent pas toujours la durée d'une séance, et il risque des démarches qui déconcertent chez un homme qui s'est cru capable de diriger les affaires extérieures de la France.

Après la séance du 6 juillet, il demande à Metternich de venir le voir, et il lui tient des discours singuliers. « Nous en avons assez, lui dit-il, des humiliations que la Prusse veut nous imposer. Ce ne sont plus des Rouher ou des La Valette qui ont à diriger la politique de la France. C'est moi, un ministre du peuple, sortant du peuple, moi, un ministre responsable devant la nation, responsable de sa dignité et

devant couvrir l'Empereur, qui ai mené cette affaire avec la résolution patriotique que vous me connaissez... Nous avons décidé comme un seul homme qu'*il fallait* marcher, nous avons entraîné la Chambre, nous entraînerons la Nation [1]. »

Si M. Ollivier avait connu ce rapport de Metternich, il expliquerait sans doute qu'il voulait donner à l'ambassadeur de François-Joseph l'impression d'un ministre et d'un pays décidés à tout, et qui ont le droit de compter sur leurs amis, parce que leurs amis peuvent compter sur eux. Il donnait surtout l'impression d'un avocat qui parle trop et qui s'égare sur des hauteurs. Son interlocuteur, qui ne se payait pas de mots, essayait en vain de l'en faire descendre et le quittait en faisant des vœux pour le succès de ses hardiesses.

De cet entretien le lecteur tirera sans doute la conclusion que M. Ollivier était trop nerveux pour faire un ministre des Affaires étrangères et qu'il n'aura pas le droit, après l'événement, de rejeter sur l'opinion publique la responsabilité de la guerre.

M. Ollivier a été aussi le jouet des habiles. M. de Gramont a communiqué, sans doute, à M. Ollivier, contrairement à ses habitudes, la première dépêche de Benedetti, celle où il racontait sa première entrevue avec le roi Guillame, la prise de contact. Pouvait-on s'attendre à une satisfaction immédiate? Benedetti n'était pas chargé, que je sache, de remettre un ultimatum, mais de conduire une négociation et d'abord de l'engager. Son royal interlocuteur ne lui

1. *Archives de Vienne.* France, 1870. Rapport n° 37. Dépêche du 8 juillet.

a pas dit : « C'est entendu, je ferai tout ce qu'il vous plaira, j'interdirai tout ce que vous me demandez d'interdire, je suis à vos ordres », mais il ne l'a pas découragé, il n'a pas fermé la porte à la conversation, et c'est déjà beaucoup. M. Émile Ollivier écrit à Gramont dans la nuit du 9 au 10 juillet : « Mon cher ami, je convoque tous nos collègues chez vous aujourd'hui à deux heures. La dépêche de Benedetti est fort claire ; elle confirme tous mes pressentiments et dès maintenant la guerre me paraît imposée : « Il n'y a plus qu'à s'y résoudre intrépidement et virilement[1]. »

C'est M. Ollivier qui publie et authentique lui-même ce billet inédit ; s'il venait d'une autre source, on croirait que quelqu'un a voulu montrer son peu d'aptitude à comprendre les détours inévitables d'une négociation diplomatique et une tendance, qui est généreuse à coup sûr, mais déplacée, à conclure d'une réponse dilatoire à un refus. On éprouve la même impression quand on lit le résumé d'une note que M. Ollivier laisse le 11 au soir, chez M. de Gramont, en prévision de l'arrivée de l'ambassadeur de Prusse à Paris. « Je lui recommandai de ne plus garder avec Werther les atténuations auxquelles Benedetti avait été obligé envers le Roi, d'insister sur le double caractère de menace et d'offense de la candidature et sur la réparation qui nous était due, de presser Werther et d'opposer aux finasseries déjà percées à jour des ripostes résolues, de le contraindre enfin à sortir de l'équivoque, à nous tirer de la période des arguties et à nous mettre en présence d'un *oui* ou d'un

1. *Empire libéral*, XIV, v, 4, p. 189.

non. Nous avions été assez joués ; il était temps d'en perdre l'habitude[1]. » M. Ollivier était aussi désireux qu'aucun Français de conserver la paix et plus porté qu'aucun d'eux à croire qu'il était possible d'établir de bonnes relations avec la Prusse, et c'est sur ce ton qu'il désire que la conversation soit menée par un ministre des Affaires étrangères, beaucoup moins enclin qu'il n'est lui-même à des rapports conciliants avec les Allemands du Nord. On entend bien que M. Ollivier avait peu de goût pour les diplomates de carrière, pour les vieux usages, pour les formules reçues. Prenait-il cependant son ministre des Affaires étrangères pour un président de cour ou de tribunal et M. de Werther pour un accusé, qui comparaîtrait entre deux gendarmes et à qui l'appareil de la justice pourrait arracher des aveux et des réponses catégoriques ? La diplomatie ne sera-t-elle pas toujours une escrime délicate, l'art des sous-entendus, des demi-teintes, des refus voilés, des acquiescements nuancés de réserves ?

M. Ollivier a une excuse toute prête : nous étions de plus en plus débordés par l'opinion[2]. M. de Gramont écrit aussi à Benedetti (lettre particulière du 10 juillet) : « L'opinion publique s'enflamme et va nous devancer. » Des hommes d'État ne raisonnent pas ainsi ; sans examiner une fois de plus ce que vaut cette expression « l'opinion publique », on peut dire qu'il y a des cas où des ministres se doivent de la diriger. M. Ollivier ne s'en était pas privé, le jour de l'enterrement de Victor Noir et des manifes-

1. *Empire libéral*, XIV, v, 7, p. 205.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 190.

tations en faveur de Rochefort. Était-ce pour une insulte au drapeau que l'opinion s'enflammait le 10 ou le 12 juillet 1870, ou pour des calembours, des plaisanteries sur le père Antoine colportés dans les salles de rédaction ou aux terrasses des cafés des boulevards, des jeux de mots lancés du balcon de sa loge à l'Opéra par Émile de Girardin[1], virtuose de la presse à bon marché, des polémiques faciles, caméléon politique qui prend ses jeux de mots pour des idées et ses ambitions pour des opinions?

M. Ollivier est d'une sensibilité et d'une nervosité extrêmes. Circonstance aggravante, il ne s'en doute pas, tout au contraire : « A aucun moment, je ne perdais possession de moi-même ; .....j'agissais comme si j'avais à résoudre un problème de géométrie ou d'algèbre, inaccessible aux influences, soit de la presse, soit de l'Empereur ou de l'Impératrice, soit de mes amis ou de mes ennemis. » Il s'est chargé de se réfuter et on aurait mauvaise grâce à insister.

Quelques traits achèveront de nous rendre l'état d'esprit de cet orateur né, sensible comme tous les grands artistes, à l'effet produit, à un mauvais procédé, à une incorrection de l'Impératrice, aux sourires et aux apartés du personnel de Saint-Cloud, à l'attitude des députés qui l'acclament, quand il lance des couplets de bravoure et qui « le saluent de loin ou passent à côté de lui, sans s'arrêter, d'un pas

1. A une représentation de l'Opéra, il s'était levé debout dans sa loge, demandant le *Rhin allemand*, de Musset. On lui avait répondu qu'on ne le savait pas. « Il est donc plus difficile à apprendre qu'à prendre », s'était-il écrié au milieu des bravos frénétiques de la salle. (*Emp. lib.*, XIV, III, 9.)

pressé », quand il s'est laissé dicter une résolution par le bon sens et un patriotisme clairvoyant[1]. M. de Gramont, qui l'a trahi le 12 juillet, a volontairement ou non lancé le 13 au Corps législatif, dans une séance agitée, une interruption qui a été exploitée contre le ministère : « Je n'ai pas à m'occuper des bruits qui circulent dans les couloirs » ; M. Ollivier a dû laisser percer son mécontentement.

A la fin de l'après-midi, M. de Gramont, allant de nouveau tout seul chez l'Empereur, croit prudent de s'excuser. « Cher ami, je vais à Saint-Cloud... Figurez-vous que je ne me console pas de ce *mot* de ma réplique de tantôt. Cela me navre de penser qu'on pourrait croire que j'ai voulu vous nuire C'est si loin de mon cœur et de ma pensée. Tout à vous. » Et voilà M. Ollivier qui, dans sa générosité, oublie le mauvais procédé, l'incorrection nouvelle que son collègue est en train de commettre en ne lui donnant pas connaissance des télégrammes qu'il va porter à l'Empereur et livrer peut-être aux commentaires des dames d'honneur de l'Impératrice, et il répond : « Cher ami, je suis heureux du mot de votre réplique, puisque cela me permet d'apprécier et d'aimer davantage votre cœur. Ne songez plus à cette misère. » Hélas ! Ce n'était pas une simple misère, et la générosité ne suffit pas pour trouver sa voie dans une crise comme celle que traversaient le ministère et la France. Il y fallait le sang-froid, la méthode, l'unité de vues, l'entente parfaite entre ceux qui devaient prendre les décisions, un ferme propos de se communiquer

1. Cf. *Empire libéral*, XIV, VIII, 4, p. 29.

mutuellement tous les éléments d'information pour se prononcer en connaissance de cause, et, une fois les résolutions arrêtées, s'y tenir.

Tandis que M. de Gramont travaillait dans son cabinet, et ne communiquait à son collègue que les télégrammes et les rapports qu'il voulait bien lui montrer, et à son heure, M. Ollivier parlait au conseil, discutait avec feu, entraînait les convictions, pouvait même penser qu'il les modifiait, remportait des succès oratoires, comme il a fait dans le privé jusqu'à sa dernière heure, faisait couler des larmes le long des joues de l'Empereur[1].

C'est ainsi que M. Ollivier, après le grand conseil de l'après-midi du 14 où il a enthousiasmé ses collègues et fait décider l'appel au Congrès européen, est chargé d'achever la Déclaration dont il a esquissé les grandes lignes dans le cabinet de l'Empereur. Il n'a plus qu'à continuer, et, s'il rencontre des contradicteurs quand il présentera le texte définitif, à leur rappeler la décision prise. Pas du tout.

Il ne pense qu'à l'interprétation que le public en pourrait faire, et il essaie l'effet de sa rédaction sur un public restreint, qui l'aime, qui l'admire, et qui, lisant les journaux à la place du chef de famille qui ne les lit pas, escompte déja le Premier-Paris du lendemain :

« A mon retour à la Chancellerie, je réunis ma famille et mes secrétaires, et donnai lecture de la Déclaration arrêtée. Mes frères, ma femme, mon secrétaire général Philis, tous, jusque-là partisans de la paix, éclatèrent en exclamations indignées[2]. »

1. *Empire libéral*, XIV, VIII, 10, p. 366.
2. *Id.*, *ibid.*, 11, p. 369.

C'est très possible, mais comme c'est étrange ! On voit très bien Molière lisant ses pièces à sa vieille servante pour se rendre compte de l'effet qu'elles produiront sur le public. On ne voit pas un homme d'État soumettant à sa famille, à ses frères, à sa femme, un document qui a été délibéré en conseil des ministres, en conseil de gouvernement. Quand il s'agit de la paix et de la guerre et de l'avenir d'un grand pays, on ne se préoccupe pas de la cadence des mots, de la justesse des métaphores, des impressions de la galerie, de l'opinion, on brave au besoin l'impopularité, on fait ce qu'on doit, quitte à succomber devant l'opinion, pour se relever devant l'histoire. M. Ollivier est un patriote, mais c'est aussi un artiste. Il ne veut pas qu'on le siffle. Et son Empereur est un indécis que troublent les ironies de l'Impératrice, les impatiences guerrières des belles dames et chez qui des douleurs lancinantes achèvent d'annihiler la volonté.

Deux ou trois heures après avoir pleuré d'émotion aux Tuileries, l'Empereur Girouette, comme l'appellerait M. Ollivier, s'il s'agissait d'un Allemand[1], lui dit à Saint-Cloud : « Réflexions faites, je trouve peu satisfaisante la Déclaration que nous avons arrêtée tantôt. — Je pense de même, Sire ; si nous la portions à la Chambre, on jetterait de la boue sur nos voitures et on nous huerait[2] ! » Et cela aussi est possible, mais ce n'est pas un argument, et il y a des circonstances où le vrai courage consiste à se laisser huer. Pourquoi

1. Le ministre de Wurtemberg, Varnbühler. (*Emp. lib.*, XIV, IV, p. 155.)
2. *Empire libéral*, XIV, VII, 11, p. 373.

M. Ollivier qui savait si bien l'histoire ancienne et l'histoire moderne, qui connait les textes des orateurs et des poètes de tous les temps et de tous les pays, ne s'est-il pas rappelé le fameux « Frappe, mais écoute » qui a fait réfléchir un contradicteur plus énergique que Napoléon III et un peuple plus averti que les habitués du Café de la Paix, et les abonnés de l'Opéra ? M. Ollivier ne s'est même pas douté que M. de Gramont l'avait joué une fois de plus. C'est lui qui ne voulait pas du Congrès ; il préférait la guerre, et il avait fait plier Napoléon III le 14, comme il l'avait fait le 12[1].

Tout allait à vau l'eau. M. Maurice Richard avait obtenu directement de l'Empereur l'autorisation de chanter la *Marseillaise*. « Le conseil qui n'avait pas été consulté n'en fut pas satisfait. On me pressa beaucoup, dit M. Ollivier, d'aller à l'Opéra entendre le chant national et juger moi-même des acclamations qu'il soulevait. » Il s'y refusa[2]. Décision sage ! Il était inutile d'aller entendre un chant national à la veille d'une guerre qui était tout au plus une guerre dynastique ! Il eût été plus sage de s'opposer aux décisions irréparables. Mais le moyen, quand des amis du premier degré comme M. Maurice Richard prennent le contrepied de vos désirs, quand on a le sentiment qu'on est aban-

1. *Archives de Vienne*. Lettre particulière de Metternich du 31 juillet. Metternich s'est expliqué avec M. de Gramont sur la promesse d'appel à l'Europe dont Napoléon III lui avait parlé le 14 et dont il n'y a pas trace dans la déclaration ministérielle du 15. C'est moi, dit M. de Gramont, qui me suis opposé à l'idée du Congrès... Lorsque l'Empereur a vu que je donnerais plutôt ma démission que d'en accepter la pensée, il a cédé.

2. *Empire libéral*, XIV, VII, p. 387.

donné par son Empereur, qu'on vous communique tardivement les dépêches essentielles, qu'on vous en dissimule peut-être d'autres, qu'on prend à votre insu les déterminations les plus graves pour vous mettre en présence du fait accompli? Il y en a qui s'en iraient ; M. Ollivier reste par un désintéressement plus généreux que profitable à son pays, il se paie de mots, il met son éloquence au service des pires erreurs.

Quand, le 15 juillet, des députés moins confiants et plus difficiles à satisfaire que lui réclament avec insistance la communication des textes sur lesquels on s'appuie pour prendre des mesures de guerre, il s'emporte, il s'écrie : « La dépêche ! la dépêche prussienne ! Donnez-nous la dépêche prussienne pour prouver que vous avez été insultés. Qui vous a parlé d'une dépêche prussienne? Quand donc, pour établir qu'un affront a été fait à la France, avons-nous invoqué des protocoles de chancellerie ? des dépêches plus ou moins mystérieuses ?... Que nous importent les protocoles de chancellerie... les dépêches sur lesquelles on peut discuter ? » La majorité frémit, trépigne. Le compte rendu analytique souligne : *Vive approbation et applaudissements sur un grand nombre de bancs.* L'orateur s'exalte : « Vous me parlez de dépêches. Je vous parle d'un acte connu de l'Europe entière. Seulement, lorsqu'on est au moment de prendre une de ces décisions qui font trembler la conscience, on a besoin de lumière, de lumière, de beaucoup de lumière. L'évidence n'est jamais assez évidente. Nous l'avons éprouvé [1]. »

1. *Empire libéral*, XIV, IX. 9, *passim*.

Alors pourquoi ne pas donner satisfaction aux autres ? M. Ollivier ne s'aperçoit pas qu'il se contredit lui même. Il est entraîné dans un tourbillon, halluciné par la défense de la mauvaise cause qu'il plaide, suggestionné par des gens qui lui ont fait croire ce qu'ils ont voulu, qui lui ont comme insinué une volonté contraire à la sienne et suggéré des arguments qu'en pleine possession de lui-même il a toujours réfutés, des opinions qu'il déteste, une décision qu'il condamne. Il est victime des circonstances, des hommes, d'un système. Il aurait dû comprendre que l'Empereur avait des secrets pour lui, et l'abandonnait au moment même où il paraissait lui témoigner le plus de confiance et d'amitié, que son ministre des Affaires étrangères engageait le gouvernement et le pays lui-même sans le consulter, faisait un tri à son intention dans le courrier du Quai d'Orsay, paraissait lui communiquer les dépêches essentielles, mais lui dissimulait des à côté, des rapports, des correspondances d'agents secondaires qui jettent des clartés inattendues sur une situation, donnent aux choses leur véritable aspect et permettent à l'homme d'État d'asseoir une opinion. M. Ollivier était trop intelligent pour ne pas comprendre qu'il était mal entouré, mal soutenu dans cette crise par qui aurait dû le défendre, mal servi par qui aurait dû être en collaboration et en union intime avec lui. Il avait un sentiment trop délicat du point d'honneur pour abandonner l'attelage au passage du gué, trop d'amour-propre pour s'avouer que l'essai loyal qu'il avait essayé d'un partage de pouvoir et de responsabilités l'avait conduit à une impasse, et il a été débordé par des événements qu'il

n'avait pas dépendu de lui de prévenir, dont il a essayé dans la mesure de ses forces de conjurer les effets, mais dont des volontés autres que la sienne ont précipité le cours. De n'avoir pas su résister aux prétendus interprètes d'une opinion frelatée, rejeté des collaborations funestes, mis l'Empereur en demeure de choisir entre sa politique et celle de M. de Gramont, de n'avoir pas su ou voulu reconnaître son impuissance et la faillite de son système il est responsable; pas plus que l'Impératrice, femme ardente et impulsive, qui a été mauvaise conseillère parce qu'elle était mal entourée, mais qui n'avait pas la décision, pas plus que l'Empereur, qui peut-être n'a pas tout su et qui était en état de défaillance physique et intellectuelle, M. Ollivier, qui n'avait pas le contrôle de la négociation et à qui des parties essentielles en ont été dissimulées, qui n'a pas toujours eu la décision ou qui n'en a pas été le maître, n'est tout à fait responsable de la tournure qu'a prise l'incident Hohenzollern et de la déclaration de guerre.

***

Si tout cela est exact, si la responsabilité de ces personnages qui tiennent cependant le devant de la scène nous apparaît comme atténuée par l'action qu'un autre a exercée à côté et en dehors d'eux, il faut achever de déterminer maintenant le rôle joué par l'homme qui, du côté français, a tenu tous les fils de la négociation, reçu et lu télégrammes et dépêches, donné toutes les instructions : le duc de Gramont, ministre des Affaires étrangères.

M. de Gramont paraissait avoir tout pour lui : la naissance, — il portait un des plus beaux noms de France —, un mérite et une culture qui lui auraient assuré, ses origines eussent-elle été des plus humbles, une situation très en vue dans quelque carrière où il se fût engagé, un goût pour la vie sérieuse dont il faut lui savoir d'autant plus de gré que nul ne lui eût fait grief de se borner à fréquenter les grands cercles, à donner des fêtes ou à lancer la mode, les avantages extérieurs des vieilles races où le sang a été assez renouvelé pour ne pas s'appauvrir, en un mot, tout ce que peut désirer un homme venu au monde sous une heureuse étoile, et il ne paraissait pas douteux que, s'il entrait dans les fonctions publiques, ses dons naturels, son instruction variée, sa connaissance du monde lui permettraient de servir avec éclat son pays sous Napoléon III, comme plusieurs de ses ancêtres avaient fait au temps des rois.

On ne saurait recourir, pour se représenter un homme qui a exercé autant d'influence sur les destinées de son pays, à un témoignage plus sûr que celui de ses contemporains. Le général du Barail, qui l'a bien connu, nous le montre « apparenté aux plus grandes familles d'Europe, faisant partie de cette aristocratie internationale, qui vit en quelque sorte en dehors et au-dessus des races humaines; ancien élève de l'École polytechnique, ayant, par conséquent, une certaine valeur personnelle, grand, magnifique, portant au-dessus du niveau moyen une tête un peu petite, mais altière et pourtant séduisante, le duc Agénor de Gramont, le bel « Agénor », comme nous l'appelions déjà au lycée... » L'auteur de ce

portrait légèrement ironique souligne les défauts qu déparent les qualités du modèle : une tendance à négliger ou à mépriser ce qui préoccupe les autres, une confiance en soi qui ne va peut-être pas jusqu'à la suffisance, mais qui en est voisine, une aptitude, qui lui était commune avec quelques mathématiciens, à raisonner juste sur des données qui peuvent être fausses ou qui tout au moins n'ont pas été vérifiées.

M. Ollivier lui savait gré de voir les choses à vol d'oiseau et d'ignorer les astuces de la diplomatie. Comme les hommes d'État ne sont pas tous des modèles de franchise, il n'eût pas été si mauvais de savoir démêler leurs trames ou tout au moins de les soupçonner. A la tête d'un grand service, c'est un défaut de se perdre dans les détails ; encore faut-il se mettre au courant, quand on a la charge de donner des instructions aux ambassadeurs, de la situation politique des pays où ils sont accrédités, et, si l'on ne peut pas dépouiller soi-même toute la correspondance, d'en demander un résumé au directeur des affaires politiques. L'homme qui occupait le poste en 1870, M. Desprez, ne manquait ni d'expérience ni de vigilance ; son information très minutieuse et très sûre aurait permis au ministre de s'éclairer : y a-t-il eu recours et a-t-il tenu compte, comme il aurait fallu, des avis de ce plébéien blanchi sous le harnais ?

Sur le ton tranquille du gentilhomme qui affecte de ne pas élever la voix, du diplomate correct qui ne veut faire état que des documents publiés par les autres, M. de Gramont, qui a le livre de Benedetti sous les yeux, affirme en 1872 que le gouvernement savait qu'en 1869 des pourparlers confidentiels avaient eu

lieu à Berlin et n'avaient pas abouti[1]. Le gouvernement de 1869 l'avait su en effet; M. de Gramont le saura et en parlera, dans une circulaire du 21 juillet 1870, mais « comme d'une circonstance moins connue jusqu'à ce jour ». C'est Benedetti qui, attaqué de toutes parts et désireux de se justifier, a, dans la seconde quinzaine de juillet 1870, exhumé ce détail dans les archives de 1869. Metternich, mis au courant, s'étonne que l'on ait tant tardé à faire valoir cet incident. « Le ministre, écrit-il, m'avoue son ignorance complète de ce fait et s'épanche en récriminations amères sur la manière dont se faisait la diplomatie en France[2]. »

Les sévérités de M. de Gramont visent-elles ceux qui ont vu le danger en 1869 et qui l'ont signalé, elles seraient déplacées. Visent-elles les pilotes, qui, tenant la barre en 1870, ont négligé de regarder la carte et d'identifier les récifs, on y souscrit sans réserves.

C'est le 3 juillet 1870 que la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne a été officiellement annoncée à Paris. M. de Gramont veut bien convenir que « depuis le 17 juin il circulait quelques vagues rumeurs sur les dispositions personnelles du maréchal Prim » ; mais il ajoute que « rien, ni dans ses actes, ni dans son langage n'avait pu préparer les esprits à un retour vers un projet abandonné depuis un an[3]. » C'est bientôt dit, M. de Gramont oublie que Napoléon III l'a prié par une lettre du 17 juin de faire vérifier par l'ambassadeur de France à Madrid, Mercier de Lostende, l'exactitude des bruits relatifs à la candi-

1. *La France et la Prusse avant la guerre*, p. 16.
2. *Archives de Vienne*. Dépêche de Metternich du 22 juillet 1870.
3. *La France et la Prusse*, ch. I, p. 14.

dature du prince prussien. M. de Gramont oublie, par discrétion sans doute, en 1872, les lettres qu'il a échangées avec son ambassadeur. S'il avait daigné interroger son directeur politique, M. Desprez lui aurait signalé un discours prononcé aux Cortès le 11 juin par le maréchal Prim. Le maréchal annonçait qu'il tenait une candidature en réserve ; la *Nouvelle Presse Libre* de Vienne, la *Gazette d'Augsbourg*, l'*Indépendance Belge*, le *Journal des Débats* parlaient de cette candidature et nommaient en toutes lettres le prince de Hohenzollern. Dans une lettre écrite à Vienne le 6 juillet 1870, M. de Beust déplorait le coup de théâtre de la candidature Hohenzollern, mais ajoutait : « Il ne nous surprend d'ailleurs pas trop, car notre Légation à Madrid nous avait déjà prévenus de la candidature Hohenzollern [1]. »

A Paris comme à Vienne, un ministre des Affaires étrangères averti n'aurait pas été surpris par le coup de foudre du 3 juillet. M. de Gramont ne donne pas du tout l'impression d'un ministre averti. Sans doute il se défendrait en disant qu'il n'a voulu publier aucun document secret, qu'il connaissait à fond la correspondance de Mercier de Lostende et que l'ambassadeur à Madrid n'avait rien affirmé de précis. Mais les télégrammes et les articles de journaux sont à la portée de tout le monde, et M. de Gramont n'avait pas arrêté sa ligne de conduite, lorsque la nouvelle décisive arriva le 3 juillet. C'est en conseil que fut arrêté le texte de la déclaration claironnante qu'il lut aux Chambres le 6 juillet; elle n'a pas précisé-

1. *Archives de Vienne.* France. Rapports n° 37-63. *Lettre particulière de Beust* à Metternich.

ment le caractère d'un texte rédigé par un diplomate.

M. de Gramont en est ravi. Il compte facilement sur le hasard et sur l'impression que produiront ses phrases chauvines ; il en attend merveille et ne le cache pas à Metternich. L'ambassadeur, qui a une autre conception de la diplomatie, s'étonne et objecte : « Vous avez simplement sauté de pieds joints sur une occasion, vu le proverbe qu'une bonne occasion ne se retrouve plus.

« Vous avez pensé qu'il fallait la prendre aux cheveux pour obtenir un succès diplomatique dont vous croyez avoir besoin, ou pour faire la guerre sur un terrain qui ne puisse mettre contre vous l'esprit national allemand. — C'est parfaitement dit, et je ne demande pas mieux, répondit le Duc, que vous mettiez le chancelier dans la confidence de ce COUP DE DÉ [1]. »

Un COUP DE DÉ, voilà un de ces mots qu'on n'invente pas, lorsqu'on rapporte au jour le jour et que l'on sténographie pour ainsi dire les paroles de l'interlocuteur. « M. de Beust, ajoute M. de Gramont, doit être content de moi, il devait s'attendre à un coup de ma façon. »

Un coup de dé, voilà ce qu'un ministre, surpris par une candidature préparée de longue main, à Sigmaringen, à Berlin, à Madrid, a trouvé comme riposte diplomatique, et il s'engage allègrement sur la voie au bout de laquelle est la guerre.

Cependant les observations de Metternich, les réserves de quelques-uns de ses collègues, peut-être un éclair de bon sens de Napoléon III ont dû troubler

1. *Archives de Vienne.* Dépêche de Metternich du 8 juillet.

M. de Gramont et lui faire admettre qu'après avoir lancé un défi à la Prusse, le 6 juillet, il fallait prendre, ne fût-ce que pour la galerie, l'attitude de gens qui veulent négocier. Il y a consenti.

Aussi bien est-ce M. Ollivier qui paraît avoir eu l'idée, pour intéresser les cabinets européens au retrait jugé nécessaire par la France de la candidature, d'évoquer les précédents des mariages royaux ou de l'accession des princes étrangers à un trône nouvellement créé. Ce n'est pas non plus M. de Gramont qui, devant le refus formel de M. de Thile, chargé de gérer le ministère des Affaires étrangères à Berlin en l'absence de Bismarck, d'engager une conversation officielle ou officieuse sur une affaire que le gouvernement prussien voulait ignorer, paraît avoir eu l'idée ou du moins l'avoir eue tout seul d'envoyer à Ems M. Benedetti et d'engager la conversation avec le roi de Prusse.

En revanche, c'est lui qui rédige les instructions de M. Benedetti et il les rédige en homme qui est moins prêt à négocier qu'à envoyer un ultimatum. Il demande une intervention formelle du roi de Prusse pour obtenir du prince Léopold le retrait de sa candidature. « Il faut absolument, écrit-il le 7 juillet à Benedetti, que vous obteniez une réponse catégorique » ; à partir du 9 juillet la négociation se poursuit sur le ton le plus ferme, mais le plus courtois de la part du roi de Prusse qui ne désire pas le maintien de la candidature, mais qui, ayant autorisé le Prince à la poser, veut que le retrait vienne ou paraisse venir de lui, sur un ton de plus en plus élevé de la part de Benedetti, qu'aiguillonne M. de Gramont. M. Benedetti sent les inconvénients de ces procédés et s'excuse

de ne rien brusquer. M. de Gramont le presse de plus en plus, marchande les délais que demande le Roi, il écrit le 11 juillet cet étonnant télégramme : « Au point où nous en sommes, je ne dois pas vous laisser ignorer que votre langage ne répond plus, comme fermeté, à la position prise par le gouvernement de l'Empereur. » Lyonne n'eût pas parlé plus haut à l'époque où Louvois était secrétaire d'État à la guerre, où Turenne et Condé commandaient les armées du Roi. Le malheureux Benedetti, harcelé par les télégrammes de son chef et par les dépêches qu'apportent les attachés de cabinet, accentue son langage, alors que le Roi reste sur ses positions mais fait entrevoir une solution favorable — et nous savons aujourd'hui qu'il était sincère. Le 12 la candidature était retirée et M. Benedetti avait le droit d'écrire le 25 novembre 1870 : « Ai-je réussi dans mes démarches ? Oui, assurément. J'avais, en effet, en quatre jours de négociations — il aurait pu ajouter : rendues difficiles par les impatiences et les exigences de mon ministre — et en ménageant toutes les susceptibilités, rempli le mandat dont j'avais été chargé. » « Il est absolument impossible d'admettre, écrit tranquillement M. de Gramont en 1872, que nous avions alors reçu de la Prusse la plus petite satisfaction, la plus petite concession[1]. Comment? La candidature est retirée et nous n'avons pas satisfaction. Non, nous dira M. de Gramont. « Le comte Benedetti avait, suivant ses instructions, demandé pendant trois jours au Roi d'inviter le prince de Hohenzollern

1. *La France et la Prusse*, ch. II, p. 128.

à se désister, et le Roi avait toujours refusé[1]. Officiellement, oui; officieusement, il était intervenu et tout l'indiquait, dans ses entretiens avec l'ambassadeur. Rapprochez cette attitude du ministre de la lettre de Napoléon III au roi des Belges et jugez. Ou M. de Gramont veut ignorer ce que c'est qu'une négociation et que des hommes sensés font des concessions de forme pour avoir satisfaction sur le fond, ou il a en lui, en son pays, une confiance aveugle, et il veut délibérément la guerre.

Quand il sait officiellement que la candidature est retirée, que l'Empereur se réjouit avec M. Ollivier, avec le ministre d'Italie M. Nigra, M. de Gramont reçoit M. de Werther, l'ambassadeur de Prusse qui vient de rentrer à Paris. M. de Werther donne de la part de son maître les promesses les plus pacifiques. M. de Gramont réclame des assurances écrites et suggère le texte d'une lettre que le Roi pourrait écrire à l'Empereur[2]. Voici la note soumise au baron de Werther, le 12 juillet 1870, à trois heures.

En autorisant le prince Léopold de Hohenzollern à accepter la couronne d'Espagne, le Roi ne croyait pas porter atteinte aux intérêts ni à la dignité de la nation française. S. M. s'associe à la renonciation du prince de Hohenzollern et exprime son désir que toute cause de mésintelligence disparaisse désormais entre son gouvernement et celui de l'Empereur.

M. Ollivier qui arrive au quai d'Orsay trouve cette suggestion toute naturelle, et s'y associe. Bismarck en jugeait autrement: « Je voudrais être convaincu,

1. *La France et la Prusse*, ch. II, p. 127.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 122.

écrit-il, que Werther a mal compris les ouvertures de Gramont », et il met d'office son ambassadeur en congé, sûr en cela de complaire à son souverain qui n'a pas goûté plus que lui les suggestions des ministres français.

« Il n'y a que l'imbécillité haineuse, écrira plus tard M. Ollivier [1], qui puisse persister à parler de lettre d'excuses. Avec des gens de cette espèce on ne discute pas, on s'en tient à la réponse classique : *mentiris impudentissime.* » C'est une opinion. M. Ollivier l'exprime avec vivacité, sans me convaincre. M. de Gramont l'exprime avec plus de douceur : « Nous étions loin de penser l'un et l'autre qu'une proposition de ce genre pût jamais être considérée comme une demande d'excuses [2]. » Il ne me convainc pas davantage.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que M. de Gramont a prêté le flanc dans cet après-midi du 12 aux attaques du solitaire de Varzin qui guettait ses maladresses. Il en a commis une et déjà bien grave ; que dire de celle qui a suivi ?

C'est en quittant Werther et M. Ollivier que M. de Gramont s'en va tout seul à Saint-Cloud, sans ses collègues, sans M. Ollivier, pour rendre compte et conférer avec l'Empereur. Il passe sous silence les débats consciencieux [3], qui précédèrent la détermination à laquelle le gouvernement crut devoir s'arrêter. Qui cela le gouvernement ? Les agités qui faisaient des gorges chaudes à Saint-Cloud sur

1. *Philosophie d'une guerre*, ch. XII, p. 179.
2. *La France et la Prusse*, VI, p. 122.
3. *Id.*, *ibid.*, p. 120.

la dépêche du Père Antoine et qui n'étaient ni diplomates ni chefs de service aux Affaires étrangères, ni ministres ? Cette impératrice à qui l'idée que la guerre était évitée donnait des attaques de nerfs et qui n'était, que je sache, ce 12 juillet 1870, ni membre du conseil des ministres, ni régente ? Cet empereur qui était intervenu auprès du prince de Hohenzollern par l'intermédiaire du roi des Belges et qui avait obtenu satisfaction, mais chez qui les émotions mêmes de la journée, les criailleries de sa femme, les sottes manifestations de son entourage avaient pu réveiller les indispositions ordinaires, à moins qu'elles n'eussent provoqué une syncope et que quelque personnalité sans mandat lui eût arraché un ordre malheureux aussitôt recueilli par M. de Gramont ?

Toujours est-il que c'est lui et lui seul qui envoie à sept heures du soir la déplorable dépêche qui marque une étape nouvelle dans la négociation et recommence l'affaire terminée aux yeux du monde par la renonciation du prince de Hohenzollern. « Pour que cette renonciation du prince Antoine produise tout son effet, il paraît nécessaire que le roi de Prusse s'y associe et nous donne l'assurance qu'il n'autoriserait pas de nouveau cette candidature. »

M. de Gramont a pris sur lui d'expédier cette dépêche et M. Ollivier n'en a eu connaissance qu'au bout de cinq heures et par hasard, alors que le titulaire des Affaires étrangères en avait déjà fait connaître le sens à M. de Cadore, ministre à Munich, et à M. de Saint-Vallier à Stuttgart. Sans doute on ne comprend pas que M. Ollivier ait continué de collaborer avec lui, mais cette faiblesse de l'un ou cette longanimité ne

justifie pas l'initiative de l'autre et n'atténue pas le mal qu'il a fait. Ni ses télégrammes du 13 juillet qui essaient de corriger l'effet produit, ni les explications qu'il donne dans son livre ne changent rien à la situation qu'il a créée le 12 au soir. Par son télégramme il a rendu la guerre inévitable et de ce télégramme il est seul responsable.

C'est parce que M. Benedetti a exécuté le 13 au matin sur la promenade d'Ems les ordres de son ministre, — et ce n'est pas une fois, mais trois fois qu'on les lui a envoyés par le télégraphe — que le roi de Prusse lui a fermé sa porte et n'a plus communiqué avec lui que par l'intermédiaire de ses aides de camp. C'est la nouvelle exigence de M. de Gramont qui a précipité le Roi dans les bras de son chancelier ; c'est parce que le Roi lui a fait adresser un rapport détaillé sur tous ces incidents que Bismarck a pu, en abrégeant le texte du porte-paroles de son maître, donner à une galerie plus malveillante que vraiment attentive l'impression que le Roi avait congédié l'ambassadeur de France sans aménité, et M. de Gramont est tombé naïvement dans le piège que lui tendait Bismarck sans vérifier les textes que certains agents se hâtaient sottement de lui faire parvenir.

Venant après coup au secours du collègue qui l'a trompé, qui l'a desservi et qui a, chose plus grave, desservi son pays, M. Ollivier rejette la responsabilité sur Benedetti : « Un ambassadeur n'est pas un téléphone [1], il est plus encore un informateur, un conseiller astreint à une initiative éveillée. » M. Ollivier

[1] *Empire libéral*, XIV, XIII, 1.

oublie-t-il la dépêche de onze heures trois quarts du soir qui fut, au dire de M. de Gramont lui-même, expédiée deux fois à une demi-heure de distance en termes à peu près identiques et qui confirme celle de sept heures, au nom de l'Empereur (Gramont, ch. VI *in fine*)? Et le ton des dépêches précédentes n'annonçait-il pas celui de ces télégrammes funestes?

Le téléphone n'existait pas en 1870, mais le télégraphe fonctionnait, M. de Gramont faisait circuler entre le Quai d'Orsay et la *Ville de Bruxelles* où M. Benedetti était descendu à Ems deux attachés de Cabinet, M. de Bourquency et M. Daru qui portaient les dépêches, il a réduit M. Benedetti au rôle d'intermédiaire, M. Benedetti l'a joué avec une correction parfaite et non sans finesse et sans intelligence. S'il n'y a pas lieu d'étudier à part les responsabilités de M. Benedetti, c'est qu'elles ressortent du récit même de la négociation et qu'à la vérité il n'en a pu assumer aucune. Tout ce que pourrait lui reprocher un esprit prévenu, c'est de n'avoir pas pris sur lui de ne pas faire état des télégrammes du 12 juillet à sept heures du soir et de la nuit du 12 au 13, c'est de n'avoir pas pris sur lui, à ses risques et périls, de se déclarer satisfait de la renonciation du prince Léopold. Mais s'il l'avait fait, M. de Gramont l'aurait aussitôt brisé. Quand l'ancien ministre des Affaires étrangères distille doucement le venin à son intention au cours de son volume *la France et la Prusse* avant la guerre, il commet une mauvaise action. C'est à lui et non à M. Benedetti qu'il y a lieu d'imputer les négligences, les maladresses, les bévues, pour ne pas employer un terme plus cruel, de la négociation d'Ems.

M. Ollivier a beau venir au secours de M. de Gramont et rejeter sur M. Benedetti toutes les erreurs commises par un autre, parce qu'il se juge solidaire du collègue et non de l'ambassadeur, c'est bien M. de Gramont qui est responsable.

Ce n'est pas tout ; quand le gouvernement, qui n'a plus qu'une faute à commettre, s'y décide dans la nuit du 14 et dans la matinée du 15, et vient demander au Corps législatif le vote de crédits militaires qui équivalent en fait à une déclaration de guerre, M. Ollivier soutient d'abord le poids de la discussion et se prononce pour la guerre alors que son cœur saigne de ne pouvoir maintenir la paix. Il ne peut empêcher les orateurs de l'opposition de défendre la thèse contraire, celle du bon sens et de la vérité ; Thiers demande la communication des dépêches diplomatiques et la preuve formelle de l'insulte faite à la France, dans la personne de son ambassadeur, par le roi de Prusse. « On ne discute pas ces énormités, écrira plus tard M. Ollivier, on les flétrit. » Gramont le fit d'un accent superbe de gentilhomme et d'homme de cœur qui électrisa l'assemblée [1]. Laissons M. Ollivier l'en féliciter, mais attribuons-lui la responsabilité qui lui appartient d'avoir pris pour une injure l'altération par abréviation d'un télégramme du roi de Prusse sans chercher à confondre le trop habile faussaire, Bismarck. Mieux eût valu être moins éloquent ce jour-là au Corps législatif, où M. Ollivier était assez bon avocat pour défendre une mauvaise cause, et s'appliquer dans son cabinet du quai d'Orsay à discerner ce qu'il y avait

1. *Empire libéral*, XIV, IX, 7, p. 446.

d'exact et ce qu'il y avait de faux dans les télégrammes d'agence et dans les communications venues de Berlin.

C'est un bien mince mérite que l'exactitude pour un orateur comme M. Ollivier et un grand seigneur comme M. de Gramont. Quand les ministres se décident enfin à communiquer quelques pièces à une Commission du Corps législatif pendant une suspension de séance, ils les montrent rapidement, pêle-mêle, avec une précipitation telle que le rapporteur M. de Talhouët affirmera de bonne foi que dès la première heure la France a demandé formellement à la Prusse de s'associer à la renonciation du prince de Hohenzollern, On aurait réclamé dès le début ce que M. de Gramont n'a exigé que le 12 juillet. Ni lui ni M. Ollivier ne rectifient l'erreur au moment où le rapport est lu en séance publique, et M. de Talhouët, qui la connaîtra plus tard, succombera au chagrin d'avoir inconsciemment énoncé une contre-vérité.

Après nos malheurs, d'anciens amis, devenus des adversaires, accableront les ministres à cette occasion. M. Ollivier qualifie de « lâches imposteurs » ceux qui ont imputé à son collègue et à lui-même une inexactitude volontaire [1]. M. de Gramont, dédaigneux et froid, parle « d'une erreur manifeste qui ne peut s'attribuer qu'à la rapidité extraordinaire avec laquelle ce rapport a été rédigé [2] ». Et ce sont les commissaires qui sont responsables.

Qui donc leur a fait présenter et commenter les textes dont ils prenaient connaissance pour la pre-

1. *Empire libéral*, XIV, IX, 8.
2. *La France et la Prusse*, XIII, p. 266.

mière fois? Qui donc, sinon M. de Gramont. Qui donc aurait voulu confondre dès le début la question de fait qui était le retrait de la candidature et la question d'amour propre qui était la participation de la Prusse à la renonciation ? Qui donc, sinon M. de Gramont.

Et qui donc répondait avec importance aux indiscrets qui lui demandaient si la France avait des alliances : « Si j'ai fait attendre la Commission, c'est que j'avais chez moi au ministère des Affaires étrangères l'ambassadeur d'Autriche et le ministre d'Italie. J'espère que la Commission ne m'en demandera pas davantage [1] ? » Qui donc parlait ainsi ? C'est M. de Gramont.

De simples députés risqueraient-ils, pour éclairer leur religion, de retenir le ministre et de retarder des pourparlers de cette importance ? M. Émile Bourgeois a montré depuis longtemps, dans le beau livre qu'il a publié avec Émile Clermont sur *Rome et Napoléon III*, ce que pouvaient être des négociations entreprises à cette heure suprême et comment les dernières chances de conclure des alliances s'évanouirent par l'obstination de ceux qui avaient déjà compromis le 12 juillet une victoire pacifique par des exigences nouvelles et par une dépêche qui préparait la guerre : celui qui l'avait rédigée et signée, c'est M. de Gramont.

M. de Gramont est responsable parce qu'il a pris les décisions seul ou n'a pas laissé à ses collègues le temps de discuter.

Il est responsable parce que, dans la négociation, il

1. *Empire libéral*, XIV, IX, 8, p. 454.

n'a su profiter ni de la bonne volonté des neutres ni de leurs conseils et qu'il n'a tenu aucun compte des avertissements transmis par ses agents. Chacun d'eux aurait pu lui écrire, comme le Ministre de France à La Haye[1] : « Si tout le monde ici comprend les justes griefs de la France contre les gouvernements de Prusse et d'Espagne, je ne rencontre pas, je ne puis le taire à Votre Excellence, des appréciations aussi favorables sur l'attitude du gouvernement de la France dans la conjoncture présente. »

C'est bien M. de Gramont qui a parlé en matamore au Corps législatif, et son langage a indisposé l'Europe.

Il a trouvé à Londres de bonnes dispositions et il fait état des sympathies du gouvernement britannique qui voudrait prévenir le conflit en faisant disparaître la cause ; il oublie que lord Granville a regretté les intempérances de plume de la Déclaration faite au Corps législatif et l'énergie des propos tenus par M. de Gramont à M. de Werther. Il a fait dire à Saint-Pétersbourg que si la Prusse insiste pour l'avènement du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, c'est la guerre[2]. Le prince Gortchakoff se tient sur la réserve, et il ne craint pas de rappeler que l'attitude de la France à l'égard de la Russie n'a pas toujours été sans reproches. Mais le général Fleury a l'oreille du tsar, et l'empereur Alexandre a de fortes raisons de penser que l'affaire n'aboutira pas[3].

L'Italie offre ses bon offices à Madrid et à Berlin et travaille sans arrière-pensée à maintenir la paix. Des

1. Dépêche du 11 juillet 1870.
2. Télégramme du 6 juillet.
3. Télégramme du 9 juillet, 7 h. 50 soir.

nouvelles rassurantes arrivent de Bruxelles, et la cour de Belgique a tout lieu d'espérer une prochaine renonciation du prince de Hohenzollern[1].

A Vienne, on n'est pas mal disposé pour la France, mais M. de Gramont n'a pas assez d'égards pour M. de Beust, qui est vaniteux, il est représenté auprès de lui par un agent d'ordre secondaire, M. de Cazaux, plus capable de complaire à son chef que de bien servir la France. Vers le 11 juillet, M. de Beust a une explication assez vive avec le chargé d'affaires français. Il se demande si les efforts qu'il a faits à Berlin pour maintenir la paix ne sont pas contrariés à Paris par le ton des discours prononcés par M. de Gramont. Il rappelle un peu durement qu'il n'y a encore aucun traité d'alliance conclu entre la France et l'Autriche et que son maître ne se laisserait pas engager malgré lui dans une guerre européenne[2]. Il ne s'exprime pas autrement dans une dépêche à Metternich qui est destinée à être lue et même communiquée à l'hôte du quai d'Orsay : « Nous comprenons que le gouvernement français insiste pour qu'il soit tenu compte des intérêts évidents qu'il doit défendre dans cette occasion, mais la modération ne nuira pas à la fermeté de son langage[3]. »

Des dépêches de ce genre conseilleraient la prudence à l'homme le plus sûr de lui.

Beust n'a jamais varié. Les difficultés de sa politique intérieure, les complications qui pouvaient survenir sur la frontière russe ou en Hongrie l'empêchaient de

1. Bruxelles, 10 juillet.
2. Dépêche confidentielle du 10 juillet.
3. Dépêche du 11 juillet.

suivre aveuglément le gouvernement français, tant que celui-ci n'était pas lié à l'Autriche et à l'Italie par un traité formel, et les projets d'alliance n'ont jamais abouti, parce que la question romaine est restée la pierre d'achoppement. C'est ce que M. de Gramont n'a jamais voulu comprendre.

La seule excuse qu'il pourrait invoquer, c'est que le 12 et le 13 juillet 1870, Metternich, qui surestimait la puissance militaire de la France et qui ne voyait que dans un triomphe des armes autrichiennes le moyen de rendre à son Empereur son prestige compromis depuis 1866, n'a pas suffisamment insisté sur les conseils de prudence qu'il s'était chargé de transmettre. Ils eurent été sans doute inutiles, comme ceux de lord Lyons qui suppliait M. de Gramont de se contenter du retrait de la candidature Hohenzollern [1]. Mieux eût valu cependant que l'ambassadeur de François-Joseph fût aussi pressant que celui de la reine Victoria. Il l'a reconnu plus tard avec une franchise qui lui fait le plus grand honneur [2], et, sans se retrancher derrière cette excuse, qui ressort de toute sa correspondance, que si, dès le début de juillet, il avait des doutes sur les talents diplomatiques des ministres français, il les croyait au moins renseignés sur l'état des préparatifs militaires de la France, et à peu près sûrs de la victoire, puisqu'ils allaient délibérément à la guerre. Aussi bien est-ce la seule

1. *Archives de Vienne.* Lettre de Metternich du 27 juillet 1870.

2. *Archives de Vienne.* Lettre du 31 juillet. Ihre Monita habe ich beherzigt und gestehe offen dan Ich besser gethan hätte Ihre telegramme von 13 t^en mitzutheilen, obgleich es von 24 Studen zu spät kam.

faute qu'il ait commise dans ces jours mémorables où il était à la fois le représentant de son pays, le confident des souverains et des hommes d'État français, et quelquefois leur conseiller.

***

Dans ce débat tragique qui met aux prises avec des Espagnols rompus à toutes les intrigues, avec les oiseaux de proie de Sigmaringen, avec un Bismarck doué d'une habileté vraiment machiavélique et aussi ingénieux à dissimuler ses trames qu'à les ourdir, des novices de la politique sans prévoyance et sans réflexion, le prince Richard de Metternich donne l'impression d'un galant homme et d'un homme d'État clairvoyant, bon Autrichien, bon Européen, d'un sincère ami de la France, qui a essayé de la servir, tout en servant son pays.

« Quel cauchemar et quel avenir que cette omnipotence de Bismarck[1] ! » écrivait-il un jour. Cette perspective faisait frémir ce représentant d'une vieille race autrichienne qui n'eût jamais supporté qu'un parvenu sans délicatesse et sans procédés qualifiât son empereur de glorieux second, qu'on pût songer à faire de son Autriche, placée par la nature au croisement des grands chemins de l'Europe, au carrefour des races et des civilisations, un prolongement de l'Allemagne et une colonie d'exploitation pour la Prusse. Quand il pensait à l'avenir, il avait de sombres pressentiments ; il aurait voulu relever au plus tôt les vaincus de Sadowa, et c'est son patriotisme exalté

1. *Archives de Vienne*. Lettre particulière du 11 juillet.

qui l'a incliné le 12 et le 13 juillet à faire fond sur le ministre des Affaires étrangères qui assumait aussi allègrement d'aussi lourdes responsabilités.

Il n'a pas tardé à comprendre qu'il avait trop présumé de M. de Gramont, et il s'est rangé à l'avis de Beust, sans cesser de faire des vœux pour la France et sans rien renier de ses amitiés. Son dévouement pour l'Empereur et pour l'Impératrice ne s'est pas démenti, sa sympathie pour notre pays n'a jamais diminué, même après le 4 septembre, malgré le peu de goût qu'il éprouvait pour la république. On sent qu'il est tout heureux de signaler chez le peuple français des preuves de ce patriotisme réel qui caractérise les grandes nations [1]. Nous voici loin de l'homme du monde et de l'homme de cour que les mémorialistes du second Empire et les chroniqueurs de journaux mondains nous montrent circulant dans les coulisses des Variétés ou assistant, le sourire aux lèvres, aux fêtes de Fontainebleau ou aux soirées de Compiègne. La correspondance de Richard de Metternich est celle d'un grand diplomate, il avait l'intelligence ouverte et le cœur haut placé, il n'y a pas de témoignage qui ait plus de poids et de prix que le sien.

Dès les premiers jours de juillet, l'attitude de M. de Gramont l'avait fait sourire [2], il regrettera plus tard que Napoléon III ait permis à son ancien ambassadeur à Vienne de faire du chauvinisme de ministre commençant [3]. Il le juge quelquefois avec une

1. *Archives de Vienne.* Lettre du 16 août.
2. *Id.* Dépêche du 8 juillet.
3. *Id.* Lettre particulière du 6 août.

vivacité et une sévérité telles qu'un Français hésite presque à en passer l'expression à un étranger, même quand cet étranger ne dit que la vérité, qu'il est un ami de la France et qu'il l'a témoigné dans les jours d'épreuve. Metternich « prenait, et il avait le droit de dire qu'il trouvait pas mal de choses fort mauvaises, précipitées et manquant de plan de conduite et de sang-froid [1] ». Par une sorte de fatalité, c'est au moment où il aurait fallu peser chaque parole et chaque démarche que les ministres français allaient de l'avant sans réfléchir, et ce n'est pas sans raison que Metternich qualifiait leurs propos d'exagérations d'illuminés [2].

***

S'il avait été moins sûr de lui, la correspondance des agents français en Allemagne aurait conduit M. de Gramont aux mêmes conclusions.

De Darmstadt, de Stuttgard arrive un son de cloche favorable ; mais à Darmstadt on voudrait que la presse française fût plus calme. A Dresde, où l'on est mal disposé pour les Hohenzollern, on aurait préféré que les déclarations du gouvernement de l'Empereur ne prissent pas, comme elles l'ont fait, la Prusse à partie.

De Munich, M. de Cadore écrit que, sans être sympathique à la Prusse, — loin de là — M. de Bray ne saurait répondre de ne pas être entraîné [3]. L'affaire Hohenzollern n'intéresse pas la Bavière, mais elle ne

1. *Archives de Vienne*. Lettre particulière du 6 août.
2. *Id*. Lettre particulière du 27 juillet.
3. Dépêche du 8 juillet.

saurait rester impassible à l'invasion d'une armée française sur le territoire allemand[1].

Un observateur pénétrant, Rothan, remarque à Hambourg que le cabinet de Berlin a été surpris et que sa presse très disciplinée observe une certaine réserve. « Ces directions dont l'esprit est pour l'heure si conciliant seront-elles maintenues[2] ? » Un peu plus tard, il entend dire à ses amis que si, par malheur, un conflit venait à éclater avec la France, ils rempliraient patriotiquement leur devoir[3].

A Berlin, le chargé d'affaires, M. Lesourd, est frappé aussi par le ton mesuré de la presse allemande qui souligne habilement l'attitude contraire de la France. Le ton des journaux de Paris, celui de M. de Gramont, l'arrivée de M. Benedetti à Ems, les fréquents entretiens avec le Roi inquiètent l'Allemagne. « On veut deviner chez nous une arrière-pensée, écrit Lesourd à Benedetti, et l'on se demande si nous regretterions très sincèrement une solution extrême[4]. »

Ainsi partout l'attitude de la France avait ému les esprits, le langage du ministre avait paru déplacé, les cabinets étrangers le lui avaient indiqué, ses agents n'avaient pas osé le lui dissimuler. Il était averti, il aurait pu être inquiet, angoissé même. Cependant il a gain de cause le 12 juillet, la candidature est retirée, et c'est alors qu'il lance sa dépêche à Benedetti. Il est responsable, il est coupable, et avec des circonstances aggravantes.

1. Dépêche du 10 juillet.
2. *Id.* du 9 juillet.
3. *Id.* du 12 juillet.
4. Lettre du 11 juillet.

Mais avait-il daigné lire, quand il faisait circuler sur tous les fils télégraphiques ses nouvelles résolutions, un télégramme très grave de Saint-Vallier, l'avertissant que la Prusse avait signalé un danger de guerre imminent et avisé les États du Sud qu'on leur demanderait peut-être leur concours, et transmettant une requête du ministre wurtembergeois Varnbulher, qui priait la France de restreindre ses exigences, de mettre la sourdine à sa presse et de ne pas exaspérer le patriotisme allemand [1] ?

Cela compte peu. Ce qui compte, ce qui intéresse M. de Gramont, ce qu'il fait annoncer à Londres [2], à Saint-Pétersbourg, c'est « que l'animation des esprits est telle qu'il ne sait pas si le gouvernement parviendra à la dominer ». S'agit-il de l'animation de la rue? Mais est-ce dans la rue qu'on déclare la guerre ? Et s'il s'agit de l'animation des esprits au Corps législatif, qui aurait donc osé réclamer une déclaration de guerre, si M. de Gramont avait exposé la situation, l'état de la négociation à Ems et les dispositions des cabinets européens ?

M. de Gramont trouve tout naturel d'annoncer à Londres [3], à Vienne, à Saint-Pétersbourg que la renonciation n'étant pas adressée directement à la France, il reprend la discussion et s'engage plus avant.

C'est le moment même où lord Loftus, ambassadeur du Royaume-Uni à Berlin, faisait prier M de Gramont par l'intermédiaire de Lesourd de ne pas trop faire

1. Télégramme du 12 juillet 1870, 3 h. 50.
2. Télégramme chiffré du 13, minuit et demi.
3. Télégramme du 13 juillet, 6 h. soir.

étalage de son succès et d'apaiser l'opinion allemande par des déclarations amicales[1].

A Florence, M. Visconti Venosta tenait le même langage, lord Granville s'exprimait dans le même sens à Londres quand il recevait M. de la Valette.

Cadore à Munich, Saint-Vallier à Stuttgard donnent le même avertissement. Saint-Vallier devient pressant. « Toute nouvelle insistance de notre part serait *maintenant* regardée dans toute l'Allemagne comme une preuve de vues belliqueuses[2]. » Dans une longue lettre du 15 que Rothan avait en partie publiée et qui mériterait d'être connue tout entière, Saint-Vallier signale toutes les maladresses de notre politique et montre à M. de Gramont qu'il a lui-même retourné toute l'Allemagne contre nous. Ces constatations, celles de Rothan à Hambourg, de Châteaurenard à Dresde, impatientaient le duc; elles ne modifiaient pas ses vues, il ne goûtait que la correspondance de M. de Cazaux, secrétaire à Vienne, son homme-lige, de M. de Cadore, un homme de son bord; il s'obstinait dans sa superbe.

A Carlsruhe, à Darmstadt, à Dresde nos agents recueillent et transmettent les mêmes commentaires, les mêmes impressions. Peu importe. L'empereur Alexandre a tenu un langage plutôt sévère au général Fleury. Lui aussi croyait que la solution était acquise et que son intervention y avait contribué; la France n'a plus à compter sur lui.

Il faut marcher, il faut courir.

On dirait que M. de Gramont est aussi pressé que

1. Dépêche du 13 juillet.
2. Télégramme du 13 juillet.

Bismarck de voir la guerre éclater. Le roi de Prusse ne veut plus recevoir M. Benedetti pour ne pas avoir à discuter les nouvelles exigences de M. de Gramont. Bismarck falsifie le sens d'un rapport à force d'en abréger le texte. M. de Gramont accepte les télégrammes d'agences, les récits transmis par ses agents de Berne et de Munich. Il ne prend la peine ni de vérifier l'exactitude des nouvelles ainsi transmises, ni de faire la critique de ces textes douteux, ni d'interroger Benedetti qui est revenu à Paris ni de le faire interroger par ses collègues ou par les membres de la Commission du Corps législatif : M. de Gramont a tout décidé. Lui seul et c'est assez.

« Toute cette négociation, disait le 15 juillet à Darimon M. Mège, ministre de l'instruction publique, a passé par-dessus la tête du cabinet, et à part M. de Gramont, personne d'entre nous n'a été mis au courant de tous les incidents qui se sont produits. M. Émile Ollivier lui-même n'a pas tout su. Je l'ai entendu se plaindre de ce qu'on se fût livré à certaines démarches sans les lui faire connaître[1]. »

M. Ollivier a voulu discréditer le témoignage de Darimon et l'a traité de drôle. Mais, lorsque les assertions de Darimon sont d'accord avec tout ce que nous savons par ailleurs, nous les tenons pour exactes. Le témoignage de M. Mège et celui de Darimon sont confirmés par Metternich en ce qui concerne le conseil tenu à Saint-Cloud dans la nuit du 14 au 15 juillet[2], et Metternich ne ment pas. Il est certain

1. Darimon, *Notes*, IX, p. 114.
2. Lettre déjà citée du 31 juillet.

que si M. Ollivier conférait avec lord Lyons à Paris, s'il lisait quelques dépêches de Londres ou de Vienne, les télégrammes et les lettres de M. Benedetti, M. de Gramont ne lui communiquait pas en temps utile ses instructions les plus importantes et ne jugeait pas à propos de lui soumettre la correspondance de Stuttgart, de Dresde ou de Hambourg.

C'est sur M. de Gramont que pèse la plus grande part de responsabilité. Peu au courant des questions qu'il avait à résoudre, léger, présomptueux, passionné en dépit de cette morgue qu'il prenait pour du sang-froid, cet homme de cinquante ans, qui n'écoute que ses flatteurs, qui méprise les conseils de ses amis, qui ne lit pas ou qui lit mal les dépêches de ses meilleurs agents, se comporte en apprenti diplomate. Il joue avec de rédoutables adversaires une partie extraordinairement compliquée, sans même en soupçonner les difficultés, et il aura perdu la France, avant d'avoir entrevu le péril.

Dans un ministère vraiment parlementaire, il aurait dû s'expliquer avec le président du conseil et avec ses collègues, au lieu de les mettre en présence du fait accompli. Aux heures les plus critiques il agit seul et la France ne sait que trop ce que lui ont coûté ces initiatives. M. Ollivier, toujours si dur pour M. Benedetti, s'est refusé à condamner M. de Gramont. Son indulgence s'explique par deux raisons ; il voulait qu'unis au moment de la déclaration de guerre, les ministres restassent unis après la défaite et fissent front devant l'histoire.

Il voulait aussi ne rien écrire qui pût condamner sa théorie politique. Il avait réclamé le rétablissement de

la responsabilité ministérielle, mais il avait, contrairement à l opinion de Thiers, entendu laisser à l'Empereur toute sa responsabilité. « Je désire, avait-il dit un jour, que le chef de l'État, quelque nom qu'il porte, soit et reste responsable... Je réclame la responsabilité des ministres mais sans exclure celle du chef de l'État[1]. »

Là était l'originalité de sa conception politique, là en était la faiblesse. L'Empereur resté responsable suivait tantôt l'un, tantôt l'autre de ses ministres responsables, se cachait tantôt de l'un, tantôt de l'autre, tantôt de tous. Qu'advenait-il si l'Empereur était malade jusqu'à tomber en syncope, laissait un entourage irresponsable discuter les affaires d'État, donnait à un Gramont une autorisation ou un ordre dont celui-ci abusait ?

Les adversaires de M. Ollivier ont rejeté sur lui toutes les fautes commises ; ils lui ont reproché un mot malheureux, ils l'ont appelé l'homme au cœur léger. Ce n'est pas le cœur qui était léger, c'était la conception politique de l'Empire libéral. Cette conception a permis à M. de Gramont de mener à peu près seul la négociation relative à l'incident Hohenzollern. Il l'a menée en homme qui ne fait rien pour éviter la guerre et qui fait presque tout pour la précipiter. Quand la Commission d'enquête de l'Assemblée Nationale le lui reprocha plus tard, il s'excusa en rejetant la responsabilité sur d'autres, sur ceux qui lui avaient assuré que la force militaire et combattive de la France était intacte. Je croyais en la France, a-t-il dit à peu près, comme en ma sainte religion.

1. *Empire libéral*, tome VI, p. 430 et sq.

Le dogmatisme et le mysticisme patriotique de M. de Gramont, le romantisme constitutionnel de M. Ollivier nous ont conduits à Sedan, et Sedan nous a conduits aux préliminaires de Versailles et au traité de Francfort.

C'est M. de Gramont qui est responsable des innombrables fautes commises dans les négociations relatives à l'incident Hohenzollern, mais c'est la conception politique de M. Ollivier qui lui a permis de les commettre. L'Empire libéral était un leurre.

***

Cinquante ans se sont écoulés. La France a vengé les vaincus de 1870 et de 1871. 1870 est maintenant le passé, un passé bien vieux, disent quelques-uns, et qu'il faut oublier. Je ne le crois pas, quand je vois des écrivains allemands, comme Hesselbarth et Fester, choisir, pour publier les pièces relatives à l'incident Hohenzollern, juste l'année 1913 comme pour en faire un chant séculaire en l'honneur du passé et une lecture réconfortante pour la veillée des armes. Je ne le crois pas davantage, si je me place au point de vue français, car il y a toujours des leçons et des exemples à en tirer.

Il ne s'agit en aucune manière d'accabler des vaincus. Les générations sont solidaires, et celle qui a vu la victoire n'a pas à jeter la pierre aux hommes qui ont vu la défaite, même s'ils ont contribué à la préparer. M. Ollivier en a saigné pendant plus de quarante ans et il est mort presque au seuil de la terre promise que la revanche de 1870 aurait repré-

sentée pour lui. Le soin même avec lequel M. de Gramont essayait dans ses écrits de dissimuler ou d'atténuer ses fautes nous ouvre un jour sur son véritable état d'âme et sur les regrets ou les remords qui devaient hanter sa conscience de Français. Mais il est utile de connaître ces fautes pour que d'autres n'y tombent pas à leur tour.

Si les générations qui ont pris la charge de la France depuis 1870 ont mérité de venger la Patrie, ce n'est pas seulement parce que des hommes faits, des vieillards, des jeunes gens, ont su de 1914 à 1918 souffrir et mourir en héros, c'est parce que les Français ont su se réformer eux-mêmes, corriger leurs méthodes de travail et de gouvernement, observer, réfléchir, regarder autour d'eux avant d'agir. Quelques-uns de ceux qui ont tenu le gouvernail étaient des hommes de premier ordre, d'autres avaient surtout de l'application et de la bonne volonté ; ils ont appartenu aux groupes les plus divers, ils s'étaient quelquefois âprement combattus. Au pouvoir, tous ont été prudents, réservés, ils ne se sont avancés qu'à bon escient dans la négociation, que l'interlocuteur fût un ami, un allié, un neutre, un adversaire. Un ministre qui tombait passait exactement ses dossiers à son successeur, il ne dissimulait rien ni à ses collègues ni au chef de l'État qui le faisait profiter à son tour de son expérience ou de l'audience qu'il avait dans le monde, mais qui n'eût jamais songé à négocier en dehors de ses collaborateurs ou à leur dissimuler ses démarches. La politique de la France a évolué, suivant les temps et la situation du pays, mais toujours au vu et au su de ceux qui avaient à prendre des responsabi-

lités; elle n'a jamais échappé au contrôle des Corps qui ont qualité pour se prononcer sur les décisions prises. Ce ne sont pas ces précautions modestes et cette soumission aux règles constitutionnelles, si conformes aux exigences du bon sens, qui assurent la victoire. Elles inspirent du moins la confiance à l'intérieur aux citoyens et au dehors aux alliés; elles préservent des aventures, et si un ennemi déclare la guerre, il n'est personne dans le pays qui ne sache qu'elle lui est imposée et que rien n'a été épargné pour détourner la catastrophe.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION 1

CHAPITRE I. — *Les origines de l'Incident Hohenzollern.* 19

CHAPITRE II. — *L'Incident. La négociation* . . . 36

CHAPITRE III. — *Les responsabilités allemandes.* . 101

CHAPITRE IV. — *Les responsabilités françaises. — Le régime* 130

CHAPITRE V. — *Les responsabilités françaises. — Les personnes* 174

Versailles, Imprimeries Cerf, 59, rue du Maréchal-Foch.

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE (*Extrait*)

VOLUMES IN-16.

AULARD (Alphonse). — **Études et Leçons sur la Révolution française** (*huitième série*) : *Landau et Sarrelouis, villes françaises*; *Hoche et la république rhénane*; *la révolution américaine et la révolution française*; *William Penn et Locke*; *déclaration d'indépendance*; *Constitution*; *la Société des Nations et la révolution française*; *le recueil des actions héroïques*. 1 vol.

Précédemment paru :

— *Première à Septième série*. 7 vol.

BOURDEAU (J.). — **Tolstoï, Lénine et la Révolution russe.** 1 vol. in-16.

BOURGEOIS (Léon). — **Le Traité de Paix de Versailles.** 1 vol.

DIVERS. — **Les Questions roumaines du Temps présent.** Préface de M. Raymond POINCARÉ. 1 vol.

DRIAULT (E.). — **La grande idée. La Renaissance de l'Hellénisme.** 1 vol.

LAURENT (M.). — **Nos gouvernements de Guerre.** *Viviani, Briand, Ribot, Painlevé, Clemenceau.* 1 vol.

PAUL-LOUIS. — **Le bouleversement mondial.** 1 vol.

SALOMON (H.). — **L'Incident Hohenzollern.** 1 vol. in-16.

VOLUMES IN-8.

BARDOUX (Jacques). — **La Marche à la Guerre.** *Deux Devoirs, deux Tranchées.* 1 vol.

DRIAULT (E.). — **La Question d'Orient des Origines au Traité de Sèvres.** *8e édition.* 1 vol.

GOBLET (G.-M.) et TRÉGUIZ (N.). — **L'Irlande dans la crise universelle (1914-1920).** 1 vol.

LORIS MÉLICOFF (J.). — **La Révolution russe et les Républiques transcaucasiennes.** Préface de M. Albert THOMAS. 1 vol.

MATHIEZ (Albert). — **L'Affaire de la Compagnie des Indes.** *Un Procès de Corruption sous la Terreur.* 1 vol.

PATRY (Raoul). — **Le Régime de la liberté des Cultes dans le département du Calvados pendant la première séparation (1795 à 1802).** 1 vol.

SCHÉFER (Chr.). — **D'une guerre à l'autre.** *Essai sur la politique extérieure de la Troisième République* (1871-1914). 1 vol.

TRÉVIS (Auguste), diplômé d'Histoire. — **Livre de comptes de l'Abbé Glaise.** 1 vol. grand in-8.

WOYTINSKY (W.). — **La Démocratie géorgienne.** *Le pays et le peuple. Les forces de la démocratie géorgienne. La séparation de la Géorgie et de la Russie. La Géorgie indépendante.* 1 vol.

Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 1751-12-22.

CE

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Échéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq cents, plus deux cents pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of two cents for each additional day.

NOV 6 1967
APR 16 1970
OCT 30 1970
MAR 10 2000
MAR 03 2000
AVR APR 14 2005
UO 04 APR 2005
P.E.B. / I.L.L.
DEC 1 2007
MORISSET
UO 12 DEC 2007
AVR APR 11 2009
UO AVR 07 2009

a39003 002667292b

CE DC 0292
.S2 1922
COO SALOMON, HEN INCIDENT HOH
ACC# 1070054